



SAPIENZA
UNIVERSITÀ DI ROMA

La liaison comme « phénomène » : étude des réponses épiphonologiques et métaphonologiques auprès des locuteurs de Côte d'Ivoire, Québec et Suisse

Thèse de doctorat présentée par **GIULIA DE FLAVIIS**

et dirigée par **ORESTE FLOQUET**

Dottorato in Scienze del Testo

XXXIII ciclo

Sapienza Università di Roma

Composition du jury :

Mme DIANA RANSON, University Of Georgia

Mme MICHELA MURANO, Università Cattolica di Milano

Mme SOPHIE WAUQUIER, Université de Paris 8

Remerciements

Ce travail est le fruit d'un parcours de formation scientifique et personnelle commencé il y a plusieurs années avec mon directeur de thèse. C'est à vous, monsieur Oreste Floquet, que je souhaiterais exprimer ma plus grande gratitude. Merci de tout cœur pour la pleine confiance que vous m'avez témoignée à chaque occasion de rencontre et de collaboration, pour vos commentaires et vos réflexions pour améliorer mon travail, et pour vos encouragements constants quand je doutais. C'est grâce à vous que j'ai pu comprendre ce que signifie faire de la recherche, et notamment faire de la recherche sur le terrain.

Je voudrais adresser toute ma gratitude aux professeur.e.s qui m'ont accueillie au sein de leurs départements pendant mes voyages à l'étranger : madame Isabelle Racine, monsieur Alain Laurent Aboa et monsieur Gabriele Giannini, ainsi que tous ceux que j'ai eu la chance de connaître lors de ces journées de travail si riches pour moi. Je n'oublierai jamais votre accueil si aimable et votre solidarité incroyable pour faire en sorte que mon travail se passe au mieux sur le terrain. Merci de tout cœur de m'avoir fait sentir chez moi à un moment aussi important de ma thèse.

Ma reconnaissance va également à madame Maria Antonietta Pinto, avec laquelle j'ai pu énormément échanger au cours de ces années. Merci infiniment de m'avoir écoutée avec tant d'intérêt et de bienveillance, et de m'avoir offert votre expérience pour améliorer le protocole expérimental de mon projet.

Un remerciement sincère à messieurs Bernard Laks et Frédéric Isel, qui ont eu la gentillesse de m'écouter au début de ma recherche et de me donner de nouvelles pistes pour la structurer au mieux. Nos échanges ont été grandement instructifs pour moi.

Je souhaite exprimer ma gratitude à madame Marie-Hélène Côté et, de nouveau, à madame Isabelle Racine, pour avoir écouté mes idées et m'avoir suggéré d'autres pistes possibles. Votre contact et celui de votre équipe lors de l'école d'été de Lausanne ont été d'un réel enrichissement pour moi.

Un grand merci à madame Chiara Celata, avec laquelle j'ai eu la chance de collaborer à plusieurs étapes de mon parcours. Vos suggestions et votre exemple m'ont été d'une grande aide.

Mes pensées vont également à messieurs Maxence Lureau et Hugo Saint-Amant-Lamy. Je vous suis très reconnaissante d'avoir accepté de confectionner le fichier audio prévu pour la partie expérimentale de ma thèse.

Merci à tous les étudiants ivoiriens, québécois et suisses qui ont accepté de se soumettre à « cette interview bizarre avec l'Italienne ! » en pleine journée universitaire entre deux cours. Vous avez été adorables.

Une pensée spéciale va à ma famille et à mes chères amies. J'ai pu toucher du doigt l'estime que vous me témoignez et votre soutien lors de nos interminables appels vidéo de la dernière année !

Finalement, mon merci le plus grand va à mon mari, mon meilleur ami, la personne qui m'a soutenue le plus pendant ces années si intenses pour moi. Tu as su m'accompagner avec patience et conviction pas après pas ; tu as toujours été là pour me rappeler que j'en étais capable ; tout ce qui me tenait à cœur te tenait également à cœur. Je n'aurais jamais pu terminer ce travail sans toi.

Table des matières

Remerciements	2
Table des matières	4
Liste des Figures et des Tableaux.....	8
Chapitre 1. Introduction	9
PARTIE 1. Fondements de la liaison et introduction à sa complexité.....	15
Chapitre 2. Notions de base du phénomène.....	16
2.1. Introduction.....	16
2.1.1. Définition et principes essentiels à la réalisation de la liaison.....	16
2.2. Perspective historique	22
2.2.1. Origine et dynamiques historiques de la liaison	22
2.2.1.1. La syllabation ouverte et l'enchaînement généralisé	23
2.2.1.2. Les consonnes fonctionnelles et la normation de l'écriture	25
2.3. La liaison et l'enchaînement : deux processus différents	28
2.4. Inventaire et distribution des consonnes de liaison	31
2.5. Classifications des contextes de liaison : sources classiques et sources modernes ..	35
2.5.1. La classification de Delattre	37
2.5.2. Des tendances qui émergent des travaux contemporains.....	40
Bilan.....	44
Chapitre 3. Les facteurs d'instabilité à la lumière des corpus	45
3.1. Introduction.....	45
3.2. Facteurs internes à la langue	46
3.2.1. La phonétique et la phonologie	46
3.2.2. La morphologie	47
3.2.3. La syntaxe	48
3.2.3.1. La catégorie des mots.....	48
3.2.3.2. La cohésion syntaxique et la fréquence de co-occurrence	49
3.2.4. Sémantique et pragmatique	51
3.2.5. La longueur des mots	52
3.3. Facteurs extralinguistiques	53
Chapitre 4. Traitements des consonnes de liaison	55
4.1. La CL est une consonne finale qui appartient au Mot-1	55
4.1.1. L'analyse par troncation proposée par Schane.....	55
4.1.2. Les autres options en synthèse	59
4.2. Deux modèles développementaux pour l'acquisition de la liaison.....	61
4.2.1. Le modèle constructionniste.....	62
4.2.2. Le modèle phonologique.....	63
Bilan.....	64
PARTIE 2. Enjeux épistémologiques et méthodologiques liés à l'étude de la liaison comme « phénomène ».....	65
Chapitre 5. Enjeux épistémologiques.....	66
5.1. Introduction.....	66
5.1.1. Genèse de notre démarche.....	68
5.1.2. Enjeux épistémologiques posés par cette étude	70

5.2. Le problème de l'objet « qui parle » en sciences humaines et sociales.....	71
5.2.1. Construire l'objet d'analyse	74
5.2.2. Remarques sur l'approche objectiviste vis-à-vis du sens commun.....	76
5.3. Une démarche qui s'inspire des sciences des ethno-méthodes.....	79
Chapitre 6. Enjeux méthodologiques	82
6.1. En linguistique	82
6.1.2. Linguistique empirique et linguistique introspective	83
6.2. Les origines.....	85
6.2.1. Remarques sur la place du corpus dans le structuralisme	85
6.2.2. Remarques sur l'introspection dans le paradigme chomskyen	88
6.3. Un corpus d'intuitions	91
PARTIE 3. Méthodologie.....	93
Chapitre 7. Cadre théorique	94
Introduction.....	94
7.1. Repères sur le « métalinguistique »	95
7.1.2. La compétence « épiphonologique » et la conscience « métaphonologique » dans cette étude	97
7.2. Renseignements sur les jugements d'acceptabilité.....	99
7.2.1. Formes et emplois	101
7.2.2. L'influence des paramètres techniques	102
7.2.3. Questions de légitimité théorique	104
7.2.4. Questions de légitimité méthodologique	108
7.3. L'incidence des biais psycho-cognitifs sur la construction du test.....	109
7.3.1. Les biais cognitifs.....	109
7.3.2. Types de biais liés à cette étude	110
Bilan.....	111
Chapitre 8. Le THaM-Ph	113
8.1. Histoire du Test d'Habilités MétaPhonologiques (THaM-Ph)	113
8.1.1. L'épreuve Acceptabilité du THAM-3	113
8.1.2. L'étude exploratoire	115
8.1.3. L'étude parisienne	117
8.2. Le Test d'Habilités Métaphonologiques (THaM-Ph)	118
8.2.1. Matériel	119
8.2.2. Les contextes de liaison.....	119
8.2.3. Les distracteurs.....	120
8.2.4. Les lieux des enquêtes.....	123
8.2.5. Nombre et profil des participants	123
8.3. Méthode	123
8.3.1. Procédure.....	124
8.3.2. Annotation des réponses épiphonologiques	126
8.3.3. Codage des réponses métaphonologiques	126
Bilan.....	127
PARTIE 4. Analyse de trois corpus d'intuitions épi- et métaphonologiques auprès des communautés ivoirienne, québécoise et suisse.....	129
Chapitre 9. Résultats	130
Introduction.....	130
9.1. Objectifs de la recherche empirique	130
9.1.2. Mode de présentation des résultats.....	133

Niveau épiphonologique.....	134
9.2. Le corpus ivoirien	134
9.2.1. Brève présentation de la distribution de la liaison en français ivoirien	134
9.2.2. Résultats des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison ...	135
9.2.3. Comparaison des réponses « Inacceptable » Abidjan vs Paris.....	136
Bilan.....	138
9.3. Le corpus québécois.....	139
9.3.1. Brève présentation de la distribution de la liaison en français laurentien.....	139
9.3.2. Résultats des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison	140
9.3.3. Comparaison des réponses « Inacceptable » Montréal vs Paris.....	141
Bilan.....	143
9.4. Le corpus suisse	144
9.4.1. Brève présentation de la distribution de la liaison en français suisse	144
9.4.2. Résultats des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison	145
9.4.3. Comparaison des réponses « Inacceptable » Genève et Lausanne vs Paris	146
Bilan.....	148
9.5. Récapitulatif des réponses « Inacceptable »	149
9.6. Réponses épiphonologiques concernant les distracteurs	151
9.6.1. Le corpus ivoirien.....	151
9.6.2. Le corpus québécois	153
9.6.3. Le corpus suisse	154
Bilan.....	155
Bilan général pour le niveau épiphonologique	156
Niveau métaphonologique.....	157
9.8. Le corpus ivoirien	157
9.8.1. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison	157
9.8.2. Analyse qualitative.....	158
9.8.3. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les distracteurs	160
9.9. Le corpus québécois.....	161
9.9.1. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison	161
9.9.2. Analyse qualitative.....	161
9.9.3. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les distracteurs	163
9.10. Le corpus suisse	164
9.10.1. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les contextes de	liaison
9.10.2. Analyse qualitative.....	164
9.10.3. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les distracteurs	166
9.11. Récapitulatif des moyennes des réponses métaphonologiques concernant les	contextes de liaison.....
Bilan pour le niveau métaphonologique	167
Chapitre 10. Étude supplémentaire de la perception de la liaison dans la communauté	montréalaise.....
10.1. Cadre théorique et objectifs de l'étude	169
10.1.1. À propos du modèle de prononciation au Québec	170
10.1.2. À propos des représentations des Québécois vis-à-vis de leur accent	172
10.2. Résultats	174

Niveau épiphonologique	174
10.2.1. Réponses épiphonologiques pour les contextes de liaison.....	174
10.2.2. Comparaison des réponses « Inacceptable » (version parisienne vs québécoise).....	175
10.2.3. Acceptabilité des liaisons catégoriques.....	175
10.2.4. Acceptabilité des liaisons variables.....	175
10.2.5. Acceptabilité des liaisons erratiques	176
Bilan.....	176
Niveau métaphonologique.....	177
10.3. Réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison	177
Bilan.....	177
Chapitre 11. Discussion et conclusions générales	179
11.1. Discussion.....	179
11.2. Contributions de l'étude.....	183
11.3. Limites de l'étude et perspectives futures.....	185
Bibliographie.....	187
Annexes.....	211
Annexe 1.....	211
Annexe 2.....	214
Annexe 3.....	215
Annexe 4.....	218
Annexe 5.....	221

Liste des Figures et des Tableaux

<u>Figure 1</u>	Tableau simplifié de la grille descriptive de Delattre.....	38
<u>Figure 2</u>	Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude d'Abidjan.....	159
<u>Figure 3</u>	Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des distracteurs dans l'étude d'Abidjan.....	162
<u>Figure 4</u>	Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude de Montréal.....	163
<u>Figure 5</u>	Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des distracteurs dans l'étude de Montréal.....	165
<u>Figure 6</u>	Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude de Genève et Lausanne.....	166
<u>Figure 7</u>	Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des distracteurs dans l'étude de Genève et Lausanne.....	168
<u>Figure 8</u>	Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude de Montréal en version québécoise.....	179
<u>Tableau 1</u>	Liste des contextes de liaison sélectionnés pour l'expérience.....	121
<u>Tableau 2</u>	Liste des distracteurs utilisés pour l'expérience.....	122
<u>Tableau 3</u>	Pourcentage de réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l'étude d'Abidjan.....	137
<u>Tableau 4</u>	Comparaison des taux de censure totale enregistrés dans les études d'Abidjan et Paris.	138
<u>Tableau 5</u>	Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l'étude de Montréal.....	142
<u>Tableau 6</u>	Comparaison des taux de censure totale enregistrés dans les études de Montréal et Paris.....	143
<u>Tableau 7</u>	Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l'étude de Genève et Lausanne.	147
<u>Tableau 8</u>	Comparaison des taux de censure totale enregistrés dans les études en Suisse et à Paris.	148
<u>Tableau 9</u>	Récapitulatif des taux de censure totale enregistrés dans les corpus ivoirien, québécois, suisse et français.....	151
<u>Tableau 10</u>	Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs dans l'étude d'Abidjan.....	153
<u>Tableau 11</u>	Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs dans l'étude de Montréal.....	155
<u>Tableau 12</u>	Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs dans l'étude de Genève et Lausanne.....	156
<u>Tableau 13</u>	Moyennes des réponses métaphonologiques concernant les liaisons dans les corpus ivoirien, québécois, suisse et français.....	169
<u>Tableau 14</u>	Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l'étude de Montréal (N=7), totalisées en réaction au texte PFC lu par un locuteur québécois.....	176
<u>Tableau 15</u>	Comparaison des réponses « Inacceptables » dans les études de Montréal réalisées en version parisienne vs québécoise.....	177

Chapitre 1. Introduction

Les réflexions que nous présentons dans le cadre de cette étude concernent les problèmes théoriques et méthodologiques du rapport entre le linguiste chercheur et son terrain d'analyse. Plus précisément, elles portent sur les relations qui s'établissent entre les opérations qu'il accomplit pour élaborer sa théorie et le matériel qu'il utilise comme source de données. La linguistique, on le sait, fait partie des sciences humaines et sociales. La particularité de cet ensemble composite de champs disciplinaires, qui le singularise des sciences exactes et naturelles, réside dans le fait que sujet expérimentateur et objet expérimenté partagent inévitablement la même nature : qu'il s'agisse du linguiste, de l'anthropologue, du psychologue ou du sociologue, c'est toujours l'homme qui étudie les phénomènes de l'homme. Les implications de cet « effet croisé », où le sujet observant coïncide avec l'objet observé, ne sont pas neutres et imposent au théoricien de choisir au préalable la posture qu'il envisage d'adopter par rapport à ses données.

Un enjeu important pour ces disciplines à cet égard est la nécessité de se conformer aux critères de l'objectivité scientifique, nonobstant la nature inévitablement subjective de l'objet qu'elles traitent : l'homme a une conscience. Il est doué d'une capacité d'autoréflexion qui lui permet de se prendre lui-même pour objet de sa pensée, de conférer du sens aux faits de son expérience pratique et d'attribuer des finalités à ses actions. Comme Piaget l'explique (1977 : 27), deux plans sont à envisager pour l'étude des faits : d'une part, la dimension factuelle de ses comportements pratiques, observables de l'extérieur, dans leurs manifestations individuelles et collectives ; d'autre part, la dimension cognitive, celle de ses perceptions et de ses représentations, qui sont, par leur nature, inaccessibles à l'observation directe dans la mesure où elles n'existent qu'à l'intérieur de sa conscience. C'est précisément cette dimension double qui va constituer le cœur de notre étude.

Pour illustrer l'orientation théorique dans laquelle nous allons opérer, il est nécessaire de remonter d'abord aux positions de certains courants sociologiques du siècle dernier, appelées « objectivistes »¹, qui défendent l'idée que l'étude scientifique du social doit ignorer la conscience spontanée que les agents ont de leur expérience pratique. « Les sujets sociaux », défend Bourdieu, « ne savent pas le sens de ce qu'ils font » (Bourdieu et

¹ Sur lesquelles nous reviendrons en mentionnant notamment les travaux pionniers de Durkheim et Bourdieu.

Passeron 1967)², mais sont guidés dans leurs actions par des superstructures sociales qui les orientent à leur insu et leur imposent des contraintes (*cf.* 6.2.2.). Ce principe de non conscience, sous-entendant que le sens objectif des comportements de l'individu « n'est jamais réductible au sens vécu » (Bourdieu et Passeron 1967), établit donc que les connaissances spontanées qui ne passent pas à travers le filtre des modèles théoriques, des fonctions mathématiques et des mesures statistiques, ne trouvent pas leur place dans le domaine de la science. Le métier de sociologue, pour reprendre un passage célèbre de Durkheim (2002a [1894] : 21) sur lequel nous reviendrons (*cf.* Chapitre 6), consiste plutôt à traiter les faits sociaux comme « des choses », autrement dit « de l'extérieur », exactement comme un physicien devant les molécules de l'eau.

Inspirée par les sciences physiques et axée sur une connaissance « dure », c'est-à-dire scientifiquement valide et universellement acceptée, l'étude des faits sociaux privilégie ainsi, dès son affirmation en tant que domaine scientifique, une approche « mathématique » dans le cadre d'une perspective positiviste : on observe un fait, on isole une ou plusieurs variables susceptibles de traitement statistique, et on dégage des lois à partir des relations quantitatives issues du calcul des fréquences.

Une partie importante de la linguistique moderne s'avère être tout aussi animée par la tension vers une telle approche. La vérification des hypothèses sur le langage s'effectue le plus souvent à travers la quantification des usages linguistiques attestés auprès d'une communauté circonscrite : c'est à l'aide d'un corpus de formes que le linguiste observe, décrit et fournit ses preuves. La dimension cognitive en revanche, celle des intuitions que les sujets déclarent avoir sur la langue qu'ils parlent, reçoit une attention moindre³, et ne suscite pas de consensus fort dont bénéficient les recherches quantitatives.

À l'instar des connaissances spontanées dont Bourdieu se dissocie pour sa part de sociologue (Bourdieu *et al.* 1968), les intuitions des locuteurs, pour le linguiste quantitatif, ne constituent pas une donnée intéressante. N'étant pas à même d'expliquer à elles seules

² Nous citons l'entretien entre Jean-Claude Passeron et Pierre Bourdieu réalisé en 1967, consultable en ligne aux adresses <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1320691b.r=une%20introduction%20%C3%A0%20la%20sociologie?rk=42918;et> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k13205910.r=une%20introduction%20%C3%A0%20la%20sociologie?rk=64378;0>.

³ L'exercice des intuitions linguistiques est central en grammaire générative, qui utilise comme source de données les jugements de grammaticalité (très souvent émis par le linguiste lui-même) (*cf.* Chapitre 6).

les causes réelles des manières de parler, comme l'explique Labov entre autres (1976, 1996), elles ne peuvent être considérées comme une « donnée »⁴.

La réflexion que nous souhaitons avancer dans cette étude est la suivante : peut-on véritablement étudier les faits du langage, et donc de l'homme, par le recours *unique* aux méthodes que les sciences physiques et les mathématiques appliquent aux faits de la nature, sans prendre en considération également les capacités introspectives de celui qui l'utilise ? La réponse faite sera un non catégorique.

Comme nous le verrons, le propre de ce travail sera d'apporter un regard inédit sur un fait linguistique précis (la liaison), qui pousse à envisager la langue comme objet de la pensée, et non pas uniquement comme instrument de communication. Plus précisément, l'idée que nous défendrons est que chaque locuteur, qu'il soit expert ou non de linguistique, mobilise, en parlant et en écoutant, des savoirs intuitifs qui peuvent entrer en jeu dans ses pratiques, et qu'il convient de prendre en compte au même titre⁵.

Ce point de vue n'est pas nouveau en sciences humaines et sociales. Il trouve de profonds enracinements dans les réflexions issues des sciences des ethno-méthodes (Garfinkel 1984 ; Coulon 2014 [1987] ; Weber 2009) et de la phénoménologie (Schütz 1945, 1962, 1976 ; Husserl 1958 [1900-1901] et 1985 [1913] ; Merleau-Ponty 1945), qui argumentent que l'étude scientifique de la réalité humaine et sociale ne peut s'abstraire de la prise en compte d'une dimension herméneutique englobant les mécanismes interprétatifs par lesquels les agents perçoivent le monde qu'ils habitent.

Pour l'étude de la liaison comme « phénomène », autrement dit comme elle s'explique aux yeux des sujets parlants, nous nous proposons de nous placer à la charnière de ces deux pôles que nous venons de mentionner très succinctement : celui des données quantitatives et celui des données représentationnelles. Il s'agira pour nous de concevoir une méthodologie d'expérimentation inédite, objective et reproductible, permettant la constitution d'un corpus mesurable d'intuitions subjectives explicites par des locuteurs natifs. Ce corpus comprend les jugements d'acceptabilité (*cf.* Partie 3) émis par

⁴ Selon Labov, les intuitions linguistiques peuvent être certes utiles pour générer des hypothèses, mais doivent toujours se doubler de l'observation des pratiques linguistiques (Labov 1976).

⁵ Cet argument se trouve au cœur de la linguistique populaire (*cf.* 5.1.2.), dont la position défendue est que : « Tous, linguistes et non linguistes, ont leurs propres représentations linguistiques, dans la mesure où tous les linguistes sont, avant tout, locuteurs d'une langue » (Vicari 2016 : 21).

73 étudiants universitaires natifs de Côte d'Ivoire, Québec et Suisse romande, qui ont participé à l'expérience en 2019.

La technique utilisée pour l'élaboration du protocole d'expérimentation correspond à un test psycholinguistique administré en forme orale, que nous appellerons Test d'Habilités MétaPhonologiques (THaM-Ph, en acronyme) et qui réadapte et optimise une version précédente utilisée pour l'expérience de Celata *et al.* (2020). L'objectif principal du THaM-Ph est de constituer un instrument d'évaluation et de mesure simultanées de la « compétence épiphonologique » et de la « conscience métaphonologique » au sujet des liaisons⁶.

Avant de conclure cet aperçu introductif, il importe de spécifier ce qui a motivé le choix d'élaborer un protocole d'expérimentation spécifique pour l'acceptabilité de la liaison. Ce phénomène, on le sait, a été soumis à d'innombrables analyses, qui se doublent, depuis quelques décennies, de données statistiques abondantes relatives à sa fréquence dans les variétés du français. Ces données ont amené à une conception « non unitaire » de la liaison, confirmée par le fait qu'aucun traitement avancé jusqu'ici n'a su rendre compte de l'importante variation qu'elle manifeste dans les pratiques linguistiques. En effet, bien que son fonctionnement soit limpide (entre deux mots qui se prononcent conjointement, une consonne peut apparaître quand le second mot commence par une voyelle, comme dans *petit (t) éléphant*), son apparition s'avère très difficile à prédire avec certitude. Citons, en passant, qu'il a été prouvé empiriquement que tous les locuteurs réalisent la liaison régulièrement dans un petit nombre de contextes morphosyntaxiques (comme, par exemple, DETERMINANT + NOM : *les[z]amis*), mais que, en revanche, dans bien d'autres contextes, chacun la réalise ou non sous l'effet combiné de variables multiples comme le registre de parole, le style, l'âge, la classe sociale⁷.

Or, dans le premier cas on peut supposer, comme Laks (2005a) et Laks et Peuvergne (2016) le soulignent, que l'on a affaire à un phénomène stable, représenté par un groupe de liaisons sociolinguistiquement invariables. Dans le second, par contre, on suppose que l'usage est déterminé par une « variation libre » selon l'appellation de

⁶ Cf. Partie 3 pour notre conception de ces notions ainsi que pour la genèse du test, ses spécificités et ses avantages.

⁷ Voir notamment Durand et Lyche (2008) ; Durand *et al.* (2011) ; Laks et Calderone (2014) ; Barreca (2015) ; Laks *et al.* (2018).

Wauquier (2009 : 98), qui impliquerait que la forme avec liaison ou celle sans liaison constitue une option pour chaque locuteur.

L'intérêt de cette étude est de vérifier et quantifier dans quelle mesure les francophones natifs ont conscience de cette non-homogénéité⁸. Pour les liaisons appartenant au premier groupe, l'hypothèse pourrait être que tous les auditeurs, sans distinction d'ordre sociolinguistique, perçoivent la prononciation sans liaison (*nous//avons*) comme étant irrégulière, et donc agrammaticale, puisqu'ils semblent lui conférer un caractère obligatoire dans leurs pratiques. Parallèlement, dans le second groupe où la réalisation de la liaison reste un choix libre, on peut supposer que les auditeurs demeurent indifférents en présence d'une prononciation sans liaison (*très//inquiet*).

L'évaluation et la mesure des réponses épiphonologiques et métaphonologiques des natifs francophones tentera de vérifier précisément cet aspect : l'image de la liaison telle qu'elle figure dans l'étude des fréquences se confirme-t-elle dans les interprétations subjectives explicites des locuteurs ou, au contraire, le traitement statistique par macro-données comportementales risque-t-il d'ignorer des aspects plus palpables qui échapperaient à la démarche par corpus de formes, mais qui entrent cependant en jeu dans les pratiques externes ? L'examen des résultats de notre expérience confirmera cette dernière hypothèse.

L'organisation de ce travail est la suivante.

La **Partie 1** présentera les notions de base de la liaison et introduira ses complexités. Dans le Chapitre 2, nous fournirons une définition et une description du phénomène. Dans le Chapitre 3, nous présenterons les variables principales qui interagissent dans sa réalisation. Dans le Chapitre 4, nous aborderons les différents traitements et conceptualisations des consonnes de liaison, mentionnant en particulier une étude très connue issue de la phonologie générative. Puis, nous résumerons les questions relatives à l'acquisition de la liaison et présenterons les deux modèles développementaux ayant été avancées à ce jour, le modèle constructionniste et le modèle phonologique.

Dans la **Partie 2**, nous nous pencherons sur les enjeux épistémologiques et méthodologiques liés à l'étude de la liaison comme « phénomène ». Dans le Chapitre 6, à

⁸ Comme nous le montrerons dans la Partie 3, aucune étude ne permet à ce jour de quantifier cet aspect pour la catégorie précise de la phonologie qu'est la liaison.

l'aide des réflexions de certains courants des sciences humaines et sociales, nous introduirons les problèmes épistémologiques qui portent sur les connaissances ordinaires et sur la métacognition liée au langage. Dans le Chapitre 7, en revanche, nous déplacerons le débat sur le plan des sciences du langage et soutiendrons l'utilité de fusionner les méthodes de la linguistique introspective et de la linguistique empirique pour la construction d'un « corpus d'intuitions ».

La **Partie 3** est consacrée à la présentation du THaM-Ph. Dans le Chapitre 8, nous illustrerons le cadre théorique de la méthodologie, avec une attention particulière aux notions d'« épilinguistique » et de « métalinguistique » ainsi qu'aux jugements d'acceptabilité en tant que mesure du métalinguistique. Dans le Chapitre 9 sera présenté le protocole du THaM-Ph. Nous commencerons par retracer son historique, puis nous décrirons les conditions et paramètres techniques pouvant rendre possible sa reproduction.

Enfin, dans la **Partie 4**, nous nous attacherons à présenter et à analyser les résultats de nos enquêtes dans les communautés francophones de Côte d'Ivoire, Québec et Suisse. Dans la partie conclusive de ce travail, nous nous interrogerons aussi bien sur l'apport de notre recherche dans l'étude de la liaison que sur les aspects critiques qui pourront être reconsidérés et développés à l'avenir.

PARTIE 1

Fondements de la liaison et introduction à sa complexité

Chapitre 2. Notions de base du phénomène

2.1. Introduction

Dans ce chapitre, nous présenterons les notions de base pour définir la liaison et introduire sa complexité. Nous commencerons par une illustration générale du mécanisme et des principes essentiels déterminant sa réalisation, puis nous illustrerons les étapes de son évolution à partir du Moyen Âge, afin de démontrer que la complexité du phénomène s'enracine dans l'équilibre instable entre quatre dynamiques historiques opposées.

Dans un second temps, nous détaillerons les différences fondamentales entre la liaison et un autre processus du français oral, semblable au demeurant : l'enchaînement. Enfin, nous ferons l'inventaire des consonnes de liaison, présentant dans le même temps la distribution qu'elles manifestent à partir des données de l'usage par les natifs.

Nous terminerons ce chapitre en présentant les trois contextes d'application de la liaison tout en mentionnant les sources normatives classiques (notamment Delattre 1947, 1955, 1966 ; Fouché 1969 [1959] ; Grevisse 2016 [1936]) ainsi que les sources empiriques récentes (notamment le corpus PFC⁹, qui constituera la base empirique de référence pour l'analyse des résultats de notre enquête).

2.1.1. Définition et principes essentiels à la réalisation de la liaison

La liaison se vérifie, sous certaines conditions, au contact de deux mots, appelés Mot-1 et Mot-2. Elle correspond à la prononciation d'une consonne graphique, appelée « consonne de liaison » (CL) se trouvant à la finale du Mot-1. Pour illustrer son fonctionnement, observons le comportement des *-t* finaux dans les exemples suivants :

(1a) *petit animal* [pətitanimal] ; *petit homme* [pətitɔm]

(1b) *petit cadeau* [pətikado]

(1c) *il est petit* [ilɛpəti]

⁹ Durand *et al.* (2009, 2014). Cf. 2.5.2.

On constate que la CL se prononce uniquement lorsque le Mot-2 commence par une voyelle ou un *h muet* (1a). En revanche, cette consonne ne s’articule pas quand le premier mot se trouve devant consonne (1b) ou dans le mot isolé (1c). Les exemples dans (2) illustrent ce processus plus en détail :

(2)

Position	Exemple	Prononciation
devant voyelle ou h muet	<i>deux amis</i> <i>des histoires</i> <i>les horloges</i>	[døzami], *[døami] [dezistwar], *[deistwar] [lezɔʁlɔʒ], *[leɔʁlɔʒ]
dans le mot isolé	<i>j’en prends deux</i> <i>c’est tout</i>	[dø], *[døʒ] [setu], *[setut]
devant consonne	<i>deux chats</i> <i>très curieux</i>	[dø], *[døʒ] [tre], *[trez]

Dans la langue ordinaire, la liaison s’avère être un phénomène très actif (Boë et Tubach 1992 ; Adda-Decker *et al.* 2012 : 120) se manifestant, comme le prouve Mallet (2008) dans le cadre d’un corpus de conversations libres et guidées, dans 45% des cas potentiels où elle peut apparaître. Elle se manifeste généralement sous une forme « enchaînée », par laquelle la CL se « détache » de la syllabe Mot-1 et s’articule à l’attaque de la syllabe subséquente (Encrevé 1988 : 23)¹⁰. Ce mécanisme s’observe dans l’exemple (3a), où la graphie « # » correspond à la frontière du mot graphique, tandis que le graphie « . » correspond à la frontière de la syllabe :

(3a) *les#amis* → [le.za.mi] et non [lez.amis].

Autrement dit, comme l’explique Fouché, la CL « se soude à la voyelle initiale [ou l’h muet] du second mot pour former une syllabe avec elle » (1969 [1959] : 434). Le processus de l’enchaînement sur la CL, sur lequel nous reviendrons (*cf.* 2.3.), s’applique presque toujours dans le discours ordinaire, mais on l’enregistre également dans des

¹⁰ L’attaque syllabique est une partie de la syllabe. Du point de vue phonologique en effet, cette dernière se compose d’une structure binaire comprenant une attaque en position initiale (constitué par une consonne), et une rime en position finale (constituée par un noyau vocalique et éventuellement par une coda).

situations minoritaires¹¹, notamment dans la parole publique (Encrevé 1988) et, rarement, à la lecture (Mallet 2008 ; Durand *et al.* 2011 : 114), où les locuteurs peuvent placer la consonne à la coda du Mot-1 :

(3b) *sans oublier* → [sãz.u.bli.je],

insérant généralement une pause ou un coup de glotte entre la consonne et la voyelle :

(3c) *sans oublier* → [sãz.ʔu.bli.je].

On appelle les phénomènes dans (3b) et (3c) « liaison sans enchaînement »¹².

Le principe phonologique que nous venons d'exposer en tant que condition nécessaire pour la présence de la liaison (la liaison s'active entre deux mots dans les contextes phonétiques consonne-voyelle) ne signifie pas cependant que tous les natifs prononceront la consonne dans une séquence comme :

(4a) *il a deux enfants* ([døzãfã]),

et non dans la séquence :

(4b) *il a eu deux en maths* ([døãmat]) *[døzãmat].

Pourquoi la consonne finale de *deux* ne se prononce pas dans (4b), alors que le contexte segmental semble favoriser le lien phonétique au même titre que dans (4a) (Armstrong 2001) ? De toute évidence, on ne saurait répondre à cette question si l'on réduisait la liaison à un mécanisme univoque de prononciation de la finale du mot graphique devant voyelle mais muette ailleurs (Bonami et Boyé 2003 : 42). Comme nous

¹¹ Le phénomène par ailleurs va diminuant dans la parole publique (Laks 2014 ; Laks et Peuvergne 2016).

¹² Encrevé (1983 : 40) remarque que les sources classiques décrivent la resyllabation comme un principe phonétique invariable dans la réalisation de la liaison (Fouché 1969 [1959] : 434). Le plus souvent, elles stigmatisent la forme non-enchaînée, la considérant comme « un usage non conforme au bon usage explicite » (Encrevé 1983 : 43). Pour autant, Malécot (1975) attestait déjà cette forme. S'appuyant sur un corpus de discours publics prononcés par 21 hommes politiques dans la période allant de 1978-1981, Encrevé prouve, en revanche, que sur 2815 cas de liaisons variables réalisées, 316 (11%) sont prononcées sans enchaînement (1983 : 51). Il démontre en outre que le pourcentage pour ce type de liaison varie dans les discours d'un même locuteur, alors que les liaisons obligatoires sont invariablement enchaînées.

le verrons, d'autres paramètres interagissent en effet dans son activation et doivent être pris en compte pour expliquer son comportement.

L'un de ces paramètres met en jeu la syntaxe, et notamment la force du lien syntaxique entre deux mots (Grammont 1914 ; Delattre 1966) : afin que la CL se réalise phonétiquement, le Mot-1 et le Mot-2 doivent être non seulement contigus, mais aussi liés par une certaine « cohésion syntaxique » :

La liaison se fait dans la mesure où l'usage a consacré l'extrême étroitesse d'union de deux mots ou classes de mots (Delattre 1966 : 39).

Les exemples ci-dessous illustrent cette règle, montrant que la liaison se fait à l'intérieur d'un syntagme (5a et 5c), mais non entre deux syntagmes différents (5b et 5d) :

(5a) SN : des dessinateurs[z]illustres

(5b) SN + SV : des dessinateurs // illustrent ce journal

(5c) SN : les[z]enfants

(5d) SN+ SV : les étudiants // ont soutenu l'examen.

La règle de base pour que la CL se réalise correspond donc à la combinaison simultanée entre le principe segmental (le contexte phonétique consonne-voyelle) et le principe syntaxique (le lien structural étroit entre les mots). Dans les cas où ces conditions ne sont pas satisfaites, la liaison n'a pas lieu.

Toutefois, dans bien des cas où elles sont remplies, la liaison peut apparaître ou non de manière facultative :

(6a) *il est allé* [iletale], [ilɛale] ; je vais essayer [ʒəvɛzɛsɛje], [ʒəvɛsɛje].

Dans (6a), les deux formes avec et sans liaison sont admises. Il est donc légitime de supposer que des facteurs autres que le phonologique et le syntaxique interviennent pour motiver sa réalisation (*cf.* Chapitre 3).

On constate enfin que, dans certains mots ou groupes de mots, la liaison est impossible même si le contexte phonétique et le lien syntaxique semblent favoriser son

apparition. Par exemple, on ne lie pas après la conjonction *et*, ainsi que devant les mots commençant par un *h aspiré* :

(7a) Paul *et* // Isabelle

(7b) les // Hollandais, les // héros, les // handicapés, les // haches.

On ne lie pas non plus devant les numéraux et devant semi-voyelle :

(7c) les // onze ; les // huit ; les // huitièmes

(7d) un // yéti, les // whiskys, des // yaourts¹³.

On ne lie pas, enfin, devant une pause marquée par un signe de ponctuation (virgule, point-virgule, point) :

(7e) Comment, // en plus.

Le comportement de la liaison laisse sans réponse plusieurs questions. Comment expliquer, comme l'observe Laks (2005b), que certaines liaisons se réalisent toujours dans les pratiques de l'ensemble des locuteurs, alors que d'autres sont variables ou impossibles dans le même contexte (*Des_[z]éléphants* ; *Des éléphants_(z)énormes* ; *Un colis//égaré*) ? Comment expliquer, en outre, que certaines liaisons sont plus fréquentes que d'autres ? Comment expliquer, enfin, les soi-disant « fausses liaisons » ou « pataquès », selon l'appellation de Domergue (1805 : 465), qu'on observe chez les locuteurs (comme par exemple **cent_[z]euros* au lieu de *cent_[t]euros*) ?

Les règles jusque là exposées n'opèrent pas de manière uniforme sur tous les cas spécifiques attestés. Il s'agit par conséquent de concevoir la liaison comme un phénomène composite et non unitaire, multiparamétrique et complexe, dont l'analyse ne peut s'abstraire de la prise en compte simultanée et interdépendante de multiples niveaux linguistiques et extralinguistiques¹⁴.

¹³ Notons que pour ces contextes où la liaison n'est pas possible, l'élision ne l'est pas non plus : *le héros* au lieu de **l'héros* ; *le onzième*, et non **l'onzième* ; *le whisky*, et non **l'whisky*.

¹⁴ Consulter Soum-Favaro *et al.* (2014) pour un ouvrage consacré à l'hétérogénéité et à la variabilité de la liaison, considérée aussi bien dans ses variables linguistiques et extralinguistiques, que psycholinguistiques et neurolinguistiques.

Pour tenter de comprendre cette nature complexe, nous devons d'abord envisager le phénomène dans une perspective historique. C'est sur ces arguments que nous nous pencherons dans la section suivante.

2.2. Perspective historique

Le comportement instable de la liaison s'explique en partie par les modifications non uniformes qu'ont subies les consonnes finales en Ancien et Moyen Français. Selon la reconstitution diachronique fournie par Laks (2005a et b), le mécanisme de la liaison descend de l'équilibre entre quatre dynamiques opposées qui ont pesé au fil des siècles sur l'évolution du système phonologique : d'une part, la syllabation ouverte et l'enchaînement généralisé ont favorisé l'instabilité et la chute des consonnes finales débiles ; d'autre part, le marquage morphologique du nombre et le conservatisme de la langue savante ont agi dans un sens opposé, le premier préservant les consonnes à valeur fonctionnelle, le second faisant réapparaître à l'écrit des consonnes initialement disparues. Dans la suite de notre propos, nous résumerons les étapes ayant conduit à la mise en place de la liaison en français, exposant dans le même temps les modalités d'intervention et les effets de ces dynamiques.

2.2.1. Origine et dynamiques historiques de la liaison

On sait qu'au IX^e siècle, le processus de la liaison ne s'est pas encore amorcé, l'usage étant de prononcer toujours les consonnes finales, qui se configurent ainsi comme des consonnes stables (Zink 2019 [1986] : 76). Un adjectif comme *grand* s'écrit à cette époque *grant*, conformément à la manière dont on le prononce (Grevisse et Goosse 2016 [1936] : 48). C'est justement la survivance de cette prononciation ancienne qu'on observe de nos jours en liaison : *grand arbre* [gʁãtaʁbʁ].

Entre le IX^e et le XI^e siècle, à la suite d'une série d'assourdissements qui ont affecté les sonores en fin de mot aboutissant à des transformations telles que :

(8a) *gránde* (m) > *gránde* > *grant*

lóngu (m) > *lóngo* > *lónç*

návem > *néve* > *nef*¹⁵,

se met en place un processus progressif de désarticulation, puis d’effacement uniquement pour *-t* et *-θ* après voyelle simple (Englebert 2009 : 126 ; Zink 2019 [1986] : 76-77) :

(8b) *cantatum* > *chantet* [t{ãnteθ}] > *chanté*.

Un nouveau courant d’effacement s’opère aux XII-XIII^e siècles, lorsque les amuïssements, puis les chutes, se généralisent progressivement aux autres consonnes finales. Dans un premier temps, ce mouvement avance rapidement devant les mots à initiale consonantique mais ralentit devant les mots commençant par une voyelle et devant une pause. Dans un second temps, toutes les consonnes devant consonne et en finale absolue se trouvent effacées, alors que celles devant voyelle sont conservées.

Cet état ancien de la langue, qui persiste jusqu’au début du XVI^e siècle, se caractérise alors par le fait qu’un même mot peut se prononcer de deux ou trois manières différentes, selon que la consonne finale est placée devant une pause, devant une voyelle, ou devant une consonne (Nyrop 1923 : 133). On observe la survivance de ces usages multiples dans le comportement que manifestent certains numéraux, comme *six* et *dix*, dont la consonne graphique en fin de mot s’efface devant consonne, se sonorise devant voyelle, et reste sourde à la pause : *dix femmes* [difam], *dix ans* [dizã], *j’en ai dix à moi* [disamwa] (Malécot 1954: 287), mais aussi dans *plus* et *tous* qui ont un comportement identique (Zink 2019 [1986] : 78).

La disparition des consonnes finales subséquente à la longue période de stabilité que ces mêmes consonnes connaissent jusqu’au IX^e siècle se dynamise en partie sous l’action de deux tendances profondes du français oral, la syllabation ouverte et l’enchaînement généralisé.

2.2.1.1. La syllabation ouverte et l’enchaînement généralisé

La syllabation ouverte est une tendance profonde de la langue française, qui consiste à préférer les syllabes ouvertes, c’est-à-dire celles qui finissent sur une voyelle

¹⁵ On sait que les processus d’assourdissement se manifestent aux VII-VIII^e siècles quand, en conséquence de l’amuïssement des voyelles finales, les consonnes sonores perdent leur sonorité et se transforment en la sourde correspondante (Englebert 2009).

(CV.CV.)¹⁶. Elle se manifeste soit par le rattachement de la consonne finale débile à la voyelle initiale de la syllabe subséquente, soit par la chute de cette consonne. Cette propriété intrinsèque et puissante du français est en réalité commune à tout le groupe roman et s'explique par la tendance à favoriser la stabilisation de la syllabe en structures du type CV (Martinet 1964 : 328).

La syllabation ouverte trouve ses racines dans un état de la langue bien plus ancien, qui remonte au latin archaïque. Dans cet état de la langue, du fait d'une structure prosodique descendante où les consonnes finales ont une articulation faible, on observe en effet parfois une resyllabation de ces mêmes consonnes à l'initiale du mot suivant, mais uniquement quand celle-ci est une voyelle (qui devient ainsi brève). En revanche, devant consonne ou pause, la finale peut s'effacer. Cette tendance se consolide en latin tardif, quand l'opposition de hauteur remplace celle de longueur vocalique, encourageant ainsi l'affaiblissement puis la chute des syllabes post-toniques¹⁷.

La dynamique de la syllabation ouverte se double de la dynamique prosodique de l'enchaînement généralisé, elle aussi déjà visible en latin (Niedermann 1953)¹⁸. Cette caractéristique propre des langues *cursus*¹⁹ consiste à regrouper à l'oral plusieurs mots d'un énoncé comme s'ils constituaient un seul groupe intonatif, appelé « mot phonologique » (Grammont 1914 : 130), en fonction de critères sémantiques (Pulgram 1965 : 129-130), accentuels, syntaxiques : *Vers cinq heures // je quitte mon bureau*.

Sous l'effet de l'enchaînement généralisé (cf. 2.1.), les unités lexicales séparées par des blancs à l'écrit perdent leur autonomie phonologique par resyllabation de la consonne ou de la voyelle finales du premier mot, qui va se prononcer à l'attaque de la syllabe initiale du mot suivant (/lez#ami/→/le.zami/). Autrement dit, la frontière lexicale ne se trouve pas alignée sur la frontière syllabique. Ainsi que l'explique Thurot (1881), les grammairiens du XVI^e siècle, depuis Palsgrave (1530), s'accordent tous à reconnaître à cette époque la prononciation généralisée où la finale du mot « faisait une syllabe avec [la] voyelle initiale ».

¹⁶ Consonne-Voyelle.Consonne-Voyelle.

¹⁷ Pour un approfondissement, voir Laks (2005a) et Barreca (2015 : 12-14).

¹⁸ Dans le latin, on l'observe par exemple dans la tendance des proclitiques à perdre leur autonomie prosodique et à se prononcer comme s'ils étaient liés à l'unité lexicale principale (*populusque*).

¹⁹ Par le fait d'enchaîner les mots de cette manière, on distingue les langues *cursus*, comme le français, et les langues *nexus*, comme les germaniques, où les éléments qui se lient dans la chaîne parlée maintiennent en revanche leur autonomie phonétique.

Selon le contexte, des enchaînements consonantiques du type consonne-voyelle (9a) se vérifient, dont la liaison est un cas particulier (9b)²⁰, ou encore consonne-consonne (9c), et des enchaînements vocaliques (du type voyelle-voyelle, 9d) :

(9a) *avec elle* : <avec> <elle> → [avɛ.kɛl]

(9b) *ses amis* : [se.za.mi]

(9c) *chaque jour* [ʃak.zuʁ]

(9d) *J'ai entendu* [ʒɛ.ɑ̃.tɑ̃.dy].

L'interaction des dynamiques de la syllabation ouverte et de l'enchaînement généralisé est l'un des éléments qui contribuent à l'instabilité des consonnes finales débiles durant leur évolution. Comme le remarque Delattre (1955 : 42), la préservation des consonnes en contexte de liaison se justifie en partie par le lien étroit qui s'établit sous l'action de ces deux forces, entre la consonne finale faible, séparée « syllabiquement » du mot antécédent et donc sujette à effacement en finale absolue et devant consonne (*petit* [pəti] ; *petit garçon* [pətiɡaʁsɔ̃]), et la voyelle initiale du mot subséquent (*petit enfant* [pəti tɑ̃fɑ̃]) :

Du point de vue historique, la liaison résulte généralement de la survivance d'enchaînements de consonnes finales de l'ancien français. Ces consonnes se sont conservées dans la liaison entre deux mots étroitement unis, à cause du haut degré de syllabation ouverte qui caractérisait la prononciation de la fin du Moyen Français (Delattre 1955 : 42).

2.2.1.2. Les consonnes fonctionnelles et la normation de l'écriture

Au fil du temps, l'action de la syllabation ouverte et de l'enchaînement généralisé se trouve contrebalancée par deux dynamiques opposées, qui interviennent dans le système en protégeant certaines consonnes de la chute. La première de ces dynamiques se traduit par la conservation des consonnes à forte valeur fonctionnelle, à savoir celles qui marquent le nombre, le temps du verbe, la personne du pronom ou du verbe, ainsi que de celles qui ont une motivation paradigmatique (comme dans *petit/petitesse*). Indépendamment du

²⁰ Les différences entre la liaison et l'enchaînement consonantique seront illustrées dans 2.3.

contexte, ces consonnes se morphologisent rapidement en se fixant dans l'usage et se conservant telles quelles jusqu'à nos jours (*les[z]amis ; vous[z]avez*).

La seconde dynamique, cette fois externe à la langue, agit de nouveau comme un frein à l'effacement des consonnes. Elle s'amorce au XVI^e siècle, quand les grammairiens, désireux d'établir le bon usage basé sur le parler des élites et de façonner les usages du peuple sur le modèle aristocratique (Estienne 1557 ; Vaugelas 1647), commencent à intervenir dans un sens conservateur et prescriptif, restaurant à l'écrit un grand nombre de consonnes qui avaient disparu dans la langue parlée (Zink 2019 [1986] : 78) et accélérant ainsi la mise en place de la liaison au sens strict.

La tentative de régler l'écriture, encouragée par la diffusion de l'imprimerie, est par ailleurs précédée d'un autre mouvement de réintroduction des consonnes, ayant pris place vers le XIV-XV^e siècle, lorsque des lettres étymologiques (*heure* du latin *hora* à la place de *eure*) ou analogiques (*grant* devient *grand* par analogie avec le féminin *grande*) (Huchon 2002 : 23-24) sont progressivement rétablies.

Le conservatisme des gardiens du bon usage et des défenseurs de l'écriture ne suffit toutefois pas à freiner les évolutions rapides de la langue orale, et une grande variation stylistique et sociale domine au XVI^e siècle (Thurot 1881 ; Martinon 1913 : 391-393). L'usage des formes avec et sans liaison demeure anarchique et socialement conditionné, car la langue savante tend à ralentir les changements en cours, conservant les consonnes graphiques, tandis que la langue populaire maintient plutôt l'usage ancien et ne les prononce pas (Huchon 2002 : 152)²¹.

L'évolution de *-r* montre bien les traces de ces tendances opposées : on sait (Zink 2019 [1986] : 79 ; Englebert 2009 : 130-131 ; Huchon 2002 : 154) qu'au début du XVI^e siècle cette consonne à la fin du mot ne se fait plus entendre (*chanter* [-te], *plaisir* [-zi], *partir* [-ti]) sauf en liaison étroite (*premier[r]homme*). Les grammairiens rétablissent à cette époque la prononciation de cette consonne par analogie avec des verbes dont le *-r*, qui ne se trouvait pas en position finale, s'est mieux conservé (*dire, lire, boire*).

²¹ En témoigne l'histoire de /z/ dans le pronom personnel *ils* qui, au XIII^e siècle, s'écrivait *il* (du latin *illi*) et se prononçait [il] devant voyelle, mais [i] devant consonne. Au XIV^e siècle, on commence à ajouter le *-s* à la limite du mot comme marque du nombre par rapprochement avec le pluriel des nominatifs et des accusatifs, mais l'usage reste longtemps flottant, notamment dans la langue populaire qui maintient la prononciation de liaison pendant plus de temps (Delattre 1955 : 43).

Cependant, le rétablissement ne peut pas se mettre en place pour les infinitifs en *-er* et *-ir*, ni dans les mots en *-oir* ou *-eur*, où la consonne dans l'usage reste muette.

C'est seulement à partir du XIX^e siècle qu'une véritable norme s'établit sur la base de la normation de l'orthographe. La diffusion de l'enseignement public joue un rôle central à cet égard car, comme l'explique Laks (2005a), l'apprentissage de la lecture à voix haute contribue à construire chez les locuteurs un savoir cognitif « graphique » basé sur l'identité visuelle des mots, « qui comporte au moins la frontière de mot et la consonne finale graphique » :

La prégnance spécifique de la forme graphique qui se développe avec l'enseignement et l'apprentissage de la lecture à haute voix modifie le contexte phonologique rendant à nouveau disponible pour la liaison et l'enchaînement un grand nombre de ces consonnes finales qui dans les siècles précédents avaient chuté dans l'usage oral (Laks 2005a : 120).

Le changement qui se produit à cette époque est radical, car c'est désormais la forme écrite, apprise « par l'œil », qui contraint la phonie, et non plus le contraire (ce que l'on appelle l'effet Buben)²².

L'évolution historique dont nous venons de résumer les grandes lignes fournit un premier indice de l'hétérogénéité et de l'instabilité intrinsèques des phénomènes de liaison, qui se trouvent motivés, au premier abord, par un mélange de conditionnements orthographiques, prosodiques, morphologiques, sociologiques, rythmiques. Dans cette perspective historique, on distingue donc les consonnes ayant reçu un traitement morphologique, qui ont survécu à la chute et sont donc systématiques et prévisibles à partir du contexte morpho-syntaxique, et les consonnes ayant reçu un traitement phonologique, qui continuent, en revanche, de beaucoup varier. De nos jours, on ne saurait considérer l'évolution de la liaison comme totalement accomplie, dans la mesure où elle continue de subir des changements constants, qui sont en train de restreindre de plus en plus ses contextes d'application. Cet état des faits, selon Laks, montrerait bien que la liaison en français « ne correspond pas à *un* phénomène, mais à *deux*, de deux niveaux linguistiques différents. Le premier s'est historiquement figé tandis que le second est resté variable » (Laks 2005a : 117 ; Laks et Peuvergne 2016 : 2).

²² Sur l'effet Buben, c'est-à-dire l'influence de l'orthographe sur la prononciation (Blanche-Benveniste et Chervel 1969), voir aussi Chevrot et Malderez (1999) et Laks (2014).

2.3. La liaison et l'enchaînement : deux processus différents

Venons maintenant aux différences entre la liaison et l'enchaînement. Comme évoqué, la liaison est un cas particulier de l'enchaînement consonne-voyelle du français, qui constitue à son tour l'un des cas de l'enchaînement généralisé (cf. 2.2.). Il importe de souligner que, même si les processus de la liaison et de l'enchaînement consonne-voyelle partagent certaines caractéristiques, ils ne doivent pas être confondus, car ils agissent selon des critères bien différents (Booij 1986 ; Burov 2012 : 166). L'apparition des liaisons est en effet sujette à une pluralité de contraintes qui déterminent toute l'unicité et la complexité de ce phénomène. Résumons en quelques points les caractéristiques que partagent et qui distinguent ces processus.

Par définition, la liaison autant que l'enchaînement s'activent uniquement au contact de deux mots adjacents dans la chaîne phonique (ce que l'on appelle la position incluse) (Ternes 1986 : 16) et constituent, de ce fait, des phénomènes de « *sandhi* ». Par ce mot, qui descend de la grammaire sanskrite ancienne dans laquelle il désigne justement l'action de « mettre ensemble », on entend un ensemble assez vaste de phénomènes issus de contacts entre les mots ou les morphèmes, qui entraînent une modification dans la chaîne phonique.

Dans le cas particulier des liaisons et des enchaînements, on parle de « *sandhi* externes », parce que la modification phonétique, comme nous l'avons dit, a lieu à la jonction entre deux mots, alors que les « *sandhi* internes » agissent à la joncture entre morphèmes dans un mot (Andersen 1986 ; Burov 2012 : 14 ; Ternes 1986 : 11)²³.

Ainsi que nous venons de le voir dans l'évolution du mécanisme de la liaison, ces processus sont liés au principe très puissant du français oral qui est la syllabation ouverte, dans le sens où les deux contribuent à la formation des structures syllabiques du type CV.CV.²⁴.

²³ La notion de « *sandhi* externe » n'est pas exclusive au français mais s'applique également dans d'autres langues romanes. Citons, par exemple, la synalèphe, qui se traduit par la fusion de la voyelle finale avec la voyelle initiale (cf. espagnol *la amiga*), ou encore le *raddoppiamento fonosintattico* spécifique de certaines variétés de l'italien, qui implique une gémation d'une consonne initiale après voyelle accentuée dans (*farà* / *f* : *Jfredo*, « il fera froid »).

²⁴ Suivant ce principe, on pourrait croire qu'on insère la consonne de liaison pour éviter la rencontre entre voyelles dans une syllabe (ce qu'on appelle « hiatus ») (Martinon 1913). Cette hypothèse (défendue notamment dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité de Tranel 2000), ne se trouve pas cependant motivée dans l'usage ordinaire (Morin 2005 ; Martinet 1988), où les hiatus sont fréquents, aussi bien à la jonction des mots que des syllabes dans un mot (*il va à Avignon* ; *aéroport*).

Par la prosodie liée que présente le français, aussi bien l'enchaînement que la liaison entraînent une réorganisation de la chaîne phonique dans laquelle on place la consonne en position de coda du premier mot à l'attaque du mot subséquent : par enchaînement, des séquences telles que *pour#arriver* et *mon#amie*, se resyllabifient en /pu.ʁa.ʁi.ve/ et /mɔ̃.na.mi/ pour créer la structure CV.CV.CV. ; de la même manière, on prononcera *les#églises* [le.ze.gliz] et *petit#enfant* [pə.ti.tã.fã] au moyen d'une liaison, que l'on appelle justement « liaison avec enchaînement ».

Les liaisons et l'enchaînement consonantique agissent indépendamment l'un de l'autre, s'appliquant sous des conditions différentes. Dans le cas de l'enchaînement, la consonne graphique est une consonne fixe (CF), d'après l'appellation d'Encrevé (1983 : 42), c'est-à-dire une consonne finale qui se prononce toujours, aussi bien dans le mot isolé qu'en position incluse : *bloc énorme* ; *frappe à la porte* ; *petite amie*. La consonne de liaison, en revanche, est une consonne alternante, car elle peut apparaître sous certaines conditions et rester muette dans d'autres (Booij 1986 : 94) : *gros[z]animal* vs *gros* [gʁo].

Ainsi que l'explique Delattre, « c'est par là que ce phénomène est unique au français » (1966 : 55). Il s'agit en effet d'un mécanisme irrégulier en surface, dont la manifestation dépend au moins de deux conditions, la première étant phonologique, la seconde étant syntaxique (cf. 2.1.) : (i) deux mots doivent se trouver ensemble, le premier devant finir sur une consonne et le second devant commencer par une voyelle (ou un *h* muet), et (ii) les mots doivent être unis par un fort degré de cohésion syntaxique (cf. 2.1.).

Une autre différence tient au fait que l'enchaînement s'applique à toutes les consonnes, alors que la liaison ne s'applique qu'à un groupe restreint (cf. 2.4.). À cela, il faut ajouter le fait que seules les consonnes de liaison peuvent se modifier phonétiquement et donc s'articuler autrement qu'elles n'apparaissent à la graphie : *grande[d]amie* vs *grand[t]ami* (cf. 2.4.).

Ensuite, ainsi que le précise Booij (1986 : 101), l'indépendance des deux processus se trouve renforcée par le fait qu'il existe des cas comme *il sert[ʁ]à boire* et *toujours[ʁ]utile*, où s'applique souvent l'enchaînement du *-r* précédent, alors que les consonnes en finale graphique <t> et <z> ne se prononcent pas.

Encore faut-il considérer que, dans l'enchaînement, la consonne se fait toujours entendre comme faisant partie du mot qui suit. En revanche, dans la liaison, ce

comportement n'est pas constant et il peut y avoir des cas de liaisons « non-enchaînées » (cf. 2.1.), qui se font entendre à la coda du premier mot (J'avaiz un rêve).

Enfin, on a pu prouver qu'il existe des différences acoustiques entre les consonnes sujettes à enchaînement et les consonnes de liaison (Spinelli et Meunier 2005)²⁵, ce qui confirme la différence entre les deux phénomènes.

Pour résumer, l'enchaînement consonne-voyelle et la liaison sont deux manifestations différentes de l'enchaînement généralisé propre à la prosodie du français. Ils agissent indépendamment l'un de l'autre, le premier s'activant régulièrement dans des consonnes fixes et se configurant comme un fait phonologique, le second, en revanche, étant sujet à davantage de contraintes de plusieurs ordres. Avant d'entrer dans les détails des multiples conditionnements de la liaison, faisons un inventaire des consonnes susceptibles de faire apparaître ce phénomène.

²⁵ Plusieurs recherches psycholinguistiques (Dejean de la Bâtie et Bradley 1995 ; Wauquier 1996 ; Spinelli, McQueen et Cutler 2003 ; Nguyen *et al.* 2007) ont mis en évidence l'existence de différences acoustiques entre les consonnes initiales et les consonnes de liaison. Elles ont prouvé en particulier que la durée de VOT (*voice onset time*) est significativement plus courte pour la CL (notamment pour [t], alors que ce résultat est moins évident pour [n] et [z]). En outre, on a pu prouver que les auditeurs exploitent ces indices phonétiques dans la reconnaissance des mots (Tremblay et Spinelli 2014).

2.4. Inventaire et distribution des consonnes de liaison

Ainsi que nous l'avons dit, toutes les consonnes finales ne sont pas des CL. Ces dernières ont en effet un statut particulier à l'égard des consonnes fixes, car elles ne sont pas stables dans tous les contextes et constituent un petit sous-groupe. La littérature dénombre sept consonnes de liaisons : [z], [n], [t], [ʁ], [p], [g], [k].

Les trois premières CL ([z], [n], [t]) couvrent la plupart des occurrences attestées dans le discours spontané et sont les seules à s'activer dans des contextes de liaison invariable, les autres étant bien moins représentées dans les corpus et intervenant uniquement dans des contextes de liaison variable très rare (0,2% selon l'analyse de Mallet 2008 : 211).

La CL [z] marque généralement un pluriel (*des[z]avions, nous[z]avons*). Les locuteurs tendent à l'associer aux contextes de liaison invariable, alors que la consonne [t] est davantage associée à la liaison variable (Josephs et Ranson 2020).

Les liaisons en [t] s'observent en position post-verbale (*était[t]en colère*), post-adverbiale (*quand[t]il mange*), ou post-adjectivale (*grand[t]ami*), où elles signalent la distinction entre le masculin (qui alterne [gʁã] et [gʁãt] selon le contexte) et le féminin (toujours [gʁãd]).

La CL [n] intervient quant à elle dans les liaisons invariables (*mon[n]ami*) (Durand et Lyche 2016 : 371) ou variables fréquentes (par exemple après *en*). Elle apparaît moins souvent dans les liaisons variables (par exemple après *bien*, Josephs et Ranson 2020).

La liaison en [ʁ] peut s'appliquer après l'infinitif des verbes en *-er* (*laisser[ʁ]un message*) et après des adjectifs prénominaux comme *premier, dernier* (*premier[ʁ]homme*).

La liaison en [p], en revanche, est restreinte aux mots *trop* et *beaucoup* (Durand *et al.* 2011 : 125), alors que la vélaire peut se manifester comme sourde ou sonore, mais dans un groupe très restreint d'expressions telles que : *un long[k]espoir* (Booij 1986 : 100) ; *un long[g]hiver* (Morin 1986 : 199), *sang[k]impur*. Cependant, la liaison en [k] n'étant plus productive de nos jours, on tend à l'exclure de cet inventaire et à l'interpréter plutôt comme faisant partie de locutions figées (Lyche *et al.* 2018 : 118).

Les études sur le français laurentien (Morin 1982 ; Côté 2012) prouvent en outre l'existence d'une liquide n'ayant pas de correspondance à l'écrit, mais qui intervient entre les proclitiques finissant sur une voyelle comme *ça* et l'initiale vocalique du mot suivant, adoptant ainsi le même comportement qu'une CL (Morin 1982 : 9) :

(10b) Ça[l]a pour effet ; on[l]a déjà commencé ; si vous[l]êtes satisfait.

On constate cette consonne également après *elle*, qui peut se manifester dans l'usage local aussi bien comme [el] que comme [a] et [al] :

(10c) Elle arrive [a:riv] ou [alariv] ; Elle vient [avjẽ].

Chaque CL peut se représenter à l'écrit sous plusieurs formes de graphie :

(i) les liaisons en [z] se font à partir des graphèmes <s>, <z>, <x> : *nous[z]avons, allez[z]-y, deux[z]ans* où la fricative se sonorise sous l'effet de l'enchaînement ;

(ii) les liaisons en [t] se font à partir des graphèmes <t> et <d>, comme dans *c'est[t]impossible, grand[t]écran*, et peuvent marquer la différence entre le masculin des adjectifs et le féminin (*grand/grande*) ;

(iii) [n], [ɱ] et [p] se prononcent conformément aux consonnes graphiques, [n] se réalisant après voyelle nasale : *on est, un homme* ; [ɱ] dans *dernier acte, aller à la campagne* ; [p] après *beaucoup et trop*.

(iv) [g] autant que [k] supposent comme forme de base <g>, mais leur usage est très rare.

La liaison peut engendrer des effets de dénasalisation ou d'ouverture des voyelles qui précèdent la CL :

(i) les voyelles nasales des adjectifs peuvent perdre leur nasalité. La dénasalisation concerne les adjectifs en *-ain, -ein, -en, -on, -in*, comme *certain* [sɛʁtẽ] qui devient [sɛʁtɛn], et *bon* [bõ] qui devient [bɔn]. Dans le cas de la dénasalisation, la forme masculine se réalise comme la forme longue du féminin :

bon ami [bɔ.na.mi]

certain âge [sɛʁ.tɛ.naʒ]

Le trait de nasalité se conserve cependant dans *un, aucun, commun, mon, bien, rien* :

un ami [œ̃nami]

aucun homme [okœ̃nɔm].

Pour les possessifs, les deux prononciations sont possibles : *mon enfant* [mɔ̃nɑ̃fɑ̃], [mɔ̃nɑ̃fɑ̃].

(ii) les voyelles fermées peuvent s'ouvrir devant *-r* (*premier* [prɛ̃mjɛ]; *premier appel* [prɛ̃mjɛʁ]) même si ce comportement n'est pas régulier et peut changer selon les zones géographiques (Coquillon et Durand 2010).

La distribution précise de chaque consonne fait l'objet de débats et varie selon les études (Ranson 2008). Malécot (1975) et Ashby (1981) constatent la distribution suivante : [n], [z] et [t], à la différence que, dans le travail d'Ashby, [t] s'avère être plus productif que [z]. Ainsi que le note Ranson, ces résultats pourraient toutefois être conditionnés par le fait qu'Ashby exclut de son analyse les liaisons invariables entre les déterminants et les noms, ce qui aurait évidemment modifié les taux de fréquence de [z]. Durand et Lyche (2008 : 58-59) et Mallet (2008) observent une distribution différente, du type : [z], [n], [t]. Mallet enregistre les taux d'apparition suivants : [z] (46%), [n] (39%), [t] (15%). Eychemme *et al.* (2014) confirment ces résultats en montrant que ces trois consonnes couvrent la plupart des occurrences avec les taux d'apparition suivants : [z] (46,6%), [n] (36,06%), [t] (17,25%)²⁶.

Une différence s'observe dans le registre familial intime, où Adda-Decker *et al.* (2012 : 122) enregistrent que les liaisons en [z] apparaissent dans 54% des cas, celles en [t] dans 30% et celles en [n] dans 20%. Cette étude atteste en outre que la liaison sur [z] est deux fois plus fréquente en contexte de liaison variable qu'en contexte invariable. Vient ensuite la liaison sur [t], qui s'associe aux contextes variables, alors que la liaison sur [n] apparaît dans les liaisons invariables. Enfin, ils observent dans le registre intime un écart important entre la liaison facultative et la liaison obligatoire, avec 11% de réalisations pour la première contre 83,3% pour la seconde, expliquant les faibles taux de liaison facultative

²⁶ Voir Côté (2013) pour la distribution des CL dans la variété laurentienne.

par le style du discours familier, qui inclut une proportion élevée de mots réduits temporellement, articulés rapidement et avec moins de segments (Adda-Decker *et al.* 2012 : 121).

Nous allons à présent décrire les classifications des liaisons telles qu'elles sont décrites dans les sources classiques (notamment Delattre) et dans la littérature plus récente.

2.5. Classifications des contextes de liaison : sources classiques et sources modernes

Les contextes d'application de la liaison ont fait l'objet d'abondantes descriptions. Que ce soit dans la littérature normative classique (Martinon 1913 ; Grammont 1914 ; Grevisse et Goosse 2016 [1936] ; Fouché 1969 [1959] ; Delattre 1947, 1951, 1955, 1966) ou dans les approches par corpus plus récentes²⁷, on s'accorde généralement à organiser ce phénomène en trois catégories de contexte : celle où la liaison est *obligatoire* ou *catégorique*, celle où elle est *facultative* ou *variable*, celle où elle est *interdite* ou *erratique*. Par ces étiquettes, on entend généralement les liaisons qui se réalisent toujours, celles qui se réalisent de manière variable, et celles qui ne se réalisent jamais²⁸.

Avant d'illustrer ces catégories, il s'avère utile de mentionner les différentes méthodes grâce auxquelles ces deux ensembles de travaux ont pu aboutir à cette classification. Les sources classiques et les sources contemporaines à l'égard de la liaison (et plus globalement des faits phonologiques) se distinguent par le fait que les premières adoptent une approche prescriptive et normative, c'est-à-dire axée sur l'établissement de ce que l'on peut qualifier de « bon usage », et se basent le plus souvent sur les intuitions personnelles du linguiste, alors que les secondes adoptent une approche descriptive et objective, et portent leur attention sur la variation des tendances observables dans les différentes réalités sociolinguistiques (Gadet 2003 ; Eychenne *et al.* 2014).

En outre, les sources diffèrent dans leurs objectifs : les classiques se consacrent en majorité à l'enseignement du français aux étrangers (comme par exemple Delattre 1966)

²⁷ Parmi les principales : Ågren (1973), Malécot (1975), Encrevé (1988), De Jong (1994), Durand et Lyche (2008), Mallet (2008), Durand *et al.* (2011), Côté (2013), Barreca (2015). Les cinq premières études citées se concentrent sur diverses données issues de protocoles variés, tandis que les dernières sont issues du protocole standard du programme de recherche PFC (voir plus bas). Ågren (1973) en particulier se base sur un corpus radiophonique, tandis qu'Encrevé (1983, 1988) analyse un corpus de discours de politiciens à la télévision ; De Jong (1994) utilise quant à lui un corpus d'entretiens semi-formels menés auprès de locuteurs à Orléans, alors que Malécot (1975) investigate les conversations des Parisiens. Mentionnons aussi pour les tâches de lecture Morin et Kaye (1982) et Boula de Mareüil *et al.* (2003).

²⁸ Cette terminologie a varié selon les approches. C'est d'abord Delattre (1947) qui, ouvrant dans un cadre normatif visant à expliquer la liaison aux anglophones, introduit les appellations d'*obligatoire*, *facultative*, *interdite*. Dans ce cadre normatif s'inscrivent Grevisse et Goosse, qui parlent de liaisons « obligatoires », « recommandées » et « inusitées » (2016 [1936] : 48-49), mais aussi Fouché, qui distingue les cas où « on ne fait pas de liaison » (1959 : 438-468) des cas où « on fait la liaison » (1959 : 469-477). Quelques années plus tard, Encrevé (1983 ; 1988), prônant une attention plus grande sur la description des pratiques des locuteurs, propose d'adopter les appellations plus neutres de *catégorique*, *variable*, *erratique* : « Délaissant le normatif pour le descriptif, il faudrait en toute rigueur rebaptiser [...] les liaisons obligatoires, facultatives et interdites en liaisons invariables (ou catégoriques), variables et erratiques. [...] Ce que nous visons, c'est la réalité de la pratique actuelle, et non les prescriptions qui peuvent être faites dans les traités » (1983 : 48-49). Comme nous allons l'explicitier, les études contemporaines s'inscrivent dans le prolongement de cette tradition descriptive et préfèrent la terminologie d'Encrevé à celle de Delattre.

ou à renseigner les natifs pour perfectionner leur langue (Martinon 1913). Ceci les amène à légitimer la référence à un modèle de prononciation unique, qui correspond généralement à un groupe socialement dominant : les locuteurs cultivés originaires de Paris²⁹. Citons par exemple la préface du manuel de prononciation de Martinon (1913), où on lit :

Ce n'est pas en province qu'il faut chercher le modèle de la prononciation française, c'est à Paris. [...] Donc, le français à conseiller à tous est celui de la bonne société parisienne (1913 : VII).

Plus axée vers la description de la diversité des usages authentiques de la liaison chez les locuteurs, la linguistique contemporaine décèle en cela une faille importante dans les analyses menées jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle :

Il faudrait se rendre compte que toutes ces définitions différentes du domaine de la liaison se basent sur des publications qui visent implicitement ou explicitement à fixer un standard pour la liaison : autrement dit, elles sont normatives. D'ailleurs, elles ne prétendent qu'à définir le français standard, la norme pour les locuteurs cultivés (Booij et De Jong 1987 : 1009, notre traduction).

Force nous est de constater, à la lecture de travaux récents sur la liaison, que certains phonologues se complaisent à rendre compte du système des « instituteurs » ou des « personnes peu instruites essayant de parler “très bien” », délaissant par là même la grande majorité des locuteurs. La question des données se trouve généralement reléguée à la périphérie de l'analyse, le chercheur reprenant des données anciennes sans les vérifier ou s'appuyant uniquement sur des ouvrages classiques comme Grevisse (1964) ou Fouché (1959), sans être conscient que ces ouvrages ont été conçus pour un public d'étrangers à qui il s'agissait d'apporter la bonne parole, la belle langue (Lyche 2005).

Les travaux des dernières décennies, en revanche, s'inspirent dans leur démarche de la sociolinguistique variationniste³⁰, leur objectif étant de fournir une description et une

²⁹ Sur ces différentes méthodes pour l'investigation des phénomènes phonologiques, se sont penchés entre autres Laks (2002), Laks (2008), Durand (2014), Eychenne *et al.* (2014), Detey *et al.* (2016), Durand *et al.* (2016).

³⁰ L'approche variationniste, dont William Labov est le fondateur (Labov 1966 ; Weinreich *et al.* 1968), consiste à considérer la linguistique comme une science expérimentale ayant pour objet la mise en relation entre les variables linguistiques et certaines dimensions sociales (l'âge, le sexe, le milieu social des locuteurs). Le variationnisme considère les langues comme des systèmes hétérogènes et composites susceptibles de varier en fonction de l'organisation sociale, elle-même évolutive, composite et stratifiée. Ce courant repose, en effet, sur les concepts de « changement linguistique » et de « variation » en tant que propriété inhérente au système linguistique lui-même. Du point de vue méthodologique, il préconise

quantification des pratiques authentiques des locuteurs dans l'espace francophone, sans apporter de jugement prescriptif sur les tendances observées. Ils envisagent notamment les phénomènes de la phonologie à travers les variations diatopique (concernant l'origine géographique des locuteurs), diastratique (relative à leurs caractéristiques démographiques et sociales) et diaphasique (relative au style de conversation et à la situation d'énonciation) (Gadet 2003). Le corpus PFC y correspond (voir plus bas). Dans le cadre de cette étude, il constituera pour nous une base empirique solide qui nous permettra de comparer les productions des natifs francophones avec leurs représentations internes (Partie 4).

Passons à présent aux classifications des contextes de liaison, en commençant par une source classique.

2.5.1. La classification de Delattre

La source classique de référence pour la description des contextes de liaison est Pierre Delattre (1947, 1951, 1955 et 1966). Prenant comme point de référence le « style de la conversation soignée courante » (1947 : 152), il propose la description la plus détaillée de la liaison jamais avancée jusqu'alors. Distinguant les liaisons *obligatoires*, *facultatives* et *interdites*, il élabore une grille descriptive de quatre pages, répartie en fonction de quatre catégories morphosyntaxiques : le nom, le verbe, les mots invariables, les liaisons spéciales, qu'il traite comme des « exceptions » (1947 : 153-157).

Dans son analyse, font partie du groupe des *obligatoires* les liaisons qui se trouvent dans les contextes suivants :

1. Déterminant + X ;
2. Pronom personnel + Verbe ;
3. Verbe + Pronom personnel ;
4. Adjectif + Nom qui suit ;
5. Prépositions/Adverbes monosyllabiques ;
6. Certaines locutions figées.

l'observation empirique et l'analyse quantitative des données par le biais d'enquêtes de terrain, d'échantillonnages contrôlés et de protocoles reproductibles.

Font partie en revanche du groupe des *interdites* les contextes qui apparaissent dans les contextes suivants :

1. Nom singulier + X ;
2. Nom propre + X ;
3. Conjonction polysyllabique + X ;
4. Devant les numéraux ;
5. Après *et* ;
6. Devant le *h aspiré*.

Un extrait de sa grille est proposé dans le Tableau simplifié ci-dessous :

TABLEAU SIMPLIFIÉ

	OBLIGATOIRES	FACULTATIVES	INTERDITES
NOM	déterminatif + $\begin{cases} \text{nom} \\ \text{pronom} \\ \text{adjectif} \end{cases}$ vos enfants deux autres un ancien ami	nom pluriel + des soldats anglais ses plans ont réussi	nom singulier + un soldat anglais son plan a réussi
VERBE	pronom personnel + verbe ils ont compris nous en avons verbe + pronom personnel ont-ils compris allons-y	verbe + je vais essayer j'avais entendu dire vous êtes invité il commençait à lire	
INVARIABLES	invariables monosyllabiques + en une journée très intéressant	invariables polysyllabiques + pendant un jour toujours utile	et + et on l'a fait
SÉCULAIRES	formes figées comment allez-vous les Etats-Unis accent aigu tout à coup de temps en temps		h aspiré des héros en haut + un, huit, onze et dérivés la cent huitième en onze jours

Figure 1. Tableau simplifié de la grille descriptive de Delattre (1947 : 152).

On constate, pour le groupe des *obligatoires*, que Delattre y introduit indistinctement des liaisons comme *des enfants*, *son ami*, *plusieurs hommes*, *premier étage* (qui se rapportent à la catégorie du nom), des liaisons comme *c'est impossible*, *il est évident* (qui se rapportent à la catégorie des verbes), et encore des liaisons comme *dans un an*, *sans argent* et *trop aimable*, *pas amusant* (qui se rapportent à la catégorie des prépositions et des adverbes monosyllabiques invariables) (1947 : 153-155). Ainsi que nous le verrons plus bas, la linguistique empirique contemporaine a révisé cette classification à plusieurs égards.

En 1955, Delattre revient sur son travail de 1947, se concentrant notamment sur les facteurs déterminant les liaisons *facultatives*, « celles qu'on peut aussi bien faire qu'omettre sans pour cela dépasser les bornes du langage accepté » (Delattre 1955 : 43), et qui représentent une difficulté plus grande pour les étrangers car elles impliquent un choix de la part du locuteur.

Il considère que les liaisons *facultatives*, au même titre que les *obligatoires* et les *interdites*, font appel à un critère syntaxique. Selon lui, la liaison a en général plus de probabilité de se réaliser si la cohésion syntaxique entre le Mot-1 et le Mot-2 est forte. Pour cela, il propose une « hiérarchie » du degré d'étroitesse d'union entre les mots en contexte de liaison. Elle s'articule sur une échelle de 10 points en ordre décroissant, allant de 10 pour la cohésion la plus forte, à 1 pour la plus faible. Au sommet de l'échelle, on trouve ainsi les liaisons dont l'union est la plus forte, à savoir celles entre le déterminant et le nom (*des enfants*), l'adjectif et le nom (*de beaux enfants*), le pronom sujet et le verbe (*ils ont*), entre le verbe et le pronom personnel (*ont-ils*). En revanche, en bas de la liste se situent les liaisons dont l'union est la plus faible, à savoir celles entre les noms et le verbe (*les enfants attendront*), après conjonction (*pourtant il était là*) et avant conjonction (*il sortait et ne rentrait plus*). En position moyenne se trouvent par exemple les liaisons entre l'auxiliaire et l'infinitif (*vous allez aider*) et celles entre le nom et l'adjectif (*des enfants intelligents*).

Dans le même temps, Delattre admet que la syntaxe ne peut être l'unique critère pour classer les liaisons et expliquer leur fréquence. Ce phénomène interagit en effet avec quatre autres critères tels que le style, la prosodie, la phonétique et le facteur diachronique³¹. Le premier, le style, « est de beaucoup le plus fort ». Plus le style de parole est soutenu (comme c'est le cas des conversations soignées, des conférences et de la récitation de vers), plus les liaisons *facultatives* se réalisent. Dans la conversation familière, en revanche, les liaisons auront moins de chance d'être produites³².

Comme nous l'avons évoqué, la classification de Delattre a fait l'objet de nombreuses révisions. Tous ces travaux lui reconnaissent cependant le mérite d'avoir

³¹ La longueur des mots, l'intonation de la phrase, la position de la consonne dans le mot, les changements historiques des consonnes finales. Nous reviendrons sur ces facteurs dans le prochain chapitre.

³² Fouché est du même avis : il distingue en effet la conversation sérieuse et soignée (dont le style soutenu est associé à la lecture à voix haute et à la déclamation) de la conversation courante (dont le style moins littéraire est associé à la lecture à voix basse d'un texte ordinaire et à la langue courante) (1969 [1959] : 437). C'est ce dernier niveau de langue qu'il choisit comme base pour la description des liaisons.

pressenti et traité les facteurs complexes qui déterminent la liaison « dans une démarche qui se veut explicative », tout en tentant de « mettre au jour une hiérarchie dans la fréquence des liaisons facultatives » (Mallet 2008 : 32).

2.5.2. Des tendances qui émergent des travaux contemporains

De nombreux auteurs reviendront sur l'analyse de Delattre dans le but de vérifier sa conformité à la réalité linguistique des différentes communautés de locuteurs. À partir des années 1970-1980, on s'accorde en effet sur l'idée que l'on ne saurait expliquer la liaison qu'à partir de bases empiriques solides :

Du fait de la nature complexe de la variabilité dans l'usage de la liaison, ni les grammaires traditionnelles, ni les intuitions ne peuvent être employées comme preuves empiriques ; l'étude directe de la liaison dans le discours spontané à l'aide de corpus est une condition essentielle pour avoir un aperçu des facteurs qui contraignent son usage (Booij et De Jong 1987 : 1015, notre traduction).

L'étude de la liaison par les phonologues nécessite un corpus fiable de français parlé pouvant être comparé aux hypothèses théoriques émises au sujet de la liaison avec le comportement réel des locuteurs du français (Booij et De Jong 1987 : 1009, notre traduction).

Le corpus PFC (*Phonologie du Français Contemporain*, [http : //www.projet-pfc.net](http://www.projet-pfc.net)) (Durand *et al.* 2009, 2014), constitue une base empirique importante pour le français parlé contemporain dans le monde, et notamment pour l'étude de la liaison, qui est l'un de ses axes de recherches principaux³³. Au moyen d'un protocole standard visant l'observation de différents registres de parole (lecture d'un texte, lecture d'une liste de mots, conversation guidée, conversation libre), il a permis d'évaluer le comportement des liaisons dans plus de 50 points d'enquête dans l'espace francophone (soit plus de 700 locuteurs)³⁴.

³³ Depuis 2008, une partie importante de ce programme de recherche est consacrée à l'observation des productions des apprenants de différentes L1 pour lesquels, comme le souligne Racine (2014), la liaison constitue une source de difficulté supplémentaire aussi bien au niveau de la *microplanification* que de la *macroplanification*. De nombreux travaux ont vu le jour dans le cadre de ce projet, appelé IPFC (*Interphonologie du Français Contemporain*, Racine *et al.* 2012). Nous nous bornons à mentionner, pour les italophones par exemple, Galazzi *et al.* (2013) et Racine *et al.* (2014).

³⁴ Pour les travaux PFC dans l'espace francophone, voir Pustka (2007) ; Detey *et al.* (2010) ; Gess *et al.* (2012) ; Detey *et al.* (2016). D'autres références pour les enquêtes en terrain africain sont, entre autres :

Ces études ont montré objectivement que la grille de Delattre s'avère problématique à de nombreux égards : on atteste en particulier que certaines liaisons qu'il classe comme *obligatoires* ne le sont pas toujours dans les pratiques (Durand et Lyche 2008 ; Mallet 2008)³⁵. C'est notamment le cas des adverbes et des prépositions monosyllabiques, des adjectifs antéposés, et de la construction impersonnelle *c'est* (Eychemme *et al.* 2014 ; Barreca 2015).

Prenons la classe des adverbes monosyllabiques. En observant les données recueillies par Mallet (2008), on enregistre pour *très* un taux de réalisation égal à 96,55%, tandis que les réalisations de *plus* baissent à 64%, et diminuent même à 43% et 1,36% pour *bien* et *pas*. On peut en conclure qu'il s'agit bien là de liaisons *variables*, et non *obligatoires* comme le défendait Delattre.

On aboutit à des conclusions identiques quant aux liaisons après *c'est*, dont le caractère variable a bien été attesté dans les pratiques des locuteurs (30% des réalisations selon Durand et Lyche 2008 : 20).

Concernant les prépositions monosyllabiques, citons le travail d'Eychemme *et al.* (2014 : 44), qui soulignent un comportement presque régulier après *en* (99,35% de réalisations), mais une diminution des réalisations après *sans* (93%) et *chez* (75,68%).

En ce qui concerne les adjectifs préposés, les résultats issus de la tâche de lecture du texte PFC illustrent par exemple que pour *grand émoi* et *grand honneur*, 6 personnes sur 100 ne prononcent pas la CL, alors que 2 prononcent un [d] au lieu du [t] (Durand et Lyche 2008 ; Coquillon *et al.* 2010).

Barreca (2014 ; 2015) insiste quant à elle sur le déséquilibre des comportements interne aux catégories morphosyntaxiques, montrant que les taux de réalisation de liaison varient grandement non seulement selon les catégories morphosyntaxiques, mais aussi à l'intérieur de la même catégorie, selon les mots. Ce comportement idiosyncratique s'observe également si deux adverbes sont associés au même adjectif (*pas agréables / très agréables*).

Boutin et Turcsan (2009), Boutin (2014), Boutin et Lyche (2014), qui se sont concentrées sur Abidjan ; Bordal et Lyche (2012) pour le point d'enquête à Bamako ; De Flaviis (2018) pour Niamey. Pour l'Amérique du Nord, voir aussi Côté (2013).

³⁵ Booij et De Jong (1987) le constataient déjà à propos des adjectifs antéposés.

À la lumière des données tirées de l'usage oral extraites du corpus PFC, on aboutit à une nouvelle classification de la liaison qui remet en cause un certain nombre d'idées reçues sur le phénomène. Cette classification prévoit que :

1/ Les liaisons *catégoriques* se limitent à un nombre restreint de contextes morpho-syntaxiques, à savoir :

(a) Déterminant (*un, les, des, mon, ton, son, mes, tes, ses*) + X à l'intérieur d'un SN :
des[z]enfants, un[n]homme, mon[n]avis, ces[z]élèves

(b) proclitique (*ils, elles, on, vous, en*) + verbe :
vous[z]allez, ils[z]arrivent, on[n]y est

(c) verbe + enclitique :
Allez[z]-y, Comment dit[t]on ?

(d) dans les composés et syntagmes figés :
de temps[z]en temps, tout-[t]à-fait, pot-[t]au-feu.

2/ Dans tous les autres contextes, en revanche, la liaison est variable. L'ensemble de ces contextes se révèle très hétérogène et comprend des liaisons variables fréquentes ou rares, en fonction des situations (comme par exemple *il est arrivé*³⁶ ; *je vais essayer*).

Les contextes catégoriques s'avèrent être extrêmement productifs, car ils couvrent la majorité des liaisons attestées dans les corpus (Durand *et al.* 2011 ; Laks et Calderone 2014 ; Laks *et al.* 2014 ; Barreca et Christodoulides 2017 ; Laks *et al.* 2018). Dans le corpus de Durand *et al.*, par exemple, où ont été comptabilisées les productions de 372 locuteurs, on observe que sur 16805 liaisons dans la conversation, « 21 constructions différentes seulement constituent les sites de 79,4% des réalisations » (2011 : 121). Les liaisons variables, par contre, se réalisent très peu, même si le nombre de contextes morphosyntaxiques pouvant les déclencher est bien plus important. Cette tendance particulière suit une loi de puissance que l'on appelle loi de Zipf (Zipf 1949).

³⁶ Dans ce contexte, la liaison devient plus présente à la lecture (77% des réalisations) (Eychenne *et al.* 2014).

Conformément à cette loi, la distribution de la liaison exhibe une zone de « pic », où se concentre un très petit nombre de constructions extrêmement fréquentes, qui suffisent à rendre compte de la majorité écrasante des occurrences observées, et une zone de « queue », où se trouve un grand nombre de contextes de liaisons potentielles non réalisées et qui ont un impact marginal sur la distribution observée (Laks *et al.* 2014).

En fin de compte, les travaux sur corpus ont le mérite d'avoir fait émerger le comportement que manifestent non seulement les différentes catégories morphosyntaxiques, mais aussi, plus étroitement, les différents mots. Ce qui ressort de manière bien plus nette à la lumière de ces corpus est la difficulté d'aboutir à une classification stable aux frontières bien définies. Comme le défendent Mallet (2008) et Barreca (2014), c'est exactement la multi-dimensionnalité de la liaison qui « constitue un obstacle à son traitement classificatoire, car on reconnaît que les dimensions sont interdépendantes et on ne peut pas les traiter séparément » (Barreca 2014). Il semblerait donc plus légitime de parler de « tendances » :

Peut-on vraiment proposer des classes étanches sachant à quel point toutes les données mettent en évidence leur porosité ? [...] Plutôt que de « classe » il convient de parler de « tendance » afin de ne pas occulter la variabilité qui constitue l'essence même du phénomène (Lyche *et al.* 2018 : 126).

Bilan

L'objectif de ce premier chapitre était d'introduire les notions de base de la liaison. Nous avons voulu plus particulièrement mettre en évidence la complexité du phénomène, à partir de la définition de deux principes nécessaires (et pourtant insuffisants) qui motivent son comportement variable. Nous avons également établi que cette complexité s'enracine en partie dans son évolution historique avant de caractériser l'unicité de la liaison par rapport au processus plus simple de l'enchaînement. Cette unicité se manifeste en outre par la distribution particulière des consonnes de liaison. Enfin nous est apparue la difficulté de dégager une classification stable du phénomène, aussi bien à l'aide des sources classiques que, à plus forte raison, des travaux sur corpus, dont l'enjeu descriptif amène à considérer la liaison comme un phénomène non composite et hétérogène. Dans le prochain chapitre, nous nous attarderons sur les facteurs de cette complexité, illustrant les principales variables pouvant entrer en jeu dans son apparition.

Chapitre 3. Les facteurs d'instabilité à la lumière des corpus

3.1. Introduction

Hormis les quelques contextes où le phénomène se manifeste à une certaine régularité, la plupart des liaisons font l'objet d'une grande variation aussi bien au niveau sociolectal qu'idiolectal (Armstrong 2001). Les spécialistes sont désormais unanimes : tous reconnaissent à présent que l'apparition de la liaison résulte de l'interface de différentes variables intralinguistiques et extralinguistiques faisant appel à la phonologie, au lexique, à la morphologie, à la sociolinguistique, etc., qui se combinent comme les prismes d'un kaléidoscope (Harnois-Delpiano 2016 : 22-93). La formule d'Harnois-Delpiano est particulièrement pertinente car sa métaphore des nombreux miroirs superposés résume bien le fait que chaque dimension est irréductiblement imbriquée aux autres. Comme le souligne Mallet :

Dès qu'il s'agit d'étudier la part d'influence de l'une d'elles sur la réalisation de la liaison, on tombe systématiquement sur une autre, qui se combine éventuellement avec une troisième (Mallet 2008 : 15).

Une synthèse des principaux facteurs qui déterminent l'instabilité des liaisons sera par la suite proposée. Nous nous attacherons à montrer, à l'aide des travaux sur corpus, que toutes les hypothèses ne prenant en compte qu'une seule dimension d'analyse s'avèrent insuffisantes quant à l'explication du phénomène³⁷.

³⁷ La manière d'aborder la variation du phénomène, et plus généralement des phénomènes phonologiques, soulève de forts questionnements dans la didactique du français langue étrangère. Comme le souligne Racine, les variations liées à la liaison ne sont pas envisagées dans les manuels du FLE, et les explications du phénomène s'avèrent souvent opaques d'un manuel à l'autre (2014 : 14). En outre, un décalage entre l'usage des natifs et les règles énoncées par les grammaires devient évident, notamment lorsque ces dernières n'expliquent la réalisation des liaisons variables que par des raisons de style et de registre, en omettant les facteurs lexicaux ou prosodiques impliqués dans la réalisation du phénomène. Cette explication, qui fait appel à des ouvrages classiques à visée normative (Delattre 1951 ; Fouché 1969 [1959]), est trop restrictive car elle n'envisage ni la multi-dimensionnalité des contraintes du *sandhi*, ni son hétérogénéité dans des situations d'interaction spontanée, ni les changements qui ont pu se vérifier en diachronie. Du point de vue des apprenants, il faut souligner que beaucoup de grammaires du FLE ne tiennent pas assez compte de la variation diatopique (Sheeren 2012) et transmettent à l'apprenant l'idée d'un français unique, le français de France, qui demeure dans leurs représentations une entité fixe, homogène et monolithique (Detey *et al.* 2016 : 55). Les corpus de production des dernières années ont agi positivement à cet égard, favorisant l'adoption de méthodes d'enseignement du français, et donc de la liaison, orientées vers la mise en valeur de la variation (comme l'ont mis en place Detey *et al.* 2010, Racine 2014, Racine et Detey 2015, ou encore Racine et Detey 2017). Un discours intéressant sur le rapport entre la variation du français et la didactique a été développé par Sheeren (2016) qui envisage les retombées identitaires et psychologiques de cette norme « francocentrique » sur les enseignants francophones non-français.

3.2. Facteurs internes à la langue

3.2.1. La phonétique et la phonologie

Du point de vue phonétique, on sait que la liaison se réalise plus souvent sur certaines consonnes ([z], [n], [t]) (cf. 2.4.) que sur d'autres. En observant la distribution des consonnes, on enregistre cependant des taux de réalisations différents qui ne permettent pas de considérer le facteur phonétique comme un critère applicable uniformément. Pour ne mentionner que quelques exemples, dans *très* et *pas*, ou encore dans *est* et *était* les consonnes cibles exhibent des taux de réalisation très hétérogènes (cf. 2.5.2.). Leur facilité d'articulation est avancée comme raison partielle par Delattre (1955 : 46-47) et Morin et Kaye (1982 : 295) qui notent que la liaison est plus favorisée après voyelle qu'après consonne (*faits historiques* [fe zistorik] lie plus que *heures historiques* [oer zistorik]), et également après une consonne plutôt qu'après deux (*violettes ouvertes* [vjølet zuvert] lie plus que *fenêtres ouvertes* [fənɛtr zuvert])³⁸, autrement dit dans des contextes où l'effort articulatoire est moindre pour le locuteur.

En considérant les facteurs phonologiques, nous avons observé que la liaison est liée à une prosodie enchaînée du français (langue *cursus*, cf. 2.2.1.1.) et entraîne de ce fait une resyllabation de la CL à l'attaque de la syllabe du Mot-2. On ne saurait pourtant justifier la liaison par ce seul aspect prosodique, d'abord parce que les CL peuvent parfois se rattacher à la coda Mot-1 (notamment dans les cas décrits par Encrevé 1988 et à la lecture). Ensuite parce que l'enchaînement et la liaison agissent indépendamment l'un de l'autre, le premier s'appliquant à toutes les consonnes (appelées fixes), la seconde s'appliquant à des consonnes alternantes (cf. 2.3.).

En outre, la prosodie liée du français oral a souvent amené les linguistes à considérer la liaison comme une stratégie pour éviter le hiatus³⁹ (Martinon 1913 : 359) là où la consonne est disponible à la graphie. Delattre soutient par exemple que « le besoin de liaison se fait moins sentir lorsqu'il y a déjà enchaînement [œristorik], puisqu'il n'y a pas de hiatus à éviter » (1955 : 46-47). Il estime qu'on lie moins quand le hiatus à éviter se situe entre deux voyelles de timbre différent, comme dans *nous avons été, tu as été*, que lorsqu'il est entre deux voyelles de même timbre : *vous avez été*. Or le principe de la

³⁸ Voir Ågren (1973) et De Jong (1991) pour un avis contraire basé sur corpus.

³⁹ C'est-à-dire les séquences Voyelle-Voyelle.

liaison comme remède au hiatus, qui trouve sa plus grande application dans les règles de la poésie classique (Martinon 1913 : 359 ; Morin 2005 : 299), ne se voit pas confirmé dans les autres situations. En effet, il est possible de réaliser le hiatus aussi bien à la jonction des mots et des syllabes dans un mot (*il a oublié ; réussir*) que d'effectuer une liaison dans des cas où l'enchaînement suffirait à lui seul à éviter la rencontre des voyelles : *les belles infidèles* [lebeɛlzɛ̃fidɛl] (Martinet 1988 : 294).

L'explication de la liaison comme contrainte anti-hiatus ou anti-attaque vide est défendue notamment par Tranel (2000) dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité (Prince et Smolensky 1993). Les défenseurs de la contrainte anti-hiatus expliquent que la consonne de liaison est insérée entre deux voyelles (et enchaînée à la seconde) du fait d'une stratégie universelle de toutes les langues pour éviter le hiatus (Tranel 2000 : 45). Morin (2005) pour sa part, argumente contre cette hypothèse en remontant aux origines de la liaison qui prouvent que, dès le XVI^e siècle, on n'atteste pas de cas où l'exigence d'éviter le hiatus peut motiver la liaison.

3.2.2. La morphologie

L'intuition de Delattre (1966) selon laquelle la liaison en [z] s'associe davantage au pluriel qu'au singulier (comme dans *des soldats[z]espagnols* vs *un soldat // espagnol*), est confirmée par de nombreuses études quantitatives qui attestent le comportement systématique de [z] après les déterminants exprimant la pluralité (*les, des, nos, etc.*) (Laks et Calderone 2014 : 82). L'hypothèse de la liaison comme marque du pluriel est par ailleurs renforcée par le travail de Boutin et Lyche sur un corpus de locuteurs non lecteurs natifs de Louisiane, dans lequel les auteures observent des séquences comme *il est cinq // heures*, mais aussi des séquences comme *j'ai fait ça en cinq[z]heures de temps*, où « seule la deuxième phrase inclut la notion de pluralité » (2014 : 298).

En s'appuyant sur des exemples de Tranel (1981) et s'inscrivant dans le courant connexioniste des Modèles Basés sur l'Usage (MBU, en acronyme)⁴⁰, Bybee (2001, 2005 :

⁴⁰ Issus des théories cognitives lexicalistes (Langacker 1987), les MBU (Tomasello 2003 ; Goldberg 2003) postulent que le système linguistique du locuteur se structure et évolue à partir du matériel linguistique qu'il reçoit et produit plus fréquemment dans son expérience. La compétence linguistique des locuteurs se trouve donc conditionnée par la fréquence d'apparition dans l'usage de certaines constructions. Contre la position innéiste des générativistes, pour lesquels la compétence linguistique de l'enfant et de l'adulte est innée et universelle, les MBU défendent que l'expérience est l'élément central dans le développement et l'évolution du système. Ainsi que l'expliquent Chevrot *et al.* (2005) en effet, c'est à partir de séquences stockées en mémoire comme *c'est ici, c'est à moi, c'est papa, etc.*, que l'enfant sera capable de formuler une

28) interprète les séquences présentant un /z/ non étymologique comme marque du pluriel (par exemple, *huit[z]épreuves* et *neuf[z]œufs*), comme la preuve d'un « usage véritablement morphologique où le [z] signale la pluralité ». Ces « constructions », en effet, semblent aller « au-delà de la fonction de créer une structure syllabique optimale »⁴¹.

3.2.3. La syntaxe

Le conditionnement syntaxique concerne autant l'appartenance catégorielle des éléments susceptibles de lier, que le degré de « cohésion syntaxique » qui s'établit entre eux. Delattre avait remarqué l'action de ces deux principes, classifiant les liaisons en fonction des catégories morphosyntaxiques et reconnaissant dans le même temps que le phénomène est gouverné « par le degré d'étroitesse dans l'union des mots » (Delattre 1955 : 46). En outre, il déclare que la liaison se réalise toujours « en passant d'un mot moins important à un mot plus important » (Delattre 1947 : 149) comme dans *nous arrivons*, *deux élèves*, *en entrant* (sauf entre pronom personnel postposé au verbe : *Est-il ?*).

3.2.3.1. La catégorie des mots

Une explication uniquement par catégories syntaxiques ne peut s'appliquer uniformément à toutes les occurrences observées. En effet, d'une part certaines catégories de mots lient davantage que d'autres – les adjectifs antéposés ou les noms au pluriel, par exemple, lient plus que les verbes à l'infinitif ou les prépositions polysyllabiques – et, d'autre part, certains mots sont à eux seuls plus productifs que d'autres à l'intérieur de la même catégorie : dans la classe des adverbes, *très* et *bien* lient plus que *pas* et *jamais*, alors que dans la classe des prépositions monosyllabiques, *dans* lie plus que *mais* (respectivement 94,97% et 0,51% selon Mallet 2008 : 265). Le même déséquilibre s'observe pour la classe des verbes auxiliaires.

Morin et Kaye (1982 : 314-315) soulignent quant à eux un élément supplémentaire : la fréquence de la liaison après certains verbes conjugués (par exemple

généralisation lui permettant d'aboutir à la construction présentative *c'est + X*. Reprenant la position de Bates et Goodman (1997), les auteurs soulignent que les MBU se caractérisent par le fait que « l'acquisition lexicale et l'acquisition morphosyntaxique [y] sont considérées comme deux faces d'un même processus développemental » (2007 : 205). Pour une critique de ce modèle, voir Carvalho et Wauquier (2007).

⁴¹ Cela n'explique toutefois pas l'usage attesté dans la variété québécoise non standard où, nous le verrons (cf. Partie 4), les locuteurs tendent à ne pas réaliser le [z] de liaison après le pronom sujet pluriel *ils*.

déclarer et rappeler) ne serait pas comparable à la fréquence qu'elle manifeste après les noms correspondants (*déclarations et rappels*). Ils observent en effet des séquences comme *ce qu'ils déclarent[t]à la police* mais *leurs nombreuses déclarations // à la police*, ou encore *ils les rappellent[t]à l'ordre* mais *des rappels // à l'ordre*.

Il est évident que le domaine d'application de la liaison ne peut se réduire à la seule composante syntaxique, comme le fait par exemple Selkirk (1972, 1974), car cette dimension n'est pas en mesure d'expliquer à elle seule les nombreuses idiosyncrasies qui se vérifient au niveau plus spécifique des mots individuels :

[...] bien qu'il y ait clairement des facteurs syntaxiques qui doivent être pris en compte dans l'analyse de la liaison, l'approche traditionnelle, selon laquelle le contexte syntaxique dans lequel apparaît une liaison est défini catégorie par catégorie, et parfois même mot à mot, semble être correcte pour l'essentiel (Morin et Kaye 1982 : 326, notre traduction).

L'explication syntaxique doit donc se doubler de l'analyse d'une autre dimension, celle de la cohésion syntaxique résultant de la fréquence de co-occurrence entre les mots.

3.2.3.2. La cohésion syntaxique et la fréquence de co-occurrence

Plusieurs études ont récemment testé et confirmé l'hypothèse de Delattre (1966 : 39), selon laquelle les éléments qui se lient plus facilement entre eux sont ceux présentant une union syntaxique étroite qui se renforce par l'usage⁴² (Fougeron *et al.* 2001 ; Bybee 2001 et 2005 ; Côté 2013)⁴³. Ces travaux considèrent en particulier cette « étroitesse d'union » comme le résultat de la fréquence de co-occurrence des Mot-1 et Mot-2 dans l'apparition de la liaison :

La fréquence de la séquence seule est donc importante, indépendamment de la fréquence du lieu. Les liaisons apparaissent [...] plus fréquemment lorsque les lieurs et liés sont des mots fréquents et quand ils forment une séquence de mots fréquents dans la langue (Fougeron *et al.* 2001 : 9).

⁴² Delattre propose le premier une hiérarchie de cohésion syntagmatique des contextes potentiels de liaison (*cf.* 2.5.1.).

⁴³ Voir aussi Ågren (1973 : 28) et Adda-Decker *et al.* (1999) pour l'hypothèse que la liaison se fait davantage après des mots qui s'utilisent souvent.

Bybee (2001, 2005, 2010), dans le cadre des théories lexicalistes des Modèles Basés sur l'Usage poursuivies, entre autres, par Laks (2005) et Laks et Calderone (2005), propose une explication à mi-chemin entre le lexique et la grammaire⁴⁴. Elle vérifie l'hypothèse que la liaison est plus couramment réalisée dans les groupes de mots qui ont une forte « cohésion syntaxique », en entendant par ce concept « le résultat direct de la fréquence de co-occurrence » entre le Mot-1 et le Mot-2 (2005 : 33). Dans son modèle, la fréquence des mots qui sont souvent employés ensemble détermine la force de l'association entre le premier et le second élément. Adoptant un point de vue cognitif, elle défend que les locuteurs ne mémorisent pas des unités lexicales de base (c'est-à-dire des mots), mais des « constructions généralisées », appelées *chunks*, qui sont stockées en bloc dans le lexique en une seule représentation. Ces constructions se relient par des relations sémantiques, fonctionnelles ou statistiques particulières, et se renforcent dans la mémoire si elles sont fréquentes dans l'usage. Il s'agit, comme l'expliquent Laks et Claderone (2005), d'une « force d'association mnémonique » entre le Mot-1 et le Mot-2. Bybee prouve cette hypothèse en constatant que la liaison se réalise toujours à l'intérieur de certaines constructions très fréquentes dans l'usage et donc plus susceptibles d'être mémorisées (comme entre les déterminants et les noms, les clitiques et les verbes, et dans quelques cas où interviennent des suffixes de nombre ou de personne).

Les constructions, selon Bybee (2005), s'articulent en un *continnum*. Aux extrémités de ce *continnum* se situent d'une part les expressions figées dans l'usage (comme *c'est-à-dire*) et d'autre part des constructions plus générales du type [Nom + z + Adjectif], « qui ont deux emplacements acceptant des items issus de classes ouvertes ». En position moyenne, on trouve des constructions comme Préposition + SN, qui comportent du matériel grammatical et ont un schéma plus ouvert. Dans une telle perspective, la présence d'une consonne de liaison entre l'élément de gauche et l'élément de droite est à attribuer à la construction elle-même, et non à des contraintes segmentales.

3.2.3.2.1. Probabilité transitionnelle

Se basant sur une étude des adverbes dans un corpus de français laurentien, Côté s'inscrit dans le filon de recherche qui considère la fréquence des mots comme un fait

⁴⁴ Pour un modèle développemental de la liaison basé sur cette théorie, voir Chevrot *et al.* (2005), Dugua (2006), Chevrot *et al.* (2007), Dugua *et al.* (2009), Chevrot *et al.* (2011).

central dans la réalisation des liaisons. Elle se demande en particulier comment on pourrait expliquer que des mots tels que *mais*, *puis*, *pas*, exhibent des taux de réalisation très bas, bien qu'ils soient aussi fréquents que d'autres mots qui lient bien davantage (par exemple *quand* ou *donc*) (Côté 2013 : 161). Pour répondre à cette question, elle avance une explication alternative qui intègre au critère de la cohésion syntaxique un principe d'analyse statistique. Plus précisément, elle explique que la productivité de la liaison ne dépend pas de la fréquence de co-occurrence, et donc de la « construction », mais de la « probabilité transitionnelle » que le Mot-2 (par exemple *il*) ou sa catégorie morphosyntaxique (pronom personnel sujet) suive le Mot-1 (par exemple *quand*) (Côté 2013 : 164). Autrement dit, certaines séquences comme *quand[t]ils* s'avèrent plus fréquentes que d'autres comme *mais[z]ils*, par le fait que *quand* est presque toujours suivi de la catégorie des pronoms personnels (*quand il*, *quand elle*, *quand on*, etc.), tandis que *mais* présente comme Mots-2 fréquents aussi bien les pronoms personnels que d'autres classes de mots.

3.2.4. Sémantique et pragmatique

Des contraintes sémantiques et pragmatiques interviennent dans la réalisation de la liaison. Ce phénomène en effet apparaît lorsque les éléments de gauche et de droite expriment une seule idée de sens. Laks et Calderone (2005 : 168) montrent l'influence de cette dimension à partir de l'exemple d'une séquence de mots comme *vas-y voir*. On constate que la liaison *y* est obligatoire si l'énoncé exprime une seule idée (l'idée de « tenter »), tandis qu'elle n'a pas lieu (*vas/y voir*) si le locatif assume le sens de « va voir là ». Les auteurs remarquent en outre qu'un élément d'instabilité supplémentaire émerge si l'on observe le comportement du locatif *y* en liaison. Dans une séquence comme *allez y comprendre quelque chose*, où le *y* n'a pas de valeur locative, la liaison est variable ; en revanche, dans la séquence *allez y prendre quelque chose* où le *y* est locatif, la liaison ne se prononce jamais.

3.2.5. La longueur des mots

Plusieurs travaux ont affirmé que la longueur du Mot-1 conditionne l'apparition de la liaison, dans la mesure où plus il est court, plus la consonne de liaison a tendance à être prononcée (Ashby 1981 ; Morin et Kaye 1982 ; Encrevé 1988 ; Moisset 2000 ; Boula de Mareüil *et al.* 2003)⁴⁵.

Dans un corpus issu du projet PFC, Mallet (2008) note que les formes monosyllabiques enregistrent un taux de réalisation de 66,3%, tandis que les polysyllabiques ne s'attestent que dans 7,4% des cas. Considérant le comportement interne aux catégories, on constate en outre que les prépositions monosyllabiques couvrent 91,9% des occurrences (*sous, en, dans, sans, chez, vers*), alors que les adverbes monosyllabiques (*très, tout, plus, bien, pas*) couvrent 57,5%.

Ce critère permet d'expliquer certaines occurrences de la liaison, mais reste cependant insuffisant à les expliquer toutes. Comment expliquer en effet les taux de réalisation différents que l'on observe après l'auxiliaire *est* (39,74%) et le présentatif *c'est* (25%) (Durand et Lyche 2016 : 369) ? Ainsi que le défendent Durand et Lyche, ces données renforcent l'idée qu'il faut aller au-delà des catégories générales et envisager les items individuellement (2016 : 369).

⁴⁵ Delattre (1955 : 46) avait déjà soutenu que « plus le sujet est long, moins il s'unit au verbe qui le suit ».

3.3. Facteurs extralinguistiques

De nombreux facteurs externes à la langue interagissent avec les composantes de la grammaire pour la réalisation des consonnes de liaison. D'un point de vue sociologique, ainsi que l'explique Gadet, la liaison joue un rôle « socialement différenciateur » (1989 : 78) », c'est-à-dire valorisant ou dévalorisant, car elle « permet [à elle seule] de classer socialement un locuteur » (Gadet 1989 : 71). Voyons de plus près les principaux conditionnements sociolinguistiques de la liaison.

Le **style** de conversation est unanimement considéré comme l'un des facteurs les plus importants pour le conditionnement des liaisons facultatives. Ainsi que l'explique Gadet (1989 : 73), « plus le discours est familier, moins les liaisons facultatives sont réalisées ». Les occurrences s'intensifient en effet dans les registres plus soutenus et dans les conversations formelles (Delattre 1955 : 49 ; Fouché 1969 [1959] ; Ågren 1973 ; Laks 2009). Dans le cadre du corpus PFC, les données de Mallet semblent mettre cependant en doute l'idée que la situation formelle comporte davantage de liaisons réalisées, car l'écart qu'elle enregistre entre les liaisons produites en conversation guidée (45%) et en conversation libre (44,1%) est moindre, ou tout du moins inférieur aux attentes.

Fougeron *et al.* (2001) démontrent que la **tâche orale/écrite** peut également exercer une influence sur les liaisons variables. Analysant les productions de dix locuteurs suisses, ils comparent les réalisations des liaisons lors d'une tâche de lecture à partir d'un vaste corpus d'articles de journal, ainsi que les productions de conversations spontanées issues de dialogues entre les informateurs et les expérimentateurs. Leurs résultats prouvent que la liaison augmente considérablement lorsque les locuteurs lisent les textes. Eychenne *et al.* (2014) arrivent aux mêmes conclusions dans leur étude, interprétant les taux plus élevés à la lecture comme un résultat influencé par la disponibilité de la forme orthographique⁴⁶. Mallet (2008) estime quant à elle que « la situation de lecture est celle qui produit le plus de liaisons quel que soit le niveau d'études » avec un pourcentage de 63,2% de liaisons réalisées contre un taux de 44,1% dans la conversation libre.

Or, s'il est vrai que les locuteurs réalisent plus de liaisons variables lorsqu'ils lisent que lorsqu'ils parlent, ce principe ne s'applique pas systématiquement. En effet, à la lecture du texte PFC, on pourrait s'attendre à une réalisation constante dans *grand émoi*,

⁴⁶ Cette thèse est défendue notamment par Laks (2005), cf. 2.2.2.2.

notamment sur [t] comme l'exige « la règle ». Cependant, certains l'omettent dans ce contexte, alors que d'autres la font sur [d] (Durand *et al.* 2011).

Les études de corpus ajoutent **l'âge** des locuteurs comme une possible variable agissant sur l'apparition de la liaison (Malécot 1975 ; Ashby 1981), les locuteurs les plus âgés ayant tendance à prononcer les liaisons variables davantage que les plus jeunes (Booij et De Jong 1987 ; Ranson 2008 ; Josephs et Ranson 2020).

En ce qui concerne le **niveau d'étude**, selon certains (par exemple Encrevé 1983 ; Gadet 1989 ; Armstrong 2001), les locuteurs les plus scolarisés produisent plus de liaisons. Encrevé qualifie en effet la liaison de « phénomène sociolinguistique inversé », les locuteurs les plus scolarisés étant capables d'exhiber le plus grand système de variation (1983 : 47). Quelques études quantitatives ont cependant contrarié l'hypothèse d'un accroissement du phénomène chez les plus scolarisés, le pourcentage de liaisons réalisées n'augmentant pas si le niveau d'étude est plus élevé (Mallet 2008 ; Meischaefer *et al.* 2015).

La **classe socio-économique** des locuteurs peut aussi déterminer une variation, les locuteurs de classes plus élevées prononçant davantage ces consonnes (Booij et De Jong 1987 ; Moisset 2000).

La **variation diatopique** est quant à elle un paramètre central dans les descriptions du phénomène. Les corpus ont pu prouver que, dans l'espace francophone, les liaisons variables mais aussi les liaisons considérées comme catégoriques font l'objet de variation selon les différentes communautés (Gess *et al.* 2012). Nous reviendrons sur cet argument à plusieurs reprises dans la Partie 4, où sera présentée la distribution de la liaison en Côte d'Ivoire, au Québec et en Suisse⁴⁷.

Le débat n'est pas clos pour déterminer si le **sexe** des sujets parlant peut expliquer les variations observées. En effet, certains attestent que les femmes prononcent plus de liaisons (Malécot 1975 ; Booij et De Jong 1987 ; Meischaefer *et al.* 2015), alors que d'autres affirment que ce sont les hommes qui en réalisent le plus (Ashby 1981 ; Léon et Tennant 1990). D'autres encore n'enregistrent aucune différence de genre (Moisset 2000 ; Bergen 2005 ; Mallet 2008 ; Josephs et Ranson 2020).

⁴⁷ Pour d'autres références sur les études quantitatives sur la liaison dans l'espace francophone, nous renvoyons au Chapitre 2, section 2.5.2.

Chapitre 4. Traitements des consonnes de liaison

La consonne de liaison correspond à un segment latent qui peut apparaître à l'oral sous certaines conditions. Ce comportement fluctuant a suscité de nombreux débats théoriques qui portent sur le statut de cette consonne et sa représentation lexicale. L'idée transmise par les sources classiques selon laquelle la CL est une consonne orthographique appartenant à l'élément de droite (en tant que reflet historique, cf. 2.2.) a été remise en cause par de nombreuses hypothèses opposées. Une synthèse de ces hypothèses s'impose⁴⁸.

4.1. La CL est une consonne finale qui appartient au Mot-1

Selon cette hypothèse, défendue entre autres par Selkirk (1974), Clements et Keyser (1983) et Encrevé (1988), avance que la CL est une consonne lexicale attachée au Mot-1. Trois analyses ont été proposées dans le cadre de ce filon d'études :

- Analyse par troncation (Schane 1968) : la CL est stable dans la représentation lexicale et s'efface dans des contextes de non-liaison → /døz/ /ami/ ;
- Analyse par supplétion (Gaatone 1978 ; Klausenburger 1978 ; Plénat 2008) : plusieurs représentations lexicales sont possibles pour la CL :
 - la forme avec la consonne de liaison → /døz//ami/ ;
 - la forme sans consonne dans le contexte de non-liaison → /dø/ /ʃa/ ;
- Analyse autosegmentale : les CL se présentent différemment des consonnes fixes. Elles sont flottantes par rapport au squelette ou à la syllabe → /dø(z)/ /ami/⁴⁹.

4.1.1. L'analyse par troncation proposée par Schane

Parmi les explications avancées dans le cadre de la phonologie générative, nous nous focaliserons sur celles de Schane (1965, 1967) parce qu'elles représentent un moment très particulier dans l'histoire des traitements de la liaison. À la différence des traitements

⁴⁸ Pour des explications détaillées voir Côté (2005, 2011) et Mallet (2008).

⁴⁹ Dans le cadre de la phonologie autosegmentale, Encrevé (1983) fait l'hypothèse de la CL comme segment flottant dans le squelette. La CL se réalise avec enchaînement si une voyelle se trouve à l'attaque de la syllabe du Mot-2. Les liaisons non enchaînées, en revanche, se réalisent par le rattachement de la CL à la coda de la syllabe du Mot-1. Voir aussi Tranel (1996) pour un traitement de la liaison comme segment flottant susceptible d'être inséré à l'attaque vide du Mot-2.

réalisés jusqu'à cette date, qui identifiaient plus ou moins explicitement les complexités de la liaison, Schane envisage de traiter ce phénomène comme un processus phonologique univoque, identique à celui de l'élision.

Dans le cadre de la phonologie générative standard de Chomsky et Halle (1968), il adopte une approche de la liaison par règles visant à prouver que « le système complexe de l'élision et de la liaison [...] peut être caractérisé d'une manière concise » (Schane 1967 : 57).

Pour son hypothèse, il part des exemples suivants :

(1) Élision

(1a) le ami /lami/

(1b) le camarade /ləkamarad/

(2) Liaison

(2a) les amis /lezami/

(2b) les camarades /lekamarad/

Ces exemples illustrent selon l'auteur la mise en œuvre d'un processus phonologique identique pour l'élision et la liaison. Dans (1a), l'élision se met en place par l'effacement de la voyelle finale devant voyelle. Dans (2b), une consonne finale s'efface devant consonne. C'est exactement le même mécanisme. On constate que la forme de base des mots en liaison comporte dans tous les cas une consonne finale qui s'efface devant consonne, autrement dit « chaque fois qu'il y a absence de liaison » (Schane 1967 : 38).

Au moyen d'une analyse par traits distinctifs, il propose pour l'élision et la liaison une règle de troncature selon laquelle :

- les consonnes sont tronquées devant les segments [+cons] ;
- les voyelles sont tronquées devant les segments [-cons].

Autrement dit :

- les segments [+cons] et [-voc] sont tronqués devant les segments [+cons] ;

- les segments [- cons] et [+ voc] sont tronqués devant les segments [- cons].

La règle de troncation s'applique au segment précédant immédiatement la frontière du mot (1967 : 42-43). Considérons les exemples suivants :

(3a) petit camarade /pəti kamarad/

(3b) petit ami /pətit ami/

(3c) petits camarades /pəti kamarad/

(3d) petits amis /pətiz ami/

Dans (3a) et (3b), une seule consonne finale est disponible dans la forme de base, et on aboutit donc à l'effacement de cette consonne devant consonne dans le premier cas et à sa préservation dans le second. En revanche, dans (3c) et (3d), on a affaire à deux segments aussi bien devant consonne (3c) que devant voyelle (3d). Puisque la règle de troncation affecte, comme nous l'avons dit, le segment immédiatement avant la frontière du mot, dans (3c) *t* et *s* seront tous deux supprimés parce qu'ils précèdent une consonne. Dans (3d), en revanche, seul le *t* devant consonne s'efface, alors que le *s* se maintient parce qu'il précède une voyelle.

Dans les formes féminines, le *t* apparaît dans toutes les formes de base :

(4a) petite camarade /pətit kamarad/

(4b) petite amie /pətit ami/

(4c) petites camarades /pətit kamarade/

(4d) petites amies /pətit ami/

Pour expliquer ces représentations, Schane suppose que le *t* « doit être suivi d'une voyelle [un *e muet* comme marqueur du féminin] qui le protège de la troncation » (1967 : 43) :

(5a) petite camarade /pətit + ə # kamaradə #/

(5b) petite amie /pətit + ə # ami + ə #/

(5c) petites camarades /pətit + ə + S # kamaradə + S #/

(5d) petites amies /pətit + ə + S # ami + ə + S #/

Dans le cadre de la règle de troncation, l'hypothèse d'un *e muet* dans la forme sous-jacente lui permet d'expliquer le fait que dans (4c), féminin pluriel, le *s* s'efface parce qu'il est suivi d'une consonne, et que dans (4b), féminin singulier, le *e* s'efface parce qu'il se trouve devant voyelle. De la même manière, le *e* se maintient dans (4a) et (4d) car, dans ces deux cas, il est suivi d'une consonne. Selon Schane, ces *e muets* s'avèrent être « structurellement nécessaires si l'on veut que la règle de troncation s'applique de la façon la plus simple » (1967 : 44).

Les consonnes fixes sont traitées quant à elles comme des exceptions à la règle, c'est-à-dire « qu'il n'y a pas de raison structurale à [leurs] comportement[s] irrégulier[s] » (1967 : 47).

Reprenons les mots de l'auteur pour résumer cette règle :

On peut alors considérer *comme un même processus*⁵⁰ l'élision des voyelles et l'absence de liaison des consonnes : [...] une voyelle finale sera omise ou tronquée devant un autre mot commençant par une voyelle, alors qu'une consonne finale est omise devant un autre mot commençant par une consonne. De manière à adopter une position neutre entre les deux termes, élision et absence de liaison, nous donnerons le plus souvent à ces deux processus apparentés le nom de troncation (Schane 1967 : 38).

Cette règle a connu un certain succès avant d'être abandonnée : mise en doute au sein-même de la phonologie générative (Dell 1970), l'auteur s'en éloignera quelques années plus tard (Schane 1974)⁵¹. C'est notamment la linguistique moderne qui a pu mettre en lumière toutes ses failles.

En premier lieu, l'approche par règles de troncation, par laquelle Schane souhaite faire dériver toutes les liaisons et les élisions, ne permet pas en réalité d'expliquer la régularité que présentent certaines liaisons et l'irrégularité que présentent certaines autres. La règle de la troncation ne peut pas constituer une règle générale, car beaucoup de mots se terminent par une consonne, par exemple *concept, avec, sens, club, autobus, relatif, etc.* : « attribuer à ces mots un schwa final sous-jacent n'est évidemment qu'une manière arbitraire de décider que le problème n'existe pas » (Herslund 1986 : 85).

⁵⁰ Nous soulignons.

⁵¹ Voir aussi Mastro Monaco (2000 : 37-40) pour une critique.

Il est évident que Schane s'abstient de traiter la variation du phénomène (qui constitue pourtant son essence). Ainsi que l'expliquent Eychenne et Laks :

Schane confond sciemment un processus vocalique, l'élision, qui voit la disparition à l'oral et à l'écrit d'une voyelle graphique, et un processus consonantique, qui voit à l'oral seulement une consonne graphique ne pas être prononcée devant initiale consonantique (Eychenne et Laks 2017 : 3).

Dans son travail en effet :

La variation des usages, les conditionnements contextuels de tous niveaux qui [les] contraignent sont relégués à la marge d'une linguistique descriptive et peuvent être ignorés au profit de [leur] traitement strictement procédural. [...] Ce qui importe, [par contre] ce n'est pas tant de formaliser le processus de syllabation d'une CL sur un M2 à initiale vocalique, mais de comprendre ce que peut être une consonne « muette » et dans quelles conditions précises elle peut ou non se prononcer (Eychenne et Laks 2017 : 4).

En outre, dans ce système formel de règles abstraites, il n'envisage pas le processus de la liaison, mais plutôt celui de la non-liaison (Mallet 2008 : 112). Cette dernière résulterait d'après Schane d'un processus actif « alors que la liaison elle-même ne résulterait d'aucun processus particulier et serait transparente » (Durand *et al.* 2011 : 107). Enfin, comme il le reconnaît lui-même, sa représentation de base est très proche de la forme orthographique (Schane, 1967 : 58).

D'autres hypothèses, comme celle des consonnes épenthétiques, se sont opposées à ce traitement (Klausenburger 1974 ; Tranel 1981 ; Morin et Kaye 1976).

4.1.2. Les autres options en synthèse

La CL est insérée par épenthèse

Selon cette hypothèse (Klausenburger, 1974 ; Côté, 2005, 2008, 2014), la CL se distingue des consonnes fixes parce qu'elle n'appartient ni au Mot-1 ni au Mot-2 dans la représentation sous-jacente, mais est insérée par épenthèse dans les contextes de liaison : /dø/ /ami/.

Côté (2005, 2010, 2014) valide l'option épenthétique en s'appuyant sur des corpus canadiens. Elle prouve d'une part que dans la variété ontarienne les CL ne sont pas

aspirées, à la différence des consonnes initiales : *petit ami* [pə.ti.ta.mi] vs *petit tamis* [pə.ti.tʰa.mi]. D'autre part, dans un corpus québécois, elle présente des différences phonétiques dans la réalisation de [t] et [d] selon que ces consonnes sont des CL ou des consonnes initiales de mot. Pour le premier groupe, les consonnes sont affriquées de manière catégorique, alors que l'affrication est moins systématique dans la prononciation des consonnes initiales (2010 : 1284). L'auteur en conclut que les consonnes de liaison ne correspondent ni à des consonnes initiales ni à des consonnes finales stables (Côté 2014 : 23) car elles reçoivent des traitements différents⁵².

La CL appartient au Mot-2

Les CL sont des consonnes initiales du Mot-2 (Ternes 1977) → /dø/ /zami/.

Les CL correspondent à des morphèmes affixaux

- Les CL sont des préfixes du Mot-2 (Gougenheim 1938 ; Morin et Kaye 1982 ; Morin 2003) → /dø/ /z+ami/ ;
- Les CL sont des suffixes du Mot-1 (Morin 1992) → /dø+z/ /ami/.

La CL fait partie d'une « construction »

L'hypothèse défendue par Bybee (2001a et b, 2005) est que la CL ne fait partie ni du Mot-1 ni du Mot-2, mais est intégrée à des constructions plus larges comme /dø z NOM/ /ami/ dans lesquelles elle a le même niveau de dépendance par rapport à chacun des deux mots.

⁵² Par le biais du calcul des temps de réaction, Bürki et Laganaro (2014) ont fourni des preuves importantes en faveur de l'hypothèse de l'épenthèse.

4.2. Deux modèles développementaux pour l'acquisition de la liaison

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses études investiguent la liaison du point de vue psycholinguistique. Ce phénomène pose en effet un problème de segmentation lexicale : du fait de l'enchaînement de la CL avec la syllabe subséquente du Mot-2, on aboutit à un non-alignement entre la frontière syllabique et la frontière lexicale (les#amis mais [le.zami]), car d'une part la première suggère que la CL fait partie du Mot-2, tandis que d'autre part la nature phonétique de la consonne dépend du Mot-1 (les [z]) Wauquier (2009 : 100).

Perceptivement, il a été prouvé que le statut des CL est bien différent du statut des consonnes stables qui se trouvent à la fin et au début des mots. Des différences acoustico-phonétiques existent en effet entre la durée de VOT (*voice onset time*) des CL et la durée de VOT des consonnes initiales. Ces indices cependant ne sont pas perceptibles par les auditeurs (Spinelli *et al.* 2003 ; Tremblay 2011).

Un domaine de recherche très actif porte sur l'acquisition du phénomène chez les enfants car, à la différence des adultes (Spinelli et Meunier 2005), ils n'ont pas une représentation unique pour les Mot-2 (par exemple, *habit /abi/*). Les enfants ne sont par conséquent pas en mesure de reconnaître les unités dans la chaîne phonique « et doivent donc développer une heuristique leur permettant de dégager et de découvrir ces unités » (Wauquier et Braud 2005 : 53).

Ainsi, l'intérêt est de savoir comment les enfants apprennent à désambiguïser cette disjonction entre frontière lexicale et frontière de syllabe CV, et de découvrir comment ils acquièrent les liaisons. Deux modèles développementaux s'opposent pour répondre à cette question⁵³ :

1) un modèle constructionniste, qui affirme que la liaison est acquise grâce à l'information lexicale contenue dans l'input qu'il reçoit de son environnement linguistique (Nardy 2008 ; Chevrot *et al.* 2007 ; Dugua *et al.* 2009 ; Nicoladis et Paradis 2011) ;

2) le modèle phonologique, qui défend que l'acquisition se base sur un dispositif phonologique permettant à l'enfant la généralisation de règles abstraites (Wauquier et Braud 2005 ; Wauquier 2009).

⁵³ Une revue récente de ces modèles se trouve dans Buerkin-Pontrelli *et al.* (2017).

4.2.1. Le modèle constructionniste

Ce modèle se base sur l'idée que les enfants mémorisent des constructions stockées en bloc dans le lexique comme « tronçons » (Tomasello 2003 ; Bybee 2001a et b, 2005, 2010). Dans le cadre de ce modèle et à partir des corpus de production d'enfants, Chevrot *et al.* (2005 et 2007) et Dugua (2006) font l'hypothèse que l'acquisition de la liaison « est déterminée par un apprentissage statistique fondé sur la perception des séquences bien formées Mot1-Mot2 » (Chevrot *et al.* 2005 et 2007). En particulier, ils défendent l'idée que « le ressort de cet apprentissage est l'exposition aux séquences Mot1-Mot2 bien formées rencontrées dans l'environnement langagier ». La fréquence des mots en usage s'avère donc déterminante dans la formation du système linguistique et des réseaux associatifs entre les unités.

Dans le scénario développemental proposé par ces chercheurs, on constate une première étape où l'enfant segmente et mémorise plusieurs variantes lexicales induites par le non-alignement entre la frontière du mot et la frontière de la syllabe : par exemple, /nabi/, /zabi/, /tabi/, /abi/ pour *habit*. Cela est dû au fait que l'enfant reçoit plus fréquemment dans son input les séquences Mot-1-Mot-2, que les Mots-2 isolés. Jusqu'à 4 ans, il manifeste une tendance à traiter la CL entendue comme l'initiale du Mot-2.

Dans la deuxième étape, l'enfant crée des schémas productifs généraux qui se basent sur le Mot-1. Par exemple, mémorisant que /nabi/ suit /un/, il produira des schémas plus généraux du type *un + X* (*un-arbre*, *un-œuf*, *un-garçon*, etc.). À ce stade, les connexions entre les mots se renforcent mais les schémas disponibles ne contiennent aucune information sur la liaison.

Dans la troisième étape, on assiste à l'émergence d'une structure plus abstraite qui lui permettra d'apprendre que /narbr/ doit être inséré au schéma *un + X*, alors que /zarbr/ doit être inséré au schéma *les + X*, etc. Ces séquences se renforcent grâce à la fréquence d'usage des constructions et se généralisent pour permettre à l'enfant de produire des liaisons correctes.

4.2.2. *Le modèle phonologique*

Dans ce modèle, on estime que l'enfant utilise des généralisations fondées sur ses connaissances des contraintes phonologiques universelles, gouvernant le fonctionnement des langues pour réaliser la segmentation et construire une représentation phonologique abstraite du *sandhi*.

Selon Wauquier et Braud (2005 : 55), dans une première étape très précoce, « les enfants produisent prioritairement des substantifs (64%) en leur associant la plupart du temps un déterminant », que les auteurs appellent « proto-déterminant » (2005 : 58). Les enfants utilisent en particulier « un gabarit spécifique qui sert de base aux généralisations phonologiques et qu'ils font progressivement évoluer sous l'influence des acquisitions » (Wauquier et Braud 2005 : 59).

Dans la deuxième étape, les enfants commencent à segmenter les mots et les premières erreurs sur les liaisons obligatoires apparaissent. Ces erreurs précoces résultent d'une resegmentation entraînant l'apparition d'une frontière problématique entre les catégories morpho-syntaxiques du déterminant et du nom. Wauquier et Braud (2005 : 62) expliquent que cette « segmentation se fait en accord avec un principe phonologique très célèbre [...] appelé couramment dans la littérature générative “Maximal Onset principle” (MOP) ». Selon ce principe, l'enfant préférerait les séquences V.CV. aux séquences VC.V. et rattacherait la consonne finale à l'attaque du mot subséquent. Ce modèle avance donc que l'enfant possède la compétence abstraite qu'une consonne se trouve à l'attaque du Mot-2. Cette attaque n'étant cependant pas encore encodé, l'enfant utilise plusieurs stratégies pour lui attribuer un segment (comme par exemple la stratégie du redoublement par laquelle *un avion* [ã.na.vjõ] s'articule [ã.jo.jõ]).

Vers trois ans, les erreurs disparaissent dans les productions de l'enfant car il utilise la morphologie pour choisir la consonne correcte. En effet, c'est lorsque l'enfant découvre « que le déterminant un porte une consonne nasale au féminin, que les adjectifs comme *petit, grand, gros* portent une consonne lors d'opération d'inflexion (*petite, grande, grosse*) ou de dérivation nominale (*petitesse, grandeur, grandir, grosseur, grossir*) » qu'il encoderait les liaisons sous forme de consonnes flottantes à la fin des déterminants et des adjectifs.

Bilan

Dans cette partie de notre thèse, nous avons résumé les principaux défis que peut poser la liaison autant du point de vue descriptif que théorique. Résultant de l'équilibre instable entre quatre tendances antagonistes de la langue, la liaison se présente aujourd'hui comme un phénomène très complexe. D'un point de vue descriptif, ses complexités résident dans le fait qu'aucune étude ne peut rendre compte de la totalité des occurrences observées : pourquoi certaines CL se prononcent plus que d'autres ? Pourquoi certaines liaisons variables sont plus fréquentes que d'autres ? Ses complexités résident également dans le fait qu'aucune théorie a pu fournir une explication satisfaisante pour ses dynamiques. La multitude des hypothèses avancées quant au statut des consonnes de liaison le montrent.

Dans la partie suivante, nous aborderons les questions épistémologiques et méthodologiques liées à l'étude de la liaison comme « phénomène ».

PARTIE 2

Enjeux épistémologiques et méthodologiques

liés à l'étude de la liaison comme « phénomène »

Chapitre 5. Enjeux épistémologiques

5.1. Introduction

Avant d'aborder en détail la méthodologie expérimentale que nous avons élaborée pour l'étude de la liaison, nous estimons utile de réfléchir sur notre démarche afin de déterminer l'épistémologie de la recherche⁵⁴. Cela nous amènera non seulement à ouvrir une réflexion critique sur les limites de notre travail, mais aussi à définir les champs d'études auxquels il se rattache, ainsi qu'à défendre les possibilités et conditions réelles de son développement.

Comme nous le verrons, l'objectif de ce travail est celui d'appliquer à l'étude de la liaison une méthodologie d'expérimentation quali-quantitative, qui consiste à investiguer et quantifier les processus auto- et hétéro-réflexifs par lesquels les locuteurs francophones interprètent les usages et le fonctionnement du phénomène. Le propre de ce travail sera donc d'envisager la liaison comme « phénomène », c'est-à-dire comme elle apparaît aux locuteurs non-experts, renonçant ainsi aux formulations et aux modèles théoriques propres à l'expérience du linguiste. Sans entrer d'emblée dans les détails, nous soulignerons simplement que notre approche personnelle à la liaison pourrait s'associer, pour la convergence de croyances et de concepts opératoires, aux sciences des ethno-méthodes, qui s'engagent à décrire les logiques subjectives par lesquelles les membres d'une collectivité « ressentent » et catégorisent l'espace social dans lequel ils agissent (Garfinkel 1984 ; Coulon 2014 [1987] ; Weber 2009).

Sur le plan de l'action scientifique, un tel *modus operandi*, qui renonce à la coupure épistémologique entre « connaissance ordinaire » et « connaissance savante », soulève un certain nombre d'enjeux théoriques et méthodologiques résultant d'une étude qui se veut proprement scientifique, mais qui se base cependant sur le sens commun des agents. Ces enjeux se posent aussi bien pour la pratique d'accorder aux locuteurs naïfs les processus analytiques et le langage technique qui sont propres au chercheur, que pour la tentative d'objectiver « du dehors » un ensemble de données représentationnelles qui n'existent qu'à l'intérieur des consciences individuelles. La complexité du sujet demande de s'avancer sur

⁵⁴ À la suite de Lalande, nous entendons l'« épistémologie » comme « l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique [...], leur valeur et leur portée objective » (Lalande 1991 : 293).

un terrain multidisciplinaire qui se nourrit de l'apport des réflexions des sciences humaines et sociales dans leur sens le plus large.

Dans la première section de cette partie (Chapitre 5), après avoir exposé la genèse de notre démarche (*cf.* 5.1.1.), nous introduirons les problèmes épistémologiques qui se posent dans cette étude et qui portent sur les connaissances ordinaires et sur la métacognition liée au langage (*cf.* 5.1.2.). Ensuite, nous envisagerons ces problèmes sous l'angle plus ample des sciences humaines et sociales (*cf.* 5.2.), avec une référence particulière aux orientations sociologiques de Durkheim (1894) et Bourdieu (Bourdieu *et al.* 1968), qui prônent le traitement des conduites humaines sous le signe de l'objectivité et de l'abandon du sens commun (*cf.* 5.2.1. et 5.2.2.). Dans un dernier temps, reprenant l'approche phénoménologique adoptée par certains philosophes et sociologues « subjectivistes » comme Schütz (1945, 1962 et 1976), Husserl (1958 [1900-1901] et 1985 [1913]) et Merleau-Ponty (1945 et 1960), nous exposerons notre point de vue personnel sur le sujet en tentant d'illustrer en quoi la prise en compte des savoirs spontanés peut offrir, à notre avis, un cadre novateur dans l'étude de la liaison (*cf.* 5.3.)⁵⁵.

Dans la seconde section (Chapitre 6), nous transposerons ces problématiques dans le domaine de la linguistique (*cf.* 6.1.). Après avoir défini en quoi consistent les différences de méthode entre la linguistique empirique et la linguistique introspective (*cf.* 6.1.2.), nous retracerons brièvement les origines de ces paradigmes en traitant la place qu'occupent l'analyse empirique et l'introspection respectivement en linguistique structurale (*cf.* 6.2.) et en grammaire générative (*cf.* 6.2.1. et 6.2.2.). Ensuite, nous aborderons plus étroitement le scepticisme que la méthode introspective peut susciter dans le cadre de la linguistique empirique moderne (*cf.* 6.2.2.1.). Enfin, nous proposerons une méthode alternative pour l'étude de la liaison, dans l'optique d'une mise en dialogue entre la linguistique empirique et la linguistique introspective (*cf.* 6.3.).

⁵⁵ L'objectif de cette section n'est pas de traiter l'ensemble de ces questions complexes dans le cadre des sciences sociales, mais plutôt de clarifier la place occupée par notre démarche à l'égard des recherches actuelles sur la liaison. L'optique dichotomique par laquelle nous nous référons aux conceptions et procédures d'autres sciences humaines et sociales (subjectivisme/objectivisme, individuel/collectif) s'avère extrêmement sommaire et réductrice, et ne prétend pas, bien entendu, rendre compte de l'intégralité des idéologies des auteurs cités.

5.1.1. Genèse de notre démarche

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on dispose aujourd'hui de nombreuses données relatives à la fréquence de la liaison dans l'espace francophone. Ces données, qui ressortent de l'analyse empirique de la densité d'apparition du phénomène dans différents contextes situationnels et géolinguistiques, laissent cependant en suspens certaines questions relatives à la dimension perceptive et, plus précisément, métacognitive, dans laquelle se situent les processus par lesquels les comportements linguistiques produisent et prennent du sens aux yeux des sujets parlant⁵⁶. Pour autant cet aspect, comme le soulignent Paveau (2008) et Weber (1996), fait également partie des activités linguistiques et, plus généralement, des comportements que les sujets-agents assument en société :

Les locuteurs adoptent des façons de parler en même temps qu'ils en produisent des analyses spontanées ; ils élaborent et gèrent tout en même temps leurs images langagières (Paveau 2008 : 138).

Les indigènes [c'est-à-dire les non spécialistes] comme les savants pensent autant qu'ils font, pensent ce qu'ils font (Weber 1996 : 3).

Au cours de notre recherche doctorale, nous avons pu constater que les études sur la cognition et le langage se focalisent la plupart du temps sur la dimension évaluative de l'attitude linguistique individuelle (par exemple, sous la forme de jugements de valeurs ou esthétiques, ou encore sur l'évaluation sociale d'une certaine catégorie linguistique)⁵⁷, mais l'attention envers l'« étude systématique des attitudes métalinguistiques » (Rey 1972 : 16), des « rétroactions dues à la conscience linguistique, à l'existence d'un discours sur la langue, à l'action psychologique et sociale sur la communication » (Rey 1972 : 4) demeure

⁵⁶ Ainsi que les conçoivent Gombert (1990) et Flavell (1981) en psychologie du développement, les activités métacognitives correspondent aux « connaissances introspectives sur les états cognitifs et leurs opérations », autrement dit, aux « capacités de l'individu de contrôler et de planifier ses propres processus de pensée et ses produits » (Gombert 1990 : 17). Pour Flavell, il s'agit de processus de « cognition sur la cognition » (*cognition about cognition*) (Flavell 1981 : 37 cité par Gombert 1990 : 17).

⁵⁷ On peut citer, par exemple, la technique du locuteur masqué (*Matched Guise Technique*) élaborée par Lambert (Lambert *et al.* 1960) afin d'observer les attitudes linguistiques (*linguistic attitudes*) des membres d'une communauté envers certaines variétés de langue ou accents. Il s'agit d'une technique introspective où l'expérimentateur demande aux informateurs d'écouter et ensuite de juger des exemples d'accents ou de variétés linguistiques en termes de fiabilité, sympathie, autorité, sens de l'humour, etc., sans que les informateurs ne sachent que les exemples ont été prononcés par la même personne.

pour le moins marginale. Cependant, entre les années 1960 et 1970, certains linguistes en clamaient déjà l'importance :

Nous devons nous intéresser non seulement (a) à ce qui se passe (le langage), mais aussi (b) à la façon dont les gens réagissent à ce qui se passe (avec le langage : ils sont persuadés, ou dissuadés, etc.), et (c) à ce que les gens disent (concernant le langage). Je n'écarterai surtout pas les deuxième et troisième types de comportements sous prétexte qu'ils seraient sources d'erreur (Hoenigswald 1966 : 20)⁵⁸.

Toute linguistique indifférente aux relations entre les systèmes de signes et les fonctions anthropologiques qui les mettent en œuvre est condamnée à l'isolement ou aux illusions (Rey 1972 : 4).

Employant la technique de l'introspection (littéralement « auto-observation »), à laquelle nous combinerons la quantification des réponses, nous nous proposons de rapporter le point de vue qui émergerait si l'observateur de la liaison n'était pas le linguiste, mais le locuteur ordinaire francophone qui, censé s'interroger sur ses usages, manifeste une intuition sur l'acceptabilité du phénomène. Sommairement, il s'agira pour nous de tenter de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure une liaison *catégorique* selon l'usage, c'est-à-dire qui se réalise toujours, est-elle perçue comme véritablement obligatoire de la part des locuteurs francophones ? Dans quelle mesure, en revanche, la présence d'une liaison *variable* dans l'usage (et donc supposée être optionnelle pour tous les locuteurs), est-elle perçue comme étant véritablement une option ? Un autre aspect qui caractérise notre approche personnelle, et qui nous paraît absent dans les recherches actuelles, est la possibilité de quantifier le niveau de « conscience métalinguistique » des locuteurs en incorporant à l'évaluation qualitative des réponses une échelle numérique qui mesure la capacité de réflexion sur le phénomène⁵⁹.

Notre intérêt pour les interprétations subjectives de la liaison s'enracine dans deux études récentes (Floquet et Laks 2017 ; Celata *et al.* 2020). Celles-ci ouvrent la possibilité d'investiguer les divergences qui dissocient les pratiques des locuteurs français et leurs descriptions explicites. L'hypothèse que nous reprenons de ces études est que la métacognition liée à un phénomène complexe, comme l'est la liaison, ne peut pas être

⁵⁸ Traduction de l'anglais empruntée à la transposition en français de Preston (2008), traduction en français d'Achard-Bayle et Paveau.

⁵⁹ Les définitions et les aspects théoriques et techniques relatifs à la méthodologie proposée seront exposés dans les chapitres 7 et 8.

envisagée uniquement comme le résultat de l'exposition au lexique que le locuteur entend dès la naissance. À notre avis, il subsiste des mécanismes d'interprétation sous-jacents qui interviennent dans les pratiques et qui doivent être pris en considération par le biais de méthodes d'investigation spécifiques. En fin de compte, notre approche cherchera précisément à réadapter à l'étude de la liaison l'idée qui se trouve à la base de la psychologie sociale (Maisonneuve 2016 [1950]) et de la sociolinguistique, selon laquelle « le discours n'est pas un pur reflet de ce qu'il met en mots, mais qu'il contribue à créer ce dont il parle » (Py 2000 : 6).

5.1.2. Enjeux épistémologiques posés par cette étude

Ainsi que nous l'avons anticipé, le projet d'acquérir des connaissances basées sur les savoirs ordinaires s'avère être un mode alternatif, voire discutable, par rapport à celui de bien d'autres chercheurs quantitativistes qui travaillent à partir de l'accumulation et de l'observation des comportements observables, et non à partir du sens que ces comportements prennent pour les locuteurs eux-mêmes. L'affirmation évocatrice de Tullio De Mauro, « il n'est pas dit que le fait de posséder un foie et des poumons implique nécessairement de connaître l'anatomie et leur fonctionnement » (citée par Santipolo 2012 : 64, notre traduction), résume bien la complexité de notre démarche, qui émet l'idée de considérer, dans le cadre d'une étude se voulant scientifique et, par conséquent, révélatrice d'une connaissance objective, l'expérience pratique d'une structure du langage ainsi que les individus se la représentent intérieurement, et donc pour sa nature dépourvue d'objectivité.

Nous pensons que la question soulevée par De Mauro devrait être réévaluée. En revendiquant que les savoirs ordinaires doivent être exclus de la science linguistique, De Mauro n'admet explicitement qu'une seule méthode, celle de la formalisation des observables. Toutefois, il nous semble que cette position est trop rigide pour pouvoir être totalement satisfaisante. Peut-être serait-il plus approprié de concevoir la solution apportée par De Mauro comme *l'une des* solutions possibles, et non comme la seule légitime ? Les complexités qui font l'essence même du matériel humain, auquel le linguiste a affaire, nous poussent à croire qu'il est possible, voire recommandable, d'associer diverses

méthodes du domaine de la linguistique pour les faire dialoguer sans que l'une n'exclut les autres.

Sur ce point, les recherches récentes *folk* en linguistique (Niedzielski et Preston 2003 ; Beacco 2004 ; Paveau 2007 ; Achard-Bayle et Paveau 2008 ; Stegu 2008 ; Vicari 2016), ainsi que les dialectologies perceptives⁶⁰ (Preston 1989 et 1999 ; Iannaccaro 2002) conviennent particulièrement à notre objectif car elles peuvent permettre de dépasser la dichotomie entre les théories ordinaires ou « populaires », et les théories officielles ou « non populaires »⁶¹ :

De la même manière qu'il existe [...] des explications sur l'utilisation du langage, en termes de forme ou de configuration, de distribution ou de changement, il existe [...] des explications pour des réactions à la fois conscientes et inconscientes aux faits linguistiques ; et l'étude de la FL [*Folk Linguistics*] cherchera à les découvrir (Preston 2008 : 9-10).

Pour pouvoir bien expliquer le point de vue que nous privilégions pour l'étude de la liaison « comme phénomène », il convient avant tout d'aborder, dans un sens plus large, les problématiques épistémologiques que les faits représentationnels liés à la conscience subjective posent dans le domaine des sciences humaines et sociales.

5.2. Le problème de l'objet « qui parle » en sciences humaines et sociales

Dans son sens moderne, le mot « science » revêt deux acceptions, l'une forte et l'autre faible (Feldman 2001 : 196). Dans son acception forte, ce mot implique un système de connaissances nouvelles apportées par les recherches des savants, et qui peuvent être issues soit de méthodes inductives, basées sur l'observation directe, soit de méthodes déductives, partant des hypothèses pour aboutir aux conclusions particulières. Dans son acception faible, le mot « science » désigne, en revanche, une connaissance faisant l'objet d'un consensus ferme au sein de la société, en tant que produit d'un processus vérifiable objectivement et, par conséquent, non susceptible de doctrines dogmatiques ou d'opinions

⁶⁰ La dialectologie perceptive poursuit l'objectif d'investiguer la capacité des auditeurs d'établir des frontières régionales à partir de la variété parlée par un locuteur ou de son accent. En outre, elle analyse les critères linguistiques sur lesquels reposent leurs déclarations.

⁶¹ Dans le cadre de la linguistique populaire (*folk linguistics* dans sa version américaine), Achard-Bayle et Paveau (2008 : 3) utilisent l'expression *populaire* pour désigner « le savoir spontané des acteurs sur le monde [...], qui se distingue du savoir savant ou scientifique comme le *savoir-faire* se distingue du *savoir que* et le sens commun du savoir scientifique ».

préconçues. Depuis l'affirmation de la science physique moderne avec Galilée, cette double acception ne semble pas poser de problèmes aux sciences de la nature comme la biologie, la chimie, etc., où le chercheur a toujours affaire à un objet naturel, autrement dit un élément qui lui est extérieur et qu'il peut, de ce fait, observer et contrôler directement. La possibilité de manipuler l'objet de ces sciences - par exemple, en faisant varier un paramètre ou en calculant des statistiques - leur assure tantôt l'observation des rapports de causalité (par des paradigmes stables) tantôt l'objectivité de la connaissance.

Il en va autrement pour les sciences humaines et sociales, où la démarche consiste à expérimenter en intervenant dans la société, dans un système de comportements dont le chercheur participe en personne. Leur manière d'observer la réalité sociale et d'en faire un objet scientifique s'avère donc plus problématique, car le sujet et l'objet de l'étude partagent la même nature. Le risque est que le chercheur projette sa propre intuition spontanée sur les faits observés, en leur attribuant des valeurs interprétatives qui dérivent de son expérience pratique du monde, et non de sa vision rationnelle. On connaît bien, à ce propos, la déclaration de Bourdieu : « La malédiction de la sociologie est d'avoir affaire à un objet qui parle » (Bourdieu *et al.* 1968 : 56), car elle considère « un objet dans lequel les sociologues sont pris » (Bourdieu 1984 : 11). Cette formule résume les enjeux au cœur des sciences humaines et sociales, qui se doivent de dépasser les contradictions liées à la poursuite de l'objectivité *malgré* la conscience subjective que l'homme a de ses actions ou de sa manière d'en expliquer les causes.

Il nous semble intéressant de relire un passage de Piaget (1977), qui, pour sa part de psychologue plus axé vers les faits de la conscience, explique très bien les enjeux qui se trouvent au centre des sciences humaines et sociales :

Le sujet qui observe ou expérimente sur lui-même ou autrui peut être, d'une part, modifié par les phénomènes observés, et, d'autre part, source de modifications quant au déroulement et à la nature même de ces phénomènes. C'est en fonction de telles situations que le fait d'être à la fois sujet et objet crée, dans le cas des sciences de l'homme, des difficultés supplémentaires par rapport à celles de la nature où le problème est cependant déjà assez général de dissocier le sujet et l'objet. En d'autres termes la *décentration*⁶² qui est nécessaire à l'objectivité est bien plus difficile dans le cas où l'objet est formé de sujets et cela pour deux raisons, toutes deux assez systématiques. La première est que la frontière entre le sujet égocentrique et le sujet épistémique est d'autant moins nette que le moi de l'observateur est

⁶² Nous soulignons.

engagé dans les phénomènes qu'il devrait pouvoir étudier du dehors. La seconde est que dans la mesure même où l'observateur est engagé et attribue des valeurs aux faits qui l'intéressent, il est porté à croire les connaître intuitivement et sent d'autant moins la nécessité de techniques objectives (Piaget 1977 : 47).

Aucun esprit scientifique digne de ce nom ne s'occupe de lois ou fonctions sans en chercher la raison, sans chercher à dissocier les « facteurs » et sans introduire les hypothèses explicatives parmi les idées dirigeant la recherche. [...] Le propre de l'homme est d'agir et de produire, et non pas simplement de contempler et de prévoir, de telle sorte que le besoin de comprendre et d'expliquer est, dans le domaine des sciences psychologiques et sociales, non pas plus vif qu'ailleurs (il est en fait constant partout), mais peut-être plus explicite et plus conscient (Piaget 1977 : 53-54).

L'appellation de « sciences molles », souvent accordée aux disciplines de l'homme par opposition aux « sciences dures », ressort justement de l'idée que l'implication du sujet dans son terrain d'analyse, de même que l'impossibilité à formaliser son objet en un langage mathématique, l'empêche d'aboutir à un consensus unanime, « à ces résultats durs qui définissent la science, dans son sens fort » (Feldman 2001 : 196) :

Dans le premier cas on a affaire à des « choses » bien définies, sur lesquelles les personnes de bonne volonté pouvaient se mettre d'accord [...]. Dans le second cas, les « objets » sont fluides, changeants, et il est difficile – voire impossible – de se mettre totalement d'accord (Feldman 2001 : 195).

Pour ces raisons, et également du fait de conditionnements historiques⁶³, les sciences humaines et sociales se sont construites à partir de la tentative d'adopter les « manières de faire qui ont si bien réussi aux sciences dures » (Feldman 2002 : 97), c'est-à-dire de se concevoir « indépendamment de la conscience et de la volonté individuelles classiquement associées à la subjectivité » (Hamel 2015 : 158) :

À la suite des sciences physiques, les sciences humaines doivent se convaincre que la réalité de leur objet d'étude n'est pas tout entière cantonnée au niveau où le sujet la perçoit (Lévi-Strauss 1971 : 570).

⁶³ En effet, les sciences de l'homme se sont développées bien après les sciences exactes, à l'époque où le positivisme trouvait sa plus grande expansion.

S'il existe une science des sociétés, il faut bien s'attendre à ce qu'elle ne consiste pas dans une simple paraphrase des préjugés traditionnels, mais nous fasse voir les choses autrement qu'elles n'apparaissent au vulgaire (Durkheim 2002a [1894] : 14).

En sociologie, la prise de distanciation radicale vis-à-vis du sens vécu et des perceptions subjectives constitue le cœur de certaines positions « objectivistes » du XX^e siècle, adoptées d'abord par Durkheim (1894 et 1900) puis élargies par Bourdieu *et al.* (1968). Dans leur tentative d'établir une méthode proprement scientifique (Dubar 2007), ces courants nient catégoriquement l'idée que la connaissance fournie par l'expérience pratique du monde puisse contribuer à sa compréhension.

Par la suite, nous exposerons les argumentations des partisans de cette approche.

5.2.1. Construire l'objet d'analyse

Dans le cadre des sociologies objectivistes, l'étude scientifique du social s'articule en une dimension quantitative qui véhicule une vision du monde positiviste, autrement dit basée sur l'observation des faits pour établir des lois. Dans ce modèle scientifique et culturel, ce qui importe est l'explication objective des faits ainsi qu'ils se présentent aux yeux du chercheur, et non la compréhension du sens que ces faits assument pour les agents.

Comme nous l'avons vu, ce choix répond à l'exigence précise de se conformer aux règles des sciences exactes et de s'en tenir à tous les critères pour lesquels une connaissance sur le social peut être considérée comme scientifiquement valide. Le premier critère est *construire* son objet d'analyse : l'étude scientifique est irréductible à l'expérience sensible qui nous est donnée immédiatement, mais au contraire doit s'accomplir sous le mode de la médiation et de la construction de questions de recherche, concepts, méthodes. « Il n'est pas de description qui soit vierge de théorie », disait à ce propos Malinowski (1968 [1944] : 13)⁶⁴, s'accordant au principe bien connu de « rupture épistémologique » qu'énonçait quelques années auparavant Bachelard :

⁶⁴ « [...] chaque énoncé et chaque raisonnement doivent passer par les mots, c'est-à-dire par les concepts. Chaque concept à son tour est le fruit d'une théorie, qui décide que certains faits sont pertinents et d'autres accessoires, que certains facteurs orientent le cours des événements, et que d'autres sont des intermédiaires fortuits » (Malinowski 1968 [1944] : 13).

Face au réel, ce qu'on croit savoir offusque ce qu'on devrait savoir. Quand il se présente à la culture scientifique, l'esprit n'est jamais jeune. Il est même très vieux, car il a l'âge de ses préjugés. Accéder à la science c'est spirituellement rajeunir, c'est accepter une mutation brusque qui doit contredire un passé. [...] L'esprit scientifique nous interdit d'avoir une opinion sur des questions que nous ne comprenons pas, sur des questions que nous ne savons pas formuler clairement. Avant tout, il faut savoir poser des problèmes. Et quoi qu'on dise dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. [...] Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de questions, il ne peut y avoir de connaissances scientifiques. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit (Bachelard 1938 : 14).

Durkheim et Bourdieu, entre autres, insistent beaucoup sur l'importance de construire l'objet d'analyse⁶⁵. La démarche scientifique, affirme Bourdieu, doit d'abord « construire ses faits », et ensuite « les éprouver dans l'expérience » (Bourdieu et Passeron 1967) en renonçant à « toutes les images premières perceptives du sujet » (Bourdieu et Passeron 1967). Durkheim, avant lui, désigne la méthode du sociologue comme la procédure allant « des idées aux choses » (Durkheim 2002a [1894] : 47), parce que les « choses », les représentations conduites par les perceptions de la praxis quotidienne, s'avèrent être des illusions, des produits dépourvus de vérité objective :

La conscience que nous [...] avons [des faits de la psychologie] ne nous en révèle ni la nature interne ni la genèse. Elle nous les fait bien connaître jusqu'à un certain point, mais seulement comme les sensations nous font connaître la chaleur ou la lumière, le son ou l'électricité ; elle nous en donne des impressions confuses, passagères, subjectives, mais non des notions claires et distinctes, des concepts explicatifs (Durkheim 2002a [1894] : 21).

Durkheim sous-tend ici le principe de l'« illusion de la transparence », à savoir l'illusion que le sujet peut être transparent à soi-même et que, par ses raisonnements, il peut connaître les structures du réel. Un point de vue ouvertement partagé par Bourdieu qui, sous l'égide de Pascal, renouvelle l'idée que l'homme ignorerait aveuglement les causes de ses actions :

La croyance, même celle qui est au fondement de l'univers scientifique, est de l'ordre de l'automate, c'est-à-dire du corps qui, comme Pascal ne cesse de le rappeler, « a ses raisons que la raison ne connaît point » (Bourdieu 1997 : 24).

⁶⁵ Saussure partage cette idée : « Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet [...] » (1964 [1916] : 23).

5.2.2. Remarques sur l'approche objectiviste vis-à-vis du sens commun

Du point de vue épistémologique et méthodologique, nous voudrions souligner au moins deux aspects qui dérivent d'une telle vision et qui vont nous intéresser plus loin, dans l'optique d'une mise en perspective avec notre manière personnelle de voir les choses.

Le premier aspect tient à la posture que doit adopter le chercheur face à son terrain d'analyse. Dans le cadre du paradigme objectiviste, le chercheur se doit d'étudier « les faits mentaux du dehors, c'est-à-dire comme des choses » (Durkheim 2002a [1894] : 21), rejetant toute forme de psychisme individuel, exactement comme le fait le physicien face à l'eau, au gaz, aux minéraux. Concrètement, il s'agit de renoncer à « aller demander aux gens qui agissent, ce qu'ils font, pourquoi ils agissent, pourquoi ils font une chose plutôt qu'une autre » (Bourdieu et Passeron 1967). Le métier de sociologue consiste alors à traiter la réalité humaine comme une « réalité rendue provisoirement amorphe » (Granger 1986 : 120).

Dans ce cadre, les modèles théoriques et les quantifications statistiques constituent les seuls moyens que la sociologie professionnelle doit se donner pour investiguer le réel sous le signe de l'objectivité :

On peut connaître le monde hors de la perception directe et immédiate de celui-ci, par reconstruction de la réalité à partir d'un ensemble de données collectées, puis mises en forme (Lahire 2007 : 30).

Or une telle approche, orientée vers la « reconstruction » de la donnée immédiate par la collecte et la modélisation des faits, implique de considérer les faits étudiés en société uniquement dans leur dimension collective, et jamais dans leurs manifestations individuelles.

Venons donc au second aspect sur lequel nous voudrions mettre l'accent, qui concerne précisément la manière dont la conception du rapport entre l'individu et la collectivité détermine la démarche de l'étude des faits sociaux. Le principe de non conscience, selon lequel « la signification des conduites humaines est inséparable du système de relations sociales dans lequel elle s'accomplit » (Bourdieu et Passeron 1967), suppose une conception déterministe de l'individu, qui ferait partie d'un système fait de

superstructures auxquelles il participerait à son insu. Durkheim est radical sur l'idée que les actions individuelles peuvent être analysables et compréhensibles par la science uniquement dans leurs manifestations collectives, exactement comme c'est le cas dans l'étude des éléments naturels :

La fluidité de l'eau, ses propriétés alimentaires et autres ne sont pas dans les deux gaz dont elle est composée, mais dans la substance complexe qu'ils forment par leur association (Durkheim 2002a [1894] : 24).

Le groupe pense, sent, agit tout autrement que ne feraient les membres s'ils étaient isolés. Si donc on part de ces derniers, on ne pourra rien comprendre à ce qui se passe dans le groupe (Durkheim 2002a [1894] : 122).

Pour le sociologue, en outre, les phénomènes de groupe ont un caractère prédéterminé et coercitif : les faits sociaux de la collectivité (les institutions, les lois) préexistent aux individus et s'imposent à eux à leur insu, « de même qu'ils ne perçoivent pas [la contrainte] que l'atmosphère exerce sur leur corps ; ils peuvent parfois y céder sans résistance » (Durkheim 2002b [1900] : 13)⁶⁶.

Bourdieu, pour sa part, rallie l'idée de la priorité ontologique des systèmes sociaux sur les volontés individuelles exprimée par Durkheim :

L'attitude naturelle dont parlent les phénoménologues, c'est-à-dire l'expérience première du monde du sens commun, est un rapport politiquement construit comme les catégories de perception qui la rendent possible (Bourdieu 1997 : 208).

Sur ces points, comme l'explique Visintini (2018), Bourdieu partage un terrain commun avec les *Recherches Philosophiques* de Wittgenstein, qui voit dans la praxis quotidienne de l'individu le résultat de l'assujettissement inconscient à des superstructures collectives :

⁶⁶ « Quand je m'acquiesce de ma tâche de frère, d'époux ou de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis, en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et dans les mœurs. Alors même qu'ils sont d'accord avec mes sentiments propres et que j'en sens intérieurement la réalité, celle-ci ne laisse pas d'être objective ; car ce n'est pas moi qui les ai faits, mais je les ai reçus par l'éducation. [...] Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes relations commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais. [...] Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles » (Durkheim 2002a [1894] : 36).

Obéir à une règle, faire une communication, donner un ordre, faire une partie d'échecs, sont des *habitudes* (usages, institutions) (2005 [1953] : § 199).

Lorsque j'obéis à la règle, je ne choisis pas. Je suis la règle aveuglement (2005 [1953] : § 219).

Comment dois-je déterminer la règle d'après laquelle il joue ? Lui-même ne la connaît pas (2005 [1953] : § 82).

Ainsi que le souligne Brindisi (2009), chez Wittgenstein le rapport entre l'agent, sa praxis et les règles qui la guident est clairement anti-utilitariste : les individus n'attribuent pas de finalités à leurs comportements, ceux-ci étant le fruit d'un apprentissage de modèles réitérés « qui fonctionnent comme des instruments de construction de la réalité et comme des principes de l'univers dans lequel ils évoluent » (Brindisi 2009, notre traduction).

Or, par le concept d'*habitus*, Bourdieu propose une vision certes plus modérée, mais qui s'inscrit néanmoins dans l'ordre d'idées selon lequel l'action individuelle est orientée par des « structures structurantes » (Bourdieu 1980 : 88), autrement dit par des systèmes sociaux qui guident les conduites individuelles⁶⁷.

Comme cet aperçu très succinct le laisse entrevoir, nous pouvons repérer un certain nombre de facteurs de distinction vis-à-vis de notre manière d'agir et de voir les choses. Dans le paragraphe suivant, nous exposerons en quoi notre démarche se détache des approches revendiquées par les sociologies objectivistes à l'égard des points traités ci-dessus. Plus précisément, nous nous interrogerons sur quelques limites possibles d'une action scientifique qui se conçoit indépendamment des faits de conscience et des processus interprétatifs associés aux comportements.

⁶⁷ L'*habitus* se définit comme l'ensemble des « systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement réglées et régulières sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre » (Bourdieu 1980 : 88). Ainsi que l'observe Brindisi, l'*habitus* se configure alors comme une « subjectivité socialisée » (2009 : en ligne), à la fois une forme d'expérience structurée par un champ social, et une forme d'action où l'homme contribue à construire le monde social à travers des actes symboliques.

5.3. Une démarche qui s'inspire des sciences des ethno-méthodes

Les énonciations plus radicales de l'illusion de la transparence et du principe de non conscience dont nous venons de résumer quelques précis conceptuels, s'avèrent potentiellement problématiques à nos yeux sur au moins deux aspects. En premier lieu, nous voudrions porter l'attention sur le principe selon lequel le chercheur doit se déclarer extérieur au phénomène étudié, reconstruisant et manipulant celui-ci uniquement par le biais de concepts théoriques et de mesures statistiques. Le point de vue que nous défendrons à ce propos et que nous appliquerons à l'étude de la liaison, se situe dans la continuité des conduites propres aux ethno-méthodes⁶⁸. Ces dernières supposent que le chercheur social, étant lui-même interprète du monde qu'il habite comme les autres, doit s'abstenir d'exercer une supériorité sur les sujets qu'il examine et doit, au contraire, valoriser le « mode de connaissance pratique » (Coulon 2014 : 47) en tant que constituant nécessaire de « toute conduite socialement organisée » (Coulon 2014 : 25). Le principe suivi par ces disciplines est essentiellement que « nous sommes tous des sociologues à l'état pratique », comme le défend Coulon (2014 : 3) en reprenant une formule du phénoménologue Schütz, car les méthodes par lesquelles les membres d'une société se comprennent et comprennent leur monde seraient les mêmes que celles permettant aux savants de produire une connaissance scientifique sur ce même monde (Coulon 2014 : 52).

Le second point qui nous semble matière à réflexion est l'analyse radicalement déterministe et anti-volontariste que ces approches soutiennent en matière d'actuation pratique. Nous ne partageons pas pleinement la manière de concevoir l'autoréflexivité, conçue comme volonté individuelle attribuable aux pratiques. Traiter les faits sociaux « comme des choses », ainsi que le préconise Durkheim, implique de ne pas considérer que l'homme, contrairement aux objets naturels que manipule la physique, est pourvu de liberté et, en tant que tel, ne se conforme pas forcément à des règles préétablies, mais assume des comportements dictés par des finalités (Dépelteau 1998). Garfinkel (1984 : 137) l'a bien montré dans le cadre des sciences des ethno-méthodes, reprochant aux sociologues objectivistes l'erreur de concevoir l'individu comme un « idiot culturel » (*cultural dope*), dépourvu de toute capacité de jugement et réduit à l'état d'embryon incapable de réagir face aux faits de la société. Les sociologies traditionnelles constitueraient ainsi une espèce

⁶⁸ Selon la définition de Coulon, l'ethnométhodologie se définit comme « la recherche empirique des méthodes que les individus utilisent pour donner sens et en même temps accomplir leurs actions de tous les jours : communiquer, prendre des décisions, raisonner » (2014 : 25).

d'hypostatisation de la réalité sociale car elles ne permettraient pas d'établir si les sujets étudiés utilisent ou comprennent réellement les comportements observés dans le macro-groupe (Romitelli 2005 ; Garfinkel et Sacks 2007).

La démarche que nous mettrons en œuvre pour l'étude de la liaison privilégie la conception phénoménologique classique selon laquelle la compréhension du phénomène social (qui dans notre cas est un fait linguistique) ne peut s'abstraire de la prise en compte d'une dimension herméneutique, qui considère non seulement les manifestations collectives observables de l'extérieur par le biais des fréquences et tendances, mais aussi les micro-processus subjectifs entrant en jeu lorsque l'individu réagit aux phénomènes sociaux. Dans ce sens, la subjectivité va constituer pour nous un aspect crucial, qu'il faut observer, comme le défend Romitelli, « de l'intérieur », « dans ses intentions mêmes et dans ce que ces intentions rendent possible » (2005 : 43, notre traduction).

La perspective subjectiviste que nous prenons pour point de départ rallie les postulats philosophiques de Husserl (1958 [1900-1901] et 1985 [1913]) et Merleau-Ponty (1945), qui envisagent un retour aux « choses elles-mêmes », « au sujet parlant, à mon contact avec la langue que je parle » (Merleau-Ponty 1960 : 138) :

Je ne suis pas le résultat ou l'entrecroisement des multiples causalités qui déterminent mon corps ou mon « psychisme » [...]. Tout ce que je sais du monde, même par science, je le sais à partir d'une vue mienne ou d'une expérience du monde sans laquelle les symboles de la science ne voudraient rien dire. Tout l'univers de la science est construit sur le monde vécu et si nous voulons penser la science elle-même avec rigueur, en apprécier exactement le sens et la portée, il nous faut réveiller d'abord cette expérience du monde dont elle est l'expression seconde (Merleau-Ponty 1945 : II-III).

Mon existence ne vient pas de mes antécédents, de mon entourage physique et social, elle va vers eux et les soutient, car c'est moi qui fais être pour moi [...]. Les vues scientifiques selon lesquelles je suis un moment du monde sont toujours naïves et hypocrites, parce qu'elles sous-entendent, sans la mentionner, cette autre vue, celle de la conscience, par laquelle d'abord un monde se dispose autour de moi et commence à exister pour moi (Merleau-Ponty 1945 : III).

Par la suite, nous transposerons ces réflexions dans le domaine de la recherche linguistique. Comme nous le verrons, la réponse que nous proposons reprend précisément l'approche « coopérative » que revendiquent certains courants plus récents des sciences

sociales (Alami *et al.* 2019 [2009]), et se centre sur le rôle que pourrait avoir, pour l'investigation scientifique des faits linguistiques complexes telle la liaison, un paradigme hybride qui envisage simultanément les dimensions interprétative et quantitative. Nous défendons que les modèles théoriques et la quantification statistique ne sont que partiellement utiles s'ils ne sont pas associés à l'analyse qualitative des interprétations que les locuteurs attribuent à leurs pratiques et à celles d'autrui.

Chapitre 6. Enjeux méthodologiques

6.1. En linguistique

Après cette digression sur l'épistémologie des sciences humaines et sociales, il n'est pas nécessaire de souligner l'importance que la manière de concevoir et de construire les données revêt pour la linguistique : en effet, en tant que science expérimentale, qui intervient donc sur son terrain d'analyse, elle se doit de déterminer les conditions qui peuvent rendre possible cette intervention sous le signe de l'objectivité. Dans cette discipline, la question des moyens pour l'investigation du langage est systématiquement abordée sous la forme d'un dualisme antithétique entre linguistique empirique et linguistique introspective.

Pour la linguistique empirique, la première source de données est le langage dans ses manifestations physiques et concrètes. La « performance » du sujet parlant est ici entendue comme *produit* de l'activité linguistique (Leech 1992 : 108), comme forme matérielle analysable *indépendamment* des aspects cognitifs sous-jacents, à savoir des contenus psychologiques attribuables à la production et à l'interprétation du langage. La linguistique introspective, en revanche, conçoit l'activité langagière plutôt comme un *processus*, comme le résultat d'une action proprement logique et sémantique par laquelle le sujet parlant et percevant justifie l'émergence de ses pratiques et de celles d'autrui.

Ainsi que le remarque Albano Leoni (2009), les paradigmes dominants de la recherche linguistique ont souvent privilégié la démarche empirique, parce qu'elle permet au chercheur d'observer et objectiver les données à partir d'un point de vue externe, dans une forme disponible à la manipulation expérimentale et à la mesure directe. Albano Leoni ajoute par ailleurs que « du sujet percevant, on ne sait jamais si, ni dans quelle mesure, il est également un sujet intelligent » puisque les éléments psychiques requièrent des techniques d'élicitation « que la linguistique considère comme étrangères à ses dispositifs d'étude » (2009 : 24, notre traduction). Pour autant, comme nous le verrons, Saussure reconnaissait déjà le rôle de la dimension subjective dans l'activité linguistique :

Il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient signe (Saussure 2002 : 45).

Le lieu du mot, la sphère où il acquiert une réalité, est purement l'ESPRIT, qui est aussi le seul lieu où il ait son sens. (Saussure 2002 : 83).

Le langage est un phénomène ; il est l'exercice d'une faculté qui est dans l'homme (Saussure 2002 : 129).

Rapportant cette réflexion générale sur le plan particulier de la liaison, nous envisageons de porter l'attention sur quelques aspects méthodologiques concernant les conséquences théoriques qui peuvent dériver d'une approche uniquement empirique de la donnée linguistique, et précisément phonologique. Nous défendons l'idée que la perspective d'une approche hybride entre la méthode quantitative de la linguistique empirique et la méthode qualitative de la linguistique introspective peut faire émerger des aspects inédits de la liaison qui se trouveraient négligés si l'on envisageait le phénomène unidimensionnellement.

6.1.2. Linguistique empirique et linguistique introspective

Comme nous l'avons expliqué, la ligne de démarcation entre ces deux paradigmes se pose aussi bien sur le plan théorique de la conception de l'objet que sur le plan pratique de son investigation. La linguistique empirique repose sur les principes de l'observation et de l'expérience, et se caractérise par une méthode cumulative et descriptive⁶⁹. La démarche de la « linguistique du *datum* », formule par laquelle Laks (2008, 2011 et 2012) définit ce paradigme, s'articule autour de la constitution d'un corpus, un vaste compendium d'usages attestés à partir duquel le chercheur peut confirmer ou infirmer son hypothèse⁷⁰. Étroitement lié aux sciences positives sur le plan procédural, le linguiste empirique se donne pour objectif la modélisation des faits observables ainsi qu'ils se manifestent dans leur qualité de données naturelles, douées de matérialité physique et directement accessibles en tant qu'extérieurs à sa conscience de sujet-auditeur. Dans ce cadre, la

⁶⁹ L'attention envers la collecte des données s'insère dans le prolongement d'une tradition philologique et lexicographique ancienne, dont la démarche s'effectuait par le recueil d'un certain nombre de mots, documents, textes, suivi de classifications systématiques et d'analyses raisonnées (voir Laks 2008). McCarthy et O'Keefe (2010) datent précisément les origines de la linguistique empirique moderne au XIII^e siècle, lorsque les érudits bibliques et littéraires pratiquaient la collection et la classification des mots dans leurs ouvrages (McCarthy et O'Keefe 2010 : 3).

⁷⁰ La notion de corpus varie en fonction des différentes approches. Nous retenons ici la définition de Rastier qui l'entend comme un « regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications » (Rastier 2005 : en ligne).

quantification s'avère très importante car elle permet de renseigner sur l'usage des phénomènes étudiés à partir des régularités statistiques constatées au sein d'une communauté linguistique.

Le linguiste introspectif, en revanche, s'intéresse aux aspects cognitifs liés à l'émergence des productions linguistiques. Dans ce paradigme, l'intérêt principal est accordé à la compétence linguistique, autrement dit « la connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue » (Chomsky 1971 : 35). Contrairement à la « linguistique du *datum* », la « linguistique de l'*exemplum* » suppose que le linguiste construit de petites listes d'exemples illustratifs, qu'il estime représentatifs de la langue *in extenso* et que, dans un second temps, il élicite son intuition de sujet parlant (ou celle de quelques informateurs) pour juger si ces exemples sont bien formés et linguistiquement acceptables dans sa langue, ou si, en revanche, ils sont interdits et doivent donc être écartés, ne faisant pas partie des règles de la grammaire. Ainsi que l'explique Vaguer, la logique qui sous-tend la démarche introspective est plus ou moins la suivante : « le fait que l'on puisse affirmer qu'en français le déterminant se trouve devant le nom repose sur l'observation que, si est possible (entre autres) *Le soleil brille*, ne le seraient pas *Soleil brille* ni *Soleil le brille* ni *Soleil brille le* » (Vaguer 2007 : 213). Il apparaît clairement que le corpus, dans ce cadre, n'est pas nécessaire, car le chercheur a affaire à une donnée intuitive, préconstruite *ad hoc* afin de vérifier son hypothèse. La méthode ici adoptée se révèle plutôt qualitative dans la mesure où elle repose sur des données déclarées et non naturelles, inaccessibles donc à l'observation directe et au traitement statistique.

Jacques (2005) souligne que l'approche par corpus présente de nombreux avantages que, nous le verrons, n'a pas l'introspection. En plus de fournir des informations statistiques sur la fréquence des phénomènes, le corpus rend compte de la variation, témoignant de tous les usages attestés, et pas uniquement de ceux que le chercheur estimerait significatifs par intuition. D'autre part, comme le remarquait Chomsky, l'une des limites du corpus réside dans sa finitude : l'ensemble des sujets observés dans l'étude statistique, que l'on appelle « population », constitue en effet forcément un objet fini, et ne permettrait donc pas de satisfaire les critères scientifiques de la représentativité et de l'exhaustivité. En second lieu, Rastier souligne qu'il convient de reconnaître que l'image ressortissant du corpus résulte toujours de l'application d'un filtre apporté par le linguiste, « puisque tout corpus dépend étroitement du point de vue qui a présidé à sa constitution » (2005).

Avant d'entrer dans le détail de ces aspects méthodologiques, nous voudrions nous focaliser sur le fait que la démarche empirique et la démarche introspective se basent, sur le plan théorique, sur deux visions du monde, deux approches philosophiques bien différentes (Leech 1992 : 106). La notion contemporaine de corpus, en particulier, se rattache de manière plus ou moins explicite à la tradition structuraliste, dont le *Mémoire* de Saussure (1879) posait implicitement les bases méthodologiques⁷¹. En revanche, la technique introspective s'associe traditionnellement à la grammaire générative, une linguistique « mentaliste » dont le programme se trouve énoncé dans les ouvrages de Chomsky.

Par la suite, nous formulerons quelques brèves remarques sur la place que les corpus et l'introspection occupent dans le structuralisme et la grammaire générative.

6.2. Les origines

6.2.1. Remarques sur la place du corpus dans le structuralisme

La linguistique structurale, qui trouve sa source méthodologique dans le *Mémoire* de Saussure, et sa base théorique dans le *Cours* (1964 [1916]), accorde une place essentielle au corpus en tant qu'instrument incontournable de l'étude des faits linguistiques. Ainsi que le notent McCarthy et O'Keefe :

[...] les structuralistes ont été les précurseurs des corpus non seulement en ce qui concerne le recueil des données mais aussi pour leur engagement à placer les données réelles du langage au cœur de ce qu'étudient les linguistes (McCarthy et O'Keefe 2010 : 1 [version en ligne], notre traduction).

⁷¹ Dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Saussure se propose d'étudier « les formes multiples sous lesquelles se manifeste de ce qu'on appelle l'*a* indo-européen » (1879 : 1). Pour cela, il met en place une méthode de travail qui s'appuie sur l'identification et la comparaison des phonèmes dans le vocalisme sanscrit. Son intérêt majeur, en effet, est de saisir les relations régulières entre les phonèmes telles qu'elles émergent de la comparaison, afin de reconstruire le « système » dans lequel les relations entre chaque élément ont une motivation fonctionnelle. Selon Saussure, les cas qui s'avèrent être entièrement isolés dans le cadre d'une activité comparative ne peuvent pas être expliqués en ces termes. C'est précisément sur ce principe que les linguistes, selon lui, doivent définir leur démarche : « Faire [d'un] cas unique la clef de voûte d'une théorie sur l'ensemble du vocalisme serait s'affranchir de toute espèce de méthode » (1879 : 117).

Sous des formes différentes, tous les travaux issus de la tradition structuraliste partagent néanmoins la méthode de l'observation empirique des usages au moyen de la constitution d'un corpus⁷². Sans approfondir la théorie structuraliste, qui ne nous intéresse ici que pour l'importance qu'elle accorde au corpus, il est utile toutefois de souligner que le choix d'adopter une méthode cumulative et descriptive par les partisans de ce courant peut être attribué avant tout à l'idée que les activités humaines, et précisément linguistiques, sont connaissables seulement à partir d'un système de relations abstrait et externe aux locuteurs (la *langue*, selon la terminologie forgée par Saussure), qui détermine le fonctionnement des exécutions individuelles (la *parole*).

Pour cela, la linguistique structurale européenne, ainsi que ses versions américaines (comme le distributionnalisme de Bloomfield [1933], ou de Harris [1951]), en conformité avec la psychologie comportementale de ces années, refusent d'accorder une légitimité scientifique aux techniques introspectives de la psychologie⁷³. « On ne fonde pas une science sur l'introspection », affirme André Martinet dans une conférence prononcée en 1978, où la linguistique, à l'instar des sciences exactes, est revendiquée comme une discipline devant pratiquer avant tout l'objectivité :

De ces traits, le premier qui me semble s'imposer est l'objectivité, c'est-à-dire une adhésion sans réserve aux données de l'observation, un refus absolu de laisser ses préjugés ou ses préférences personnelles infléchir sa démarche. [...] (Martinet 2000 : 48).

Les courants structuralistes les plus radicaux, comme celui du cercle de Prague et du distributionnalisme américain, poussaient à l'extrême le principe hégélien avançant que « le vrai est le tout », et que, pour cette raison, les techniques de la psychologie s'avèrent inadmissibles pour l'étude scientifique du langage :

⁷² Voir, par exemple, les enquêtes phonologiques de Martinet (1945) et Martinet et Walter (1973), ou encore la constitution du vocabulaire fondamental de Gougenheim (Gougenheim *et al.* 1956).

⁷³ Dans le cadre de la psychologie, le problème de l'introspection se trouve au centre de vifs débats à partir du début du XX^e siècle (Wundt 1896), lorsqu'une tradition proprement expérimentale se basant sur la manipulation et le contrôle des processus psychiques de la part du chercheur (comme la perception, la mémoire), s'opposait à une tradition proprement empirique, prenant comme point de départ l'observation directe des produits de l'esprit (la langue, les mythes) et prônant l'objectivité ainsi que le refus des données subjectives. La psychologie comportementale s'inscrit dans le prolongement de ce dernier filon. Son père fondateur est Watson qui, par un article publié en 1913, inaugure un paradigme de recherche psychologique qui dominera jusqu'aux années 1960. Dans le cadre du comportementalisme, ce qui intéresse est le comportement dans ses manifestations directement percevables de l'extérieur, sans aucune référence aux contenus psychiques internes. Pour l'investiguer, il doit être envisagé en termes de relations entre le stimulus et la réponse (Mecacci 2009 : 180).

Il est impossible en effet de pénétrer dans « l'esprit de tous les membres d'une communauté linguistique » (en particulier s'il s'agit d'une langue morte). De même découvrir ce que « sent » la conscience linguistique est une entreprise épineuse et extrêmement difficile. [...] Le phonème est avant tout un concept fonctionnel, qui doit être défini par rapport à sa fonction. Sa définition ne peut être obtenue au moyen de concepts psychologiques (Troubetzkoy 1939 : 43).

À cet égard, il convient de préciser la vision de Saussure qui inaugure implicitement l'approche systématique par corpus. Comme on le sait, les concepts saussuriens de *langue* et *parole* ont longtemps fait l'objet d'une lecture erronée, provoquée par certains élèves du maître genevois qui, après sa mort, se chargèrent de recueillir ses manuscrits et les notes de ses leçons dans le *Cours*. Nous ne désirons pas nous attarder sur la question des « vulgates saussuriennes », dont on peut trouver de plus amples développements dans De Mauro (2005 : VII-XXVI) et Hagège (2003), mais nous tenons cependant à souligner que la fausse interprétation de la formule selon laquelle la langue doit être « envisagée en elle-même et pour elle-même » (Saussure 1972 [1916] : 317), amena certains linguistes à une idée figée de la *langue* en tant que système autonome, atemporel, distinct des usages effectifs des locuteurs et des signifiés subjectifs connexes. Ainsi que l'explique Teubert, c'était la langue entendue « comme un système, un dispositif, un mécanisme, un mouvement d'horloge qui doit être étudié par abstraction de ce qui est dit en acte » (2009 : en ligne) qui intéressait. De ce fait, l'antinomie entre *langue* et *parole* fut accentuée à tel point que « le structuralisme passa de méthodologique à ontologique » (Albano Leoni 2009 : 19, notre traduction). L'enseignement authentique de Saussure fut récupéré plus tard par Godel (1957) et Engler (1967) qui, reconstituant sa doctrine à partir d'un travail philologique sur ses textes, restaurèrent sa vision de la *langue* en tant que produit historique, social et temporel, « un ensemble de conventions nécessaires » (Saussure 1964 [1916] : 23) qu'il faut cependant étudier à la lumière des exécutions individuelles (la *parole*) où les *signes* assument un *signifié* :

[la linguistique] comporte deux parties : l'une qui est plus près de la langue, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la parole, force active et véritable origine des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. [...] (Saussure 2002 : 273).

Finalement, Saussure accorde à la *parole* une priorité méthodologique et conceptuelle en tant qu'« acte individuel de volonté et d'intelligence » (1964 [1916] : 30).

Ceci explique, selon lui, que l'observation des usages attestés constitue le moyen incontournable pour l'étude scientifique du langage.

6.2.2. Remarques sur l'introspection dans le paradigme chomskyen

Dans les années 1950-1960, la distinction posée par Chomsky (1957, 1965) entre la « compétence », à savoir « la connaissance que le locuteur-auditeur idéal a de sa langue » et la « performance », à savoir « l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes » (Chomsky 1971 [1965] : 13), a des effets importants sur la manière de concevoir le terrain d'analyse de la linguistique ainsi que sur la méthode pour l'envisager. Ruwet (1967), présentant la grammaire chomskyenne au public français, introduit son ouvrage en disant :

Pour la science moderne, il s'agit désormais moins de collectionner et de classer des faits nouveaux que de construire – à partir d'un nombre limité d'observations et d'expériences – des théories générales, des modèles hypothétiques, destinés d'expliquer les faits communs et à en prévoir de nouveaux (Ruwet 1967 : 12).

La grammaire générative forge en effet un programme nouveau, dont l'objectif principal est de construire un modèle de la compétence des sujets, déterminant « le système sous-jacent des règles qui a été maîtrisé par le locuteur-auditeur et qu'il met en usage dans sa performance effective » (Chomsky 1971 : 13). À la différence de la conception structuraliste, ce n'est plus le système des parties et de leurs relations qui intéresse, mais le dispositif mental inné par lequel le locuteur peut générer et comprendre un nombre infini d'énoncés à travers un nombre fini de règles. Pour obtenir des informations sur la compétence du locuteur-auditeur, le linguiste doit recourir aux jugements d'acceptabilité, c'est-à-dire les intuitions subjectives par lesquelles l'informateur déclare considérer les énoncés qui lui sont présentés comme étant acceptables, autrement dit « parfaitement naturels, immédiatement compréhensibles sans analyse écrite, et [n'étant] d'aucune façon bizarres ou exotiques » (Chomsky 1971 : 21), ou en revanche inacceptables⁷⁴.

⁷⁴ La notion d'« acceptable » ne doit pas être confondue avec celle de « grammatical ». Selon Chomsky, l'acceptabilité est un concept appartenant à l'étude de la performance, alors que la grammaticalité appartient à l'étude de la compétence. La grammaticalité est seulement l'un des facteurs qui déterminent l'acceptabilité et constitue, par conséquent, un processus abstrait et bien plus complexe à déterminer (Chomsky 1971 : 23).

Le corpus n'a alors plus aucun intérêt, car la *performance*, étant purement dérivative, se voit théoriquement reléguée au second plan (Formigari 2001 : 9). De même, Chomsky affirme que l'attention portée aux aspects matériels du langage serait stérile, si le chercheur ne l'accompagnait pas avec la détermination de la *compétence* au moyen de l'introspection :

Maintenir pour des motifs de pureté méthodologique, que les jugements introspectifs de l'informateur (souvent le linguiste lui-même) doivent être négligés revient pour le moment à condamner l'étude du langage à une complète stérilité (Chomsky 1971 : 14).

En outre, à cause de sa finitude nécessaire, le corpus ne contient pas les exemples de tous les usages possibles dans telle ou telle langue et, dans le même temps, il ne peut rendre compte des règles génératives-transformationnelles à la base de tous les énoncés possibles. Voilà pourquoi Chomsky, interrogé sur sa vision de la linguistique de corpus moderne en 1999, répond ignorer son existence : « Elle n'existe pas » (entretien avec Baas Aarts cité par Rastier 2005 : 40, notre traduction).

Même si le paradigme génératif a été amplement critiqué après une forte expansion qui a duré environ trente ans, rappelons que les jugements de grammaticalité représentent, dans ce moment historique, une réaction au déterminisme des orientations structuralistes plus radicales ainsi qu'à la rigidité des psychologies comportementalistes qui, jusque-là, avaient nié tout intérêt scientifique aux phénomènes mentaux. Comme le souligne Formigari, le chomskysme produit « un effet libérateur », parce qu'il ramène sur la scène culturelle le sujet et la possibilité pour la science d'accéder aux phénomènes mentaux, réhabilitant « des questions classiques de la philosophie comme celles concernant le système abstrait de connaissances qui préside à la production et à la perception du langage » (2001 : 8, notre traduction).

6.2.2.1. *Limites de l'introspection*

Dans les années 1980, la linguistique connaît un renouvellement empirique qui aboutit à l'affirmation de la linguistique de corpus comme discipline autonome. Ainsi que le remarque Jacques, l'une des impulsions pour le développement de ce champ de recherche dérive de l'exigence d'accéder à « ces aspects impossibles à traiter par

l'introspection et l'intuition » (2005 : 24), parmi lesquels on compte la variation et la connexion effective qui peuvent exister entre les règles génératives élicitées par introspection et les pratiques réelles des locuteurs (Manning 2003 : 296). L'appellation « linguistique de fauteuil », forgée par Fillmore (1992), résume bien la critique à tous ces linguistes introspectivistes qui, par le seul recours à leur propre intuition, prétendent déterminer le fonctionnement du langage sans pour autant en observer les dynamiques au sein de la communauté linguistique⁷⁵.

Le problème, ajoute Laks, n'est pas tant le recours à l'intuition, pratique largement répandue depuis des époques bien plus anciennes, mais le recours unique à celle-ci, qui légitime des théories sur la base de données insuffisantes :

Quelle que soit la question traitée, il suffit de citer un petit nombre d'exemples jugés pertinents, voire cruciaux, exemples repris de la littérature circulante ou produits par un exercice personnel et quasi kantien de la faculté de juger, pour fonder et justifier telle analyse ou telle innovation théorique majeure (Laks 2011 : 4).

En outre, dans la mesure où elle se préoccupe avant tout de la systématisme de la langue, la linguistique introspective produirait « des descriptions [de la langue] qui tendent à donner de celle-ci une impression d'unicité » (Jacques 2005 : 23), de système homogène résultant de la représentation du linguiste⁷⁶. À ces problèmes qui sont d'ordre théorique, s'ajoute l'idée toujours plus partagée que la méthode introspective ne répondrait pas aux exigences d'objectivité scientifique, car le chercheur autant que l'informateur pourraient être influencés par des biais cognitifs ou par leurs idiolectes⁷⁷.

⁷⁵ Utilisant un ton provocateur, Fillmore critique la linguistique introspective pour son manque de pragmatisme, et la linguistique de corpus pour son excès de scientisme : « La linguistique de fauteuil n'a pas une bonne réputation dans certains cercles de linguistique. Une caricature du linguiste de fauteuil pourrait être la suivante : il reste assis dans un fauteuil confortable, doux, profond, les yeux fermés et les mains jointes derrière la tête. De temps à autre il ouvre les yeux, et se redresse brusquement en criant : "ça alors ! quelle idée géniale !", saisit son crayon et note quelque chose. Puis il disserte sur cette idée pendant quelques heures toujours dans l'excitation de s'être rapproché un peu plus de la connaissance de la vraie nature de la langue. (Personne n'est vraiment comme cela, mais certains n'en sont pas très loin). La linguistique de corpus n'a pas une bonne réputation dans certains cercles de linguistique. Une caricature du linguiste de corpus pourrait être la suivante : il est en possession de tous les faits dont il a besoin, ce qui représente un corpus constitué d'une quantité astronomique de mots, et pour lui son travail consiste à déduire des faits secondaires de faits premiers. À l'heure actuelle, il est occupé à mettre en évidence les fréquences relatives des onze parties du discours en tant que premier mot d'une phrase plutôt que deuxième mot d'une phrase. (Personne n'est vraiment comme cela, mais certains n'en sont pas très loin) » (Fillmore 1992 : 1, traduction empruntée à Vaguer 2004).

⁷⁶ Sur ce sujet, voir aussi Maniglier (2007).

⁷⁷ Nous nous réservons de traiter plus amplement les aspects techniques de ce sujet dans le prochain chapitre.

En phonologie, l'observation des données de l'usage se révèle particulièrement importante pour au moins deux raisons : en premier lieu, la variabilité et le dynamisme qui caractérisent les éléments phoniques de la langue imposent une approche descriptive qui part de la donnée produite dans des contextes naturels. En second lieu, la notion d'acceptabilité s'avère plus problématique pour ce niveau de la langue. Ainsi que le remarque Laks (2011), contrairement à la recherche syntaxique, où il est possible pour l'informateur de déterminer la bonne formation des énoncés⁷⁸, dans le domaine phonique les concepts d'acceptabilité et de grammaticalité renvoient soit à un jugement normatif/prescriptif (« cette forme est recommandée ou prohibée »), soit à une réflexion rétrospective sur son expérience sociolinguistique de locuteur-auditeur (« Cette forme s'entend-elle ?, correspond-elle à un usage possible ? ») (Laks 2011 : 6). L'interrogation phonologique impliquerait ainsi toujours « une expérience du possible que seule l'enquête, c'est-à-dire la recollection systématique des usages, peut réellement attester » (Laks 2011 : 6).

Par la suite, nous tenterons d'articuler une alternative à l'approche unique par corpus de productions dans le traitement du phénomène, selon une vision « coopérative » entre l'analyse empirique et la méthode introspective.

6.3. Un corpus d'intuitions

Cet aperçu très succinct avait comme seule ambition de mettre en lumière la diversité entre deux paradigmes de la linguistique qui semblent chacun contrebalancer les limites de l'autre. La perspective de recherche que nous souhaitons ouvrir dans cette étude consiste à privilégier une approche bidimensionnelle, qui préserve l'attitude documentaire des travaux par corpus mais qui, parallèlement reconnaît un rôle actif au locuteur-auditeur en tant que sujet percevant et doué d'autoréflexivité.

L'intérêt ici est de vérifier si l'approche par corpus et macro-données, indifférente aux perceptions des consciences subjectives, fournit une image réellement inclusive, c'est-à-dire représentative, de la diversité des dimensions liées à la liaison, ou si en revanche, elle est susceptible d'exclure certaines qualités qui ne sont pas mathématisables dans un corpus de formes, mais qui entrent cependant en jeu dans les pratiques. À cet égard, il nous

⁷⁸ Et, par conséquent, la capacité générative de la grammaire.

semble utile d'évoquer les psychologies de la perception (Wertheimer 1945 ; Kanizsa 1988), qui ont pu démontrer que le stimulus extérieur et le percept (autrement dit la manière subjective d'interpréter le stimulus) ne sont pas isomorphes. Les expériences sur les figures bistables (pensons, par exemple, au vase de Rubin où, en une seule image en noir et blanc, l'observateur peut voir soit deux visages placés l'un en face de l'autre, soit un vase) montrent que la perception est un processus actif : celui qui observe interprète de manière autonome les deux parties de l'image, les voyant respectivement l'une comme figure, l'autre comme fond. Cela équivaut à voir le monde comme une réalité qui ne se donne pas par elle-seule, c'est-à-dire sans l'intervention du sujet percevant, mais plutôt comme un objet dont la connaissance s'accomplit dans l'action.

De notre point de vue, les perspectives avancées par Husserl et Merleau-Ponty que nous venons d'évoquer plus haut (*cf.* 6.3.), selon lesquelles « l'homme est au monde, c'est dans le monde qu'il se connaît » (Merleau-Ponty 1945 : V), peuvent s'avérer particulièrement utiles pour l'étude de la liaison, dont la multi-dimensionnalité semble légitimer une ouverture sur des techniques d'expérimentation alternatives qui recherchent, ainsi que le préconise Albano Leoni, le rôle actif des locuteurs dans leur « constante réflexion métalinguistique contextuelle » (2009 : 21, notre traduction).

Dans cette étude, nous tenterons de vérifier cet aspect en sondant les discours métalinguistiques des locuteurs francophones, et en recueillant leurs intuitions en un corpus fini et mesurable, qui sera analysé en relation aux données quantitatives issues des corpus. Nous pourrions ainsi observer, entre autres, si le caractère optionnel des liaisons variables, émergeant de l'étude quantitative qui laisse supposer que tous les locuteurs réagissent indifféremment face à *visites[z]officielles* et *visites//officielles*, ne constitue pas un principe pouvant s'appliquer à tous. Les preuves expérimentales délivrées par notre étude vont montrer en particulier que l'image externe fournie par l'analyse empirique se trouve en partie annulée dans la mesure où il existe toujours un élément de multi-dimensionnalité résiduel qui n'émerge pas dans les travaux sur corpus.

Par la suite, nous présenterons la méthodologie que nous avons élaborée pour l'étude perceptive de la liaison et nous réfléchirons à ses limites ainsi qu'à ses potentialités à l'égard des techniques psycholinguistiques actuellement disponibles.

PARTIE 3

Méthodologie

Chapitre 7. Cadre théorique

Introduction

Dans ce chapitre, nous illustrerons le cadre théorique et méthodologique ayant servi de base pour l'élaboration du Test d'Habiletés Métaphonologiques (THaM-Ph, en acronyme), et nous décrirons les conditions et paramètres techniques pouvant rendre possible sa reproduction.

Comme nous l'avons explicité dans le Chapitre 1, le THaM-Ph se veut une version optimisée du test utilisé dans l'expérience de Celata *et al.* (2020) pour l'analyse de l'acceptabilité phonologique de la liaison et la mesure des compétences métaphonologiques des locuteurs. Relativement à cette étude, les spécificités principales de notre paradigme d'expérimentation résident dans la standardisation du protocole ainsi que dans l'amélioration des conditions de reproductibilité.

Avant d'exposer la genèse et la structure du THaM-Ph, nous nous intéresserons aux enjeux théoriques et méthodologiques qu'un test d'acceptabilité phonologique soumis en modalité orale est susceptible de poser aussi bien au chercheur-intervieweur qu'à l'interviewé.

Dans un premier temps, nous délimiterons le cadre théorique dans lequel se situe la notion de « métalinguistique » que nous allons employer dans cette étude (*cf.* 7.1.). Plus précisément, nous déterminerons le sens que vont revêtir pour nous les notions de « compétence épiphonologique » et de « conscience métaphonologique » (*cf.* 7.1.2).

Dans un deuxième temps, nous aborderons les principaux aspects théoriques liés aux jugements d'acceptabilité et au rôle qu'ils remplissent dans les opérations d'accès au « métalinguistique » (*cf.* 7.2). Une attention particulière sera accordée aux formes et aux emplois principaux des tests d'acceptabilité en recherche grammaticale et syntaxique, domaine où ils ont été davantage exploités (*cf.* 7.2.1, 7.2.2., 7.2.2.1 et 7.2.2.2.). Ensuite, nous aborderons les enjeux théoriques (*cf.* 7.2.3.) et méthodologiques (*cf.* 7.2.4.) concernant l'objectivité et la validité empirique des tests d'acceptabilité. Ce survol théorique non exhaustif nous permettra de montrer en quoi, selon nous, le THaM-Ph est un outil novateur et avantageux dans l'étude de la liaison.

Dans un troisième temps (*cf.* 8.1.), nous retracerons l’historique du THaM-Ph afin de cerner et de problématiser les carences des expériences précédentes et de mettre en évidence en quoi le THaM-Ph se différencie de celles-ci.

Dans un quatrième et dernier temps, nous présenterons le protocole d’expérimentation du THaM-Ph (*cf.* 8.2.). D’abord, nous décrirons le matériel et le questionnaire utilisés pour l’expérience, réfléchissant aussi sur l’attitude que doit assumer le chercheur pour contrôler d’éventuels biais (*cf.* 8.2.1. et 8.3.). En outre, les lieux de déroulement de l’expérience et le profil des participants seront exposés (*cf.* 8.2.4 et 8.2.5.). Enfin, nous illustrerons les modalités d’annotation et de calcul des réponses épiphonologiques et métaphonologiques (*cf.* 8.3.2. et 8.3.3.).

Les résultats de notre travail empirique seront exposés dans le Chapitre 9.

7.1. Repères sur le « métalinguistique »

Le plus souvent, il faut le reconnaître, nous ne prenons pas nos distances par rapport au langage ; [...] nous nous le sommes tellement approprié qu’il semble être devenu un simple instrument docile qui obéit à nos intentions [...]. Fascinés par le sens, [...] nous n’arrivons pas à prendre au sérieux la forme, nous confondons aisément [...] la réalité extralinguistique et l’outil linguistique [...]. Il arrive que le langage soit remis en question, qu’il ne soit plus aussi transparent que nous l’imaginons parfois ; un malentendu peut nous révéler l’ambiguïté foncière des langues naturelles : les mots, ces médiateurs par excellence, nous font ressentir leur opacité, et nous révèlent qu’il n’y a pas une relation immédiate entre les mots et les choses (Culioli 1990 : 65-73 cité par Trévisse 2009 : 2).

Comme on le sait, la communication verbale ordinaire repose sur une correspondance automatique entre les mots et leur sens, car, pour produire ou comprendre un message, il n’est pas nécessaire normalement d’examiner les structures de la langue (les mots, les sons, les sens, etc.) et leur fonctionnement. En d’autres termes, lorsque nous communiquons, la langue nous paraît « transparente », « comme une fenêtre donnant immédiatement accès à la vue des choses » (Pinto et El Euch 2015 : 9). En revanche, lorsque nous réfléchissons *sur* la langue (par exemple, en portant un jugement sur la justesse d’un énoncé, en définissant un mot, ou encore en s’interrogeant sur les rapports de synonymie), nous nous rendons compte que la relation qui lie la forme des mots et leur contenu n’est pas aussi immédiate et automatique. Cette « fenêtre » transparente nous paraît alors opaque et, pour nous rendre compte de cette opacité :

Nous devons prendre du recul par rapport à la vitre, suspendre nos mouvements en direction de cette vitre, sélectionner certains points de sa surface pour distinguer la perspective de l'observateur des « choses » qui se trouvent au-delà de cette vitre (Pinto et El Euch 2015 : 9).

Techniquement, le processus par lequel nous « prenons nos distances » vis-à-vis des structures du discours, les contemplant « de l'extérieur », est une activité proprement cognitive que l'on qualifie de « métalinguistique ».

De multiples définitions et conceptualisations ont été mises au point pour les expressions « métalinguistique » et « conscience métalinguistique », aussi bien en linguistique théorique et appliquée qu'en psychologie évolutive et en pédagogie (voir à ce sujet Gombert 1990 ; Huot et Schmidt 1996 ; Pinto et El Euch 2015). Nous en rapportons ici quelques-unes pour en souligner le caractère « contemplatif » accordé au processus métalinguistique.

Selon Tunmer *et al.* (1984) et Cazden (1976), la conscience métalinguistique se caractérise par la transition allant de la langue en tant qu'outil de communication à son traitement en tant qu'« objet de la pensée », objet normalement « opaque » dont les formes sont considérées « en elles-mêmes pour elles-mêmes ». Benveniste considère la « faculté métalinguistique » comme « la possibilité que nous avons de nous élever au-dessus de la langue, de nous en abstraire, de la contempler, tout en l'utilisant dans nos raisonnements et nos observations » (Benveniste 1974 : 228-229). James (1998), pour sa part, corrobore ce point de vue et déclare : « La conscience de la langue est l'habileté à contempler métacognitivement un élément de la langue que nous maîtrisons déjà et à propos duquel nous avons donc développé un ensemble cohérent d'intuitions » (traduction de Pinto et El Euch 2015 : 34).

En psychologie du développement, Gombert (1990 et 1996) considère le « métalinguistique » non seulement comme une activité linguistique ayant pour objet la langue elle-même (qu'il appelle « métalangue »), mais également comme une « activité cognitive sur le langage », la métalangue n'étant qu'« un produit possible et un outil privilégié de l'activité métalinguistique » (Gombert 1996 : 2). Ce point de vue nous intéresse particulièrement. En effet, le psychologue attribue au « processus » métalinguistique des propriétés de la contemplation et de l'objectivation, mais aussi la propriété du « contrôle délibéré sur le langage », qui se manifesterait, selon lui, par la

planification consciente et intentionnelle des processus de compréhension et de production linguistiques. Plus précisément, Gombert distingue entre les « comportements métalinguistiques », « révélant une réflexion ou un contrôle délibéré sur le langage » et les « comportements épilinguistiques », plus précoces, qui, « bien que manifestant une activité cognitive de contrôle sur les représentations linguistiques, sont exclusifs de toute gestion consciente » (Gombert 1990 : 227)⁷⁹. Les activités de correction, par exemple, où le sujet identifie et rectifie une forme agrammaticale, constituent des processus « épilinguistiques » car, contrairement aux processus *méta-*, ils s'actualisent par la gestion inconsciente de l'activité cognitive effectuée sur le langage (Gombert 1996 : 5).

Par la suite, nous exposerons notre conception d'« épilinguistique » et de « métalinguistique » et, plus précisément, d'« épiphonologique » et de « métaphonologique ».

7.1.2. La compétence « épiphonologique » et la conscience « métaphonologique » dans cette étude

Plusieurs travaux réalisés dans le domaine de la « conscience phonologique »⁸⁰ font la distinction entre deux niveaux de traitement cognitif impliqués dans le processus d'abstraction des unités phonologiques. Ces études distinguent en particulier le traitement « épiphonologique », dépourvu d'activité de réflexion délibérée et consciente sur les stimuli phonologiques, et le traitement « métaphonologique », se caractérisant par la nature réfléchie et explicite de l'activité réflexive et relevant d'une *prise de conscience* de l'information phonologique (Ecalte *et al.* 2002 : 6). Ainsi que l'expliquent Ecalte et ses collègues :

⁷⁹ Cette notion, qui accorde un plus grand rôle au métacognitif dans le métalinguistique, reprend et réadapte les réflexions entamées par Culioli quelques années auparavant. En 1968, le linguiste opérait la distinction entre, d'une part, l'activité « épilinguistique » du sujet-énonciateur-locuteur qu'il définissait comme une « activité métalinguistique non-consciente » (Culioli 1968 : 41), et, d'autre part, l'activité proprement « métalinguistique » mise en œuvre par exemple dans les jeux de langage. Ces deux activités, ajoute-t-il, doivent être distinguées du « métalangage », désigné comme un « système de représentations qui supporte la généralisation, qui soit robuste et qui soit dans une relation d'extériorité par rapport à son objet » (Culioli 1968 : 21).

⁸⁰ Par « conscience phonologique » on entend le processus de traitement de l'information phonologique (Ecalte et Magnan 2003 : 251). Cette capacité se manifesterait lors d'un traitement cognitif exigeant la manipulation ou la réponse à certains stimuli de type phonologique (le plus souvent les syllabes, les attaques, les rimes, les phonèmes) indépendamment du sens des mots, suivant différentes tâches (la détection, la substitution, l'élision, la fusion). Plusieurs travaux défendent qu'elle est étroitement liée à l'apprentissage de la lecture (par exemple Morais *et al.* 1979 et Manfrellotti 2001).

le traitement épiphonologique ne serait que la traduction comportementale de l'état du système de connaissances phonologiques alors que le traitement métaphonologique est réalisé sous le contrôle d'un opérateur qui déclenche une procédure dont l'objet est d'extraire des unités linguistiques de la base de connaissances phonologiques pour les manipuler intentionnellement à partir d'une instruction (Ecalte *et al.* 2002 : 6).

Notre conception de « compétence épiphonologique » et de « conscience métaphonologique » se pose en continuité avec les réflexions de Gombert et Ecalte et ses collègues. Par « compétence épiphonologique » et « conscience métaphonologique », nous entendons précisément deux processus cognitifs, le premier s'activant lorsque le sujet détecte et évalue l'acceptabilité d'un élément phonologique de manière intuitive et irréfléchie, le second, plus profond, s'activant lorsque le sujet fait un retour sur ses propres intuitions superficielles en les justifiant à travers un commentaire explicite (Gombert 1990). Dans un sens plus large, inspiré de Schmidt (1994), il s'agira précisément d'opérer la distinction entre un degré de conscience superficielle permettant de détecter un stimulus linguistique – dans ce cas phonologique - (le *noticing*) et un niveau de traitement et d'analyse plus profond, qui est responsable de la connaissance explicite d'une règle ou d'un principe général sous-jacent (le *understanding*).

À cet égard, il est important de souligner que notre méthode se distingue des autres techniques plus largement répandues dans le domaine des tests d'acceptabilité comme mesure du métalinguistique pour au moins deux raisons. Premièrement, notre conception du métalinguistique désigne un processus bien plus articulé et complexe que celui présent dans la plupart des tests d'acceptabilité plus usités dans d'autres champs d'analyse linguistique comme la syntaxe ou la sémantique. Dans notre perspective en effet, l'activité métalinguistique ne se limite pas à la simple réflexion sur le langage émergeant lorsque le raisonnement porte sur l'agrammaticalité, mais se réfère aux traitements de contrôle délibéré, s'activant lorsque le sujet :

(a) fait un retour sur ses propres pratiques linguistiques et épilinguistiques ;

(b) prend conscience des systèmes de règles sous-jacents ;

(c) planifie leur récupération dans sa mémoire en les argumentant en un commentaire explicite.

La question « Pourquoi est-ce que telle ou telle prononciation n'est pas correcte ? », que les tests d'acceptabilité traditionnels ne prennent que rarement en considération, sollicite en effet une activité métacognitive complexe. Celle-ci se caractérise par un effort attentionnel plus important et qui couvre aussi bien l'ensemble des connaissances déclaratives que celui des connaissances procédurales qui les mettent en relation et entrent en jeu « lorsqu'un individu sait comment agir cognitivement en prenant en compte sa propre connaissance du fonctionnement cognitif » (Gombert 1996 : 4). Or, l'un des aspects novateurs du THaM-Ph consiste à ce qu'il permet de quantifier simultanément ces deux aspects par le biais d'une forme d'acceptabilité inédite, à savoir l'acceptabilité des liaisons.

Deuxièmement, dans le domaine de la conscience phonologique, nous constatons que la technique de l'acceptabilité demeure minoritaire par rapport à d'autres techniques bien plus fréquentes comme la détection d'un phonème initial de syllabe, la perception ou la production des rimes, l'élision ou la fusion. Ces techniques, en outre, exigent la manipulation ou la réponse à certains stimuli de type phonologique relevant de catégories d'acquisition plus larges comme le phonème ou la syllabe, et non d'un phénomène spécifique, comme dans notre cas.

Avant de développer la description des aspects techniques et opératifs caractérisant le THaM-Ph, il convient d'aborder plus directement les aspects théoriques et méthodologiques relatifs à l'acceptabilité en tant que mesure du « métalinguistique ». Ainsi que nous pourrions le voir, même s'ils sont largement usités et avantageux, les tests d'acceptabilité ne cessent de susciter certaines réserves qui tiennent à leur fiabilité et à la généralisation de leurs résultats. Par la suite, ces aspects seront résumés et discutés dans l'optique d'une mise en perspective avec notre protocole.

7.2. Renseignements sur les jugements d'acceptabilité

Dans ce travail, nous considérons l'acceptabilité comme la probabilité qu'une forme linguistique de faire partie de la langue (Schütze 1996 : 20)⁸¹.

Une personne censée juger de l'acceptabilité d'une forme linguistique rare ou jamais usitée dans sa langue maternelle, doit répondre à la question : « La forme X est-elle

⁸¹ « Une phrase acceptable est consciemment acceptée par le locuteur-auditeur comme faisant partie de sa langue » (Schütze 1996 : 20, notre traduction).

possible dans ta langue ? ». Elle se demande donc indirectement : « Comment est-ce que je ressens cette forme ? Est-ce que je l'emploierais ainsi, moi ? ». Ces évaluations des utilisateurs de la langue constituent l'une des sources empiriques majeures de la recherche grammaticale car elles sont supposées différencier les structures qui sont grammaticales ou possibles dans telle ou telle langue de celles qui ne le sont pas.

En outre, en établissant la distinction entre les connaissances linguistiques intériorisées et l'usage effectif de la langue par les sujets parlants, les chercheurs considèrent ces appréciations comme étant le miroir de ce que les sujets savent des règles et des structures de la langue, et non de ce qu'ils font dans leurs productions⁸² (Chaudron 1983 ; Gass 1994 ; Sorace 1985).

Enfin, puisqu'elles traitent le langage comme un objet et amènent le locuteur à faire abstraction des aspects structurels du discours, ces réactions vis-à-vis de la langue sont considérées comme étant l'une des premières preuves de l'activité métalinguistique (Chaudron 1983 : 344 ; Myers 2017)⁸³. Afin d'avancer des hypothèses sur l'acceptabilité d'un énoncé en fonction de son intuition, le sujet doit en effet assumer la langue à titre d'objet de la pensée et du discours, « s'en distanciant » et en la « contemplant » de l'extérieur (*cf.* 7.1.).

Les avantages d'une telle méthode sont autant théoriques que pratiques : polyvalents, pratiques et de construction simple, ils permettent d'étudier des structures rares dans l'usage, qui seraient difficiles à examiner par les corpus de production. Ils favorisent en outre la distinction entre les composants de la grammaire interne et les problèmes liés à la production (par exemple les lapsus) ; ils permettent d'isoler les propriétés du langage et donc de réduire l'influence de ses fonctions communicatives et représentationnelles (Tremblay 2005 ; Dąbrowska 2010 ; Schütze et Sprouse 2014 ; Alanazi 2015 ; Plonsky *et al.* 2017).

Cependant, une abondante littérature se déclare sceptique envers une telle méthode et soulève des questions cruciales, autant théoriques que méthodologiques (Schütze 1996 ; Edelman et Christiansen 2003 ; Gibson et Fedorenko 2010 ; Tabatabaei et Dehghani 2012 ; Gibson *et al.* 2013). Ces auteurs s'interrogent essentiellement sur la validité théorique et

⁸² Cette distinction renvoie aux notions chomskyennes de « compétence » et de « performance » (*cf.* 7.2.2).

⁸³ « En plus de constituer elles-mêmes des performances linguistiques, ces déclarations sont *métalinguistiques* dans la mesure où elles traitent le langage en tant qu'objet » (Chaudron 1983 : 344, notre traduction).

empirique de telles données et sur le manque de techniques adaptées et rigoureuses qui puissent atténuer l'impact des facteurs non directement liés à la langue.

7.2.1. Formes et emplois

Les tests d'acceptabilité ont connu d'innombrables formes et emplois. De façon très générale, on pourrait faire la distinction entre l'ensemble des tests « qualitatifs » - ceux qui, dans leur constitution technique, impliquent une échelle d'évaluation binaire -, et le groupe des tests « quantitatifs » – ceux qui impliquent un instrument de mesure objective et qui attribuent à chaque jugement un score numérique. Bien que les techniques qualitatives aient l'avantage d'être très simples à soumettre et mettent en lumière la différence entre deux énoncés, elles ne permettent pas de fournir des estimations chiffrées précises sur l'écart entre les énoncés, avantage propre aux tests quantitatifs.

Font partie des tests d'acceptabilité quantitatifs les tâches à choix forcé (*forced choice tasks*) et les tâches *oui-non* (*Yes-No Tasks*). Les tâches à choix forcé prévoient que l'informateur sélectionne la forme la plus acceptable entre deux énoncés qui lui sont présentés. À l'inverse, dans les tests *oui-non*, une seule phrase est présentée à l'informateur, à qui l'on demande de juger son acceptabilité en répondant « oui » ou « non », selon qu'il la considère « acceptable » ou « inacceptable ».

Parmi les méthodes quantitatives, l'échelle de Likert (Likert 1932) permet de s'exprimer sur l'acceptabilité relative des variables mises à l'étude en leur assignant un score sur une échelle de 1 à 5 points ou de 1 à 7 points. Aux extrémités de l'échelle se trouvent les étiquettes « acceptable » et « inacceptable ». Ne prenant pas en compte des valeurs intermédiaires telles que « 1,5 », « 2,5 » etc., cette méthode a l'inconvénient de réduire la palette des réponses, qui se voient ainsi moins nuancées.

Pour pallier le manque d'outils de mesure fiables capables d'assurer la vérification empirique contrôlée et la généralisation des résultats, Bard, Robertson et Sorace (1996) élaborent la Magnitude Estimation Scale, une échelle d'évaluation quantitative s'inspirant des techniques de la psychologie perceptive, qui quantifient l'intensité avec laquelle le sujet perçoit un stimulus physique. Appliquée à la théorie linguistique, la Magnitude Estimation (ME) prévoit que l'on présente aux participants un énoncé « standard » auquel

on assigne une valeur numérique d'acceptabilité (par exemple 100). Un nouvel énoncé est ensuite soumis aux participants, qui doivent lui assigner une valeur d'acceptabilité numérique en rapport à l'énoncé « standard ». Comme a tenté de le démontrer Cowart (1997), à la suite de Bard et de ses collègues, la ME possède le double avantage d'être bien plus conforme aux standards de vérification empirique que les échelles préétablies, se basant sur *n*-points, comme l'échelle Likert, et permet aussi de fournir une mesure de l'acceptabilité directe plus fine et informative, car elle favorise la graduation des réponses et assure, en même temps, leur traitement statistique⁸⁴.

7.2.2. L'influence des paramètres techniques

Des discussions ont eu lieu afin de comprendre quelles conditions expérimentales pourraient favoriser le recours au système de règles implicites plutôt qu'aux connaissances explicites⁸⁵. Certains ont aussi considéré l'impact des paramètres techniques du test, comme les modalités avec ou sans contrainte temporelle (*timed* versus *untimed*) (Godfroid *et al.* 2015) ou orale versus écrite.

7.2.2.1. La contrainte temporelle

Sur la question de la contrainte temporelle, s'est penchée, entre autres, Ellis (2005), qui s'est demandé si des batteries de tests spécifiques peuvent fournir des mesures relativement distinctes pour les connaissances implicites et explicites. La batterie qu'il élabore se compose de cinq tests axés sur la langue anglaise, proposés à 20 natifs et 99 apprenants ayant le chinois comme langue maternelle. Parmi les cinq épreuves, deux se

⁸⁴ Pour un avis contraire, voir Weskott et Fanselow (2011).

⁸⁵ La distinction terminologique entre *implicite/explicite* est problématique (Schmidt 1994) et varie en fonction des chercheurs et des domaines d'application (Bialystok 1981 et 1994 ; Clark 1991). Un consensus semble exister sur le fait que la connaissance explicite se caractérise par : (a) la prise de conscience (*consciousness*) des propriétés formelles de la langue cible, (b) la capacité de les verbaliser (Bialystok 1981 ; Ellis 1994). Selon Godfroid *et al.* : « dans le cas d'un savoir explicite, les individus sont conscients de ce qu'ils savent et peuvent donc l'appliquer intentionnellement ; dans le cas d'un savoir implicite, les individus ne sont pas conscients de ce qu'ils savent et utilisent donc leur connaissance sans en avoir conscience » (Godfroid *et al.* 2015 : 270, notre traduction). Dans ses travaux, Bialystok opère la distinction entre types de connaissances et contrôle sur ces connaissances. Dans son modèle, les connaissances explicites sont considérées comme étant verbalisables et transférables alors que les connaissances implicites ne sont pas disponibles pour l'analyse consciente. L'auteure modifiera plus tard ce modèle, parlant de connaissances analysées et non analysées.

composent d'une tâche d'acceptabilité grammaticale, l'une ayant une durée limitée, l'autre non. Les résultats laissent supposer que la modalité sans contraintes de temps permet de mesurer les connaissances explicites, car la récupération de la règle exige l'accès à un plus haut degré de *compétence métalinguistique* ; à l'inverse, selon Ellis, la limite de temps supprimerait la réflexion et favoriserait donc la mesure des connaissances implicites. Les valeurs psychométriques qu'il obtient montrent aussi que les apprenants sont plus performants si l'élicitation se fait dans un temps restreint et que le jugement sur les phrases grammaticales repose sur la connaissance implicite, alors que les phrases agrammaticales demandent l'accès à la connaissance explicite.

Han (2000) et Tabatabaei et Dehghani (2012) s'accordent sur la faiblesse de la relation entre les jugements élicités en modalité avec contrainte temporelle et ceux élicités en modalité sans contrainte temporelle en expliquant leurs résultats par la possible exploitation de différents types de connaissances dans les deux tâches.

Par le biais de la technique de l'*eye tracking* (analyse des mouvements oculaires) et dans la lignée de Ellis (2005), Godfroid *et al.* (2015) examinent la relation entre les deux modalités d'élicitation et la mesure des connaissances explicites et implicites, focalisant leur étude sur l'emploi de *that* en langue anglaise. Vingt participants natifs et quarante non natifs ont effectué une épreuve d'acceptabilité sans et avec une durée limitée. Dans leur étude, la contrainte temporelle supprime uniquement chez les non natifs les régressions des mouvements oculaires de droite à gauche. En revanche, l'absence de limitation temporelle a pour effet de produire davantage de régressions oculaires dans les deux groupes. Les auteurs justifient ces résultats par le fait que les deux modalités mesureraient deux types de connaissances, respectivement l'implicite et l'explicite.

7.2.2.2. *Oral vs écrit*

Quant au débat sur l'élicitation orale vs écrite, les expériences n'ont pas encore fourni d'éclaircissements unanimes. D'après certains, c'est avant tout dans le cas de jugements élicités oralement que la possibilité d'observer les mécanismes sous-jacents semble être la plus grande (Murphy 1997 ; Spada *et al.* 2015).

Les techniques du *think aloud protocol* (méthode de la pensée à voix haute) et de l'interview semi-directive s'insèrent dans cet ordre d'idées, car elles tâchent de mettre en

lumière les traces de réflexions du sujet en même temps qu'il les verbalise, réduisant ainsi le risque d'obtenir des informations incomplètes, biaisées ou précipitées par l'effort de devoir condenser une réponse univoque en quelques lignes.

Ellis (1991) demande à un groupe de Chinois apprenants de l'anglais (d'un niveau avancé et résidant en Angleterre depuis une période de 6 mois à 4 ans), d'accomplir individuellement une tâche d'acceptabilité grammaticale sur leur L2 et de la répéter une semaine après. La seconde épreuve impliquait également d'explicitier à voix haute leurs raisonnements en même temps qu'ils accomplissaient la tâche. Par le *think aloud protocol*, Ellis a pu montrer que les L2 portent leur jugement en s'appuyant sur au moins sept stratégies (Ellis 1991 : 178-179).

D'après d'autres, la modalité écrite est la plus souhaitable pour éliciter les jugements d'acceptabilité. Leow (1996), par exemple, se propose d'observer la correspondance entre les jugements et les performances langagières dans la double modalité orale et écrite. Il en conclut que la relation entre les jugements de grammaticalité des apprenants et leurs performances à partir d'une production écrite semble être plus importante dans chaque stade du développement de leur L2 si on la compare avec la relation existante entre les jugements de grammaticalité et les performances examinées à partir d'une tâche de production orale (Leow 1996 : 134)⁸⁶.

Bien qu'ils soient très populaires en recherche linguistique, les jugements d'acceptabilité se trouvent au centre d'un certain nombre de controverses mettant en doute leur rigueur, leur fiabilité, leur validité et les conditions de leur vérifiabilité. Par la suite, nous en donnerons un aperçu en grande synthèse.

7.2.3. Questions de légitimité théorique

Une quantité non anodine d'ouvrages défend l'idée que fonder des théories linguistiques sur les réactions individuelles peut poser de sérieux problèmes pour la vérification empirique des hypothèses (Ellis 1991 ; Schütze 1996 ; Renou 2001 ; Tremblay 2005 ; Gibson et Fedorenko 2010 ; Tabatabaei et Dehghani 2012). Comme le soutient

⁸⁶ Davies et Kaplan (1998) testent une hypothèse différente : ils cherchent à vérifier s'il existe une correspondance entre les jugements élicités individuellement et ceux qui proviennent de l'interaction de groupe. Ils comparent les jugements exprimés par 26 sujets divisés en 13 couples et 11 participants autonomes et en concluent que les jugements élicités par les procédures individuelles et de groupe sont équivalents et comparables (Davies et Kaplan 1998 : 186).

Labov : « all linguists should be cautioned that the use of intuitive judgments of acceptability as the sole basis for linguistic generalization may incorporate serious errors into the argument »⁸⁷ (Labov 1996 : 103).

Depuis la grammaire générative, plusieurs travaux réalisés dans le domaine des intuitions linguistiques se sont demandé quelle serait la meilleure façon d'accéder à la grammaire interne des sujets parlants, qui reste, comme nous l'avons dit, une construction théorique inaccessible à l'observation directe. Au moins deux questions suscitent le débat : (1) les jugements peuvent-ils constituer des données valides et (2) comment collecter ce type de données ?

Certains psychologues avancent que les conclusions des linguistes basées sur ce type de données ne seraient pas scientifiquement fondées, car elles seraient « so heavily based on individual introspections about matters of linguistic structure and behavior »⁸⁸ (Raymond et Gibbs 2007). Ne pouvant accéder directement à la conscience du locuteur, le linguiste ne pourrait alors observer qu'un *percept* survenant spontanément, exactement comparable à d'autres percepts physiques comme l'est, par exemple, la luminosité de la lumière, sans pouvoir donc le mesurer ni le traiter objectivement comme une réalité extérieure à l'esprit humain⁸⁹.

L'un des arguments défavorables est qu'une théorie linguistique doit se limiter aux seules évidences directement observables à partir des corpus de production, ceux-ci étant le seul matériel informatif et fiable sur lequel construire une théorie linguistique (Selinker 1972 : 213) car l'idiosyncrasie des intuitions fait que tout résultat provenant de procédures

⁸⁷ « Tous les linguistes devraient être avertis que l'emploi des jugements intuitifs d'acceptabilité en tant que base unique de la généralisation linguistique peut engendrer de sérieux problèmes à cet égard », notre traduction.

⁸⁸ « si largement basées sur les introspections individuelles en matière de structure et comportement linguistiques », notre traduction.

⁸⁹ Aujourd'hui, quand ils les emploient pour construire leurs théories linguistiques, les chercheurs considèrent les jugements d'acceptabilité comme des perceptions « déclarées » - *conscious reports of perception* (Sprouse 2019), ce qui implique que le sujet est conscient, du moins superficiellement, de la perception qu'il a du fait linguistique pour pouvoir la rendre explicite. Sur le plan terminologique, bien que très souvent associés aux tests d'acceptabilité, les termes « intuition » et « introspection » font appel à une tradition expérimentale d'inspiration wundtienne, qui soutenait la possibilité d'accéder directement au système cognitif du sujet et à sa réalité psychologique. Cela explique pourquoi il serait préférable, selon certains, de parler de « réactions linguistiques » et non d' « intuitions », ce dernier terme désignant davantage le caractère inconscient du processus (Schütze 1996 ; Fiengo 2003). Nous pensons que le THaM-Ph peut proposer une solution avantageuse à cet égard. Les deux plans à envisager en effet (celui irréflecti de la réaction et celui réfléchi de l'introspection intentionnelle) y sont abordés séparément. Le chercheur peut alors investiguer et mesurer le niveau « épi » et le niveau « méta » par le biais de méthodes d'évaluation et de mesure ciblées.

indirectes doit être employé avec prudence : en tant que fonctions mentales, les jugements relèvent d'un mélange de différents facteurs grammaticaux et extra-grammaticaux parmi lesquels il faut considérer les variables pragmatiques et les critères fréquentiels (Sorace 1996), l'idiolecte du locuteur et son âge, ainsi que la situation expérimentale et le contexte linguistique dans lequel est placé le sujet étudié (Chaudron 1983 : 344 ; Spencer 1973 ; Myers 2017).

De plus, comme nous l'avons vu, il faut examiner dans quelle mesure ces jugements reflètent la compétence grammaticale des locuteurs (Tremblay 2005). Personne n'est sûr, plus précisément, que ces jugements permettent d'objectiver un ensemble de connaissances implicites, explicites ou un mélange des deux (Ellis 2005).

Enfin, il n'existe pas de consensus sur la population idéale pour ce type d'enquête (Greenberg et Jenking 1964 ; Spencer 1973 ; Culbertson et Gross 2008). De nombreuses critiques ont été soulevées à l'encontre des jugements introspectifs émis par la personne ayant elle-même produit la théorie (Labov 1996). En effet, si le linguiste et le psycholinguiste travaillent avec les notions de compétence et de formes linguistiques, c'est loin d'être le cas des utilisateurs habituels « chez qui les caractéristiques structurelles des langues et du fonctionnement langagier restent largement en dehors du champ de la conscience » (Rondal 1997 : 15).

Certains linguistes soutiennent que l'entraînement aux sciences du langage qu'ont les professionnels de la langue les légitime davantage dans la découverte des systèmes mentaux sous-jacents (Phillips et Lasnik 2003 ; Phillips 2009). D'autres soutiennent, au contraire, que le linguiste, conscient des conséquences théoriques que peuvent impliquer ses réactions, est susceptible de modifier inconsciemment ses réponses par une sorte de biais de confirmation (Dąbrowska 2010). Se baser sur les jugements des non experts serait donc souhaitable.

Ellis (1991), par le biais de la technique du *test-retest*, montre que les jugements peuvent être inconstants et peu fiables (Ellis 1991 : 181), un protocole de pensée à voix haute ayant provoqué des incertitudes et de la confusion dans les réponses d'une partie des sujets. Ensuite, 22,5% et 45% des participants, respectivement de niveaux avancé et intermédiaire, ont modifié leur jugement sept jours après avoir répondu au test. Ellis recommande alors que les tests d'acceptabilité soient validés avec prudence avant que l'on

ne puisse leur accorder une valeur d'objectivité absolue selon les compétences des apprenants.

Liceras (1993) mène une comparaison entre les jugements des L1 et ceux des L2 de l'espagnol. Ses résultats montrent que le taux d'acceptation des items varie sensiblement entre les natifs et les apprenants. D'après Liceras, cette divergence s'expliquerait par le fait que les tests d'acceptabilité constituent des mesures problématiques et peu fiables aussi bien pour la compétence des L2 que pour celle des L1.

Dans la même lignée, Davies et Kaplan (1998) cherchent à montrer s'il existe un écart entre les jugements exprimés par les L1 et ceux exprimés par les L2. Ils soumettent à un groupe de FLE natifs de l'anglais deux tests d'acceptabilité, l'un sur la syntaxe de l'anglais, l'autre sur la syntaxe du français, en demandant aux participants d'expliquer leurs décisions. Les auteurs ont ainsi démontré que les stratégies utilisées dans les tâches d'acceptabilité par les L2 sont plus variées que celles qu'exploitent les natifs pour juger les formes de leur L1.

Toujours dans le cadre des langues secondes, Gass (1994) ajoute que ces jugements sont marqués par une imprécision de fond, car la connaissance des apprenants ou des non natifs censés s'exprimer sur l'acceptabilité d'une forme dans la langue qu'ils sont en train d'appréhender, est nécessairement incomplète (Gass 1994 : 205). Elle prouve son propos en comparant deux tests qu'elle administre au même groupe à deux moments distincts : elle obtient ainsi des résultats différents entre le test et le *retest*, d'où le peu de fiabilité.

Plus récemment, Tabatabaei et Dehghani (2012) examinent la cohérence interne (*internal consistency*) des jugements de grammaticalité sur trente apprenants de l'anglais L2 (niveau avancé) et concluent qu'un chercheur intéressé à l'emploi de cette technique « should use such tests with more attention and caution »⁹⁰ (Tabatabaei et Dehghani 2012 : 180).

À l'opposé, Sprouse et Almeida (2012) et Sprouse *et al.* (2013) utilisent le paradigme du *test-retest* pour vérifier l'impact des méthodes de collecte informelles sur la validité des jugements d'acceptabilité. Ils comparent deux séries de jugements, l'une collectée par le biais de méthodes informelles, l'autre collectée par une expérience formelle. Les deux études montrent respectivement un taux de réplication de 98-100% et de 88-99%. Ils en déduisent que l'impact des méthodes informelles sur la fiabilité des

⁹⁰ « devrait utiliser ces tests avec davantage d'attention et précaution », notre traduction.

données est très bas, ce qui prouverait, par conséquent, que les jugements d'acceptabilité constituent des données valides.

7.2.4. Questions de légitimité méthodologique

Les problèmes de légitimité méthodologique que peuvent connaître les tests d'acceptabilité ont suscité un grand débat. Les plus sceptiques mettent en doute la scientificité de la méthode en la qualifiant de « biaisée » (Featherston 2005 ; Edelman et Christiansen 2003 ; Gibson et Fedorenko 2010). Les principaux arguments défavorables font référence à l'insuffisance de deux critères incontournables dans toute recherche scientifique : la fiabilité et l'objectivité, qui semblent faire défaut dans certaines études de ce type.

While the elicitation of acceptability judgments is itself a behavioral experiment – the speaker is asked for a voluntary response to a stimulus – the majority of judgment collection that has been carried out by linguists over the past 50 years has been quite informal by the standards of experimental cognitive science⁹¹ (Schütze et Sprouse 2014 : 4).

Concernant le premier point, la fiabilité, les auteurs dénoncent le manque de techniques adaptées et rigoureuses (protocoles stables, mesures statistiques, valeurs psychométriques et grilles de référence) et de vérifications empiriques qui puissent atténuer l'impact des facteurs non directement liés à la langue (Chaudron 1983 : 367 ; Plonsky *et al.* 2017 : 29).

Les principales critiques du second point, l'objectivité, renvoient à des biais cognitifs affectant l'informateur et l'examineur, ce qui menacerait les conditions de reproductibilité du protocole ainsi que la généralisation des résultats. Nous allons donc réfléchir sur certains biais cognitifs que nous estimons cruciaux dans notre étude, pour ensuite les problématiser dans le but d'avoir d'un contrôle majeur sur la situation expérimentale.

⁹¹ « Tandis que l'élicitation des jugements d'acceptabilité est en soi une expérience comportementale – le locuteur est censé répondre délibérément à un stimulus – la majorité de la collecte de jugements ayant été menée par les linguistes au cours des 50 dernières années a été plutôt informelle au vu des standards de la science cognitive expérimentale », notre traduction.

7.3. L'incidence des biais psycho-cognitifs sur la construction du test

Juger de l'acceptabilité d'une forme linguistique est, en fin de compte, un processus décisionnel individuel sur lequel interfèrent des facteurs cognitifs complexes. Nous nous sommes lancée dans l'élaboration du protocole juste après avoir participé aux phases de codage et d'analyse des résultats de l'étude parisienne de Celata *et al.* (2020). Cela nous a donné l'avantage de pouvoir réfléchir, données à la main, sur les limites du dispositif formel qu'avaient adopté les auteurs du test et sur les perspectives d'amélioration.

Il nous importait d'accorder davantage d'attention, en termes empiriques, non seulement aux réponses intuitives en tant que telles, mais aussi aux mécanismes cognitifs potentiellement impliqués dans les réponses. Il nous fallait, en d'autres termes, accorder une place importante aux processus intra-individuels (Maisonneuve 2017) qui modèlent les décisions et l'expérience du monde extérieur du sujet.

C'est dans cette perspective que nous allons toucher, bien que très marginalement, la notion de « biais cognitifs », dont plusieurs travaux en sciences cognitives et psychologie sociale ont amplement décrit la typologie et le fonctionnement (Tversky et Kahneman 1974 ; Kahneman 2011).

7.3.1. Les biais cognitifs

Un biais cognitif est une forme de pensée déviant de la pensée logique ou rationnelle, qui produit des distorsions du jugement et de la perception de certaines situations. Il s'agit de raccourcis mentaux, aussi appelés heuristiques, qui s'activent systématiquement lorsque le cerveau doit élaborer un grand nombre d'informations ou prendre une décision en peu de temps.

Considérons, par exemple, un objet situé à une certaine distance de nous⁹². De toute évidence, plus nous distinguerons clairement les contours de cet objet, plus nous le percevrons comme proche. Au contraire, moins nous verrons nettement ses contours, plus nous le percevrons éloigné. Cette règle peut cependant nous induire en erreur : le risque est que l'on surestime la distance quand la vision est réduite et que l'on sous-estime la distance si la vue est bonne. Cette modalité « déformante » et inconsciente est propre à

⁹² Cet exemple est emprunté à Tversky et Kahneman (1974).

l'esprit humain et dérive de l'impossibilité du cerveau humain à gérer une grande quantité d'informations dans un temps limité.

Ce préambule nous semble pertinent dans cette étude, notamment pour mieux encadrer les priorités méthodologiques qui nous ont poussée à fixer les paramètres de l'expérience. Tout en sachant que la neutralité est impossible à atteindre, les biais cognitifs pouvant être liés aussi bien à la situation qu'à des facteurs individuels extrinsèques, il nous fallait cerner les mécanismes en mesure de reconnaître et de surveiller leur impact dans la perception subjective explicite de la liaison.

Par la suite, nous présentons les principaux biais cognitifs qui, à notre avis, sont susceptibles de « déformer » le jugement des participants à notre étude et qui, par conséquent, doivent être pris en compte au préalable pour avoir un contrôle plus important sur l'expérience.

7.3.2. Types de biais liés à cette étude

Avant de procéder à l'examen critique des travaux précédents, nous allons aborder synthétiquement quelques biais cognitifs qui, selon nous, risquent de dénaturer les jugements des informateurs et leurs perceptions explicites de la liaison telles que nous les concevons dans cette étude.

Biais de l'imitation ou effet de l'attente de l'observateur : l'interviewé imite le comportement de l'interlocuteur ou dirige son jugement sur la base des attentes supposées exister de la part de l'expérimentateur⁹³. Le sujet qui est appelé à juger de l'acceptabilité d'une forme linguistique pourrait manifester, par exemple, une attitude plus orthodoxe ou normative, se sentant obligé de donner à l'examineur, expert en grammaire, des réponses « correctes », qui se trouvent confirmées dans les règles apprises à l'école.

Le biais de l'observateur : la perception que l'informateur déclare avoir du phénomène peut être perturbée par la présence de l'expérimentateur qui l'observe. Mieux connu en sociolinguistique comme le « paradoxe de l'observateur », il est associé à la célèbre phrase de Labov : « Le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement »

⁹³ Pour l'incidence du biais de l'imitation sur la perception de la parole, voir par exemple Nguyen (2005).

(Labov 1976 : 290). L'effet perturbant de l'observation externe a été prouvé expérimentalement par Carroll *et al.* (1981) : lors d'un test d'acceptabilité, un miroir avait été placé en face des participants et ces derniers, amenés à s'auto-regarder, pouvaient inconsciemment faire varier leurs réponses.

Biais liés à la personnalité : si un locuteur estime que son tempérament est, par exemple, plus libéral ou conservateur, les appréciations qu'il portera sur ses propres productions linguistiques et celles d'autrui seront plus ou moins orthodoxes (Ross 1979).

Effet du conformisme : tendance à se conformer à ce que la majorité pense et à vouloir lui ressembler. Le sujet pourrait, par exemple, rejeter des formes linguistiques qu'il emploie mais qu'il pense être moins valorisées au niveau de prestige social.

Biais de confirmation : si des linguistes participent à l'étude, ils risquent de reconnaître la manipulation expérimentale, voire l'hypothèse mise à l'étude, ce qui pourrait contaminer les résultats.

Tous ces aspects doivent être considérés non seulement dans l'interprétation des données, mais aussi dans la construction du test et dans son administration :

The process of having linguistic intuitions cannot be ignored in their use as empirical data to test theories. [...] Linguistic intuitions have a dual systematic nature. On the one hand, they can be basic and primitive manifestations of the grammatical knowledge speakers share; but on the other hand, they are complex behavioral performances that can be properly understood and adequately interpreted only by a comprehensive analysis (Carroll *et al.* 1981: 380)⁹⁴.

Bilan

Notre démarche expérimentale repose sur deux notions opératoires de la psychologie appliquée, celle de « compétence épilinguistique » et celle de « conscience métalinguistique », la première indiquant les réflexions sur le langage effectuées sans

⁹⁴ « Le processus d'avoir des intuitions linguistiques ne peut pas être ignoré dans l'utilisation de ces dernières en tant que données empiriques pour tester des théories. Les intuitions linguistiques ont une nature systématique double. D'une part, elles peuvent être des manifestations basiques et primitives de la connaissance grammaticale que les locuteurs partagent ; mais d'autre part, elles constituent des performances comportementales complexes qui ne peuvent être bien comprises et correctement interprétées que par le biais d'une analyse exhaustive », notre traduction.

gestion consciente de l'unité linguistique, comme par exemple les activités de correction, la seconde impliquant les réflexions mentalisées sur le langage, c'est-à-dire les argumentations intentionnelles qui s'effectuent par la gestion consciente de l'activité cognitive. Reprenant notamment les principes de Gombert (1990), nous avons défini la compétence épiphonologique comme le processus cognitif « superficiel » s'activant lorsque le sujet détecte et évalue l'acceptabilité d'un élément phonologique de manière intuitive et irréfléchie ; en revanche, nous avons envisagé la conscience métaphonologique comme l'activité de gestion cognitive la plus profonde, s'accomplissant lorsque le sujet fait un retour sur ses propres intuitions superficielles en les justifiant à travers un commentaire explicite.

Nous avons pu également montrer que, à l'égard des techniques de mesure du métaphonologique les plus usitées, notre méthode peut avoir trois avantages qui sont d'ordre aussi bien théorique qu'empirique :

(1) elle constitue un outil d'analyse et de mesure d'une forme d'acceptabilité particulière, à savoir l'acceptabilité des liaisons ;

(2) elle conçoit le niveau métaphonologique comme un traitement plus complexe par rapport à ce qui se fait couramment ;

(3) elle quantifie les niveaux épi- et méta- sur une échelle numérique.

Par la suite, nous retracerons l'historique du THaM-Ph pour mettre en évidence les spécificités qui le caractérisent par rapport aux études dont il s'inspire.

Chapitre 8. Le THaM-Ph

8.1. Histoire du Test d'Habilités MétaPhonologiques (THaM-Ph)

Comme nous l'avons dit, le THaM-Ph reprend et élargie deux études précédentes : une étude exploratoire, menée en 2017 en France sur une petite population de sept informateurs, et un travail plus récent et articulé, reposant sur dix-huit participants. Ces travaux, à leur tour, reprenaient et réadaptaient à l'étude de la liaison une technique de la psychologie appliquée, élaborée par Pinto et El Euch (2015).

Dans les paragraphes suivants, nous retracerons l'historique du THaM-Ph par l'étude critique de ces recherches.

8.1.1. L'épreuve Acceptabilité du THAM-3

Dans l'épreuve Acceptabilité du THAM-3, dont se sont inspirés Laks et Floquet pour leur version de l'épreuve métaphonologique, l'examineur demande au sujet de détecter, corriger et commenter à l'écrit quinze erreurs en majorité grammaticales et syntaxiques qui se trouvent dans un petit texte.

Par la façon dont elle est conçue, cette technique permet de tenir compte simultanément :

(a) de la capacité à reconnaître et à corriger l'erreur, capacité qui concerne la dimension Linguistique (L) ;

(b) de la capacité à justifier chacune des corrections en identifiant le type de violation pour ensuite expliquer son adéquation au reste de la phrase (Pinto et El Euch 2015: 155). Cette compétence porte sur la dimension métalinguistique (ML).

Le protocole prévoit également que le chercheur quantifie les dimensions L et ML en leur attribuant un score par le biais d'une grille objective. Pour chaque épreuve du THAM-3 (Compréhension, Langage figuré, Acceptabilité), cette grille permet de quantifier

aussi bien les connaissances implicites des règles de la grammaire française que les connaissances explicites observables dans les réponses argumentatives.

Dans l'épreuve d'acceptabilité, la mesure de la dimension Linguistique s'effectue par le biais d'une notation dichotomique quantifiée par 1 et 0 selon que l'informateur identifie l'erreur ou non. La mesure de la dimension ML s'effectue en revanche par le biais d'une notation tripartite : pour chaque item, l'examineur peut attribuer les valeurs 0, 1 ou 2 en fonction de la pertinence et du degré d'élaboration des réponses.

L'objectif poursuivi par les auteures est essentiellement celui d'observer et de quantifier les processus de correction et de justification méta-grammaticale ou méta-syntaxique mis en œuvre par les adolescents et les adultes. Cependant, leur épreuve ne vise pas le niveau phonologique du français.

Un troisième aspect du THAM-3, qui ne se limite pas uniquement à l'épreuve d'Acceptabilité, nous semble intéressant, plusieurs chercheurs en ayant déjà mis en valeur ses mérites (Woll 2019)⁹⁵ : la conception de ce test permet de tenir compte des différents aspects et nuances de la conscience métalinguistique. Le niveau L (linguistique), la détection spontanée de l'erreur, n'aboutit pas nécessairement à une connaissance déclarative explicite, capable de la corriger et de justifier son adéquation (niveau ML, métalinguistique). En d'autres termes, le fait de ne pas faire montre de cette compétence spécifique ne signifie pas que la conscience métalinguistique soit absente : accéder aux connaissances explicites pour expliquer un fait linguistique en termes grammaticaux ne représente qu'un seul des niveaux de conscience métalinguistique, cette conscience correspondant au plus haut degré de connaissance grammaticale analysée (Schmidt 1994 ; Woll 2019). L'un des mérites du THAM-3 est qu'il permet d'examiner ces différents aspects et nuances en attribuant des scores numériques pour chacune des dimensions évoquées.

Cependant, comme il l'a déjà été expliqué ailleurs (De Angelis et Floquet 2019), le THAM-3 est conçu comme un instrument d'évaluation du développement métalinguistique. Il superpose à l'observation de la capacité à détecter et à expliquer une erreur de langue, un cadre normatif où l'attention se porte davantage sur les raisonnements et les processus correctifs mis en œuvre plutôt que sur les produits linguistiques issus de

⁹⁵ Sur ces aspects et pour les multiples avantages et applications du THAM, voir par exemple Floquet (2018a et 2018b), De Angelis et Floquet (2019) et Woll (2019).

ces processus. Cela devient évident lorsque, pour l'évaluation de la dimension ML, le chercheur doit calculer les scores des réponses sur une échelle allant de 0 à 2 selon le critère de la « qualité de la justification en matière de pertinence et d'exhaustivité » (Pinto et El Euch : 163), sans pour autant tenir compte du métalangage dont les sujets font preuve pour étayer leurs motivations explicites :

La question débattue concerne l'évaluation qualitative des degrés de conscience métalinguistique et de leur relation avec l'utilisation ou pas d'un métalangage approprié (Woll 2019: 58), surtout lorsque l'intérêt n'est pas de type correctif (objectif typique dans un milieu scolaire) mais plutôt descriptif dans lequel, au contraire, on se contente d'observer des usages et des représentations sans y ajouter un cadre normatif (De Angelis et Floquet 2019 : 86).

Les propos de cette étude étant foncièrement descriptifs et comparatifs, il s'agira pour nous de ne rendre explicites que les diverses motivations que peuvent sous-tendre une réaction linguistique : nous verrons plus loin que l'attribution des scores « méta », tout en gardant la quantification tripartite de Pinto et El Euch (trois niveaux de notation : 0, 1 et 2), assignera le score maximal aux réponses qui présentent l'explication la plus complète au niveau grammatical par l'utilisation d'au moins deux catégories abstraites (de type normatif, phonologique, lexical, etc.).

8.1.2. L'étude exploratoire

L'étude exploratoire citée ci-dessus (Floquet et Laks 2017) propose une approche novatrice de la liaison par rapport à ce qui se fait en phonologie contemporaine. Ici, les auteurs se posent pour objectif l'évaluation qualitative des motivations linguistiques et sociolinguistiques sous-jacentes aux usages individuels du phénomène, c'est-à-dire des mécanismes d'autosurveillance et hétérosurveillance, qui peuvent être associés à son apparition. Ce *sandhi* externe de la langue française, caractérisé par une variation sociolinguistique et une instabilité intrinsèque, semble être le terrain d'exploration idéal pour ce type d'étude, qui combine méthode qualitative et heuristique à l'analyse quantitative de type statistique.

Comme le soutiennent Floquet et Laks (2017), bien qu'il soit - à juste titre - dominé par la description des usages attestés dans de grands corpus, « le programme empiriste actuel de la "linguistique du *datum*" (cf. 6.1.2.) peut et doit intégrer l'existence de

jugements qualitatifs spontanés des formes et des usages. C'est ainsi qu'il prendra en compte non seulement la variation, mais aussi ses modes de régulation interactionnels et ses modes d'évolution diachronique ».

S'inspirant partiellement du test métalinguistique d'acceptabilité du THAM-3 de Pinto et El Euch (2015), les auteurs ont proposé un test d'acceptabilité phonologique à une population de six locuteurs et locutrices françaises provenant de différentes régions de France. Leur expérience s'est basée sur le texte du protocole PFC « Le premier ministre ira-t-il à Beaulieu ? » (<http://www.projet-pfc.net/>) : neuf prononciations anormales de liaisons par rapport au français standard ont été introduites, qui concernaient aussi bien les contextes catégoriques que les contextes variables et interdits, et quatre distracteurs phonétiques de différente nature. Un locuteur parisien s'est ensuite enregistré en lisant le texte et en réalisant les déviations. Le fichier audio ainsi réalisé a été distribué aux informateurs qui avaient la double tâche de repérer les incongruités (niveau épilinguistique) et de les commenter (niveau métalinguistique).

Malgré certaines limites quantitatives (le petit nombre d'informateurs et de distracteurs) et un relatif manque d'uniformité dans certains choix méthodologiques (le protocole varié oral et écrit), l'étude pilote propose des résultats intéressants : d'une part, le groupe de liaisons considérées comme catégoriques en littérature reçoit des réponses assez uniformes, qui vont dans la direction de la non acceptation d'absence de liaison dans ces contextes. D'autre part, quelques réactions ne semblent pas cohérentes avec l'usage : cette tendance concerne notamment les contextes des liaisons variables, telles « *visites officielles* » et « *pâtes italiennes* », où la moitié des informateurs semble considérer les liaisons comme étant catégoriques, étant donné qu'ils y qualifient de fautive la prononciation sans liaison. Le corpus PFC, cependant, montre que la liaison dans ces lieux est susceptible d'apparaître de façon variable, ce qui laisse supposer que le choix de la forme, avec ou sans consonne de liaison, est purement aléatoire et que, par conséquent, son absence ne devrait pas susciter des censures. L'un des mérites de ce test, qui fusionne l'approche variationniste et psycholinguistique, est d'avoir démontré empiriquement que l'analyse sociolinguistique externe, objective et fréquentielle, construite sur de grands corpus d'usages, n'est pas totalement superposable aux typologies qualitatives, perceptives et internes, mises en œuvre par les locuteurs dans leurs jugements.

Dans cette version exploratoire, une nouvelle limite est cependant apparue, du fait de l'absence du système de codage de Pinto et El Euch (2015), que les auteurs de la version renouvelée (Celata *et al.* 2020) comptent en revanche adopter pour quantifier les niveaux de conscience métaphonologique.

8.1.3. L'étude parisienne

Dans cette nouvelle version, qui reprend et élargit l'étude pilote de Floquet et Laks, le protocole d'étude a été uniformisé : tous les sujets, d'origine parisienne, ont individuellement effectué l'épreuve d'écoute et justifié oralement leurs réactions linguistiques à l'examineur.

Compte tenu de la taille réduite de son échantillon (N=18), l'étude parisienne a permis de vérifier la validité empirique du test de plusieurs points de vue : premièrement, les sujets ont participé activement à l'expérience et ont montré une sensibilité phonologique vis-à-vis de cette catégorie précise et complexe de leur langue qu'est la liaison. Ensuite, sous l'aspect quantitatif, l'étude a permis d'observer les taux d'acceptabilité de certaines liaisons incongrues et de situer les réponses « méta » sur une échelle numérique reprenant la grille de Pinto et El Euch (2015). Ceci se révèle particulièrement instructif. En effet, en comparant les résultats épilinguistiques à la distribution du phénomène attestée dans PFC (Laks *et al.* 2018), les auteurs observent un taux d'acceptation bien plus élevé que ce que les données d'usage laissaient supposer et rejoignent, en le confirmant empiriquement, ce que Floquet et Laks avaient déjà prouvé à petite échelle : qu'il existe toujours un écart entre la typologie externe du phénomène et les perceptions subjectives internes que les locuteurs déclarent avoir. Dans la majorité des cas, les taux d'acceptation sont effectivement bien plus élevés que ce à quoi l'on pouvait s'attendre en considérant les données de l'usage ou la grammaire. Exception faite de certains items dont l'acceptation s'avère cohérente avec les comportements externes attestés, cela vaut en outre pour toutes les classes de liaisons (catégoriques, variables, interdites). De plus, lorsqu'il s'agit d'explicitier, à l'aide d'une argumentation verbale cohérente et complète, les motivations sous-jacentes aux appréciations spontanées, la difficulté des locuteurs s'accroît davantage quand il s'agit de parler de la liaison plutôt

que d'expliquer les quatre autres phénomènes purement phonologiques⁹⁶. Dans leurs conclusions, les auteurs interprètent cette ventilation de réponses, éloignée aussi bien des données de l'usage que de la grammaire, et ce niveau assez bas de conscience métaphonologique, comme une imprédictibilité propre au phénomène, due à son caractère complexe et à sa nature hétérogène, et non uniquement phonologique (Laks 2005 ; Eychenne et Laks 2017).

Cependant, quand nous avons participé aux phases de codage et d'analyse de l'étude, il nous a semblé que certains aspects pouvaient être améliorés. Dans un premier temps, s'est posé le problème de la comparabilité des réponses qui, comme dans tout instrument d'analyse qualitative, peuvent échapper au contrôle de l'expérimentateur. Dans l'expérience parisienne, cet aspect nous a semblé plus fragile et une stabilisation du dispositif formel serait nécessaire. De plus, outre les neuf contextes de liaison, l'épreuve d'écoute ne contient que quatre distracteurs. Pour garantir la spontanéité des réponses, il nous semblait, au contraire, préférable d'étendre le nombre d'observations et de le rendre supérieur au nombre de variables mises à l'étude (Rondal 1997). Par ailleurs, l'augmentation des distracteurs peut se révéler une stratégie avantageuse pour nos propos dans le sens où elle permet d'observer si l'attention du sujet demeure constante tout au long de l'épreuve ou si, au contraire, elle s'affaiblit à cause de facteurs psychologiques ou, plus généralement, extra-linguistiques (fatigue, manque de motivation, pression).

8.2. Le Test d'Habilités Métaphonologiques (THaM-Ph)

Les stratégies que nous avons mises en place pour la réadaptation du test parisien sont axées sur deux objectifs principaux : le premier est de réduire autant que possible les biais cognitifs que l'on associe généralement aux études qualitatives orales et aux tests d'acceptabilité linguistique. Le second est de standardiser la méthode qu'ont utilisée les travaux susmentionnés, c'est-à-dire la rendre stable dans toutes ses parties (construction du questionnaire, administration, codage et interprétation des données).

Le nouveau protocole se compose de six questions que l'examineur doit poser oralement au participant dans l'ordre préétabli. Cet aspect méthodologique est très important : tout en favorisant un contrôle plus direct des réponses ouvertes, l'ordre

⁹⁶ Les distracteurs introduits dans les deux tests étaient des écarts phonétiques portant sur quatre mots du texte : [desidɛ] pour *décidé* ; [lazaR] pour *le hasard* ; [paRi] pour *paru* et [ʒœn] pour *jeûne*.

séquentiel des questions vise à assurer la fiabilité des mesures, car il garantit que les stimuli élicités soient identiques pour tous les informateurs. Aussi donne-t-il à l'examineur l'avantage de pouvoir faire émerger différents niveaux d'abstraction et d'analyse linguistique. Il favorise en outre la stabilité de l'analyse des données et de l'attribution des scores grâce à l'attribution d'une catégorie appropriée à chaque réponse qualitative (Boncori 2006). Nous n'avons pas contraint les participants à une durée limitée, de façon à leur laisser le temps de réfléchir, d'exprimer leurs incertitudes et leurs hésitations lorsque, au cours de leur raisonnement (à voix haute ou non), ils se rendaient compte d'avoir donné un jugement trop précipité. Un item de familiarisation a été introduit pour réduire l'effet du bruit : cet outil s'est révélé fondamental pour que l'administrateur s'assure que le sujet ait bien compris la tâche et intervienne, le cas échéant, avec des éclaircissements. La population ciblée est âgée de 18 à 53 ans. Les trois régions francophones mises à l'étude sont la Côte d'Ivoire, le Québec et la Suisse romande.

Nous tenons à souligner que la révision du test répond essentiellement à l'objectif de l'optimiser et de le rendre plus facilement reproductible. Le souci de comparabilité entre ce protocole et l'étude précédente a toujours été présent dans les changements que nous avons apportés.

L'étude a été effectuée en 2019 auprès de 73 participants au total, répartis entre Genève et Lausanne (N=22), Abidjan (N=22) et Montréal (N=29).

8.2.1. Matériel

Notre étude se base sur le texte lu du corpus PFC « *Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu?* » (cf. Annexe n.1).

Nous avons demandé à un locuteur d'origine parisienne et à un locuteur d'origine québécoise de lire à voix haute le texte et d'introduire exprès un certain nombre de prononciations incongrues par rapport à la règle phonologique standard. Les incongruités concernant les contextes de liaison n'ont été ni modifiées, ni augmentées.

8.2.2. Les contextes de liaison

Nous pouvons répartir les typologies de liaisons concernées en quatre groupes :

- (1) liaisons obligatoires et toujours réalisées : *nous avons, les opposants, son usine* ;
- (2) liaisons variables fréquentes : *très inquiet, Jeux Olympiques, grand émoi* ;
- (3) liaisons variables rares : *visites officielles, pâtes italiennes* ;
- (4) liaisons interdites ou jamais réalisées : *comment, en plus*.

Tous les contextes ont été prononcés sans liaison, à l'exception de *grand émoi*, où la liaison a été réalisée en [d] et non en [t], et de *comment, en plus*, où la liaison a été réalisée. Le *Tableau 1* montre les contextes de liaisons sélectionnés pour faire l'objet de l'observation et la transcription phonétique de la prononciation introduite dans l'enregistrement sonore pour chaque contexte :

Contexte	Prononciation introduite
<i>nous avons</i>	[nuavõ]
<i>les opposants</i>	[leopozã]
<i>son usine</i>	[sõyzin]
<i>très inquiet</i>	[trɛɛ̃kʲe]
<i>Jeux Olympiques</i>	[ʒøolɛ̃pik]
<i>grand émoi</i>	[gʁãdemwa]
<i>visites officielles</i>	[vizitofisʲɛl]
<i>pâtes italiennes</i>	[patitalʲɛn]
<i>comment, en plus</i>	[komãtãplys]

Tableau 1 : Liste des contextes de liaison sélectionnés pour l'expérience.

8.2.3. Les distracteurs

L'expérience parisienne comptait quatre distracteurs, celle-ci en a inclus onze. Certains d'entre eux ont été réitérés à différentes hauteurs du texte pour vérifier si le contrôle attentionnel et les jugements demeurent cohérents durant l'épreuve.

La liste des distracteurs avec la transcription phonétique de la prononciation introduite est présentée dans le tableau ci-dessous :

Item	Prononciation introduite
<i>décidé</i>	[deside]
<i>fin</i>	[fɛjn]
<i>le hasard</i>	[lazaR]
<i>villes</i>	[vij]
<i>côte</i>	[kɔt]
<i>la haine</i>	[lɛn]
<i>préfecture</i>	[prefektsyR]
<i>déclaré</i>	[deklaRɛ]
<i>patte</i>	[pat]
<i>entier</i>	[ɛtʃje]
<i>parus</i>	[paRi]
<i>jeûne</i>	[ʒœn]
<i>impasse</i>	[āpas]
<i>vérifier</i>	[veRifjɛR]
<i>dont</i>	[dā]

Tableau 2 : Liste des distracteurs utilisés pour l'expérience.

Ainsi que le montre le *Tableau 2*, deux distracteurs portent sur les syntagmes *le hasard* et *la haine*⁹⁷. Les déviations phonétiques que nous avons introduites dans ces contextes se basent sur le comportement exceptionnel que manifestent certaines voyelles disjonctives qui sont le plus souvent précédées par un *h* graphique dit « aspiré » : ce *h* se comportant comme une « véritable » consonne, il ne permet pas l'élision devant un certain nombre de mots. Les prononciations déviantes pour *le hasard* et *la haine* étaient donc [lazaR] et [lɛn].

Dans les mots *décidé* et *déclaré*, nous avons tenté de vérifier les réactions des locuteurs face à l'emploi inversé des voyelles /e-ɛ/ en syllabe finale ouverte, étant donné que cette opposition s'avère stable dans leurs comportements⁹⁸. Les prononciations introduites étaient donc [deside] et [deklaRɛ].

C'est sur le même principe que se basent les déviations phonétiques introduites dans les mots *jeûne*, *patte* et *côte*. En souhaitant observer l'acceptabilité des paires

⁹⁷ Pour pouvoir introduire ce distracteur, nous avons légèrement modifié le texte dans la seconde moitié : le segment « les opposants de tous les bords manifestent leur colère » a été substitué par « les opposants de tous les bords manifestent de la haine [lɛn] ». Ce choix nous permet de vérifier s'il y a de la cohérence de jugement avec le distracteur « le hasard » [lazaR] qui présente le même type de violation phonologique, c'est-à-dire l'élision du *e* devant le *h* aspiré, mais qui se trouve dans la partie initiale du texte.

⁹⁸ Autant au Québec qu'en Suisse romande (Detey *et al.* 2010 : 72, 223 ; Racine et Andreassen 2012 : 184-185) ou en Côte d'Ivoire (Boutin et Turcsan 2009 : version en ligne).

minimales /ø-œ/, /a-ɑ/ et /o-ɔ/, *jeûne* a été prononcé [ʒoen] au lieu de [ʒøn], *patte* a été prononcé [pat] au lieu de [pat], et *côte* a été prononcé [kɔt] au lieu de [kot]⁹⁹. Ces oppositions sont toutes repérées aussi bien en Suisse romande (avec des variations régionales)¹⁰⁰ qu’au Québec (Detey *et al.* 2010 : 72). En Côte d’Ivoire, l’opposition /a-ɑ/ s’avère absente, l’opposition /o-ɔ/ existe mais est soumise à des contraintes positionnelles particulières, et l’opposition /ø-œ/ est variable (Boutin et Turcsan 2009).

Le troisième distracteur envisage la proximité, sur le plan articulatoire, des voyelles antérieures /y/ et /i/ : le mot *parus* a été prononcé [paRi].

Les distracteurs sur *vérifier*, *impasse* et *dont* violent les normes suivantes : *vérifier* a été prononcé [veRifjɛR], de façon à ne pas respecter la règle suivant laquelle l’infinitif des verbes du premier groupe se termine en [e]. Les mots *impasse* et *dont*, en revanche, ont été prononcés [ãpas] au lieu de [ɛpas], et [dã], avec l’inversion de la voyelle nasale.

Ville a été prononcé à la manière de *fille*, transposant exceptionnellement à ce mot la règle que la graphie <ille> se prononce [ij].

Enfin, dans les mots *fin*, *préfecture* et *entier*, nous avons choisi d’introduire des éléments exotiques susceptibles d’être associés à des accents particuliers, comme la diphtongaison des voyelles nasales et l’affrication du /t/ en [ts], traits typiques de l’accent québécois, ou encore les palatalisations typiques des africanismes. Pour cela, *fin* a été prononcé [fɛjn] au lieu de [fɛ̃], *préfecture* a été prononcé [pRefɛktsy:R] au lieu de [pRefɛkty:R]¹⁰¹, et *entier* a été transformé en [ɛ̃tʃje] au lieu de [ãtje], substituant aussi la voyelle nasale.

⁹⁹ L’introduction des violations sur *patte* et *côte* vise à vérifier l’intuition de certains informateurs de l’expérience menée à Paris qui, dans leur test, s’étaient focalisés sur l’acceptabilité de la prononciation de ces deux mots par le lecteur, même si ces derniers ne faisaient pas l’objet de violations délibérées. Ils déclaraient en particulier avoir entendu [pat] au lieu de [pat] et [kɔt] au lieu de [kot], ce qui constituait, dans leurs jugements, la cause d’une censure.

¹⁰⁰ En mesurant la qualité et la durée de a/a dans *patte* vs *pâtes* à partir d’un corpus nyonais et un corpus neuchâtelois, Racine et Andreassen (2012 : 186) constatent que de petites variations liées à la région géographique se vérifient : à Nyon par exemple, la différence entre les voyelles se situe sur un plan qualitatif, car la voyelle dans *pâtes* est plus fermée et postérieure, alors qu’à Neuchâtel c’est uniquement la durée qui fait la différence.

¹⁰¹ Il faut préciser que les caractéristiques de la diphtongaison et de l’affrication du /t/ en français québécois se réalisent en réalité dans d’autres contextes que ceux utilisés ici.

8.2.4. Les lieux des enquêtes

L'expérience s'est déroulée en 2019 dans quatre établissements :

- (1) l'École de Langue et de Civilisation Françaises de Genève ;
- (2) la Faculté de Lettres – UNIL de Lausanne ;
- (3) l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan pour la Côte d'Ivoire ;
- (4) la Faculté des arts et des sciences, dans le Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal pour le Québec.

8.2.5. Nombre et profil des participants

Soixante-treize locuteurs francophones, 52 femmes et 21 hommes, âgés de 18 à 53 ans, ont pris part à l'expérience. Pour les points d'enquête en Suisse et en Côte d'Ivoire, les deux corpus comptabilisent respectivement 22 informateurs, alors que pour le point d'enquête montréalais le corpus comptabilise 29 informateurs. Tous les participants étudient à l'université dans différentes orientations scientifiques et aucun d'entre eux n'avait de connaissance spécifique en phonétique et en phonologie.

Les étudiants suisses en particulier provenaient d'une orientation de type littéraire alors que les étudiants ivoiriens et québécois étaient inscrits à des facultés mixtes. Tous les participants ont vécu toute leur vie ou la majeure partie de leur vie aux environs des points d'enquête.

8.3. Méthode

L'examineur lit la consigne aux participants, qui ne sont pas informés préalablement de l'objet de la recherche.

Vous avez un texte à disposition. Vous écouterez l'enregistrement sonore d'un locuteur qui lit ce texte. Au cours de cette lecture, vous trouverez des incongruités. Repérez-les et ensuite commentez et justifiez vos jugements.

La terminologie employée dans la consigne contient un lexique simple et ordinaire (Boncori 2006) et ne fait pas référence aux aspects phonétiques et phonotactiques ; ce choix est à attribuer à la double volonté d'éviter que le participant sélectionne uniquement les anomalies de prononciation et de lui garantir la pleine liberté de jugement.

L'examineur s'assure que la tâche soit bien comprise en faisant une simulation de l'épreuve avec un item de familiarisation, qui présente une anomalie de type morpho-phonologique. Le participant écoute l'enregistrement sonore de la phrase suivante :

Il dort dans un lit confortable

où la déviation consiste en la prononciation de la désinence verbale à la troisième personne du pluriel et non du singulier : *dort* a été prononcé [dɔRm].

Une fois l'épreuve effectuée, le participant écoute le fichier audio. Il peut écouter une ou deux fois. Le participant dispose du texte imprimé qu'il peut annoter.

8.3.1. Procédure

La procédure consiste en un questionnaire standard que le chercheur administre oralement à chaque item repéré suivant l'ordre d'apparition dans le texte. Les participants, rappelons-le, ne sont pas limités dans le temps. Une fois la déviation repérée par l'informateur (par exemple l'absence de liaison sur *nous avons* qui a été prononcé [nuavɔ̃]), l'enquêteur commence l'entretien en posant les six questions suivantes :

- (1) Comment voyez-vous/ressentez-vous cela, vous-même ?

La question (1) a pour objectif de susciter chez l'informateur une perception subjective explicite de la déviation introduite de façon instantanée et irréfléchie : elle porte donc l'attention sur le traitement épiphonologique. La manière dont elle est formulée cherche à établir un contact plus direct avec l'informateur sans qu'il ne se sente pressé ou interrogé : elle veut en outre inciter le sujet à faire référence à son échelle de valeurs personnelle, et non à une échelle de normes qu'il considère comme étant partagées au niveau social.

Il lira alors la deuxième question :

(2) Comment diriez-vous ?

La question (2) demande à l'informateur de faire un retour sur ses propres pratiques langagières et d'explicitier la forme qu'il adopterait en situation d'interaction.

Dans (3), on demande au sujet de se focaliser sur son expérience du monde extérieur :

(3) Vous n'avez jamais entendu [nuavõ] de la part d'un natif ?

Dans (4), l'informateur doit se demander implicitement si cet item « sonne » natif dans sa langue :

(4) Donc [nuzavõ] est la seule prononciation possible de la part d'un natif ?

La question (5) pousse le sujet à se demander comment il jugerait l'interlocuteur si celui-ci employait cette forme incongrue avec lui. Les réponses à cette question font souvent apparaître tout un système de valeurs, stéréotypes, normes partagées au niveau social, idées reçues, effets d'appartenance sociale, sur lequel reposent certaines perceptions de la liaison et de la langue française tout court.

(5) Si vous entendiez quelqu'un dire [nuavõ], que penseriez-vous de lui ?

La question (6) requiert l'argumentation explicite de la réaction linguistique manifestée dans (1) et insiste sur un commentaire explicite :

(6) Pourquoi [nuavõ] ne va pas selon vous ? Quel est le problème ?

De toute évidence, s'agissant d'un entretien oral, il faut tenir compte de certains facteurs externes à l'étude qui pourraient se manifester lors des passations : silences, fatigue, gêne, manque de motivation. De ce fait, la participation active et interlocutoire de

l'administrateur est hautement importante, ce dernier devant intervenir, le cas échéant, avec des techniques de relance : l'écho, le miroir, la reformulation (par exemple : « Vous disiez que... », « Si j'ai bien compris... cela signifie que... ») ou des demandes d'approfondissement (Alami *et al.* 2019).

Le tableau récapitulatif du questionnaire figure en annexe (*cf.* Annexe 2).

8.3.2. Annotation des réponses épiphonologiques

L'évaluation qualitative des réponses épiphonologiques se base sur l'attribution d'une étiquette à chaque groupe de réponses. Nous considérons comme « inacceptables » les réponses que le sujet qualifie de faute ou d'erreur typique d'un non natif et qui demeurent cohérentes tout au long du raisonnement. En revanche, nous considérons comme « acceptables » toutes les réponses qui manifestent explicitement la pleine acceptation de la déviation en tant que variation possible, déjà entendue ou naturelle de la part d'un natif. Dans les cas d'incertitudes et d'hésitations, nous assignons la valeur d'« inacceptable avec hésitation » quand la réaction spontanée tend vers l'inacceptabilité mais, au fur et à mesure de la réflexion, le jugement est révisé et penche vers plus de tolérance. Nous assignons la valeur d'« acceptable avec hésitation » quand le premier jugement semble tolérer l'incongruité repérée en tant que possible/déjà entendue mais, au fur et à mesure de la réflexion, le sujet revoit son jugement. Dans les cas des items non repérés, nous attribuons l'étiquette de « non repéré ».

8.3.3. Codage des réponses métaphonologiques

Le calcul des scores des réponses « méta » se base sur les réponses à la question (6). L'attribution des scores est comparable à celle employée par Celata *et al.* (2020).

Le chercheur attribuera « 0 » aux réponses tautologiques ou à celles qui ne fournissent aucune explication. Les réponses du type « je ne sais pas », « c'est bizarre », « ce n'est pas français » font partie de ce niveau de notation.

Le chercheur attribuera « 1 » aux réponses qui présentent une ébauche ou une amorce d'analyse grammaticale, qui s'avère incomplète : au moins une argumentation doit être avancée (qu'elle soit exprimée au moyen d'un métalangage ou non), celle-ci pouvant faire référence à une norme (« on nous a appris comme ça »), à une variation géographique (« c'est une question de là où on vit »), à un conditionnement phonotactique (« on dit 'le hasard' s'il y a un <e> »), à une contrainte prosodique (« pour aller plus vite, c'est plus fluide »), à une graphie qui désambigüise ([à propos de décidé] « j'aurais dit <-ait> »), à une forme lexicale (« c'est une expression figée / on dirait un autre mot »).

En revanche, le chercheur attribuera « 2 » aux explications plus riches et abouties, présentant deux explications qui se réfèrent à des catégories abstraites (dont la nature est indiquée graphiquement en indice: par exemple, « on m'a toujours dit_{1/normative} que c'est un <t> muet_{2/phonologique} », « la consonne_{1/phonologique} est muette_{2/phonologique} », « l'hasard alors qu'il y a pas de <l> apostrophe_{1/graphique} parce qu'il y a un <h> muet_{2/phonologique} »).

Une fois les scores calculés pour chaque réponse, le chercheur calculera la valeur maximale (le score « 2 » multiplié par le nombre total d'items – qui est 18 pour les liaisons et 28 pour les distracteurs) et estimera la moyenne des scores « méta » par rapport au total des participants à l'expérience.

Bilan

En retraçant l'historique du THaM-Ph et en illustrant ses paramètres techniques, nous avons pu montrer par quels aspects ce paradigme peut s'avérer avantageux aussi bien par rapport aux travaux précédents dont il s'inspire, que par rapport aux tests d'acceptabilité traditionnels. Ces aspects concernent essentiellement :

- la possibilité d'étudier l'acceptabilité d'une catégorie précise et complexe de la phonologie, comme la liaison, par le biais d'une technique quali-quantitative ;
- la standardisation de la méthode orale par le biais de l'élaboration d'un questionnaire stable et reproductible et du contrôle plus direct des réponses qualitatives ;

- l'élicitation de plusieurs dimensions d'analyse métalinguistique ;
- un contrôle plus important de l'expérience obtenu par l'élargissement des distracteurs.

Par la suite, nous présenterons et analyserons les résultats de notre enquête empirique.

PARTIE 4

**Analyse de trois corpus d'intuitions épi- et métaphonologiques
auprès des communautés ivoirienne, québécoise et suisse**

Chapitre 9. Résultats

Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons les données issues de l'administration du THaM-Ph auprès de 66 étudiants universitaires, âgés de 18 à 53 ans, natifs de Côte d'Ivoire, du Québec et de Suisse romande.

Les résultats de notre étude seront analysés et commentés par le prisme d'une double approche contrastive : dans un premier temps, ils seront comparés aux statistiques des usages du phénomène issues du corpus PFC (*cf.* 9.2.1., 9.3.1. et 9.4.1.) et, dans un second temps, ils seront mis en relation avec le test d'acceptabilité phonologique précédemment administré à un groupe de 18 étudiants universitaires parisiens (Celata *et al.* 2020).

Une section à part sera consacrée aux résultats d'une étude supplémentaire conduite au Québec sur un groupe de sept étudiants universitaires (*cf.* Chapitre 10). La démarche d'investigation adoptée pour cette expérience reproduit les conditions du THaM-Ph, à cette différence près que la lecture du texte PFC a été effectuée par un lecteur québécois, et non parisien.

Avant d'illustrer les résultats, rappelons les objectifs de la recherche empirique et exposons les questionnements.

9.1. Objectifs de la recherche empirique

Le premier objectif que nous poursuivons dans cette étude est d'évaluer et de quantifier la compétence épiphonologique et la conscience métaphonologique des locuteurs adultes ivoiriens, québécois et suisses vis-à-vis des liaisons. Par le biais des réactions épiphonologiques des participants, nous tenterons de vérifier si la typologie tripartite en liaisons *obligatoires*, *optionnelles* et *interdites* telle que l'établissent les ouvrages normatifs, ou en liaisons *catégoriques*, *variables* et *erratiques* telle que la décrivent les études par corpus, correspond aux catégorisations que les locuteurs ordinaires

se font de ce phénomène dans leurs perceptions subjectives explicites. L'évaluation des réactions des participants visera en particulier à vérifier :

- (1) si l'emploi des liaisons dites *catégoriques*, c'est-à-dire celles dont la présence s'avère systématique dans les corpus de formes, constitue une règle véritablement « obligatoire » pour tous les locuteurs francophones soumis à l'étude ;
- (2) si l'emploi des liaisons dites *variables*, c'est-à-dire celles dont la présence s'avère irrégulière dans les corpus de formes, constitue réellement une option pour tous les locuteurs francophones soumis à l'étude ou bien une règle ;
- (3) si la présence inattendue des liaisons dites *erratiques*, c'est-à-dire celles qui ne se réalisent jamais, suscite des désapprobations constantes ou si, en revanche, elle reste tolérée par les locuteurs.

Sur le plan de la conscience métaphonologique, l'objectif que nous poursuivons est de quantifier, par le biais de la grille numérique proposée par l'épreuve Acceptabilité du Tham-3 de Pinto et El Euch (2015) (*cf.* 8.1.1.), les connaissances explicites que les locuteurs francophones ont de la liaison. Nous souhaitons en particulier mesurer leur capacité à commenter leurs évaluations spontanées et fournir une explication cohérente des règles d'un phénomène aussi complexe par un raisonnement conscient et clair.

Le second objectif est de comparer les scores de la compétence épiphonologique et de la conscience métaphonologique concernant la liaison avec ceux concernant quinze écarts phonétiques que nous avons introduits à titre de distracteurs. À cet égard, nous faisons l'hypothèse que les distracteurs, en raison de leur statut uniquement phonologique, c'est-à-dire « segmental » ou « lexical » et non pas « post-lexical », peuvent susciter des réponses plus constantes que celles suscitées par la violation des règles de la liaison, aussi bien sur le plan de l'identification immédiate de l'incongruité (traitement épiphonologique) que sur le plan de l'argumentation explicite (traitement métaphonologique).

Ensuite, nous conduirons l'analyse qualitative des discours métalinguistiques des informateurs pour tenter de comprendre quelles « normes subjectives » (au sens d'Houdebine-Gravaud 2002) orientent leurs représentations et leur discours sur la langue¹⁰². Reprenant la typologie établie par Houdebine-Gravaud, nous nous proposons de

¹⁰² À la suite de Rey (1972), qui désigne sous l'expression de « normes subjectives » les jugements de valeur que les locuteurs émettent vis-à-vis des usages non-conformes à l'« usage établi » par la société et qu'il

vérifier si dans les métadiscours des participants on repère des *normes fictives* (par le biais de jugements de valeur ou esthétiques du type « ça sonne mieux » et « c'est plus agréable »), des *normes communicationnelles* (à travers les déclarations qui portent sur le souci de compréhension du message de la part du destinataire), des *normes identitaires* (à travers les déclarations se référant au rôle que la langue joue dans les processus d'appropriation d'identité culturelle) et de *normes prescriptives* (à travers les commentaires qui cherchent à reconstituer les « règles » véhiculées par l'école et les ouvrages pédagogiques).

Enfin, le troisième objectif est de comparer les résultats obtenus avec le test d'acceptabilité phonologique sur la liaison effectué à Paris par Celata *et al.* (2020) afin de vérifier les effets de population entre les populations des francophonies périphériques et le groupe parisien.

Dans la dernière section consacrée à l'enquête québécoise, nous tâcherons de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'imbrication des facteurs psycho-socio-cognitifs, soit l'insécurité linguistique associée aux francophonies périphériques dans le cadre du modèle « Centre/Périphérie » élaboré par Reynaud (1981), est susceptible d'avoir un impact sur la perception de la liaison¹⁰³. Selon ce modèle, le marché linguistique francophone se caractérise par un mode d'organisation inégalitaire où la France fait figure de « centre », alors que les autres francophonies ont un statut « périphérique » et donc minoritaire. Sur le plan des représentations linguistiques et sociales, ce déséquilibre pourrait exposer les francophones à des sentiments d'infériorité linguistique vis-à-vis des locuteurs centraux, qui seraient les seuls à parler le « bon français », langue mythifiée, homogène et parfaite dans leurs représentations (Pöll 2005 : 15 ; Gadet 2007). Houdebine-Gravaud (2002 : 15) renforce cette idée et la motive par le fait que la langue française se caractérise par une image de ses normes très prescriptive.

convient de suivre » (1972 : 12), Houdebine-Gravaud (2002) et Gadet (2007) soulignent l'importance de faire la distinction entre la « norme objective, observable », qui « renvoie à l'idée de fréquence [d'un phénomène] ou de tendance » dans les pratiques des sujets parlants (Gadet 2007 : 28), et la « norme subjective », à savoir un « système de valeurs historiquement situé [...] conforme à l'usage valorisé » (Gadet 2007 : 28). Dans l'optique d'Houdebine-Gravaud, les « normes subjectives » appartiennent à l'« Imaginaire linguistique » des locuteurs, autrement dit l'ensemble des représentations subjectives qui rendent compte « [du] rapport des sujets parlants à la langue » (Houdebine-Gravaud 2002 : 11).

¹⁰³ Parmi les multiples définitions ayant été fournies pour le concept d'insécurité linguistique, nous adoptons celle proposée par Klinkenberg (1992 : 40) : « Il y a insécurité dès que l'on a une image assez nette de la norme, mais que l'on n'est pas sûr d'avoir la maîtrise de cette variété légitime. [...] Il y a au contraire sécurité dans le cas où la production d'un usager est conforme à la norme qu'il reconnaît, et dans celui où son usage n'est pas légitime, mais sans qu'il ait une conscience nette de la non-conformité ».

Cette sous-enquête exploratoire nous permettra précisément d'observer si l'acceptabilité des liaisons incongrues par rapport au standard est susceptible de varier lorsque le jugement est porté sur un accent local, et non hexagonal. Compte tenu des limites quantitatives de cet échantillon, qui nous invitent à une interprétation avisée de ces premiers résultats, cette étude semble confirmer partiellement notre hypothèse.

9.1.2. Mode de présentation des résultats

Pour chaque région francophone soumise à l'étude, nous présenterons d'abord la distribution de la liaison telle que la montrent les études disponibles issues du corpus PFC. Cette présentation ne se veut pas exhaustive mais tient aux aspects de la liaison que nous estimons utiles pour une comparaison avec notre travail.

Dans un deuxième temps, nous montrerons les résultats de notre travail empirique. Comme les données élicitées sont de deux ordres, *épi-* et *métaphonologiques*, la présentation des réponses s'articulera en deux axes d'analyse, organisés en « niveau épiphonologique » et « niveau métaphonologique ». Seront présentées d'abord les réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison, puis les réponses épiphonologiques concernant les distracteurs. Chaque tableau illustratif indiquera, à gauche, les stimuli utilisés pour l'expérience et, à droite, les pourcentages de réponses épiphonologiques calculés sur la totalité des sujets.

Rappelons que ces réponses seront enregistrées en fonction d'une échelle d'acceptabilité relative comprenant les jugements du type : « Inacceptable » (abrégé : « Inacc. »), partiellement inacceptable (abrégé : « Inacc.-Hésitation »), partiellement acceptable (abrégé : « Acc.-Hésitation »), acceptable (abrégé : « Acc. »). Enfin, la colonne à l'extrême droite contient le pourcentage calculé sur le total des stimuli « Non repérés », c'est-à-dire les violations que les informateurs n'ont pas perçues lors de leur épreuve.

Dans un troisième et dernier temps, seront présentées les réponses métaphonologiques concernant les liaisons et les distracteurs. Tout comme pour le niveau épiphonologique, ces données seront comparées à celles de l'étude parisienne et croisées entre elles pour mettre en exergue d'éventuels effets de population.

Niveau épiphonologique

9.2. Le corpus ivoirien

9.2.1. Brève présentation de la distribution de la liaison en français ivoirien

Les descriptions quantitatives en Afrique francophone (Bordal et Lyche 2008 ; Boutin et Turcsan 2009 ; Bordal 2012 ; Lyche et Skattum 2012 ; Boutin, Gess et Guèye 2012 ; Boutin 2014) montrent que « seules les liaisons entre clitique et verbe, entre déterminant monosyllabique et groupe nominal, entre verbe et proclitique, sont catégoriques » (Boutin 2014 : 159). En revanche, les liaisons variables ont lieu dans un plus grand nombre de sites (Bordal et Lyche 2008 ; Durand *et al.* 2011) et dépendent de facteurs stylistiques, normatifs, individuels.

Boutin et Turcsan (2009) en particulier montrent que le comportement de la liaison présente peu de particularités par rapport aux tendances hexagonales, à la différence que les liaisons variables s'avèrent beaucoup plus rares dans ce pays qu'en France. Selon Boutin (2014 : 156) et Boutin et Lyche (2014), la fréquence moins significative des liaisons variables dans ce pays s'expliquerait par des facteurs prosodiques. En effet, l'un des motifs de l'apparition de la liaison est lié aux groupes de souffle plutôt longs qui, comme le rappelle Laks (2005), favorisent l'enchaînement. L'amenuisement des liaisons variables constituerait, selon Boutin (2014 : 156) et Boutin et Lyche (2014), le résultat du contact constant avec les langues locales où, en revanche, le mot a plus d'autonomie prosodique (comme l'expliquent Lyche et Girard 1995).

Le registre de parole a un impact important sur la variation du phénomène (Boutin 2014 : 169). En effet, si en situation de conversation spontanée « le principal critère des locuteurs en conversation semble être de produire de temps en temps quelques liaisons »¹⁰⁴, il en va autrement à la lecture, où le nombre de réalisations augmente sensiblement. Boutin montre qu'après *est* la liaison a lieu dans 47% des cas à la lecture mais seulement dans 5% des cas en situation de parole spontanée (Boutin 2014 : 162). En outre, la formalité de la conversation produit des comportements différents sur ce

¹⁰⁴ Parmi les villes francophones d'Afrique, Abidjan, métropole où le français est davantage utilisé pour le français ordinaire, le taux de réalisation des liaisons en oral spontané est le plus bas avec Ouagadougou (Boutin 2014 : 162).

contexte : 8,5% de liaisons réalisées dans les entretiens guidés et 2% de liaisons réalisées dans les entretiens libres. La variation diaphasique s’observe également dans les liaisons réalisées entre les noms au pluriel et les adjectifs postposés, qui n’ont jamais lieu dans les entretiens libres, mais qui apparaissent à la lecture dans 26% des cas. En particulier, ainsi que le montre le travail de Boutin (2014 : 163), les taux de réalisation dans *Jeux Olympiques*, *visites officielles* et *circuits habituels* correspondent respectivement à 79%, 29% et 21% alors que personne ne réalise la liaison sur *pâtes italiennes*. Après les monosyllabiques *dans*, *chez*, *très* la réalisation est, encore une fois, variable. Enfin, aucune liaison épenthétique ou interdite n’est attestée dans le corpus d’entretiens PFC.

9.2.2. Résultats des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison

Les tableaux ci-dessous présentent :

- les pourcentages de réponses épiphonologiques relatives aux contextes de liaisons fournies par le groupe ivoirien (*Tableau 3*) ;
- la comparaison entre les taux de non acceptations totales enregistrés à Abidjan et ceux enregistrés à Paris (*Tableau 4*).

		Côte d’Ivoire (Abidjan) : Réponses épilinguistiques (%)				
Item	Typologie de liaison	Inacc.	Inacc.- Hésitation	Acc.- Hésitation	Acc.	Non repérés
<i>nous#avons</i>	Cat	41	0	9	9	41
<i>les#opposants</i>	Cat	18	0	5	5	73
<i>son#usine</i>	Cat	18	0	0	0	82
<i>très#inquiet</i>	Var	14	9	5	0	73
<i>Jeux#Olympiques</i>	Var	0	5	0	0	95
<i>grand [d] émoi</i>	Var	5	0	0	0	95
<i>visites#officielles</i>	Var	0	0	0	5	95
<i>pâtes#italiennes</i>	Var	0	0	0	0	100
<i>comment [t] en plus</i>	Err	55	0	0	0	45

Tableau 3 : Pourcentage de réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l’étude d’Abidjan.

9.2.3. Comparaison des réponses « Inacceptable » Abidjan vs Paris

Item	Réponses « Inacceptable » (%)	
	Abidjan	Paris
<i>nous#avons</i>	41	68
<i>les#opposants</i>	18	64
<i>son#usine</i>	18	53
<i>très#inquiét</i>	14	63
<i>Jeux#Olympiques</i>	0	42
<i>grand [d] émoi</i>	5	42
<i>visites#officielles</i>	0	16
<i>pâtes#italiennes</i>	0	0
<i>comment [t] en plus</i>	55	53

Tableau 4 : Comparaison des taux de censure totale enregistrés dans les études d'Abidjan et Paris.

9.2.3.1. Taux des incongruités non repérées

De prime abord, nous constatons que les items non repérés à Abidjan sont très nombreux : la moyenne des pourcentages des non repérages égale 78%. Cette tendance s'avère bien différente de celle délivrée par l'enquête parisienne où, au contraire, les taux de repérage et de censure sont bien plus élevés.

9.2.3.2. Acceptabilité des liaisons catégoriques

Pour les contextes de liaison classés comme *catégoriques*, la comparaison de notre étude perceptive avec celle relative aux données de production montre une tolérance bien plus élevée que les attentes. En effet, si l'on se limitait aux données de l'usage, on pourrait s'attendre à une censure presque totale sur *nous avons*, *son usine* et *les opposants*, étant donné que les liaisons sont toutes faites par les Abidjanais aussi bien dans ces items lexicaux spécifiques que, plus généralement, après les clitiques et les déterminants monosyllabiques (cf. 9.2.1.). En revanche, les participants ne perçoivent ces formes comme étant « déviantes » que dans une moindre mesure : 41% n'acceptent pas l'absence de liaison dans *nous avons*, mais seuls 18% expriment une censure sur *les opposants* et *son usine*.

Par rapport au corpus parisien, nous observons un effet de population important. En France, les censures sur ces incongruités, même si elles ne sont pas totales, s'avèrent bien plus élevées : 68% pour *nous avons*, 64% pour *les opposants*, 53% pour *son usine*.

9.2.3.3. Acceptabilité des liaisons variables

Pour ce qui est des réponses épiphonologiques sur les cinq autres contextes classés comme *variables* mais rares dans la communauté ivoirienne, nos statistiques se trouvent encore plus orientées vers la tolérance de l'absence des liaisons dans ces contextes.

Les déviations après les noms au pluriel, où la liaison n'apparaît dans l'usage qu'à la lecture (79% dans *Jeux Olympiques* et 29% dans *visites officielles*), passent presque totalement inaperçues. En effet, seuls 5% des participants hésitent dans le refus de *Jeux Olympiques* sans liaison, de même que 5% repèrent et acceptent *visites officielles* sans liaison.

Contrairement à Paris, où la réalisation des liaisons variables ne constitue pas une option pour tous, 42% et 16% des participants n'ayant pas accepté la liaison absente dans *Jeux Olympiques* et *visites officielles*, à Abidjan, leur absence n'est jamais perçue comme véritablement déviante.

En revanche, le manque de liaison sur *très inquiet* est davantage perçu comme incongru (14%), même si le pourcentage est encore une fois très bas par rapport au taux des liaisons attesté à la lecture (76% selon Boutin 2012). Nous observons de nouveau une nette divergence avec le groupe parisien, qui s'était exprimé bien plus négativement sur cet item (63%).

Enfin, il semblerait que l'acceptabilité du phénomène se modifie en partie en fonction de la catégorie grammaticale du mot de gauche, car elle s'avère plus importante vis-à-vis de la liaison après un adverbe monosyllabique comme *très* (14% des censures), que vis-à-vis de la liaison après le pluriel des noms (0%).

9.2.3.4. Acceptabilité des liaisons erratiques

Sur *comment en plus*, nous nous attendions à une censure totale, étant donné qu'après *comment* la liaison n'est jamais faite dans le corpus ivoirien PFC. Cependant, la non acceptation n'atteint que 55%, un résultat plus ou moins équivalent à celui enregistré à Paris (53%).

Bilan

De l'exploitation du corpus ivoirien, il ressort que les Abidjanais, en qualité d'auditeurs, sont peu sensibles à ce phénomène, les statistiques relatives à leurs compétences épiphonologiques demeurant toujours très basses. Relativement au corpus parisien, nous avons pu observer un effet de population significatif, notamment au niveau des liaisons catégoriques et variables. En outre, nos données semblent indiquer que la norme hexagonale ne fait pas normalement pression dans les catégorisations internes des liaisons de la part des Ivoiriens : nous avons pu observer que l'absence des liaisons *catégoriques* n'est perçue comme étant « agrammaticale » que par un groupe minoritaire d'Abidjanais, alors que la majorité l'accepte ou ne la perçoit pas. Cependant, en parallèle d'un groupe plus important, pour qui le statut optionnel des liaisons *variables* tel que le présentent les approches par corpus fait l'objet d'un consensus - étant donné que leur absence ne suscite pas de désapprobation, nous avons observé un groupe plus petit qui déclare percevoir les prononciations introduites sur *très inquiet* et *grand émoi* comme des erreurs. Enfin, la présence d'une liaison *erratique* suscite davantage de désapprobation, mais elle ne déclenche pas de censures totales écrasantes.

9.3. Le corpus québécois

9.3.1. Brève présentation de la distribution de la liaison en français laurentien

Contrairement à l'idée qu'en français laurentien la liaison est « globalement nettement moins réalisée que dans le FR [français de référence] » (Eychemme et Walker 2010 : 257), Côté prouve dans ses études que le comportement du phénomène dans cette variété s'éloigne peu des grandes tendances observées ailleurs (Côté 2012a : 261-268). Le taux de liaisons réalisées en Laurentie s'avère en effet presque équivalent à la moyenne générale totalisée dans le corpus PFC (43,5% contre 44%), et même plus élevé que celui de certaines variétés hexagonales du Nord, comme la Normandie et la Bourgogne, où les travaux PFC comptabilisent 40% et 38% de liaisons réalisées. Côté montre de surcroît que la distribution du phénomène suit, comme ailleurs, une loi de puissance (Durand *et al.* 2011 ; Laks *et al.* 2018) pour laquelle un petit groupe de mots déclenche la majorité des liaisons réalisées dans le corpus entier (91,5%).

Deux de ses enquêtes, à Trois-Rivières (Côté 2012a) et Montréal (Côté 2016), montrent que la liaison est catégorique après les déterminants et entre un verbe et un clitique. En revanche, le contexte Pronom clitique + verbe, obligatoire ailleurs, manifeste des taux de réalisation plus bas (35%) du fait de la rareté des liaisons après *on* et *ils*. En effet, une des particularités du français laurentien est que la liaison après *on* est variable et se réalise moins fréquemment avant le proclitique *y* (*on // y va*) (Côté 2012a : 262). En revanche, le pronom *ils* se réalise souvent comme [j] lorsqu'il est suivi d'un mot à initial vocalique (*ils ont* [(i)jɔ̃]), alors que la liaison sur [z] dans ce contexte est généralement réalisée par les locuteurs de niveau social plus élevé (Côté 2012a : 262). Cette particularité du français laurentien aurait pour effet que la consonne [n] se trouve davantage en contexte de liaison que la consonne [z], contrairement à ce qui se vérifie ailleurs (Durand et Lyche 2016 : 373)¹⁰⁵.

La liaison est variable après le pluriel des adjectifs (8% pour *belles* [z] *images*) et le singulier des adjectifs (0,8% pour *gros* [z] *outil*). En outre, elle est variable (15%) après une Préposition, une Conjonction, un Adverbe, mais reste cependant productive après *dont*, *quand* [t], *dans*, *plus*, *très*, *en*, et non après *mais*, *pas*, *moins*, *trop*. La liaison après les

¹⁰⁵ La distribution des consonnes sur 5 400 sites codés en 2012 est la suivante : /n/ 41%, /z/ 38%, /t/ 21% (Côté 2012b).

verbes n'a lieu qu'après le présent de *être*, notamment après *est* et *c'est*. Dans ce cas, le *sandhi* se caractérise par la généralisation fréquente de la consonne /t/ aux autres formes du paradigme *suis, es, sont* (*je suis [t] arrivée ; tu es [t] occupée*). Toutes les autres formes conjuguées du verbe *être* constituent des contextes non productifs.

Dans le contexte Nom pluriel + adjectif, la liaison est extrêmement marginale (Côté 2012a : 267 et Côté 2012b) et se réduit à des groupes lexicalisés comme *forces armées, sciences humaines*. À la lecture, en revanche, elle n'a pas lieu dans ce contexte. Côté constate que le taux de liaison réalisées dans ce contexte est le plus bas du corpus PFC (23% contre 33% dans le reste du corpus). La liaison sur *Jeux Olympiques* est variable : elle n'est prononcée que par la moitié des locuteurs à Trois-Rivières alors qu'à Montréal elle est toujours faite.

9.3.2. Résultats des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison

Le *Tableau 5* présente les pourcentages relatifs aux réponses épiphonologiques obtenus à partir de l'analyse du corpus montréalais. Le *Tableau 6* quant à lui présente les censures totales enregistrées à Montréal et à Paris.

Item	Typologie de liaison	Québec (Montréal) : Réponses épilinguistiques (%)				
		Inacc.	Inacc.- Hésitation	Acc.- Hésitation	Acc.	Non repérés
<i>nous#avons</i>	Cat	95	0	0	0	5
<i>les#opposants</i>	Cat	86	0	0	0	14
<i>son#usine</i>	Cat	86	0	0	0	14
<i>très#inquiét</i>	Var	64	9	0	0	27
<i>Jeux#Olympiques</i>	Var	41	0	0	9	50
<i>grand [d] émoi</i>	Var	45	9	9	0	37
<i>visites#officielles</i>	Var	9	0	9	14	68
<i>pâtes#italiennes</i>	Var	0	0	0	0	100
<i>comment [t] en plus</i>	Err	81	0	0	5	14

Tableau 5 : Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l'étude de Montréal.

9.3.3. Comparaison des réponses « Inacceptable » Montréal vs Paris

Item	Réponses « Inacceptable » (%)	
	Montréal	Paris
<i>nous#avons</i>	95	68
<i>les#opposants</i>	86	64
<i>son#usine</i>	86	53
<i>très#inquiét</i>	64	63
<i>Jeux#Olympiques</i>	41	42
<i>grand [d] émoi</i>	45	42
<i>visites#officielles</i>	9	16
<i>pâtes#italiennes</i>	0	0
<i>comment [t] en plus</i>	81	53

Tableau 6 : Comparaison des taux de censure totale enregistrés dans les études de Montréal et Paris.

9.3.3.1. Taux des incongruités non repérées

Le taux d'incongruités de liaison non repérées correspond à 37%, un pourcentage bien plus bas que celui enregistré par les Ivoiriens et par les Parisiens. Comme nous le verrons, les réactions explicites des informateurs se polarisent souvent sur les réponses du type « Inacceptable ».

9.3.3.2. Acceptabilité des liaisons catégoriques

Sur les contextes de liaison catégoriques, où le phénomène a été supprimé dans le fichier audio, la censure des Montréalais atteint des taux très élevés. Mis à part le groupe plus petit ne repérant pas les prononciations introduites sur *nous avons*, *les opposants* et *son usine* (5%, 14% et encore 14%), et celui hésitant sur l'expression du refus de la forme (21%, 26%, 16%), les réponses se concentrent vers la censure totale (95%, 86% et 86%) et dépassent nettement les taux de censure enregistrés à Paris (68%, 64% et 53%).

Ces données se superposent parfaitement aux statistiques provenant de l'étude des pratiques des locuteurs car, ainsi que nous venons de le dire, les pronoms (sauf *ils* et *on*) et les déterminants constituent des contextes de liaison catégorique dans cette variété du français.

9.3.3.3. Acceptabilité des liaisons variables

Concernant *très inquiet*, plus de la moitié des participants (64%) qualifie de fautive la prononciation introduite. Découverte inattendue, la majorité des locuteurs semble attribuer à cette liaison un caractère obligatoire qu'elle n'a pas dans leurs pratiques, où le phénomène (après certains invariables monosyllabiques) n'est attesté qu'à 15%¹⁰⁶. De surcroît, un groupe peu nombreux hésite sur le refus de la forme (9%), alors qu'un groupe plus conséquent (27%) ne la repère pas. L'enquête parisienne délivre un résultat semblable pour les censures totales sur ce contexte (63%) même si 37% des informateurs (y compris les incertains, à savoir 16%) autorisent le manque de liaison et ne la perçoivent donc pas comme une erreur.

L'absence de liaison sur *Jeux Olympiques* et la liaison en [d] sur *grand émoi* produisent des réactions globalement similaires à celles du groupe parisien (41% et 45% des censures pour Montréal contre 42% sur les deux items pour Paris). Il existe cependant un groupe tout aussi important pour lequel les prononciations introduites passent inaperçues (50% pour *Jeux Olympiques* et 37% pour *grand émoi*).

Les cas de *visites officielles* et *pâtes italiennes* se superposent partiellement aux données de l'usage, qui attestent que la fréquence des liaisons après les noms au pluriel est marginale (8%). Dans notre étude, aucun sujet ne repère l'absence du lien sur *pâtes italiennes* alors qu'un petit groupe (9%) réfute le manque de liaison dans *visites officielles* et le perçoit donc comme une erreur.

9.3.3.4. Acceptabilité des liaisons erratiques

La réalisation de la liaison après *comment* n'est pas autorisée par 81% des Montréalais alors qu'elle est bien tolérée par un groupe minoritaire (5%) et passe inaperçue dans 14% des cas. De nouveau, par rapport au groupe français, la censure nette est plus importante à Montréal qu'à Paris, où des hésitations dans les non acceptations se vérifient (26%) et l'acceptation est légèrement plus élevée (10%).

¹⁰⁶ Ce pourcentage comptabilise les liaisons après *très*, *bien* et *plus* (Côté 2012b).

Bilan

La compétence épiphonologique des Montréalais s'avère très élevée, bien plus que celle des Parisiens. Au vu des données quantitatives sur la distribution du phénomène, nous constatons une cohérence constante au niveau des liaisons *catégoriques*, dont l'absence est majoritairement perçue comme agrammaticale dans les évaluations subjectives des locuteurs. Cette cohérence apparaît également sur *Jeux Olympiques*, où la liaison à Montréal est toujours faite et plusieurs auditeurs perçoivent comme étant erronée son absence. En revanche, concernant les liaisons variables, nous constatons un écart important entre les réponses qualitatives et les analyses fréquentielles : les évaluations des auditeurs laissent entrevoir ici une attitude très normative, qui les amène à sanctionner certaines pratiques langagières même si ces dernières s'avèrent en réalité largement répandues (comme dans le cas de *très inquiet*, qui est perçu ici comme obligatoirement liaisonnant par la plupart des auditeurs, même si le phénomène, sur ce contexte, s'avère variable). Enfin, la présence d'une liaison erratique suscite des réponses majoritairement négatives, même si, d'après nos données, il semblerait que ce type d'incongruité est mieux toléré que le manque de liaison catégorique.

9.4. Le corpus suisse

9.4.1. Brève présentation de la distribution de la liaison en français suisse¹⁰⁷

En étudiant la distribution des liaisons catégoriques et variables à Nyon, Andreassen (2004) montre que le phénomène s'avère systématique dans les groupes ayant une forte cohésion syntaxique. Les liaisons attestées de manière régulière par l'auteure concernent précisément les contextes suivants : Déterminant /z/ + nom, Adverbe monosyllabique /z/ + nom, Préposition monosyllabique /z/ + syntagme nominal, groupes figés. Dans cette étude, en outre, elles sont systématiques après les adjectifs en contexte prénominal.

En revanche, les liaisons variables ont lieu dans 22% des cas entre les noms au pluriel et les adjectifs alors qu'elles sont très fréquentes après *très* et *dans*. La liaison après les formes verbales n'est jamais réalisée sauf après les formes du verbe *être*, le seul verbe susceptible de déclencher une liaison. Après les adverbes comme *pas*, *jamais*, *vraiment* la liaison n'est jamais attestée.

Andreassen et Lyche (2009) vérifient l'idée énoncée il y a plus de cent ans par Passy selon laquelle « [o]n fait infiniment plus de liaisons dans la Suisse romande [...] que dans la région parisienne » (Passy 1892 : 119). Leur analyse quantitative des conversations à Nyon infirme cette idée et montre que les liaisons variables sont restreintes à un nombre limité de cas, comme par exemple Verbe + X, après *est* (38%) et *était* (Andreassen et Lyche 2009 : 83). De plus, les autres liaisons variables réalisées sont attribuées aux locuteurs les plus âgés.

L'affirmation de Passy est à nouveau testée par Racine, Andreassen et Benetti (2016) qui, pour leur part, analysent un corpus neuchâtelois. Pour ce qui est des liaisons catégoriques, elles prouvent que la liaison a toujours lieu dans cette communauté après les pronoms personnels et les déterminants. Tous les autres contextes s'avérant variables, les auteures concluent que l'affirmation de Passy n'est plus valable pour la Suisse romande de

¹⁰⁷ L'aperçu illustratif du comportement de la liaison en Suisse romande sur lequel se basera notre analyse contrastive se réfère aux données disponibles sur la distribution du phénomène telle qu'elle est attestée par les études PFC dans les villes de Nyon et Neuchâtel, et non sur les usages attestés à Genève et Lausanne, qui constituent en revanche les lieux de notre enquête. Ce choix est dû au fait qu'à notre connaissance, à ce jour des statistiques relatives aux usages des liaisons dans ces villes ne sont pas disponibles, bien que les enquêtes PFC y aient été conduites (www.pfc-projects.net). Dans des recherches futures, la comparaison entre les statistiques rapportées ici et les données perceptives délivrées par notre enquête, devra y être intégrée, accompagnée des études inter-cantoniales comprenant les communautés genevoise et lausannoise.

nos jours. En outre, dans leur corpus, elles montrent que la liaison est variable après les prépositions monosyllabiques (sauf après *en* où elle apparaît toujours) ainsi qu'après les adjectifs (*grand[t]âge* mais *parfait // anglais*). La liaison après *est* a lieu 6 fois sur 43, et se caractérise donc par une grande variation qui intéresse parfois le même locuteur.

9.4.2. Résultats des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison

Dans le *Tableau 7* sont présentés les pourcentages de réponses épiphonologiques relatives aux contextes de liaison fournies par le groupe suisse, composé de locuteurs genevois et lausannais. Dans le *Tableau 8* sont rapportés les taux de censure totale enregistrés en Suisse et à Paris.

		Suisse (Genève et Lausanne) : Réponses épilinguistiques (%)				
Item	Typologie de liaison	Inacc.	Inacc.- Hésitation	Acc.- Hésitation	Acc.	Non repérés
<i>nous#avons</i>	Cat	72	9	5	5	9
<i>les#opposants</i>	Cat	41	18	5	9	27
<i>son#usine</i>	Cat	45	14	0	0	41
<i>très#inquiét</i>	Var	18	23	9	14	36
<i>Jeux#Olympiques</i>	Var	23	23	0	14	41
<i>grand [d] émoi</i>	Var	32	18	0	0	50
<i>visites#officielles</i>	Var	9	5	0	23	63
<i>pâtes#italiennes</i>	Var	5	0	0	0	95
<i>comment [t] en plus</i>	Err	85	5	5	5	0

Tableau 7 : Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l'étude de Genève et Lausanne.

9.4.3. Comparaison des réponses « Inacceptable » Genève et Lausanne vs Paris

Item	Réponses « Inacceptable » (%)	
	Suisse	Paris
<i>nous#avons</i>	72	68
<i>les#opposants</i>	41	64
<i>son#usine</i>	45	53
<i>très#inquiét</i>	18	63
<i>Jeux#Olympiques</i>	23	42
<i>grand [d] émoi</i>	32	42
<i>visites#officielles</i>	9	16
<i>pâtes#italiennes</i>	5	0
<i>comment [t] en plus</i>	85	53

Tableau 8 : Comparaison des taux de censure totale enregistrés dans les études en Suisse et à Paris.

9.4.3.1. Taux des incongruités non repérées

Les violations non repérées par les participants suisses égalent 40%, une valeur presque équivalente à celle enregistrée au Québec et bien plus basse que celle enregistrée en Côte d'Ivoire.

9.4.3.2. Acceptabilité des liaisons catégoriques

L'absence de liaison sur *nous avons* suscite une censure importante (72%), alors que seuls 9% des informateurs ne repèrent pas la violation, et 9% et 5% jugent la prononciation inacceptable ou acceptable mais avec des hésitations. Un groupe minoritaire, enfin, égal à 5%, déclare accepter la prononciation introduite. L'absence de liaison dans les deux autres contextes suscite une censure moins nette, qui diffère des données quantitatives relatives à la fréquence du phénomène : sur *les opposants*, elle produit des réactions diversifiées, à savoir une censure totale égale à 45%, à laquelle il faut ajouter les hésitations (18%), mais aussi une acceptation de 9% suivie de 27% de non repérages.

Les résultats pour *son usine* montrent une censure encore moins élevée (41%), alors que le taux d'acceptation avec hésitation demeure assez bas (14%). Aucun sujet, enfin, ne déclare tolérer la forme sans liaison. La comparaison avec les censures enregistrées à Paris montre que la dimension normative, c'est-à-dire l'identification de l'incongruité en tant qu'erreur, est parfois plus forte dans l'Hexagone. En effet, 64% et 53% des participants

français déclarent ne pas autoriser le manque de liaison sur *les opposants et son usine*, contre 41% des Suisses.

9.4.3.3. Acceptabilité des liaisons variables

Quant aux contextes de liaison variable, il apparaît de nouveau que l'attitude globale est bien plus tolérante en Suisse qu'en France, où les non acceptations sont plus importantes (63%, 42% et 42% respectivement pour *très inquiet*, *Jeux Olympiques* et *grand émoi*).

Hormis les hésitations (23%), nous notons que les censures totales sur *très inquiet* et *Jeux Olympiques* sont assez faibles (18% et 23%). Les taux de non repérage, en revanche, s'avèrent plus significatifs (36% pour *très inquiet*, 41% pour *Jeux Olympiques* et 50% pour *grand émoi*), même si l'acceptation totale est basse pour les deux premiers items (14%) et inexistante pour le troisième.

Perceptivement, ces résultats ne se superposent pas aux tendances comportementales mises en relief par l'étude distributionnelle d'Andreassen (2003), où le phénomène, à la lecture, s'avère systématique dans *très inquiet* et *grand moi* (prononcé correctement en [t]).

En revanche, selon Andreassen, la liaison est variable (22%) entre un nom pluriel et un adjectif même dans le registre formel. Cette donnée se trouve confirmée dans l'étude de Racine, Andreassen et Benetti (2016) où le Neuchâtelois soumis à l'étude réalise la liaison entre *visites* et *officielles*, et non dans *pâtes italiennes*. Or, dans notre étude, l'absence de la liaison dans ce contexte produit des réactions non unanimes : à côté d'un groupe significatif qui ne la perçoit pas (63% sur *visites officielles* et 95% sur *pâtes italiennes*), nous observons un groupe plus petit n'autorisant pas une telle prononciation (9% pour *visites officielles* et 5% pour *pâtes italiennes*). Encore une fois, nous notons que l'attitude des Parisiens s'avère plus normative, la censure exprimée sur *visites officielles* correspondant dans ce groupe à 16%.

9.4.3.4. Acceptabilité des liaisons erratiques

La censure plus nette se trouve dans le contexte de liaison *interdite* : 90% des Suisses n'autorisent pas la présence de liaison après *comment* (plus précisément, 85% manifestent une censure totale et 5% hésitent dans leur jugement), contre 5% qui déclarent la tolérer. En outre, 5% des Suisses déclarent l'accepter avec une hésitation alors que dans le corpus parisien un groupe plus significatif (26%) hésite sur le refus de cette forme et 10% manifestent une acceptation totale.

Bilan

D'après les données issues du corpus suisse, les taux de censures totales résultent souvent assez faibles si on les compare aux taux de réalisation attestés dans l'usage. Par ailleurs, les taux de non repérages sont plutôt élevés. La liaison réalisée dans un contexte *erratique*, quant à elle, suscite davantage de désapprobations.

Pour ce qui relève des liaisons *catégoriques* et *variables* dans les pratiques des locuteurs, nous constatons une attitude moins normative en Suisse qu'en France, où les censures s'avèrent être presque toujours plus constantes. Les réactions sur les liaisons variables non réalisées manifestent une plus grande correspondance avec les données issues des analyses fréquentielles, même si des groupes plus ou moins denses déclarent considérer les prononciations écoutées comme déviantes dans certains cas où la liaison se réalise rarement.

9.5. Récapitulatif des réponses « Inacceptable »

Afin de faire ressortir plus clairement les effets de population que nous avons pu observer dans la section précédente, nous comparerons la totalité des censures totales enregistrées sur les incongruités de liaison dans les trois populations francophones et en France (*Tableau 9*).

Item	Réponses « Inacceptable » (%)			
	Côte d'Ivoire	Québec	Suisse	France
<i>nous#avons</i>	41	95	72	68
<i>les#opposants</i>	18	86	41	64
<i>son#usine</i>	18	86	45	53
<i>très#inquiét</i>	14	64	18	63
<i>Jeux#Olympiques</i>	0	41	23	42
<i>grand [d] émoi</i>	5	45	32	42
<i>visites#officielles</i>	0	9	9	16
<i>pâtes#italiennes</i>	0	0	5	0
<i>comment [t] en plus</i>	55	81	85	53

Tableau 9 : Récapitulatif des taux de censure totale enregistrés dans les corpus ivoirien, québécois, suisse et français.

Ainsi que le montre le *Tableau 9*, nos données permettent de conclure à l'existence d'un effet de population significatif à l'échelle de notre échantillon. Du calcul des réponses « Inacceptable », il ressort que le groupe montréalais manifeste la plus grande sensibilité phonologique, qui s'accompagne souvent d'une attitude normative en termes d'identification des anomalies en tant qu'erreurs. Cela est visible particulièrement dans les censures exprimées sur les contextes de liaison optionnelle peu fréquente, comme *très inquiet*, où les participants identifient les formes sans liaison comme de véritables erreurs même si les données de l'usage indiquent que le phénomène n'est pas systématique.

Les Ivoiriens enregistrent le taux de compétence épiphonologique le plus bas. Ils se déclarent plus disponibles à tolérer l'absence ou la présence inattendue de liaisons, leurs censures étant très rares aussi bien là où la présence du phénomène est systématique dans l'usage que là où elle se montre variable ou peu fréquente. Dans son ensemble, le corpus abidjanais présente une cohérence plus grande avec les usages locaux qui, comme nous l'avons vu dans § 9.2.1., favorisent peu la liaison. Le manque de liaison sur *Jeux Olympiques* est rejeté par 40% des sujets examinés en France et au Québec, mais est bien plus toléré en Suisse (seulement 23% des censures) et en Côte d'Ivoire, le seul pays où cette liaison constitue un véritable choix libre (0% de non acceptation). Le même constat

s'opère pour la liaison sur *grand émoi* réalisée en [d], une prononciation perçue comme erronée par un groupe important des populations suisse, canadienne et française mais très bien tolérée par les Ivoiriens. Les réactions épilinguistiques observées sur *visites officielles* et *pâtes italiennes* laissent supposer que ces liaisons, tout en étant variables mais peu fréquentes dans l'usage, ne constituent pas en réalité une option pour tous les auditeurs, étant donné que leur absence suscite souvent un refus total. D'après nos données, le lien entre *visites* et *officielles* s'avère obligatoire pour 9% des Suisses, 9% des Québécois, et 16% des Français. Notons également qu'il existe un petit groupe de Suisses (5%) pour qui le lien entre *pâtes* et *italiennes* doit être toujours fait.

Enfin, les résultats délivrés par l'analyse des réponses épilinguistiques laissent entrevoir que la tripartition issue des études empiriques en *catégoriques, variables, erratiques* ainsi que celle établie par la plupart des grammaires normatives en *obligatoires, facultatives, interdites*, peut s'avérer artificielle sur le plan perceptif, car elle ne tient pas compte d'une quantité non anodine de sous-groupes constants qui déclarent interpréter le phénomène différemment par rapport à la systématisme des usages.

Grâce aux paramètres du THaM-Ph, nous avons pu repérer et quantifier le décalage constant qui existe entre les comportements externes des locuteurs, issus des macro-enquêtes sur corpus, et les perceptions subjectives explicites des locuteurs vis-à-vis des liaisons. On pourrait se demander si un tel décalage sur le plan métacognitif est à attribuer à la liaison en tant que phénomène complexe et instable, dont les locuteurs perçoivent la multi-dimensionnalité, ou si, en revanche, les mêmes oscillations sont observables au niveau de l'acceptabilité des phénomènes purement phonétiques. Nous tenterons de vérifier cette hypothèse par l'analyse des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs, qui seront ensuite comparées aux réponses concernant l'acceptabilité de la liaison.

9.6. Réponses épiphonologiques concernant les distracteurs

Les *Tableaux 10, 11 et 12* présentent les pourcentages des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs. Ceux-ci sont présentés dans le même ordre de distribution que le texte utilisé pour l'expérience.

9.6.1. Le corpus ivoirien

Item	Prononciation introduite	Côte d'Ivoire (Abidjan) : Réponses épilinguistiques (%)				
		Inacc.	Inacc.- Hésitation	Acc.- Hésitation	Acc.	Non repérés
<i>décidé</i>	[deside]	5	5	0	0	90
<i>fin</i>	[fɛjn]	36	0	5	0	59
<i>le hasard</i>	[lazaR]	59	0	0	0	41
<i>villes</i>	[vij]	41	0	0	0	59
<i>côte</i>	[kɔt]	0	0	0	0	100
<i>la haine</i>	[len]	45	0	0	0	55
<i>préfecture</i>	[prefektsyR]	0	0	0	0	100
<i>déclaré</i>	[deklaRɛ]	0	0	0	0	100
<i>patte</i>	[pat]	14	0	0	0	86
<i>entier</i>	[ɛtʃje]	0	5	0	5	90
<i>parus</i>	[paRi]	36	0	0	0	64
<i>jeûne</i>	[ʒœn]	5	0	0	0	95
<i>impasse</i>	[ãpas]	32	0	0	0	68
<i>vérifier</i>	[veRifjɛR]	64	5	0	0	31
<i>dont</i>	[dã]	0	0	0	0	100

Tableau 10 : Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs dans l'étude d'Abidjan.

Nous constatons que les déviations phonologiques non repérées sont très nombreuses, car leur nombre total est estimé à 76%, un pourcentage légèrement plus bas que celui enregistré par les stimuli de liaison.

Ainsi que le montre le tableau, les violations de la règle qui enregistrent la censure la plus importante sont celles sur *vérifier*, où le *-r* de l'infinitif a été prononcé, et celle sur *le hasard* et *la haine*, où les déterminants ont été élidés. Dans ces cas, la censure atteint respectivement 64%, 59% et 45%.

Suivent *paru* et *fin*, avec 36% de réponses « Inacceptable » et *impasse* avec 32%. L'alternance entre les voyelles ouvertes et fermées dans *décidé*, *déclaraient*, *côte*, *jeûne* passe presque inaperçue, tandis que l'alternance sur *patte* prononcé [pat] a été repérée et

jugée inacceptable par 14% des participants. Aucun des informateurs n'a repéré la violation sur *dont*, qui a été prononcé [dã].

Par rapport au corpus parisien, le cadre est bien différent : à Paris, les réactions épiphonologiques des participants sont plus significatives lorsqu'il s'agit d'évaluer les distracteurs que lorsque l'évaluation porte sur les liaisons incongrues. En second lieu, les quatre distracteurs que les auteurs avaient introduits dans la lecture du texte, enregistrent une censure bien plus élevée que celle que manifestent les Ivoiriens : à Paris, sur la déviation portant sur *le hasard*, 78% des participants manifestent une censure totale. *Paru*, par contre, enregistre 61% des réponses « Inacceptable ». Suivent *décidé* et *jeûne* avec des non acceptations moins importantes (17% et 11%).

D'après nos statistiques, notre hypothèse de départ se trouve partiellement confirmée dans la mesure où nous avons pu observer que, tendanciellement, la compétence épiphonologique des Ivoiriens diminue lorsque les liaisons font l'objet de l'évaluation et de la correction. La censure exprimée sur *vérifier*, *le hasard* et *la haine* le montre, car elle est bien plus importante que celle exprimée sur l'ensemble des liaisons *catégoriques* absentes ou encore sur la liaison *erratique* réalisée.

9.6.2. Le corpus québécois

Item	Prononciation introduite	Québec (Montréal) : Réponses épilinguistiques (%)				
		Inacc.	Inacc.- Hésitation	Acc.- Hésitation	Acc.	Non repérés
<i>décidé</i>	[dɛsidɛ]	18	0	0	9	73
<i>fin</i>	[fɛjn]	36	14	0	45	5
<i>le hasard</i>	[lazaR]	64	26	0	5	5
<i>villes</i>	[vij]	81	5	0	5	9
<i>côte</i>	[kɔt]	36	9	0	9	45
<i>la haine</i>	[lɛn]	77	5	0	5	13
<i>préfecture</i>	[prefektsyR]	0	0	0	23	77
<i>déclaré</i>	[deklaRɛ]	18	9	5	0	68
<i>patte</i>	[pat]	73	5	0	5	17
<i>entier</i>	[ɛ̃tʃje]	9	0	0	18	73
<i>parus</i>	[paRi]	59	5	0	9	27
<i>jeûne</i>	[ʒœn]	45	14	0	9	32
<i>impasse</i>	[āpas]	59	5	0	23	13
<i>vérifier</i>	[veRifjɛR]	82	5	0	14	0
<i>dont</i>	[dɑ̃]	59	0	0	14	27

Tableau 11 : Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs dans l'étude de Montréal.

Le pourcentage des distracteurs non repérés correspond à 32%. Les réactions exprimées sur ces phénomènes phonologiques ne sont pas toujours uniformes, mais elles paraissent souvent cohérentes aussi bien par rapport aux règles de la grammaire que par rapport aux pratiques linguistiques attestées dans cette communauté. Ainsi que le montre le *Tableau 9*, parallèlement aux trois contextes ayant suscité le plus de désapprobation, à savoir *vérifier*, *villes* et *la haine* (où les censures atteignent respectivement 82%, 81% et 77%), la non acceptation de la voyelle alternée sur *patte* s'avère significative (73%), de manière cohérente avec le fait que, comme on le sait, l'opposition entre /a-a/ est productive dans cette communauté. Nous notons le même comportement vis-à-vis des distracteurs concernant les oppositions /ø-œ/, /o-ɔ/ et /e-ɛ/, car les réactions négatives vis-à-vis de *jeune*, *côte*, *déclaraient* et *décidé*, se polarisent dans des groupes plus denses. En revanche, les traits exotiques introduits sur *préfecture* et *entier* ont été acceptés par le plus grand nombre.

Enfin, il est important de souligner que la compétence épiphonologique enregistrée par ce groupe en matière de violations phonétiques s'avère globalement plus basse par

rapport à celle calculée sur les phénomènes de liaisons. En effet, comme on le voit dans le *Tableau 11*, aucun distracteur ne comptabilise les censures totales enregistrées par les liaisons catégoriques non réalisées. En revanche, les acceptations totalisées sur les distracteurs s'avèrent bien plus élevées.

9.6.3. Le corpus suisse

Item	Prononciation introduite	Suisse romande (Genève et Lausanne) : Réponses épilinguistiques (%)				
		Inacc.	Inacc.- Hésitation	Acc.- Hésitation	Acc.	Non repérés
<i>décidé</i>	[dɛsɪdɛ]	9	9	0	32	50
<i>fin</i>	[fɛjn]	72	5	5	13	5
<i>le hasard</i>	[lazaR]	55	9	0	18	18
<i>villes</i>	[vij]	95	0	0	0	5
<i>côte</i>	[kɔt]	5	5	0	18	72
<i>la haine</i>	[lɛn]	77	0	5	5	13
<i>préfecture</i>	[prefɛktsyR]	0	0	0	9	91
<i>déclaré</i>	[deklaRɛ]	13	5	0	13	71
<i>patte</i>	[pat]	27	5	5	5	58
<i>entier</i>	[ɛtʃjɛ]	5	0	0	5	90
<i>parus</i>	[paRi]	55	0	0	5	40
<i>jeûne</i>	[ʒœn]	0	5	0	5	90
<i>impasse</i>	[ãpas]	64	5	5	13	13
<i>vérifier</i>	[veRɪfjɛR]	81	5	0	9	5
<i>dont</i>	[dã]	64	5	0	0	31

Tableau 12 : Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les distracteurs dans l'étude de Genève et Lausanne.

Nous constatons que le taux de non repérage correspond à 43%. Les violations de la règle enregistrant la censure la plus importante sont celles sur *villes*, *vérifier* et *la haine*. Dans ces cas, la censure atteint respectivement 95%, 81% et 77%. Suivent *fin*, *impasse* et *le hasard* avec 72%, 64% et 55% de réponses « Inacceptable ». En outre, 64% des participants ont refusé la violation sur *dont*, qui a été prononcé [dã]. L'alternance sur *patte* a été repérée et jugée inacceptable par 27% des participants. De plus, nous observons que l'alternance entre les voyelles ouvertes et fermées dans *décidé*, *côte*, *jeûne* enregistre des résultats plutôt bas (à savoir 9%, 5% et 0%), alors que la prononciation de *déclaraient* a été relevée par 13% des participants.

Par rapport au corpus parisien, les jugements s'avèrent tendanciellement plus tolérants, sauf dans les cas de *le hasard* et *paru*, où un groupe plus conséquent de Parisiens (78% et 61%) déclarent ne pas accepter la forme. Sur *jeûne*, enfin, personne ne repère la violation dans notre échantillon alors qu'à Paris un groupe minime l'avait trouvée et considérée comme fautive.

Finalement, ces pourcentages montrent que le groupe suisse est plus sensible lorsqu'il se trouve face à certaines violations phonétiques que lorsqu'il est censé évaluer des faits de liaison, où les jugements sont beaucoup plus tolérants et inégaux. Conformément à l'hypothèse que nous avons émise au départ, on peut conclure que dans ce groupe les violations phonétiques suscitent des réactions plus constantes que celles calculées sur l'ensemble des incongruités de liaisons.

Bilan

Nos données prouvent que les réponses négatives concernant la majorité des distracteurs se polarise sans un effet de population significatif entre les groupes examinés.

La prononciation incongrue des éléments phonétiques (notamment *vérifier*) est perçue comme étant abusive par à peu près la totalité des informateurs. Les incongruités concernant les alternances vocaliques, quant à elles, suscitent une plus grande flexibilité qui s'avère cependant cohérente et prédictible à partir de la géolinguistique. En témoignent les réponses des Québécois, chez qui les alternances vocaliques sont productives aussi bien dans leurs comportements externes que dans leurs interprétations internes.

Enfin, si notre hypothèse selon laquelle la compétence épiphonologique vis-à-vis de la liaison est moins élevée que celle manifestée sur d'autres écarts phonétiques et phonologiques, a été vérifiée aussi bien en Côte d'Ivoire qu'en Suisse, il en va autrement au Québec. Dans ce corpus, en effet, nous avons constaté non seulement que les Québécois ont une compétence épiphonologique globalement plus élevée que les autres populations examinées, mais aussi que la liaison constitue pour eux un fait plus important en termes de norme. Effectivement, la sensibilité qu'ils manifestent vis-à-vis des violations que nous avons introduites dans le fichier audio se révèle plus régulière lorsqu'il s'agit de juger l'acceptabilité des phénomènes de liaisons que lorsqu'il s'agit de réagir à des phénomènes différents.

Bilan général pour le niveau épiphonologique

L'objectif de cette section était de quantifier la compétence épiphonologique des locuteurs ivoiriens, suisses et québécois vis-à-vis des phénomènes de liaison. Ces résultats partiels ont été ensuite comparés aux pourcentages relatifs aux usages constatés et quantifiés dans chaque communauté par les enquêtes PFC, ainsi qu'aux réactions épiphonologiques élicitées auprès d'un groupe de Parisiens dans Celata *et al.* (2020).

En outre, nous avons introduit quinze distracteurs pour vérifier si la violation de différentes règles de la phonologie du français est susceptible de produire des réactions cohérentes avec celles produites par la violation des règles de la liaison.

L'analyse croisée des données permet de formuler quelques constats généraux. En premier lieu, les taux réguliers d'incongruïtés non repérées prouvent que les populations mises à l'étude expriment généralement une faible sensibilité vis-à-vis des faits phonologiques, et cela vaut aussi bien pour la liaison que pour les autres phénomènes de la phonologie. Le groupe québécois, en revanche, s'avère plus attentif à repérer et à corriger les écarts de prononciation.

De la comparaison avec les distracteurs, il ressort que l'absence d'un phénomène phonétiquement très fréquent suscite davantage de désapprobations de la part des auditeurs. Les réponses négatives se polarisent de manière constante sur les violations de certaines règles phonologiques, comme celle concernant le *h* aspiré et la prononciation du *r* final dans les verbes du premier groupe à l'infinitif. En revanche, elles se distribuent de manière hétérogène sur les alternances vocaliques, mais demeurent toujours cohérentes avec les pratiques attestées dans chaque pays.

Ce principe ne s'applique toutefois pas aux liaisons, pour lesquelles les résultats sont discordants : en effet, face à l'absence de la consonne de liaison dans des contextes où le phénomène se réalise toujours dans leurs pratiques, les participants ne réagissent pas négativement de manière constante. En revanche, les liaisons qui s'avèrent variables dans l'usage, et qui devraient donc être évaluées comme un choix libre du locuteur, ne constituent pas réellement une option pour tous les auditeurs : à plusieurs reprises, les sujets déclarent ne pas autoriser le manque de liaison sur ces contextes. Il en va autrement pour la liaison *erratique*, dont l'absence semble être proprement obligatoire dans les représentations des locuteurs, compte tenu des hauts taux de censure.

Niveau métaphonologique

Nous exposons à présent les réponses métaphonologiques élicitées auprès des participants ivoiriens, québécois et suisses. Ces réponses ont été quantifiées selon les critères exposés dans § 9.3.3.

Pour chaque population, nous rapporterons les résultats sous la forme de graphiques. Chaque graphique représente en abscisse les scores calculés sur chaque sujet et en ordonnée la valeur maximale calculée sur la totalité des stimuli. Pour les contextes de liaison, la valeur maximale est 18, c'est-à-dire 9 items multipliés par le score 2. Pour les distracteurs, en revanche, la valeur maximale est 30, c'est-à-dire 15 items multipliés par le score 2.

9.8. Le corpus ivoirien

9.8.1. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison

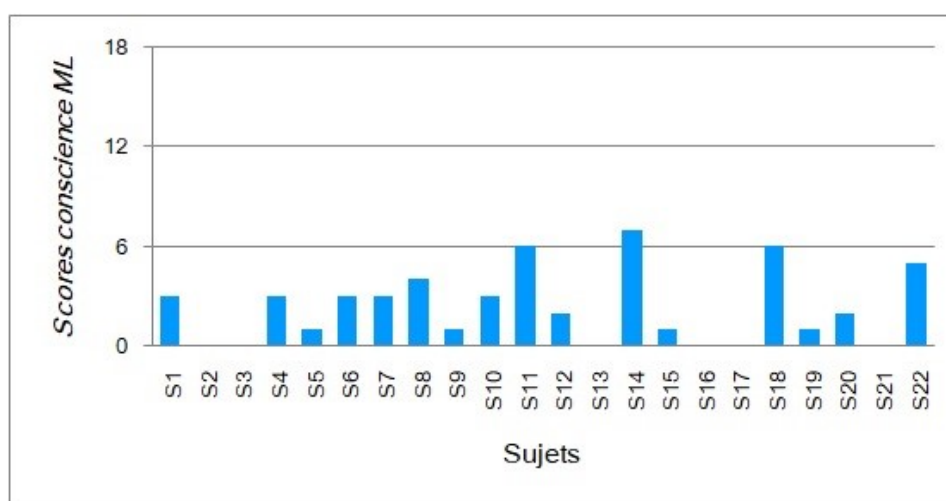


Figure 2 : Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude d'Abidjan.

La moyenne des scores égale 2,3. Elle est donc très basse et même plus basse que celle calculée sur les réponses des Parisiens, qui égale 5 (Celata *et al.* 2020). Cependant, il faut souligner que ce résultat est étroitement lié au fait que beaucoup de participants n'ont pas repéré la plupart des incongruités (*cf.* 9.2.3.1.). Par contre, les quelques informateurs

ayant repéré la déviation ont manifesté une bonne capacité argumentative, qui aboutit la plupart du temps à la valeur maximale de notre échelle.

9.8.2. Analyse qualitative

L'analyse qualitative des discours métalinguistiques permet de répartir les réponses selon les différentes « normes subjectives » (Houdebine-Gravaud 2002) adoptées par les interviewés.

Nous observons que la plupart des argumentations verbales des participants sont étayées par des *normes communicationnelles* : lorsqu'ils sont censés réagir face aux anomalies de liaison, les Ivoiriens mettent souvent l'accent sur les exigences de compréhension de groupe et sur la réussite de l'échange verbal :

« [l'absence de liaison sur *très inquiet* est acceptable] « parce que ici ça ne change pas la compréhension » ;

« pour moi c'est qu'on fait la liaison pour mieux comprendre » ;

« parce que la communication c'est se comprendre ».

Un deuxième groupe déclare adopter des *normes prescriptives* qui se manifestent par une vision normative transmise par l'école :

« dès le début on nous a appris que on doit faire la liaison » ;

« chez nous ici en Côte d'Ivoire quand on ne fait pas de liaison on considère ça un peu comme une faute...quand on fait une lecture sans liaison au lieu de te donner 15 ou 20 on te donne 6 parce que tu n'à pas fait de liaisons même si la lecture est bonne...selon moi la liaison est très importante ».

Ces arguments prescriptifs sont parfois étayés par les connaissances explicites de la règle phonologique :

« on nous a toujours dit qu'on fait la liaison lorsqu'il y a un *s* qui précède le mot ».

Nous observons aussi un troisième groupe qui déclare adopter des *normes fictives*, émettant des jugements qualitatifs esthétisants :

« on pourrait dire de l'esthétique » ;

« je crois que c'est mieux de dire *Jeux[z]Olympiques* parce que moi personnellement je suis content quand la personne parle qu'elle fait la liaison...ça me plait ».

Enfin, un groupe minoritaire associe à la prononciation non-conforme des liaisons un manque d'éducation ou encore un motif de stigmatisation social. À propos des déviations sur *très inquiet et son usine*, un informateur déclare :

« c'est pas faux mais les gens diront qu'il a mal parlé parce qu'il a pas fait la liaison » ; « c'est pas faux mais les autres à côté de lui ils vont se moquer ».

Il faut souligner que les commentaires se révèlent toujours plus homogènes et riches lorsqu'ils portent sur la liaison réalisée après comment :

« parce que quand on dit [komãt] on a une référence c'est le verbe commenter qui est conjugué ».

Et encore :

« je me dis qu'il veut poser une question et là nous on lit ça [komã] et pas [komãt] » ;

« quand il dit [komãt] c'est comme s'il employait le verbe commenter...c'est pas bien ça se dit pas parce qu'il n'y a pas de <e> à la fin...c'est <t> ... le <t> ne se dit pas il est muet ».

9.8.3. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les distracteurs

La *Figure 3* présente les scores de la conscience métaphonologique concernant les 15 distracteurs. Rappelons que dans ce cas la valeur maximale égale 30 (15 items multipliés par le score 2).

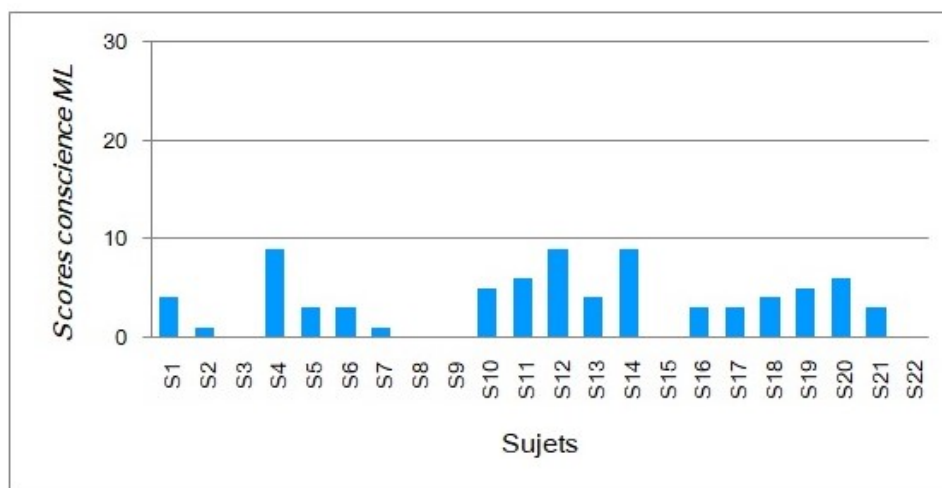


Figure 3 : Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des distracteurs dans l'étude d'Abidjan.

La moyenne des scores de la conscience métaphonologique égale 2,5, exactement comme celle qui concerne les contextes de liaison.

Ces données confirment ce que nous avons avancé quant à la conscience métaphonologique de la liaison, à savoir que les Ivoiriens ont souvent du mal à effectuer une abstraction consciente des éléments de la phonologie de leur langue, cette difficulté étant indépendante de l'input : qu'ils portent sur la liaison ou sur d'autres éléments phonologiques, leurs commentaires sont lacunaires, souvent tautologiques (« parce que c'est comme ça qu'on dit »), ou reposent en bonne partie sur des argumentations de type normatif (« j'ai appris comme ça », « c'est la règle et on doit la respecter »).

9.9. Le corpus québécois

9.9.1. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison

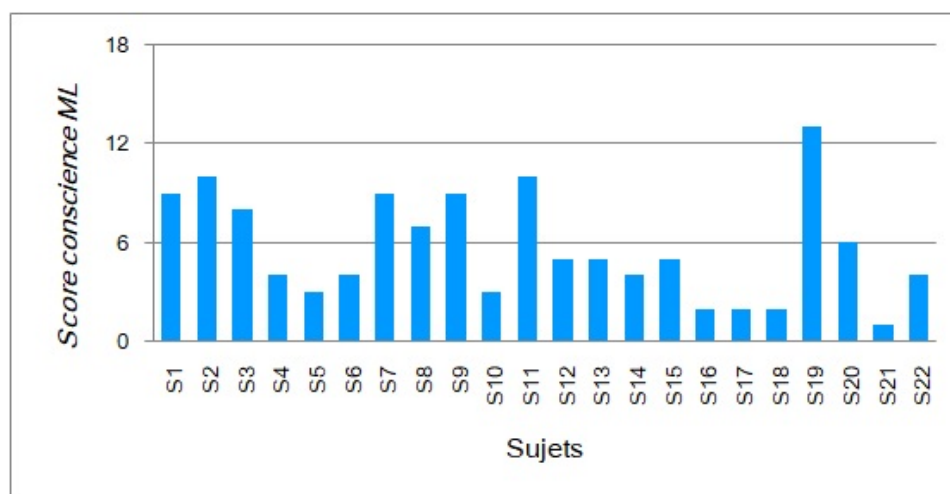


Figure 4 : Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude de Montréal.

La moyenne des scores du corpus québécois égale 5,7. Elle est donc plus élevée que celle des Parisiens et des Ivoiriens. Pour cette population, nous constatons un effet de traitement significatif : si les réponses épiphonologiques régulières indiquent une sensibilité importante vis-à-vis des règles de liaison de la part de ce groupe, les réponses métaphonologiques n'arrivent en moyenne qu'à un tiers de l'échelle. Il semblerait donc que la haute valeur de compétence épiphonologique n'implique pas forcément un niveau de conscience métaphonologique équivalent : si la liaison constitue un phénomène très important pour les Québécois, elle reste une source de difficulté pour eux car ils ont souvent du mal à expliquer son fonctionnement.

9.9.2. Analyse qualitative

D'après l'analyse qualitative des réponses métaphonologiques, nous constatons que les arguments des Québécois reposent, dans un premier temps, sur des *normes prescriptives* :

« il faudrait entendre en [grãtemwa]...c'est une règle ; parce que c'est la règle grammaticale donc c'est toujours mieux de la faire je saurais pas expliquer le pourquoi » ;

« je pense que c'est obligatoire oui normalement c'est la règle grammaticale...il faut la faire ».

En outre, l'attitude prescriptive s'accompagne parfois de jugements sur la qualité du français québécois :

« oui dans ma tête notre français est normatif et impose ou appelle à ce qu'on fasse la liaison ».

D'autres fois, elle se superpose à des jugements dépréciatifs sur la variété locale et exprime un sentiment d'infériorité linguistique vis-à-vis des locuteurs natifs de France. Un informateur, s'exprimant sur la liaison non réalisée dans *très inquiet*, et attribuant cette prononciation à des locuteurs peu éduqués, déclare :

« peut-être justement qu'il [un locuteur qui ne prononcerait pas la liaison] a un peu moins d'éducation en général...je pense que...je penserais à ça en premier lieu...par exemple si c'est quelqu'un...je sais pas je dirais plutôt en général les Québécois vont peut-être faire moins attention quand ils parlent mais ça c'est plutôt un jugement de valeur parce qu'il y en a qui parlent très bien mais...en général c'est moins souvent que des Français de France vont faire des erreurs grammaticales que des Québécois ».

Un groupe plus conséquent déclare se baser sur des *normes fictives* qui attribuent à la réalisation de la liaison une sonorité plus agréable ou un style plus cultivé :

« c'est juste pour moi ça sonne aussi mieux à mes oreilles quand les gens font la liaisons ».

La liaison est parfois reconnue comme étant un indicateur de l'origine géographique :

« si la personne me parle et dit [trɛɛkje] je vais penser peut-être que c'est plus un Français ».

Enfin, des *normes communicationnelles* émergent notamment dans *grand émoi*, un contexte où plusieurs informateurs n'autorisent pas le manque de liaison parce qu'il pourrait amener à des incompréhensions :

« peut-être qu'on penserait que c'est <grande> au féminin ».

9.9.3. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les distracteurs

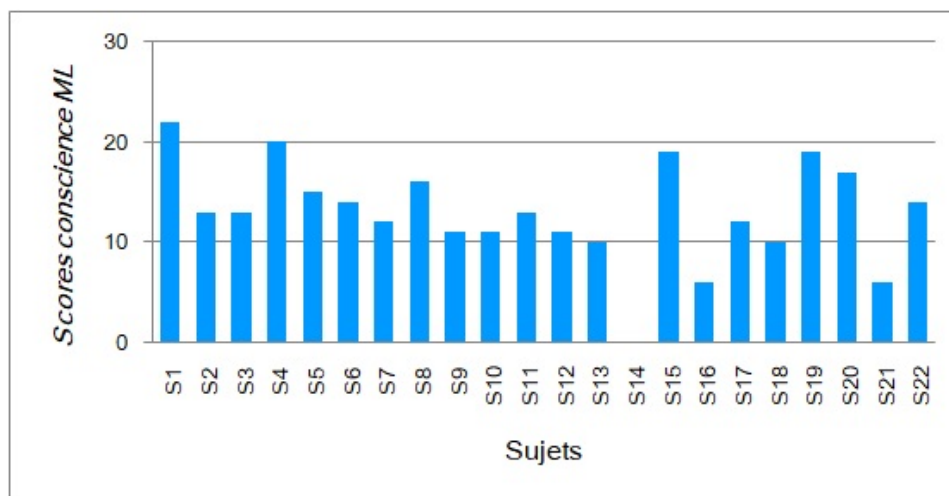


Figure 5 : Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des distracteurs dans l'étude de Montréal.

La moyenne enregistrée par les Montréalais sur la totalité des distracteurs égale 12,9, donc presque la moitié de notre échelle. Un groupe important arrive à argumenter les faits phonologiques de manière claire, riche et aboutie. D'après ces données, l'hypothèse selon laquelle la conscience métaphonologique des locuteurs décroît lorsqu'il s'agit de parler de faits de liaison, se trouve ici confirmée : même si les participants manifestent une bonne sensibilité vis-à-vis de la liaison, ils arrivent plus facilement à argumenter leurs réactions spontanées vis-à-vis des phénomènes uniquement phonologiques, et à en expliquer le fonctionnement de manière cohérente et claire.

9.10. Le corpus suisse

9.10.1. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison

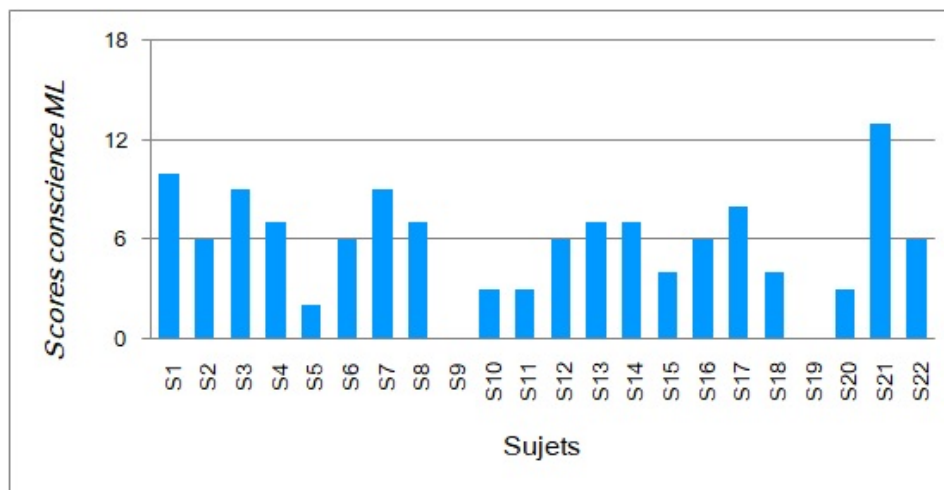


Figure 6 : Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude de Genève et Lausanne.

Nous constatons que la moyenne égale 5,72. Comparée aux scores enregistrés par les Français et les Ivoiriens, la conscience métaphonologique des Suisses s'avère plus élevée, même si elle demeure plutôt basse à l'égard de notre échelle quantitative dont la valeur maximale est 18. Conformément à l'échantillon québécois, dans ce corpus nous constatons que la conscience métaphonologique s'avère bien plus basse si nous la comparons aux pourcentages de la compétence épiphonologique. Les participants ont presque toujours du mal à fournir une explication cohérente et aboutie. En même temps, cette difficulté de traitement conscient ne les empêche pas de réagir spontanément aux incongruités écoutées et de s'exprimer sur leur acceptabilité.

9.10.2. Analyse qualitative

De l'analyse qualitative des réponses métalinguistiques il ressort que les premières justifications que les Suisses mettent en place pour expliquer leurs intuitions spontanées se réfèrent essentiellement à l'expérience qu'ils pratiquent en qualité de locuteurs natifs ou à ce qu'ils diraient en tant que locuteur natif :

« parce que je l'ai toujours entendue comme ça » ;

« parce que j'ai pas l'habitude...c'est ce que je dirais [grãtemwa] » ;

« parce que moi j'aurais dit son usine ».

Ces arguments s'accompagnent souvent de réponses prescriptives, sans pour autant arriver à fournir une explication (« pour moi c'est une liaison obligatoire...tout natif ferait ça »), ou normatives (« depuis qu'on est tout petits on apprend son usine »).

Un deuxième groupe fait référence aux variations diastratiques et diaphasiques auxquelles est sujette la liaison, et n'estime pas par conséquent devoir réfuter le manque de certaines liaisons variables.

Un autre groupe déclare adopter des *normes fictives* :

« c'est plus agréable à l'oreille et plus facile à prononcer » ;

« c'est juste pour la continuité des sons de la phrase ».

Quelqu'un déclare adopter des règles individuelles :

« les seules circonstances où je fais pas de liaison c'est quand je vois un mot qui commence par un *h* ». Sur *les opposants*, en effet, cet informateur explique: « le mot il commence pas avec un *h* donc [on fait la liaison]...en fait c'est ça ma règle ».

Enfin, les *normes communicationnelles* sont évoquées seulement pour les violations sur *comment, en plus et grand émoi* :

« ça change aussi le sens » ;

« je pense que je comprendrais pas forcément ».

9.10.3. Résultats des réponses métaphonologiques concernant les distracteurs

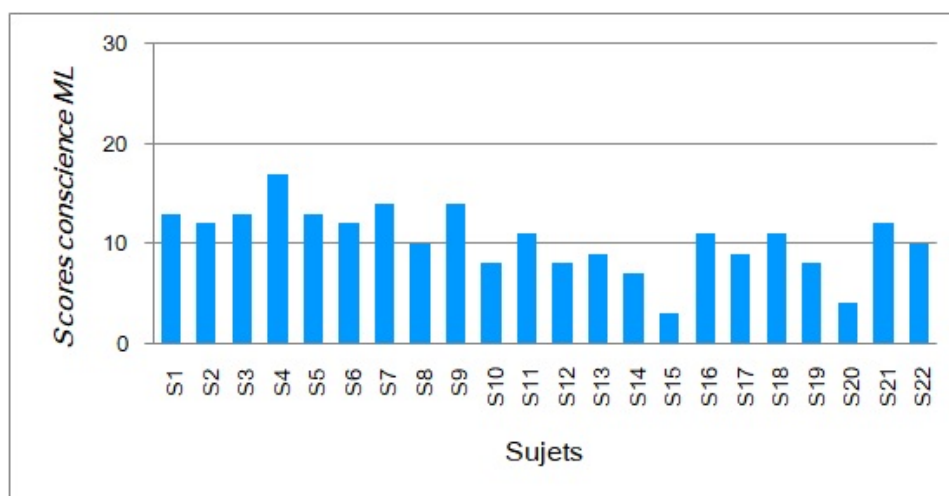


Figure 7 : Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des distracteurs dans l'étude de Genève et Lausanne.

Ainsi que le montre la *Figure 7*, la moyenne des scores métaphonologiques calculés pour les distracteurs auprès de la population suisse égale 10,41. Elle s'avère légèrement plus basse que celle enregistrée par les Québécois mais bien plus élevée que celle enregistrée par les Ivoiriens. En comparant ce score à la moyenne totalisée sur les réponses concernant les liaisons, on peut confirmer que, pour les Suisses, ces dernières constituent une source de difficulté plus importante, car les explications qu'ils fournissent sont toujours plus incertaines et lacunaires lorsqu'il s'agit de justifier une réaction épilinguistique suscitée par une liaison incongrue que lorsqu'il s'agit d'expliquer la règle d'une catégorie moins complexe.

9.11. Récapitulatif des moyennes des réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison

Moyennes des réponses métaphonologiques			
Côte d'Ivoire	Québec	Suisse	France
2,3	5,68	5,72	5

Tableau 13 : Moyennes des réponses métaphonologiques concernant les liaisons dans les corpus ivoirien, québécois, suisse et français.

Le tableau ci-dessus compare les moyennes des scores de la conscience métaphonologique obtenus dans notre étude sur les groupes ivoirien, suisse, québécois avec celle obtenue en France par Celata *et al.* (2020). Globalement, nous pouvons affirmer que la liaison constitue une source de difficulté pour les locuteurs de tous les groupes observés, les moyennes étant très basses dans tous les échantillons. Nos données prouvent que le groupe ivoirien a davantage de mal à expliquer les faits de liaison que les autres communautés. La Suisse et le Québec, en revanche, enregistrent des résultats plus élevés, qui ne s'avèrent pas pour autant directement liés aux scores des processus correctifs mis en œuvre durant le traitement épiphonologique de l'incongruité.

Bilan pour le niveau métaphonologique

L'objectif de cette section était de quantifier la conscience métaphonologique des locuteurs ivoiriens, montréalais et suisses vis-à-vis des liaisons pour ensuite la comparer à la conscience métaphonologique vis-à-vis des distracteurs.

Pour chaque population soumise à l'étude, l'analyse comparative a pu confirmer l'hypothèse que la possibilité d'accéder à un niveau cognitif plus profond s'amenuit lorsqu'il s'agit d'argumenter les jugements spontanés en matière de liaison par le biais d'un commentaire explicite, clair et raisonné. Les réponses portant sur les phénomènes phonologiques moins complexes, comme les *h* aspirés ou les alternances vocaliques, s'avèrent en effet bien plus riches et abouties. À la suite de Celata *et al.* (2020), nous interprétons cette difficulté argumentative comme la preuve supplémentaire du fait que la perception des liaisons, en raison de leur multi-dimensionnalité, sous-tend des mécanismes interprétatifs et logiques complexes qu'il est plus difficile d'explicitier.

L'analyse argumentative des réponses a montré que les trois populations déclarent adopter des normes subjectives différentes. D'après l'analyse des réponses des Ivoiriens, il semblerait que la norme hexagonale ne fait pas réellement pression sur les participants, qui déclarent sanctionner les usages incongrus (selon le standard français) uniquement lorsque ces derniers peuvent entraver la compréhension de l'échange verbal. Les Québécois, en revanche, manifestent parfois des sentiments contradictoires vis-à-vis de la variété française : la plupart d'entre eux explique ses évaluations spontanées en se référant aux usages locaux, reconnaissant donc une norme proprement « québécoise » comme modèle de référence. D'autres, par contre, manifestent de forts sentiments d'insécurité linguistique et font souvent appel à des jugements dépréciatifs de leur parler pour valoriser l'accent parisien. Les Suisses, enfin, justifient leurs réponses en se référant notamment à ce qu'ils entendent autour d'eux ou aux règles de la grammaire apprises à l'école. Hormis quelques cas isolés de réponses hyper-correctives et hyper-normatives, les participants tendent à se reconnaître en un modèle de prononciation suisse, acceptant souvent les liaisons inattendues de notre test en tant qu'usages possibles dans d'autres variétés du français.

Chapitre 10. Étude supplémentaire de la perception de la liaison dans la communauté montréalaise

Dans cette section, nous présentons les résultats obtenus par l'analyse d'un corpus d'intuitions élicitées auprès d'une population de sept étudiants universitaires montréalais. Suivant le protocole du THaM-Ph, les sujets ont été amenés à écouter et évaluer le fichier audio lu par un locuteur natif de Montréal reproduisant les mêmes écarts phonétiques effectués par le lecteur parisien dans la version originale du test.

10.1. Cadre théorique et objectifs de l'étude

Plusieurs travaux réalisés dans le domaine de la dialectologie perceptive et des représentations linguistiques auprès des communautés francophones (Pöll 2005) font le constat d'une relation asymétrique avec le français de France, et notamment celui parlé dans la région de Paris, qui serait assumé à titre de modèle de référence notamment pour ce qui concerne les aspects de la prononciation. Ce mode d'organisation inégalitaire du marché linguistique francophone est pris en compte dans le modèle « Centre/Périphérie », élaboré par Reynaud en 1981, où la France fait figure de « centre », alors que les autres francophonies ont un statut « périphérique » et donc minoritaire. La position centrale occupée par l'Hexagone susciterait donc des remarques dépréciatives de la part de certains francophones face à leur accent régional (Houdebine-Gravaud 2002) et des modifications de leurs comportements langagiers¹⁰⁸.

Le Québec, selon certains, ferait exception (Chalier 2018). Dans cette région, le débat sur la codification d'une norme québécoise est presque permanent depuis des décennies, et une norme endogène de prononciation semble s'être établie, bénéficiant d'un très large consensus de la part de la communauté linguistique. Cependant, le débat sur la norme québécoise demeure vif (Bigot et Papen 2013) et certains chercheurs observent qu'une minorité de Québécois éprouve un sentiment d'insécurité linguistique (Remysen 2004).

¹⁰⁸ C'est ce modèle qui inspire, par exemple, Singy (1996) lorsqu'il interprète les déclarations d'environ un tiers des locuteurs suisses du canton du Vaud ayant participé à son étude, qui reconnaissent avoir modifié leur accent devant un locuteur français.

En appliquant cette hypothèse d'insécurité linguistique chez les Québécois à la perception subjective explicite de la liaison, notre idée est d'investiguer quel type de réaction peuvent susciter les mêmes anomalies prononcées par un Parisien et par un Québécois et, plus précisément, si la confrontation avec l'accent européen engendre une vision de la norme plus prescriptive que celle engendrée par l'accent québécois.

Avant de présenter les résultats, nous exposerons brièvement les deux modèles de prononciation dominant au Québec depuis les années 1960 et, ensuite, nous aborderons l'argument des représentations des Québécois vis-à-vis de leur langue et de la variété européenne.

10.1.1. À propos du modèle de prononciation au Québec

Le processus d'affirmation d'un « bon usage » propre au Québec remonte aux années 1960, lorsque la Révolution tranquille amène les citoyens à renforcer leur identité québécoise, séparée aussi bien de la culture européenne que de celle du Canada anglais. Dès lors, le débat sur la codification du français laurentien et sur la qualité de cette langue ne cesse d'attirer une grande attention publique et politique (Bédard et Maurais 1983 ; Cajolet-Laganière et Martel 1995 ; Martel et Cajolet-Laganière 1996 ; Bouchard 1998 ; Nemni 1998). La question porte sur la variété de français à privilégier dans l'enseignement et dans les médias et comment protéger cette langue tout en améliorant son statut. D'une part, les « aménagistes », appelés aussi « endogénistes », privilégient la codification de la norme sociale usitée par les Québécois dans les situations de communication formelle ; d'autre part, les « conservateurs », appelés aussi « exogénistes », se déclarent partisans du français international et s'opposent à une codification de la norme québécoise arguant que celle-ci ne ferait qu'aiguiser la séparation entre la variété locale et la variété exogène.

Depuis les années 1960, deux normes phonétiques se sont succédées pour les Québécois, la première identifiant comme référence pour les locuteurs le français international, la seconde, plus récente, désignant comme modèle de prononciation l'accent des présentateurs de Radio-Canada.

10.1.1.1. Le français international

L'établissement du modèle qui instaure comme référence le français international remonte à 1965, date où l'Office de la Langue Française (OLF) publie le document intitulé *Norme du français écrit et parlé au Québec*, qui établit, à la page 6, que « l'usage doit s'aligner sur le français international, tout en faisant place à l'expression des réalités spécifiquement nord-américaines ». En matière de prononciation, cependant, l'OLF s'exprime de manière floue : il déclare admettre « de très légères différences d'accent qui s'expliquent par des raisons d'ordre orthographique », mais ne définit pas en quoi consistent ces différences. De ce fait, ce modèle continue de sous-tendre comme modèle le français international associé au « bon usage » de la classe cultivée parisienne ainsi qu'à une politique « corrective » orientée vers l'affaiblissement des particularismes (Kemp 1984 : en ligne).

Un pas en direction d'une norme locale a été fait en 1977, lorsque l'Association Québécoise des Professeurs de Français (AQPF) choisit comme norme de l'enseignement le « français socialement valorisé que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle » (AQPF 1977 : 11). À cette action centralisante s'ajoutent dans cette période des politiques locales précises visant à garantir la « protection » du français : les Lois 22 et 101 se substituent ainsi à la Loi 63 qui avait officialisé le bilinguisme au Québec, établissant le français comme langue officielle de la région et mettant en place des dispositifs pour protéger cette langue, comme l'accès limité à l'école anglaise et la francisation des milieux du travail et du commerce.

Parallèlement sont publiés de nombreux ouvrages descriptifs comme les glossaires, les atlas linguistiques, les dictionnaires visant à définir le bon usage à partir de la description des pratiques locales¹⁰⁹. Cependant, notamment en matière de prononciation, il reste encore à bien délimiter la marge entre ce qui doit être considéré comme québécois standard et ce qui demeure connoté comme populaire.

10.1.1.2. Les annonceurs de Radio-Canada

Depuis au moins trente ans, les locuteurs ordinaires et les autorités scolaires s'accordent à reconnaître comme modèle phonétique de référence la prononciation des annonceurs de Radio-Canada (Bouchard et Maurais 2001 : 112). Bigot et Papen (2013 :

¹⁰⁹ Comme par exemple le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992), « le premier dictionnaire dans lequel le lexique est présenté en partant du point de vue québécois » (Le Gall 2009 : 178).

118) mettent cependant l'accent sur le fait que les annonceurs de Radio-Canada, bien que censés respecter le bon usage parisien (comme le déclare en 1990 Robert Dubuc, responsable du dossier de la qualité du français à la Société Radio-Canada)¹¹⁰, se différencient beaucoup dans leurs pratiques de l'accent européen, manifestant souvent des caractéristiques proprement québécoises (Bigot 2011).

Ainsi que le montre Chalier (2018), les Québécois valorisent aujourd'hui une norme bien différente de celle reconnue en Europe, qui correspond à un accent québécois faiblement marqué excluant les traits trop familiers mais comprenant également des caractéristiques locales. Cependant, ainsi que le notent Côté et Remysen :

L'explicitation de cette norme phonétique n'est pas acquise et les Québécois ne disposent pas, à l'heure actuelle, d'un manuel de référence en matière de prononciation qui pourrait servir, entre autres, dans le milieu de l'enseignement ou dans le domaine des communications (2017 : 34).

Dans ce cadre, les représentations des Québécois vis-à-vis de leur accent continuent de susciter des sentiments ambigus.

10.1.2. À propos des représentations des Québécois vis-à-vis de leur accent

La revue des études perceptives menées entre 1960 et 2001 montrent qu'à l'égard du standard hexagonal, le français québécois fait de plus en plus l'objet d'une grande valorisation (Kircher 2012 ; Remysen 2004). Les Québécois évaluent toujours plus positivement leur accent et « ont très largement perdu leur sentiment d'infériorité linguistique face au français de France et, pour eux, "bien parler" signifie de moins en moins s'exprimer à la manière de la bourgeoisie parisienne » (Laporte 1984). Ainsi que le montrent Côté et Remysen (2017 : 33) cette idée se trouve récemment confirmée par Moreau *et al.* (2007 : 42) qui observent que « les auditeurs québécois accordent un avantage net à leurs variétés propres, de façon consensuelle lorsque sont concernés les enregistrements de leurs socioculturellement dominants ».

Chalier (2018) met à l'épreuve dans cette communauté l'idée soutenue par Pöll (2005) selon laquelle le français parisien bénéficie d'un *prestige manifeste*, alors que le

¹¹⁰ La norme que les annonceurs sont censés respecter correspond au « modèle phonétique du français actuel, précisé notamment dans le Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle de Léon Warnant » (Dubuc 1990 : 145), c'est-à-dire un ouvrage de référence axé sur le bon usage parisien.

français québécois bénéficierait d'un *prestige latent*, le premier s'avérant stable dans les représentations linguistiques des locuteurs, le second, en revanche, témoignant d'une évolution vers le prestige *manifeste*. Dans son étude perceptive, des auditeurs québécois sont amenés à écouter une voix parisienne, une voix suisse, une voix québécoise faiblement marquée et une autre fortement marquée. Les résultats prouvent qu'en réalité seul le français québécois fortement marqué peut être considéré comme bénéficiant d'un *prestige latent*, alors que le français québécois faiblement marqué s'avère sujet à une évolution vers le *prestige manifeste*.

D'autre part, certains défendent que le rapport à la norme est parfois ambigu et contradictoire de la part des Québécois (Remysen 2004 : 33). Ceux-ci maintiendraient une représentation plus prestigieuse du français de France (Kircher 2012) et éprouveraient parfois une insécurité linguistique (Beaudoin-Bégin 2015).

L'étude perceptive de D'Anlejan et Tucker (1970) met en lumière que les locuteurs du français laurentien évaluent plus positivement les locuteurs du français européen que les locuteurs du français québécois appartenant aux classes favorisées. En outre, ils considèrent plus avantageux de parler comme un Européen. Rémillard, Tucker et Bruck (1973) ont demandé à un groupe de Québécois d'évaluer la voix de locuteurs européens et québécois. Leurs résultats prouvent que la variété européenne est jugée comme plus correcte et appropriée que la variété québécoise.

Dans l'étude de Remysen (2004) la plupart des informateurs québécois s'opposent à la supériorité de la variété de France. Cependant, l'auteur montre que 27% affirment que l'on parle mieux si l'on efface son accent ; en outre, 20% affirment adhérer à la norme européenne de façon implicite.

Par la suite, nous tenterons de vérifier si la mesure des réactions épi- et métaphonologiques vis-à-vis de la liaison peut nous éclairer sur la présence d'un sentiment d'insécurité linguistique vis-à-vis du français de France.

10.2. Résultats

Niveau épiphonologique

10.2.1. Réponses épiphonologiques pour les contextes de liaison

Le tableau ci-dessous présente les pourcentages relatifs aux réactions épiphonologiques obtenues de l'analyse des réponses de sept informateurs. Le *Tableau 15* présente quant à lui les taux de censure enregistrés par les informateurs montréalais soumis à la lecture en version parisienne (colonne de gauche) et ceux enregistrés par les informateurs montréalais soumis à la lecture en version québécoise (colonne de droite).

Item	Typologie de liaison	Québec (Montréal) : Réponses épilinguistiques (%)				
		Inacc.	Inacc.- Hésitation	Acc.- Hésitation	Acc.	Non repérés
<i>nous#avons</i>	Cat	86	0	0	0	14
<i>les#opposants</i>	Cat	72	14	14	0	0
<i>son#usine</i>	Cat	43	14	0	0	43
<i>très#inquiét</i>	Var	57	14	0	0	29
<i>Jeux#Olympiques</i>	Var	57	29	0	0	14
<i>grand [d] émoi</i>	Var	29	0	0	14	57
<i>visites#officielles</i>	Var	29	14	0	0	57
<i>pâtes#italiennes</i>	Var	0	14	0	0	86
<i>comment [t] en plus</i>	Err	100	0	0	0	0

Tableau 14 : Pourcentage des réponses épiphonologiques concernant les contextes de liaison dans l'étude de Montréal (N=7), totalisées en réaction au texte PFC lu par un locuteur québécois.

10.2.2. Comparaison des réponses « Inacceptable » (version parisienne vs québécoise)

Item	Réponses « Inacceptable » (%)	
	Version lue par le locuteur parisien	Version lue par le locuteur québécois
<i>nous#avons</i>	95	86
<i>les#opposants</i>	86	72
<i>son#usine</i>	86	43
<i>très#inquiet</i>	64	57
<i>Jeux#Olympiques</i>	41	57
<i>grand [d] émoi</i>	45	29
<i>visites#officielles</i>	9	29
<i>pâtes#italiennes</i>	0	0
<i>comment [t] en plus</i>	81	100

Tableau 15 : Comparaison des réponses « Inacceptables » dans les études de Montréal réalisées en version parisienne vs québécoise.

10.2.3. Acceptabilité des liaisons catégoriques

Comme on peut le voir dans le *Tableau 14*, la quantité de censures exprimées pour les liaisons absentes dans les contextes catégoriques est moins importante dans le groupe soumis à la version québécoise du texte : moins de la moitié des informateurs (43%) déclare ne pas accepter le manque de liaison dans *son usine* alors qu'une partie bien plus importante des Montréalais ayant écouté la lecture du locuteur natif de Paris (86%) manifeste la même censure. En outre, 86% et 72% de ce groupe considèrent comme une erreur le fait de ne pas faire la liaison dans *nous avons* et *les opposants* : ces pourcentages, qui sont malgré tout importants car ils confirment le caractère obligatoire des liaisons pour ces sujets, s'avèrent légèrement plus bas que ceux produits par le groupe soumis à la lecture du locuteur parisien (respectivement 95% et 86%).

10.2.4. Acceptabilité des liaisons variables

Concernant les liaisons variables, la situation est plus composite. Pour *Jeux Olympiques*, les non acceptations atteignent 57%, un taux auquel il faut ajouter 29% de censures exprimées avec hésitation, censures inexistantes dans le corpus principal, où la non acceptation oscille autour de 40% et où les repérages couvrent la moitié des réponses (50%). Pour *très inquiet* en revanche, les censures globales se situent autour de 70% (dont 57% constitués des censures totales et 14% des censures avec hésitation). Notons que, dans

le corpus principal, les censures globales atteignent 73% (dont 64% relèvent des censures totales et 9% des censures avec hésitation).

Sur *grand émoi* les jugements laissent entrevoir une tolérance plus importante dans le sous-groupe, où seuls 29% n'autorisent pas la prononciation sur [d] alors que 14% l'acceptent et 37% ne la repèrent pas. Ces données sont différentes de celles du groupe principal où une portion bien plus importante (54%) y avait qualifié d'erronée la liaison sur [d]. Plus précisément, la censure était totale dans 45% des cas, et hésitante dans 9% des cas.

Une dimension normative plus importante se vérifie sur *visites officielles* où les résultats s'inversent : le groupe principal se montre moins sensible (9% des non acceptations), alors que le groupe ayant écouté la version québécoise manifeste une censure plus significative (29%). Sur *pâtes italiennes*, en revanche, cette attitude ne se manifeste dans aucun de ces deux groupes (0% des censures totales), signe que la liaison, dans cette expression, est considérée comme proprement optionnelle.

10.2.5. Acceptabilité des liaisons erratiques

Une attention plus grande envers les liaisons se vérifie également sur *comment en plus*, où la totalité des informateurs considère la prononciation du [t] comme une erreur alors que dans le groupe principal la censure n'atteint que 53%.

Bilan

À partir de ces données provisoires, nous avons pu vérifier que la compétence épiphonologique varie beaucoup suivant que la lecture est effectuée par un locuteur français ou québécois. Cette variation se manifeste par le fait que les censures exprimées vis-à-vis de l'accent parisien sont presque toujours bien plus élevées que celles exprimées par les sujets soumis à l'accent local. Contrairement aux travaux qui ont mis en évidence des sentiments d'infériorité linguistique aigue, cette attitude plus libérale des participants envers leur variété nous laisse penser que les Québécois tendent en revanche à reconnaître une norme endogène proprement locale, qui ne s'identifie pas avec l'accent de Paris.

Niveau métaphonologique

10.3. Réponses métaphonologiques concernant les contextes de liaison

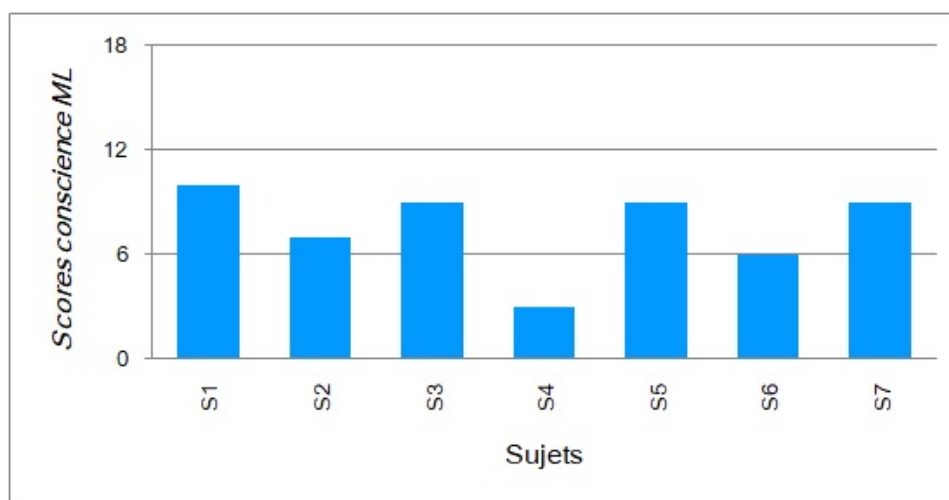


Figure 8 : Scores métaphonologiques réalisés par chaque locuteur sur la totalité des contextes de liaison dans l'étude de Montréal en version québécoise.

La moyenne des scores métaphonologiques relatifs aux liaisons égale 7,6. Les connaissances explicites déclarées par les locuteurs en matière de liaison demeurent encore une fois insuffisantes selon notre échelle évaluative, qui a pour score maximale 18. Cependant, la *Figure 8* montre que tous les participants ont pu fournir au moins une amorce d'explication, et qu'aucun d'entre eux n'a répondu de manière tautologique. Enfin, il semble que le degré de conscience métaphonologique des Québécois ne varie pas en fonction de l'accent écouté, car dans les deux cas les participants arrivent à commenter de manière plus ou moins riche leurs intuitions épiphonologiques. Cependant, une telle hypothèse devrait être plus largement vérifiée.

Bilan

Les résultats de l'enquête supplémentaire à Montréal révèlent une baisse des réactions négatives vis-à-vis du fichier audio confectionné par le locuteur québécois. Nous avons pu montrer en effet que, face à un texte lu par un locuteur québécois, l'attitude tolérante des interviewés peut augmenter de dix à trente points de pourcentage envers

presque tous les stimuli, à l'exception de trois contextes : *Jeux Olympiques*, *visites officielles* et *comment, en plus* où, par contre, les réactions s'inversent.

Par conséquent, nous pouvons, de manière provisoire et limitée à la conscience épiphonologique de la liaison, conclure que les Québécois valorisent davantage l'accent local, en manifestant une plus grande tolérance vis-à-vis des liaisons s'éloignant du standard français.

Chapitre 11. Discussion et conclusions générales

11.1. Discussion

Dans cette étude, la compétence épiphonologique et la conscience métaphonologique de 66 auditeurs francophones (de Côte d'Ivoire, du Québec et de Suisse romande) ont été évaluées et quantifiées. Pour ce faire, nous avons confectionné un outil inédit d'analyse et de mesure de l'acceptabilité phonologique, autrement dit l'acceptabilité des liaisons. Les épreuves consistaient à écouter le texte PFC lu par un locuteur parisien qui réalisait des liaisons « incongrues » par rapport au standard et, dans un second temps, à juger, dans un entretien guidé, leur acceptabilité tout en commentant et en argumentant les réactions spontanées. Afin de vérifier l'impact de l'accent du locuteur sur les perceptions subjectives des auditeurs, nous avons répété le test sur sept autres sujets, tous québécois, à la différence que la lecture à évaluer avait été enregistrée par un Québécois.

D'après les résultats de cette étude, nous pouvons affirmer que les hypothèses de départ se trouvent confirmées à plusieurs égards. Nous allons les résumer en quelques points.

1. Des normes différentes.

Comme l'on pouvait s'y attendre, la variable géolinguistique influence grandement la perception des phénomènes de liaison. Un effet de population significatif se vérifie aussi bien au niveau du processus immédiat du repérage de l'incongruité (niveau épiphonologique) qu'au niveau de l'argumentation explicite de la réponse (niveau métaphonologique).

Les Québécois manifestent la plus haute sensibilité phonologique. Ils réagissent promptement face aux prononciations non standards du *sandhi* et un tiers d'entre eux arrive à justifier leur réaction de manière cohérente et exhaustive. Les taux élevés de censure sont révélateurs d'une représentation essentiellement prescriptive des règles de la liaison, car l'emploi inattendu du phénomène est souvent reconnu comme non-conforme. Cela apparaît clairement dans les réactions négatives manifestées vis-à-vis des liaisons variables non réalisées, auxquelles la majorité des Québécois semble accorder, en revanche, un statut obligatoire. Les Ivoiriens, par contre, enregistrent les valeurs les plus

basses de compétence épiphonologique et de conscience métaphonologique. Ils manifestent une faible sensibilité vis-à-vis des phénomènes de liaisons, qui comportent, par conséquent, des scores métaphonologiques très bas. Les Suisses, pour leur part, se conforment davantage aux tendances hexagonales par rapport aux deux autres groupes, à cette différence près qu'ils manifestent une plus grande disponibilité à reconnaître comme légitimes les liaisons variables non réalisées. En outre, sur le plan métaphonologique, ils se montrent plus aptes à justifier leurs réponses et, notamment, à expliquer les règles du phénomène.

Il est évident que les scores enregistrés par les trois groupes d'étudiants universitaires ne peuvent pas être considérés comme le résultat direct de la qualité de l'enseignement reçu à l'école, ce qu'on pourrait sans doute observer si les participants étaient des adolescents provenant de milieux sociaux et économiques différents.

Il est intéressant de souligner que les participants déclarent adopter des critères d'évaluation sur le phénomène qui, en fin de compte, sont essentiellement guidés par les « normes endogènes »¹¹¹ de leur communauté, alors que la « norme exogène » - le français tel qu'il se trouve décrit dans les ouvrages normatifs, ne se trouve au centre de leurs explications qu'occasionnellement. À la lumière des données relatives à l'acceptabilité d'un phénomène sociolinguistiquement variable comme la liaison, il apparaît clairement que les locuteurs francophones ne se reconnaissent pas dans l'image centripète de l'accent parisien, et ne manifestent pas non plus une attitude stigmatisante à l'égard des variétés francophones. En revanche, la tendance générale que nous observons dans les trois populations est celle d'une adhérence explicite à des règles inter-communautaires : les locuteurs reconnaissent dans les pratiques locales leur modèle de prononciation et réagissent aux pratiques autres sans subir la pression de la variété supposée « centrale ». À cet égard, la double enquête montréalaise en version parisienne et québécoise s'est avérée instructive, car elle a montré une évaluation plus positive et légitimante des liaisons par les participants si celles-ci sont prononcées par un locuteur natif de la région.

Les participants suisses étayaient leurs arguments soit par un retour sur leur expérience de locuteurs-auditeurs dans leur communauté linguistique, soit par des jugements esthétiques. Réfléchissant sur les liaisons variables en particulier, ils ont souvent

¹¹¹ Manessy définit la norme endogène comme « l'usage auquel les locuteurs jugent normal de recourir dans les circonstances où la pression de la norme exogène est sinon supprimée, du moins suspendue et où la vigilance métalinguistique se trouve en quelque sorte mise en veilleuse » (Manessy 1992 : 55).

du mal à juger « illégitime » l'absence du phénomène car ils sont conscients de la variation du français oral et ne résumant pas le « bon usage » à un seul accent. En ce sens, les réponses des Genevois et des Lausannais que nous avons analysées dans notre étude semblent en partie contredire l'idée largement partagée que les Suisses romands manifesteraient une insécurité linguistique très aigüe vis-à-vis de l'accent hexagonal (Singy 1996)¹¹².

Les données ivoiriennes sont également instructives à cet égard. Les réponses des Abidjanais vont dans le sens de l'idée désormais assez partagée selon laquelle la tension entre la norme endogène et la norme exogène, en Côte d'Ivoire, se serait progressivement atténuée en faveur de la seconde.

Il existe donc une forme endogène du français en Côte d'Ivoire qui tend à s'uniformiser. Mais le fait le plus remarquable est que les Ivoiriens, dans leur pratique quotidienne de la langue, ont pris conscience du caractère spécifique de "leur français" qu'ils ne stigmatisent pas outre mesure (Kouadio N'Guessan 2008).

Un point de vue également partagé par Boutin, qui défend :

Si dans un premier temps, les écarts du français châtié étaient perçus, par la première génération d'enseignants comme des « fautes graves » à corriger, certains de ces écarts ont été néanmoins, peu à peu légitimés par le plus grand nombre (Boutin 2002 : 64).

En effet, ils reconnaissent comme légitimes les usages non-conformes à la norme exogène, car la vision des normes phonétiques qu'ils déclarent avoir est de type essentiellement fonctionnel. L'insécurité linguistique, en revanche, n'appartient qu'à un groupe minoritaire.

Finalement, l'attitude vis-à-vis de la langue française qui se dessine dans l'observation des intuitions épilinguistiques des francophones pourrait se définir, en reprenant la formule de Mendo Ze (1999) citée par Zang Zang (2018) au sujet des français africains, « co-proprétariste », car elle conçoit la langue française comme une

¹¹² Une expérience récente (Boutin et Floquet 2020) basée sur le THAM-2 (Test d'Habilité MétaLinguistique n.2, Pinto et El Euch 2015 : 65-149) parvient aux mêmes conclusions pour deux groupes d'adolescents provenant d'Abidjan et Niamey. Les auteurs se demandent si le test d'acceptabilité prévu par le protocole (qui comprend toujours la double analyse « épi » et « méta ») peut constituer une bonne technique pour l'investigation de l'insécurité linguistique. Les résultats prouvent que les participants « n'expriment jamais une quelconque insécurité par rapport à leur intuitions linguistiques ni une incertitude concernant le "droit" à porter des jugements de valeur sur des énoncés en langue française » (2020 : 101).

« copropriété » partagée par tous les francophones, c'est-à-dire un « fond commun qui constitue le trésor collectif » (Mendo Ze 1999 : 24) :

Le français est apte à traduire le dialogue des cultures et à servir de langue de communication dans l'univers de la Francophonie. C'est notre devoir à tous de le promouvoir et de le considérer comme notre langue. Nous devons œuvrer à son enrichissement et contribuer à sa maîtrise et à son expansion (Mendo Ze 1999 : 27).

2. L'écart entre les pratiques et les représentations.

Par le biais de statistiques, nous avons pu confirmer l'hypothèse de départ selon laquelle les catégorisations « internes » que les locuteurs francophones se créent en matière de liaison ne sont pas superposables à la tripartition « externe » provenant des statistiques sociophonétiques en *catégoriques*, *variables*, *erratiques*, et ne correspondent pas non plus à la tripartition normative/prescriptive en *obligatoires*, *optionnelles*, *interdites*. Au niveau perceptif, en effet, nous avons montré que ces deux systèmes de catégorisation fournissent une image parfois artificielle et réductrice de la donnée linguistique, dans la mesure où ils ne tiennent pas compte de la diversité des micro-systèmes de règles internes adoptées par tous les locuteurs (*cf.* aussi ci-après § 11.2.).

La catégorie des liaisons *variables* non réalisées par le lecteur, par exemple, suscite souvent des censures bien plus significatives que les attentes, ce qui prouve que la réalisation du *sandhi* dans ce contexte ne constitue pas *pour tous* une option (comme le montrent les analyses par corpus) mais plutôt une règle. Le même constat, mais inversé, s'applique pour l'absence de liaison dans deux types de liaisons *catégoriques* examinés, l'une après un pronom sujet, l'autre après un déterminant. Une telle prononciation, d'après nos données, n'est pas toujours perçue comme étant véritablement « agrammaticale », comme l'exposent les corpus de formes, mais se voit bien tolérée par des groupes significatifs. Enfin, les participants semblent s'accorder avec davantage de cohérence sur le refus d'une liaison réalisée dans un lieu où elle n'est pas prévue, comme le montrent les censures exprimées sur *comment*, *en plus*.

3. La complexité de la liaison.

Nous avons pu quantifier que la conscience épiphonologique et métaphonologique des locuteurs vis-à-vis des liaisons s'avère globalement plus basse que celle d'autres écarts phonétiques. Sur le plan de la gestion consciente de l'activité cognitive portant sur les

stimuli proposés, que nous avons qualifiée de « métalinguistique » avec Gombert (1990 et 1996), nous sommes à même de soutenir que les règles des phénomènes purement phonologiques (règle du *h* aspiré ou du *r* final des verbes à l’infinitif du premier groupe) sont bien maîtrisées par les francophones, alors que l’expression de connaissances explicites sur la liaison, quant à elles, mobilisent toujours des ressources cognitives supplémentaires (perception immédiate, mémoire, référence aux accents locaux, etc.) et empêchent d’accéder aisément au niveau plus profond du contrôle intentionnel (le *understanding* au sens de Schmidt 1994). De tels résultats nous amènent à confirmer l’idée que la liaison constitue une source de difficulté supplémentaire pour les locuteurs francophones qui, même s’ils sont capables de réagir spontanément à ses emplois inattendus et de juger de son acceptabilité – ce que l’on appelle *noticing*, (cf. 8.1.2.), ont plus de mal à identifier les dimensions multiples qui la déterminent.

L’hypothèse que nous pouvons émettre au vu de ces données se situe dans la droite ligne des études empiriques contemporaines qui constatent, étudiant à chaque fois une dimension d’analyse spécifique (prosodique, morphologique, lexicale, sociolinguistique, etc.), que la liaison ne constitue pas un processus phonologique univoque (comme l’avaient conçue les phonologies génératives), mais plutôt un phénomène complexe et multiparamétrique, sa perception ne se révélant pas, d’après notre étude, liée à la compréhension du sens des mots qu’elle lie, mais plutôt à de nombreuses dimensions d’analyse métalinguistique.

11.2. Contributions de l’étude

En guise de conclusion, il nous semble utile de résumer les contributions que ce travail a pu apporter, à notre avis, à l’échelle des travaux existants sur le phénomène.

La première contribution sur lequel nous voudrions mettre l’accent est d’ordre méthodologique. À cet égard, l’originalité de cette étude est, à notre avis, d’avoir mis au point et standardisé un test d’acceptabilité oral pouvant évaluer et mesurer les perceptions subjectives explicites que les adultes natifs francophones ont de la liaison, un phénomène de *sandhi* externe multidimensionnel qui échappe à une explication unitaire. Nous nous sommes avant tout penchée sur ce sujet qui a reçu de multiples explications pour essayer d’apporter une contribution nouvelle à la littérature existante grâce à une technique d’enquête hybride, spécifiquement conçue pour assurer une meilleure adaptation à la

variabilité du phénomène. Par rapport aux techniques d'investigation les plus répandues en recherche phonologique et perceptive, le THaM-Ph s'est avéré être un outil original car il a été spécifiquement conçu pour traiter, perceptivement, un phénomène complexe comme la liaison. Son exécution a présenté au moins deux avantages qu'aucun autre protocole ne présente, à notre connaissance, sur l'argument, jusqu'à présent : d'une part, il a permis d'accéder simultanément à de différents niveaux d'analyse « métalinguistique », à savoir l'épiphonologique et le métaphonologique, en facilitant par ailleurs l'analyse argumentative des déclarations des participants ; d'autre part, il a abouti à des mesures fiables grâce aux grilles de référence objectives, en palliant au manque de véracité et de généralisation attribué aux méthodes qualitatives classiques.

Par rapport aux travaux précédents, cette étude propose une procédure plus fine car y sont atténués, dans la mesure du possible, les principaux biais cognitifs pouvant affecter les jugements des informateurs. En outre, y sont abordés les enjeux méthodologiques impliqués dans la construction et l'administration d'un protocole conçu pour une analyse de type qualitatif. Enfin, nous avons pu comparer la disponibilité qu'ont les usagers à tolérer des prononciations incongrues aux données de production découlant des grands corpus de parole. Il nous a été donc possible de « photographier » l'état de la conscience phonologique que déclarent les utilisateurs habituels et le superposer à la photographie que dessine la sociophonétique de la liaison dans les grands corpus de production.

La seconde contribution est d'ordre théorique, et concerne notre manière inusuelle d'éliciter les données. Par le biais d'une démarche inspirée des ethno-méthodes, nous avons soutenu l'utilité de fusionner deux paradigmes épistémologiques qui, dans le champ des études appliquées des sciences humaines et sociales, sont le plus souvent considérés comme inconciliables mais qui, dans notre étude, se nourrissent, en revanche, mutuellement : l'un, hypothético-déductif, visant la *représentativité* des comportements, l'autre, plus inductif, qui recherche la *diversité* des mécanismes sous-jacents.

Transposant ces réflexions au champ de la recherche linguistique, nous avons avant tout montré en quoi la linguistique empirique contemporaine se déclare opposée à la linguistique introspective : attention pour la performance en tant que produit, et non processus ; modélisation des observables à partir de la constitution d'un corpus de formes ; étude objective et manipulation de la donnée « du dehors » ; approche empirique et non rationaliste (Leech 1990) ; généralisation des résultats ; traitement de la variation, etc. Sur

le plan empirique, la méthodologie quali-quantitative a fait apparaître ici une diversité de preuves expérimentales qui se verraient négligées si l'on adoptait une démarche uniquement observationnelle et statistique. À l'instar des philosophies phénoménologiques et des psychologies perceptives, nous avons avancé que la donnée objectivante telle que la fournissent les images issues des analyses empiriques peut constituer une mesure extrêmement réductrice si elle ne se combine à des méthodes qualitatives - mais formalisées - qui puissent déterminer la significativité sociale des pratiques et les processus logiques et interprétatifs attribuables à ces pratiques (Alami *et al.* 2019). Les résultats ont confirmé notre hypothèse dans la mesure où la fréquence lexicale, tout en étant un bon indice de prévision des comportements linguistiques du sujet parlant en matière de liaison, ne fournit en réalité qu'un aperçu partiel de sa complexité intrinsèque, car elle ne sonde pas les autres dimensions impliquées, celles de la conscience et de la métacognition.

11.3. Limites de l'étude et perspectives futures

Le paradigme expérimental que nous avons élaboré et mis à l'œuvre n'est pas sans limitations. La modalité orale, que nous avons considérée comme un atout, pourrait également constituer un obstacle : les réponses qualitatives peuvent s'avérer difficiles à gérer lorsque la situation expérimentale est ouverte et que l'évaluation qualitative est laissée à l'interprétation du chercheur.

En outre, il convient de ne pas négliger les difficultés provenant de l'effort de lire un texte relativement long tout en répondant à un questionnaire stable, qui risque de déboucher sur une interrogation rigide : vraisemblablement, si ces deux aspects ne sont pas habilement maîtrisés, le contrôle attentionnel des participants ainsi que leurs réactions vis-à-vis des formes incongrues peuvent devenir instables et biaisés. L'adaptabilité, la flexibilité, la capacité d'improvisation sont les compétences que le terrain d'étude qualitative requiert chez le chercheur (Alami *et al.* 2019).

Quant à la liaison, il faut souligner au moins trois caractéristiques du test qui nous semblent déterminantes dans la perception du phénomène et qui n'ont sans doute pas été assez prises en compte dans les travaux antérieurs : (a) les participants écoutent la lecture d'un texte, (b) les participants disposent du texte imprimé lors de la passation, (c) le texte qui fait l'objet de l'épreuve d'écoute a la forme d'un article de journal appartenant à un registre assez soutenu. Or, l'un des facteurs agissant sur la variation de la liaison,

notamment en ce qui concerne le groupe des variables, est le style : les études PFC démontrent que les liaisons variables sont majoritairement faites à la lecture (Fougeron *et al.* 2001 ; Mallet 2008) et la distribution du phénomène augmente dans des contextes plus formels, comme c'est le cas de la parole publique étudiée par Laks et Peuvergne (2016) ou en fonction du style de parole (la situation de lecture a une influence sur l'accroissement de la fréquence de liaison, comme l'a montré Mallet 2008 : 186). Ceci pourrait pousser le locuteur à se référer davantage aux variantes valorisées au niveau du prestige social plutôt qu'à une situation d'usage spontané de la langue.

En second lieu, le fait de suivre le passage lu sur un papier pourrait conditionner le participant dans la détection de l'erreur de prononciation : sans la graphie des mots et de la consonne de liaison sous ses yeux, il se montrerait en effet sans doute plus tolérant pour accepter l'absence de certaines liaisons comme dans « *visites officielles* » ou « *pâtes italiennes* », dont l'apparition dans l'usage reste assez rare. Une étude comparative avec un corpus écologique qui tienne compte de ces trois facteurs n'a pas été conduite pour vérifier cette hypothèse. Cela pourrait être réalisé dans des recherches futures.

Bibliographie

- Achard-Bayle, Guy / Paveau, Marie-Anne (2008). Présentation. La linguistique « hors du temple ». *Pratiques* 139-140 [En ligne] : 3-16.
- Adda-Decker, Martine / Fougeron, Cécile / Gendrot, Cédric / Delais-Roussarie, Elisabeth / Lamel, Lori (2012). La liaison dans la parole spontanée familière. Une étude sur grand corpus. *Revue française de linguistique appliquée* XVII : 113-128.
- Ågren, John (1973). *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Alami, Sophie / Desjeux, Dominique / Garabua-Moussaoui, Isabelle (2009). *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF.
- Alanazi, Sami (2015). The Validity of Grammaticality Judgment Task on Saudi EFL Learners. *International Journal of Applied Linguistics & English Literature* 4 : 78-83.
- Albano Leoni, Federico (2009). *Dei suoni e dei sensi. Il volto fonico delle parole*. Bologne : Il Mulino.
- Andersen, Henning (1986). Introduction. Dans : Andersen, Henning (éd.). *Sandhi phenomena in the languages of Europe*. Berlin-New York-Amsterdam : Mouton de Gruyter, 1-10.
- Andreassen, Hélène N. (2003). *Comment le schwa et la consonne de liaison vacillent et s'évanouissent dans le vaudois. Un traitement de la variation*. Mémoire. Tromsø : Université de Tromsø.
- Andreassen, Hélène N. (2004). Une contrainte de fidélité flottante pour el traitement du schwa et de liaison dans le canton de Vaud. *Bulletin Phonologie du français contemporain* 3 : 139-184.
- Andreassen, Hélène N. / Lyche, Chantal (2009). Le français du canton du Vaud. Une variété autonome. Dans : Laks, Bernard / Durand, Jacques / Lyche, Chantal (éds.). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès, 63-93.
- Armstrong, Nigel (2001). *Social and Stylistic Variation in spoken French. A comparative approach*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- Ashby, William J. (1981). French Liaison as a sociolinguistic phenomenon. Dans : Cressey William / Donna J. Napoli (éds.). *Linguistic Symposium on Romance Languages* 9. Washington, DC : Georgetown UP: 46-57.
- Association québécoise des professeurs de français (1977). Les résolutions de l'assemblée générale. *Québec français* 28 : 10-12.
- Bachelard, Gaston (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.
- Bard, Ellen / Robertson, Dan / Sorace, Antonella (1996). Magnitude estimation of linguistic acceptability. *Language* 72 : 32-68.

- Barreca, Giulia (2014). Multidimensionnalité de la liaison variable et difficultés de classification. Le cas des adverbes monosyllabiques. Actes des 32^{èmes} Journées d'Étude de la Parole. Le Mans.
- Barreca, Giulia (2015). *L'acquisition de la liaison chez des apprenants italophones. Des atouts d'un corpus de natifs pour l'étude de la liaison en français langue étrangère, (FLE)*. Thèse de doctorat. Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano / Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Barreca, Giulia / Christodoulides, George (2017). Analyse fréquentielle de la liaison variable dans un corpus de français parlé. *Journal of French Language Studies* 27, 27-40.
- Bates, Elizabeth / Goodman, Judith C. (1997). On the inseparability of grammar and the lexicon. Evidence from acquisition. *Language and Cognitive Processes* 12 : 507-584.
- Beacco, Jean-Claude (2004). *Représentations métalinguistiques ordinaires et discours. Langages* 154.
- Beaudoin-Bégin, Anne-Marie (2015). *La langue rapaillée. Combattre l'insécurité linguistiques des Québécois*. Montréal : Éditions Somme Toute.
- Bédard, Édith / Maurais, Jacques (éds.). (1983). *La norme linguistique*. Québec : Gouvernement du Québec / Conseil de la langue française.
- Benveniste, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Bergen, Benjamin K. (2005). Social Variability and Probabilistic Language Processing. *International Computer Science Institute Technical Report*.
- Bialystok, Ellen (1981). The role of linguistic knowledge in second language use. *Studies in Second Language Acquisition* 4 : 31-45.
- Bialystok, Ellen (1994). Representation and ways of knowing: three issues in second language acquisition ». Dans : Ellis, Nick (éd.). *Implicit and Explicit Learning of Languages*. Londres : Academic Press, 549-569.
- Bigot, Davy (2011). De la norme grammaticale du français parlé au Québec. *Arborescences* 1 : En ligne.
- Bigot, Davy / Papen, Robert (2013). Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général). *Langage et société* 146 : 115-132.
- Blanche-Benveniste, Claire / Chervel, André (1969). *L'orthographe*. Paris : Maspéro.
- Bloomfield, Leonard (1933). *Language*. New York : H. Holt and Company.
- Boë, Louis-Jean / Tubach, Jean-Pierre (1992). *De A à Zut. Dictionnaire phonétique du français parlé*. Grenoble : Ellug.
- Bonami, Olivier / Boye, Gilles (2003). La nature morphologique des allomorphies conditionnées. Les formes de liaison des adjectifs en français. Dans : Fradin, Bernard / Dal, Georgette / Kerleroux, Françoise / Hathout, Nabil / Plénat, Marc / Roche, Michel (éds). *Les unités morphologiques*. Actes du troisième forum de morphologie. Lille : Université de Lille, 39-48.

- Boncori, Lucia (2006). *I test in psicologia. Fondamenti teorici e applicazioni*. Bologne : Il Mulino.
- Booij, Geert / De Jong, Daan (1987). The domain of liaison. Theories and data. *Linguistics* 25 : 1005-1025.
- Booij, Geert (1986). Two cases of external sandhi in French. Enchaînement and liaison. Dans : Andersen, Henning (éd.). *Sandhi phenomena in the languages of Europe*. Berlin-New York-Amsterdam : Mouton de Gruyter, 93-104.
- Bordal, Guri (2012). A phonological study of French spoken by multilingual speakers from Bangui, the capital of the Central African Republic. Dans : Gess, Randall / Lyche, Chantal / Meisenburg, Trudel. *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins, 23-43.
- Bordal, Guri / Lyche, Chantal (2008). La liaison en terre africaine. *Journées PFC. Phonologie du français contemporain. Variation, interfaces, cognition*. Paris, 11-13 décembre. (www.project-pfc.net).
- Bordal, Guri / Lyche, Chantal (2012). Regard sur la prosodie de français d'Afrique à la lumière de la L1 de locuteurs. Dans : Simon Anne Catherine (éd.). *La variation prosodique régionale en français*. Bruxelles : De Boeck Duculot, 179-198.
- Bouchard, Chantal (1998). *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*. Montréal : Fides.
- Bouchard, Pierre / Maurais, Jacques. (2001). Norme et médias. Les opinions de la population québécoise. *Terminogramme. Norme et médias* 97-98 : 111-126.
- Boula de Mareüil, Philippe / Adda-Decker, Martine / Gendner, Veronique (2003). Liaisons in French. A corpus-based study using morpho-syntactic information. 13th International Congress of Phonetic Science, ICPHS, Barcelone : 1329-1332.
- Boulanger, Jean-Claude (1992). *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Montréal : Dictionnaires Le Robert.
- Bourdieu, Pierre (1980). *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre (1984). *Homo academicus*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre / Chamboredon, Jean-Claude / Passeron, Jean-Claude (1968). *Le métier de sociologue*. Paris : de Gruyter.
- Bourdieu, Pierre / Passeron Jean-Claude (1967). *Introduction à la sociologie I et II : un entretien entre M. Jean-Claude Passeron et M. Pierre Bourdieu*. Réalisé par Daniel Martin et produit par Dina Dreyfus [En ligne].
- Boutin, Béatrice A. (2002). *Description de la variation. Études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble III.
- Boutin, Béatrice A. (2012) Liaisons en français et terrains africains. *Journées PFC. Phonologie du français contemporain. Des centres aux périphéries*. Paris, 6-8 décembre.

- Boutin, Béatrice A. (2014). Liaisons en français et terrains africains. Dans : Durand, Jacques / Kristoffersen, Gjert / Laks, Bernard (éds.) avec Julie Peuvergne. *La phonologie du français. Normes, périphéries, modélisation*. Mélanges pour Chantal Lyche. Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest, 153-172.
- Boutin, Béatrice A. / Floquet, Oreste (2020). Norme officielle, insécurité linguistique et habiletés métalinguistiques. Regards croisés à partir de deux corpus d'adolescents d'Abidjan et de Niamey. Dans : Feussi, Valentin / Lorilleux, Joanna (éds.). *(In)sécurité linguistique en Francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaires*. L'Harmattan : Paris, 93-106.
- Boutin, Béatrice A. / Lyche, Chantal (2014). Ce que nous apprennent des locuteurs francophones non lecteurs sur la liaison. Dans : Soum-Favaro, Christiane / Coquillon, Annelise / Chevrot, Jean-Pierre (éds.). *La liaison. Approches contemporaines*. Berne : Peter Lang, 283-310.
- Boutin, Béatrice A. / Turcsan, Gabor (2009). La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire. Dans : Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.). *Phonologie, variation accents du français*. Paris : Hermès, 131-152.
- Boutin, Béatrice A. / Gess, Randal / Guèye, Gabriel M. (2012). French in Senegal after three centuries. A phonological study of Wolof speakers' French. Dans : Gess, Randall / Lyche, Chantal / Meisenburg, Trudel (éds.). *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 45-71.
- Brindisi, Gianvito (2009). La sociologia del campo giuridico di Pierre Bourdieu. *Kainos 9* : [en ligne].
- Buerkin-Pontrelli, Angelica / Culbertson, Jennifer / Legendre, Géraldine / Nazzi, Thierry (2017). Competing models of liaison acquisition. Evidence from corpus and experimental data. *Language 1* : 189- 219.
- Bürki, Audrey / Laganaro, Marina (2014). Représentation et encodage de la liaison : approches psycholinguistiques et neuropsycholinguistiques. Dans : Soum-Favaro, Christiane / Coquillon, Annelise / Chevrot, Jean-Pierre (éds.). *La liaison : approches contemporaines*. Berne : Peter Lang, 169-186.
- Burov, Yvaylo (2012). *Les phénomènes de Sandhi dans l'espace gallo-roman*. Thèse de doctorat. Bordeaux-Sofia : Université Michel de Montaigne - Bordeaux III-Université de Sofia St-Clement d'Ohrid.
- Bybee, Joan (2001a). Frequency effects on French liaison. Dans Bybee, Joan / Hopper, Paul J. (éds.). *Frequency and the emergence of linguistic structure*. Amsterdam : John Benjamins, 337-359.
- Bybee, Joan (2001b). *Phonology and language use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bybee, Joan (2005). La liaison. Effets de fréquence et constructions. *Langages 158* : 24-37.
- Bybee, Joan (2010). *Language, Usage and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Cajolet-Laganière, Hélène / Martel, Pierre (1995). *La qualité de la langue au Québec*. Diagnostic 18. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Carroll, John M. / Bever, Thomas G. / Pollack, Chava R. (1981). The Non-Uniqueness of Linguistic Intuitions. *Language* 57 : 368-383.
- Carvalho, Joaquim Brandão de / Wauquier, Sophie (2007). Approches inductives et théories phonologiques. Vrais et faux problèmes. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 36, 37-69.
- Cazden, Courtney B. (1976). Play with language and metalinguistic awareness: One dimension of language experience. Dans : Bruner, Jerome S. / Jolly, Alison / Sylva, Kathy (éds.). *Play: Its role in development and evolution*. New York : Penguin, 603-608.
- Celata, Chiara / De Flaviis, Giulia / Floquet, Oreste (2020). Pour une approche herméneutique de la liaison : les discours épilinguistiques et métalinguistiques des étudiants universitaires parisiens. *Rivista di Psicolinguistica Applicata Journal of Applied Psycholinguistics* XX : 63-82.
- Chalier, Marc (2018). Quelle norme de prononciation au Québec ? Attitudes, représentations et perceptions. *Langage et société* 163 : 121-144.
- Chaudron, Craig (1983). Research on metalinguistic judgments : A review of theory, methods, and results. *Language Learning* 33 : 343-77.
- Chevrot, Jean-Pierre / Dugua, Céline / Fayol Michel (2005). Liaison et formation des mots en français. Un scénario développemental. *Langages* 158 : 38-52.
- Chevrot, Jean-Pierre / Malderez, Isabelle (1999). L'effet Buben. De la linguistique diachronique à l'approche cognitive (et retour). *Langue française* 124 : 104-125.
- Chevrot, Jean-Pierre / Nardy, Aurélie / Barbu, Stéphanie (2011). Developmental dynamics of SES-related differences in children's production of obligatory and variable phonological alternations. *Language Sciences* 1 : 180-191.
- Chevrot, Jean-Pierre / Nardy, Aurélie / Barbu, Stéphanie / Fayol, Michel (2007). Production et jugement des liaisons obligatoires chez des enfants tout-venant et des enfants atteints de troubles du langage. Décalages développementaux et différences interindividuelles. *Rééducation Orthophonique* 229 : 199-220.
- Chevrot, Jean-Pierre / Chabanal, Damien / Dugua, Céline (2007). Pour un modèle de l'acquisition des liaisons basé sur l'usage. Trois études de cas. *Journal of French Language Studies* 17 : 103-128.
- Chomsky, Noam (1957). *Syntactic Structures*. La Haye : Mouton & Co. Trad. fr. : M. Braudeau (1969), *Structures syntaxiques*. Paris : Seuil.
- Chomsky, Noam (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge : The Massachusetts Institute of Technology. Trad. fr. : J.-C. Milner (1971), *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil.
- Chomsky, Noam / Halle, Morris (1968). *The Sound Pattern of English*. New York : Harper and Row.

- Clark, Andy (1991). In defense of explicit rules. Dans : Ramsay, William / Stich, Stephen P. / Rumelhart, David E. (éds.). *Philosophy and Connectionist Theory*. Hillsdale : Erlbaum, 115-128.
- Clements, George N. / Keyser, Samuel J. (1983). *CV phonology. A generative theory of the syllable*. Cambridge : MIT Press.
- Coquillon, Annelise / Durand, Jacques (2010). Le français méridional. Éléments de synthèse. Dans : Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys, 185-197.
- Coquillon, Annelise / Jacques, Durand / Lyche, Chantal / Eychenne, Julien (2010). French Liaison. From global results to local varieties. Colloque International PhonLex. Toulouse : Université de Toulouse II.
- Côté, Marie-Hélène (2005). Le statut lexical des consonnes de liaison. *Langages* 158 : 66-78.
- Côté, Marie-Hélène (2008). Empty elements in schwa, liaison and h-aspiré. The French Holy Trinity revisited. Dans : Hartmann, Jutta M. / Hegedüs, Veronika / Van Riemsdijk, Henk (éds.). *Sounds of Silence. Empty Elements in Syntax and Phonology*. Amsterdam : Elsevier, 61-103.
- Côté Marie-Hélène (2010). Le statut des consonnes de liaison : l'apport de données du français laurentien. 2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF : 1279-1288.
- Côté, Marie-Hélène (2011). French liaison. Dans : Van Oostendorp, Marc / Ewen, Colin / Hyme, Elizabeth / Rice, Keren (éds.). *The Blackwell Companion to Phonology*. Malden : Wiley-Blackwell.
- Côté, Marie-Hélène (2012a). Laurentian French (Quebec). Extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants. Dans : Gess, Randall / Lyche, Chantal / Meisenburg, Trudel. *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 235-274.
- Côté, Marie-Hélène (2012b). La liaison en français laurentien. L'apport du corpus PFC. Présentation au colloque *Les français d'ici*. Université de Sherbrooke, 13-15 juin.
- Côté, Marie-Hélène (2013). Understanding cohesion in French liaison. *Langage Sciences* 39 : 156-166.
- Côté, Marie-Hélène (2014). Liaison et assibilation en français laurentien. Dans : Soum-Favaro, Christiane / Coquillon, Annelise / Chevrot, Jean-Pierre (éds.). *La liaison : approches contemporaines*. Berne : Peter Lang, 9-31.
- Côté, Marie-Hélène (2016). French in Quebec. A speaker from Montréal. Dans: Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.). *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press, 268-278.
- Côté, Marie-Hélène / Ramysen, Wim (2017). Le « bon usage du français au Québec » selon le *Multidictionnaire de la langue française*. Le cas de la prononciation. *Arborescences* : 33-48.

- Coulon, Alain (2014). *L'Ethnométhodologie*. Paris : PUF (1987).
- Cowart, Wayne (1997). *Experimental Syntax : Applying Objective Methods to Sentence Judgments*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Culbertson, Jennifer / Gross, Steven (2009). Are Linguists Better Subjects? *The British Journal for the Philosophy of Science* 60 : 721–736.
- Culioli, Antoine (1990) [1968]. La linguistique: de l'empirique au formel. Dans : Culioli, Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations I*. Paris: Ophrys, 9-46.
- Culioli, Antoine (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation I*. Paris : Ophrys.
- D'Anglejean, Alison / Tucker, Richard G. (1973). Communicating across cultures. An empirical investigation. *Journal of Cross Cultural Psychology* 4 : 121-130.
- Dąbrowska, Ewa (2010). Naïve v. expert intuitions : An empirical study of acceptability judgments. *The Linguistic Review* 27 : 1-23.
- Davies, William D. / Kaplan, Tamar I. (1998). Native speaker vs. L2 learner grammaticality judgments. *Applied Linguistics* 19 : 183-203.
- De Angelis, Chiara / Floquet, Oreste (2019). Deux groupes de collégiens (Abidjan et Toulouse) face à deux questions sur la transitivité et l'intransitivité en français. Recherches sur les connaissances implicites et explicites des adolescents. *Studia UBB Philologia* LXIV : 77-92.
- De Flaviis, Giulia (2018). Une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français au Niger. La liaison. Dans : Floquet, Oreste (éd.). *Aspects linguistiques et sociolinguistiques du français africain*. Roma : Sapienza Università Editrice, 61-80.
- De Jong, Daan (1994). La sociophonologie de la liaison orléanaise. Dans : Lyche, Chantal (éd.). *French generative phonology. Retrospectives and perspectives*. Salford : Association for French Language Studies, 95-130.
- De Mauro, Tullio (2005). *Ferdinand de Saussure. Scritti inediti di linguistica generale*. Roma/Bari : Laterza.
- Dejean de la Bâtie, Bernadette / Bradley, Dianne (1995). Resolving word boundaries in spoken French. Native and non-native strategies. *Journal of Applied Psycholinguistics* 16 : 59-81.
- Delattre, Pierre (1947). La Liaison en Français, Tendances et Classification. *The French Review* 2 : 148-157.
- Delattre, Pierre (1955). Les Facteurs de la Liaison Facultative en Français. *The French Review* 1 : 42-49.
- Delattre, Pierre (1966). *Studies in French and comparative phonetics. Selected papers in French and English*. The Hague : Mouton de Gruyter.
- Dell, François (1970). Les règles phonologiques tardives et la phonologie dérivationnelle du français. Thèse de doctorat. MIT.

- Dell, François (1973). *Les règles et les sons*. Paris : Hermann.
- Dépelteau François (1998). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*. Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (2010). *Les variétés du français dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys.
- Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (2016). *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press.
- Domergue, Urbain (1805). *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*. Paris : La Librairie économique.
- Dubar, Claude (2007). Les sociologues face au langage et à l'individu. *Langage et Société* 121-122 : 29-43.
- Dubuc, Robert (1990). Le Comité linguistique de Radio-Canada. *Dix études portant sur l'aménagement de la langue au Québec* : 131-153.
- Dugua, Céline (2006). *Liaison, segmentation lexicale et schémas syntaxiques entre 2 et 6 ans. Un modèle développemental basé sur l'usage*. Dissertation. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3.
- Dugua, Céline / Spinelli, Elsa / Chevrot, Jean-Pierre / Fayol, Michel (2009). Usage based account of the acquisition of liaison. Evidence from sensitivity to the singular/plural orientation of nouns. *Journal of Experimental Child Psychology* 102 : 342-50.
- Durand, Jacques (2014). Corpora, variation and phonology. An illustration from French liaison. Dans : Durand, Jacques / Gut, Ulrike / Kristoffersen, Gjert (éds.). *The Oxford Handbook of corpus phonology*. Oxford : Oxford University Press, 240-264.
- Durand, Jacques / Laks, Bernard / Calderone, Basilio / Tchobanov, Atanas (2011). Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? *Langue française* 169 : 103-126.
- Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (2009). Le projet PFC (Phonologie du français contemporain). Une source de données primaires structures. Dans : Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès, 19-62.
- Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (2014). French phonology from a corpus perspective. The PFC programme. Dans : Durand, Jacques / Gut, Ulrike / Kristoffersen, Gjert (éds.). *The Oxford Handbook of Corpus Phonology*. Oxford : Oxford University Press, 486-497.
- Durand, Jacques / Lyche, Chantal (2008). French liaison in the light of corpus data. *Journal of French Language Studies* 1 : 33-66.
- Durand, Jacques / Lyche, Chantal (2016). Approaching variation in PFC. The liaison level. Dans: Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.). *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press, 363-375.

- Durkheim, Émile (2002a). *Les règles de la méthode sociologique*. Version électronique par J.-M. Tremblay à partir de Durkheim, Émile (1967), *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF (1894). Disponible en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/regles_methode.html.
- Durkheim, Émile (2002b). *La sociologie et son domaine scientifique*. Version électronique à partir de Durkheim, Émile (1900). *La sociologia e il suo domino scientifico. Rivista italiana di sociologia* 4 : 127-148. Disponible en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/regles_methode.html.
- Ecalte, Jean / Magnan, Annie (2003). Traitements épiphonologique et métaphonologique et apprentissage de la lecture. Dans : Nouri Romdhane, Mohamed / Gombert, Jean-Émile / Belajouza, Michèle (éds.). *L'apprentissage de la lecture. Perspectives comparatives*. Rennes : Presses universitaires de Rennes-Centre de Publication Universitaire de Tunis, 251-265.
- Ecalte, Jean / Magnan, Annie / Bouchafa, Houria (2002). Le développement des habiletés métaphonologiques avant et au cours de l'apprentissage de la lecture : de l'évaluation à la remédiation. *Glossa* 82 : 4-13.
- Edelman, Shimon / Christiansen, Morten H. (2003). How seriously should we take minimalist syntax ? *Trends in Cognitive Sciences* 7 : 60-61.
- Ellis, Rod (1991). Grammaticality judgments and second language acquisition. *Studies in Second Language Acquisition* 13 : 161-186.
- Ellis, Rod (2005). Measuring implicit and explicit knowledge of a second language : A psychometric study. *Studies in Second Language Acquisition* 27 : 141-172.
- Encrevé Pierre (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris : Seuil.
- Encrevé Pierre. La liaison sans enchaînement. *Actes de la recherche en sciences sociales* 46, 39-66.
- Englebert, Annick (2009). *Introduction à la phonétique historique du français*. Paris : De Boeck Supérieur.
- Estienne, Robert (1557). *Traicté de la grammaire Françoisse*. Paris : Honoré Champion (2003).
- Eychenne, Julien / Laks, Bernard (2017). La liaison en français contemporain : normes, usages, acquisitions. *Journal of French Language Studies* 27 : 1-12.
- Eychenne, Julien / Lyche, Chantal / Durand, Jacques / Coquillon, Annelise (2014). Quelles données pour la liaison en français. La question des corpus. Dans : Soum-Favaro, Christiane / Coquillon, Annelise / Chevrot, Jean-Pierre (éds.). *La liaison : approches contemporaines*. Berne : Peter Lang, 33-60.
- Eychenne, Julien / Walker, Douglas (2010). Le français en Amérique du Nord. Éléments de synthèse. Dans : Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal

- (éds.). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys, 249-264.
- Featherston, Sam (2005). Universals and grammaticality. Wh-constraints in German and English. *Linguistics* 43 : 667–711.
- Feldman, Jacqueline (2001). Pour continuer le débat sur la scientificité des sciences sociales. *Revue européenne des sciences sociales* XXXIX-120 : 191-222.
- Feldman, Jacqueline (2002). Objectivité et subjectivité en science. Quelques aperçus. *Revue européenne des sciences sociales* XL-124 : 85-130.
- Fiengo, Robert (2003). Linguistic Intuitions. *Philosophical Forum* 34 : 253-266.
- Fillmore, Charles J. (1992). Corpus Linguistics or Computer-aided Armchair Linguistics. Dans : Svartvik, Jan (éd.). *Directions in Corpus Linguistics*. Berlin : de Gruyter, 13–38.
- Flavell, John H. (1981). Cognitive monitoring. Dans : Dickson, W. Patrick. (éd.). *Children's oral communication skills*. New York : Academic Press, 35-60.
- Floquet, Oreste (2018a). Analyse qualitative des réponses épilinguistiques et métalinguistiques au test d'acceptabilité du THAM-3 par des étudiants italophones. *Studia UBB Philologia* LXIII : 333-346.
- Floquet, Oreste (2018b). Remarques épilinguistiques et métalinguistiques sur l'expression de la possession inaliénable à partir d'une réponse à un test d'acceptabilité (Niamey, Toulouse, Rome). Dans : Floquet, Oreste (éd.). *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*. Rome : Sapienza Università Editrice, 35-52.
- Floquet, Oreste / Laks, Bernard (2017). Liaison et acceptabilité : une étude pilote. *Repères DoRiF* 12 : [En ligne].
- Formigari, Lia (2001). *Il linguaggio. Storia delle teorie*. Bari : Editori Laterza.
- Fouché Pierre (1969). *Traité de prononciation française*. Paris : Klincksieck (1959).
- Fougeron, Cécile / Goldman, Jean-Philippe / Dart, Alicia / Guélat, Laurence / Jeager, Clémentine (2001). *Influence de facteurs stylistiques, syntaxiques et lexicaux sur la réalisation de la liaison en français*. 8^{ème} Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles : Tours.
- Gaatone, David (1978). Forme sous-jacente unique ou listes d'allomorphes? (À propos des consonnes de liaison en français). *Linguistics* 214 : 33-54.
- Gadet, Françoise (1989). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet, Françoise (2003). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- Gadet, Françoise (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys (2003).
- Galazzi, Enrica / Falbo, Caterina / Janot, Pascal / Murano, Michela / Paternostro, Roberto (2013). Autour d'un corpus d'apprenants italophones de FLE. Présentation du projet Interphonologie du Français Contemporain – italien. *Repères DoRiF* 3 : [en ligne].

- Garfinkel, Harold (1984). *Studies in Ethnomethodology*. Cambridge : Polity Press.
- Garfinkel, Harold / Sacks, H. (2007). Les structures formelles des actions pratiques. Dans : Garfinkel, Harold. *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : PUF, 429-474.
- Gass, Susan (1994). The reliability of second-language grammaticality judgments ». Dans : Cohen, Andrew D. / Gass, Susan / Tarone, Elaine E. (éds.). *Research methodology in second language acquisition*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates, 303-322.
- Gess, Randall / Lyche, Chantal / Meisenburg, Trudel (2012). *Phonological variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- Gibson, Edward / Fedorenko, Evelina (2010). Weak quantitative standards in linguistics research. *Trends in Cognitive Sciences* 14 : 233-234.
- Gibson, Edward / Piantadosi, Steven T. / Fedorenko, Evelina (2013). Quantitative methods in syntax/semantics research : A response to Sprouse and Almeida. *Language and Cognitive Processes* 28 : 229–240.
- Godel, Robert (1957). *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève : Droz / Paris : Minard.
- Godfroid, Aline / Loewen, Shawn / Jung, Sehoon / Park, Ji-Hyun / Gass, Susan / Ellis, Rod (2015). Timed and untimed grammaticality judgments measure distinct type of knowledge. Evidence from Eye-Movement Patterns. *Studies in Second Language Acquisition* 37 : 269-297.
- Goldberg, Adele E. (2003). Constructions: a new theoretical approach to language. *Trends in Cognitive Sciences* 5 : 219-224.
- Gombert, Jean-Émile (1990). *Le développement métalinguistique*. Paris : PUF.
- Gombert, Jean-Émile (1996). Activités métalinguistiques et acquisition d'une langue. *AILE* 8 : [En ligne].
- Gougenheim, Georges (1938). *Le système grammatical de la langue française*. Paris : Bibliothèque du Français Moderne.
- Gougenheim, Georges / Michéa, René / Rivenc, Paul / Sauvageot, Aurélien (1956). *L'élaboration du français élémentaire*. Paris : Didier.
- Grammont, Maurice (1914). *Traité pratique de prononciation française*. Paris : Delagrave.
- Granger, Gilles-Gaston (1986). Pour une épistémologie du travail scientifique. Dans : Hamburger, Jean (éd.). *La philosophie des sciences aujourd'hui*. Paris : Gauthier-Villars, 111-122.
- Greenberg, Joseph. H. / Jenkins, James J. (1964). Studies in the psychological correlates of the sound system of American English. *Word* 20 : 157-177.
- Grevisse, Maurice / Goosse, André (2016). *Le bon usage*. Paris : De Boeck Supérieur (1936).

- Hagège, Claude (2003). La vulgate et la lettre, ou Saussure par deux fois restitué : de l'arbitraire du signe et de la syntaxe dans le *Cours de Linguistique Générale*. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 56 : 111-124.
- Hamel, Jacques (2015). Brèves remarques sur deux manières de concevoir l'objectivation et l'objectivité. L'objectivation participante (Bourdieu) et la standpoint theory (Haraway). *Recherches qualitatives* 34 : 157-172.
- Han, Youngji (2000). Grammaticality judgment tests. How reliable are they? *Applied Language Learning* 11 : 177– 204.
- Harnois-Delpiano, Mylène (2016). *Le kaléidoscope de la liaison en français : étude comparée de son appropriation par des apprenants adultes de FLE et des enfants natifs*. Thèse de Doctorat. Grenoble : Université de Grenoble Alpes.
- Harris, Zellig S. (1951). *Methods in Structural Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press.
- Herslund, Michael (1986). French external sandhi. The case of liaison. Dans : Andersen, Henning (éd.). *Sandhi phenomena in the languages of Europe*. Berlin-New York-Amsterdam : Mouton de Gruyter, 85-92.
- Hoenigswald, Henry (1966). A proposal for the study of folk-linguistics. Dans : Bright, William (éd.). *Sociolinguistics*. The Hague : Mouton, 16-26.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (2002). L'imaginaire linguistique. Un niveau d'analyse et un point de vue théorique. Dans : Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (éd.). *L'imaginaire linguistique*. Paris : L'Harmattan, 9-21.
- Huchon, Mireille (2002). *Histoire de la langue française*. Paris : Librairie Générale Française.
- Huot, Diana / Schmidt, Richard (1996). Coscience et activité métalinguistique. Quelques points de rencontre. *AILE* 8 : 89-127.
- Husserl, Edmund (1900-1901). *Logische Untersuchungen*. Halle a.d. Saale : Max Niemeyer. Trad. fr.: H. Élie / Lothar Kelkel / Rene Scherer (1958), *Recherches logiques*. Paris : PUF, 2 volumes.
- Husserl, Edmund (1913). *Ideen zu einer reinen Phänomenologie und phänomenologischen*. Halle a.d. Saale : Max Niemeyer. Trad. fr. : P. Ricoeur (1985), *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*. Paris : Gallimard, 3 volumes.
- Iannaccaro, Gabriele (2002). *Il dialetto percepito*. Alessandria : Edizioni dell'Orso.
- Jacques, Marie-Paule (2005). Pourquoi une linguistique de corpus. Dans : Williams, Geoffrey (éd.). *Texte et corpus*. Actes des Deuxièmes Journées de la Linguistique de Corpus. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 21-29.
- James, Carl (1998). *Errors in Language Learning and Use: Exploring Error Analysis*. Londres : Longman.

- Kahneman, Daniel (2020). *Pensieri lenti e veloci*. Milan : Mondadori. Trad. it. : L. Serra (2011), *Thinking, Fast and Slow*. New York : Farrar, Straus & Giroux.
- Kanizsa, Gaetano (1988). Idee-guida della Gestalt nello studio della percezione. Dans : Kanizsa, Gaetano / Caramelli Nicoletta (éds.). *L'eredità della psicologia della Gestalt*. Bologne : Il Mulino, 11-32.
- Kemp, William (1984). Attitudes et politiques linguistiques : les bénéfices sociaux d'une évaluation plus favorable du français québécois. Dans : Amyot, Michel / Bibeau, Gilles. *Le statut culturel du français au Québec*. Actes du congrès. Langue et société au Québec : 51-64, tome II.
- Kircher, Ruth (2012). How pluricentric is the French language? An investigation of attitudes towards Quebec French compared to European French. *Journal of French Language Studies* 22 : 345-370.
- Klausenburger, Jurgen (1974). Rule inversion, Opacity, Conspiracy. French Liaison and Elision. *Lingua* 34 : 167-179.
- Klausenburger, Jürgen (1978). Liaison 1977. The case for epenthesis. *Studies in French Linguistics* 1 : 1-20.
- Klinkenberg, Jean-Marie (1992). Le français. Une langue en crise ? Dans : Wilmet, Marc / Klinkenberg, Jean-Marie / Cerquiglini, Bernard / Dehaybe, Roger (éds.). *Le français en débat*. Collection *Français et société* 4. Bruxelles : Services de la langue française : 25-45.
- Kouadio N'Guessan, Jérémie (2008). Le français en Côte d'Ivoire. De l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* : En ligne.
- Labov William (1996). When intuitions fail. Dans : McNair, Lisa / Singer, Kora / Dolbrin, Lise M. / Aucoin, Michelle (éds). *Papers from the parasession on theory and data in linguistics*. Chicago : Chicago Linguistic Society, 77-106.
- Labov, William (1966). *The social stratification of English in New York City*. Washington D.C. : Center for applied linguistics.
- Labov, William (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Lahire, Bernard (2007). *L'esprit sociologique*. Paris : La Découverte.
- Laks, Bernard (2002). Description de l'oral et variation. La phonologie et la norme. *L'Information Grammaticale* 1 : 5-10.
- Laks, Bernard (2005a). La liaison et l'illusion. *Langage* 39 : 101-126.
- Laks, Bernard (2005b). Phonologie et construction syntaxique. La liaison, un test de cohésion et de figement syntaxique. *LINX* 53 : 155-171.
- Laks, Bernard (2008). Pour une phonologie de corpus. *Journal of French Language Studies* XVIII : 3-32.
- Laks, Bernard (2011). La phonologie du français et le corpus. *Langue française* 169 : 3-17.

- Laks, Bernard (2012). *Perchè c'è variazione invece di niente? Laboratorio critico 2* : 1-36.
- Laks, Bernard (2014). *Diachronie de la liaison en français contemporain. Le cas de la parole publique (1999-2011)*. Dans : Durand, Jacques / Kristoffersen, Gjert / Laks, Bernard (éds.). *La phonologie du français. Normes, périphéries, modélisation. Mélanges pour Chantal Lyche*. Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest, 333-375.
- Laks, Bernard / Calderone, Basilio (2014). *La liaison en français contemporain : Approches lexicales et exemplaristes*. Dans Soum-Favaro, Christiane / Coquillon, Annelise / Chevrot, Jean-Pierre (éds.). *La liaison. Approches contemporaines*. Berne : Peter Lang, 79-109.
- Laks, Bernard / Calderone, Basilio / Celata, Chiara (2014). *French liaison and the lexical repository*. Dans : Celata, Chiara / Calamai, Silvia (éds.). *Advances in Sociophonetics*. Amsterdam : John Benjamins, 31-56.
- Laks, Bernard / Calderone, Basilio / Celata, Chiara (2018). *French Liaison in the Light of Corpus Phonology : From Lexical Information to patterns of Usage Variation*. Dans : Brentari, Diane / Lee, Jackson L. (éds.). *Shaping Phonology*. Chicago : The University of Chicago Press, 278-308.
- Laks, Bernard / Peuvergne, Julie (2016). *La liaison en français contemporain dans la parole publique (1999-2015)*. *Journal of French Language Studies* 27 : 55-72.
- Lalande, André (1991). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : Quadrige.
- Lambert, Wallace E. / Hodgson, Richard C. / Gardner, Richard C. / Fillenbaum, Samuel (1960). *Evaluational reactions to spoken language*. *Journal of Abnormal and Social Psychology* 60 : 44-51.
- Langacker, Ronald W. (1987). *Foundations of cognitive grammar*. Stanford : Stanford University Press.
- Laporte, Pierre-Etienne (1984). *L'attitude des Québécois francophones à l'égard du français au Québec. Idées pour une problématique de recherche*. Dans : Amyot, Michel / Bibeau, Gilles. *Le statut culturel du français au Québec*. Actes du congrès. Langue et société au Québec : en ligne.
- Le Gall, Emmeline (2009). *La lexiculture dans le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (1992) de Jean-Claude Boulanger. Etude des lettres A et B*. *ELA* : 177-189.
- Leech, Geoffrey (1992). *Corpora and Theory of Linguistic Performance*. Dans : Svartvik, Jan (éd.). *Directions in Corpus Linguistics. Proceedings of Nobel Symposium, 4-8 août 1991*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 105-125.
- Léon, Pierre / Tennant, Jeff. *Bad French and Nice Guys. A Morphophonetic Study*. *The French Review* 63 : 763-778.
- Leow, Ronald P. (1996). *Grammaticality judgment tasks and second language development*. Dans : Alatis, James E. / Straehle, Carolyne A. / Ronkin, Maggie / Gallenberger, Brent (éds.). *Linguistics, language acquisition, and language variation. Current trends and future prospects*. Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics. Washington : Georgetown University Press, 126-139.

- Lévi-Strauss, Claude (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- Lévi-Strauss, Claude (1971). *L'homme nu. Mythologiques 4*. Paris : Plon.
- Liceras, Juana M. (1993). Los juicios de gramaticalidad en terreno movedizo. *Foro Hispánico* 6 : 15-30.
- Likert, Rensis (1932). A technique for the measure of attitudes. *Archives of Psychology* 22 : 5-55.
- Lyche, Chantal / Côté, Marie-Hélène / Durand, Jacques (2018). Liaison et corpus. Retour sur quelques controverses. Dans : Côté, Marie-Hélène / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Peuvergne, Julie. *Dynamiques linguistiques. Variation, évolution et cognition*. Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest, 113-138.
- Lyche, Chantal (2005). Pour un renouvellement des données phonologiques. *Lidil* 31 : [en ligne].
- Lyche, Chantal / Girard, Francine (1995). Le mot retrouvé. *Lingua* 95 : 205-221.
- Lyche, Chantal / Skattum, Ingse (2012). The phonological characteristics of French in Bamako, Mali. A sociolinguistic approach. Dans : Gess, Randall / Lyche, Chantal / Meisenburg, Trudel. *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 73-101.
- Maisonneuve, Jean (2016). *La psychologie sociale*. Paris : PUF (1950).
- Malécot, André (1954). The pronunciation of numerals in French. *The French Review* 4 : 287-297.
- Malécot, André (1975). French liaison as a function of grammatical, phonetic and paralinguistic variables. *Phonetica* 32 : 161-179.
- Malécot, André (1977). *Introduction à la phonétique française*. The Hague : Mouton de Gruyter.
- Malinowski, Bronislaw (1944). *A scientific theory of culture and other essays*. Chapel Hill : University of North Carolina Press. Trad. fr. : P. Clinquart (1968), *Une théorie scientifique de la culture et autres essais*. Paris : Maspero.
- Mallet, Géraldine (2008). *La liaison en français: description et analyses dans le corpus PFC*. Thèse de doctorat. Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Manessy, Gabriel (éd.) (1992). Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone. *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. Paris : Didier Érudition, 43-81.
- Manfrellotti, Olga M. (2001). The rule of literacy in the recognition of phonological units. *Rivista di Linguistica* 1 : 85-98.
- Maniglier, Patrice (2007). Calculer les cultures: Le « structuralisme » dans l'histoire de l'intelligence artificielle. *Éducation et didactique* 3 : 79-104.

- Manning, Christopher D. (2003). Probabilistic Syntax. Dans : Bod, Rens / Hay, Jennifer / Jannedy, Stefanie (éds.). *Probabilistic Linguistics*. Cambridge-Londres : The MIT Press, 289-341.
- Martel, Pierre / Cajolet-Laganière, Hélène (1996). *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*. Diagnostic 22. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Martinet, André (1945). *La prononciation du français contemporain : témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*. Genève : Droz.
- Martinet, André (1964). Pour un dictionnaire de la prononciation française. Dans : Abercrombie, David / Jones, Daniel / Fry, Dennis B. / MacCarthy, Peter A.D. / Scott, Norman C. (éds.). *In Honour of Daniel Jones*. Londres : Longmans, 129-131.
- Martinet, André (2000). La linguistique peut-elle fonder la spécificité des sciences sociales ? *La Linguistique* 2000 : 47-62.
- Martinet, André / Walter, Henriette (1973). *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris : France-Expansion.
- Martinet, Jeanne (1988). Un traitement fonctionnel de la liaison en français. *Folia Linguistica* 3- 4 : 293-299.
- Martinon, Philippe (1913). *Comment on prononce le français. Traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les noms étrangers*. Paris : Larousse.
- Mastromonaco, Silvana-Maria (2000). *Liaison in French as a second language*. Thèse de doctorat. University of Toronto.
- McCarthy, Michael / O'Keeffe, Anne (2010). Historical perspective: What are corpora and how have they evolved ? Dans : O'Keeffe, Anne / McCarthy, Michael (éds.). *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*. London : Routledge, 3-13.
- Mecacci, Luciano (2009). *Psicologia. Teoria e scuole di pensiero*. Bergamo : Editori Laterza-Il Sole 24 Ore.
- Meinschaefer, Judith / Bonifer, Sven / Frisch, Christine (2015). Variable and invariable liaison in a corpus of spoken French. *Journal of French Language Studies* 3 : 367-396.
- Mendo Ze, Gervais (1999). *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la Francophonie*. Paris : Publisud.
- Merleau-Ponty, Maurice (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- Merleau-Ponty, Maurice (1960). *Signes*. Paris : Gallimard.
- Moisset, Christine (2000). Variable Liaison in Parisian French. Thèse de doctorat. University of Pennsylvania.
- Morais, José / Cary, Luz / Alegria, Jésus / Bertelson, Paul (1979). Does awareness of speech as a sequence of phones arise spontaneously ? *Cognition* 7 : 323-331.
- Moreau, Marie-Louise / Bouchard, Pierre / Demartin, Stéphanie / Gadet, Françoise / Guerin, Emmanuelle / Harmegnies, Bernard / Huet, Kathy / Laroussi, Foued /

- Prikhodkine, Alexei / Singy, Pascal / Thiam, Ndiassé / Tyne, Harry (2007). *Les accents dans la francophonie. Une enquête internationale*. Fernelmont/Bruxelles : Éditions E.M.E./Service de la langue française.
- Morin, Yves-Charles (1986). On the morphologization of the word-final consonant deletion in French. Dans : Andersen, Henning (éd.). *Sandhi phenomena in the languages of Europe*. Berlin-New York-Amsterdam : Mouton de Gruyter, 167-210.
- Morin, Yves-Charles (2003). Remarks on prenominal liaison consonants in French. Dans : Plock, Stephan (éd.). *Living on the edge. 28 papers in honour of Jonathan Kaye*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter, 385-400.
- Morin, Yves-Charles (2005). La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus ? [Réflexions sur son évolution historique]. *Langages*, 158 : 8- 23.
- Morin, Yves-Charles / Kaye, Jonathan D. (1976). Il n'y a pas de Règle de troncation, voyons...! Dans : Dressler, Wolfgang / Meid, Wolfgang (éds.). *Proceedings of the 12th International Congress of Linguists*. Germany : Innsbruck.
- Morin, Yves-Charles / Kaye, Jonathan D. (1982). The syntactic bases for French liaison. *Journal of Linguistics* 18 : 291-330.
- Murphy, Victoria A. (1997). The Effect of Modality on a Grammaticality Judgment Task. *Second Language Research* 13 : 34-65.
- Myers, James (2017). Acceptability Judgments. Dans : Aronoff, Mark (éd). *Oxford research encyclopedia of linguistics*. Oxford : Oxford University Press [En ligne].
- Nardy, Aurélie (2008). *Acquisition des variables sociolinguistiques entre 2 et 6 ans. Facteurs sociologiques et influences des interactions au sein du réseau social*. Thèse de doctorat. Grenoble : Université Stendhal Grenoble.
- Nemni, Monique. 1998. Le français au Québec : représentation et conséquences pédagogiques. *Revue québécoise de linguistique* 26 : 151-175.
- Nguyen, Noël (2005). La perception de la parole. Dans : Wauquier, Sophie / Durand, Jacques (éds). *Phonologie et phonétique*. Paris : Hermès, 425-447.
- Nguyen, Noël / Wauquier, Sophie / Lancia, Leonardo / Tuller, Betty (2007). Detection of Liaison consonants in speech processing in French, Experimental Data and theoretical implications. Dans : Prieto, Pilar / Mascarò, John / Solé, Maria-Joseph (éds.). *Segmental and Prosodic Issues in Romance Phonology. Current Issues in Linguistic Theory* 282. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 3-25.
- Nicoladis, Elena / Paradis, Johanne (2010). Learning to liaise and elide comme il faut. Evidence from bilingual children. *Journal of Child Language*, 4 : 701-730.
- Niedermann, Max (1953). *Précis de phonétique historique du latin*. Paris : Klincksieck.
- Niedzielski, Nancy A. / Preston, Dennis R. (2003). *Folk Linguistics*. Berlin/New York : de Gruyter.
- Nyrop, Kristofer (1923). *Manuel phonétique du français parlé*. Paris : Alphonse Picard et Fils.

- Office de la langue française (1965). *Norme du français parlé et écrit au Québec*. Québec : Ministère des affaires culturelles du Québec.
- Palsgrave, John (1530). *L'esclaircissement de la langue françoise, composé par maistre Jehan Palsgrave, Angloys, natyf de Londres et gradué de Paris*. Paris : Honoré Champion (2003).
- Passy, Paul (1892). *Les sons du français. Leur formation, leur combinaison, leur représentation*. Paris : Firmin-Didot.
- Paveau, Marie-Anne (2007). Les normes perceptives de la linguistique populaire. *Langage et Société* 121 : 93-109.
- Paveau, Marie-Anne (2008). Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ?. *Études de Linguistique Appliquée* 150 : 137-156.
- Phillips, Collin (2009). Should we impeach armchair linguists ? Dans : Iwasaki, Shoichi / Strauss, Susan / Fukuda, Shin / Jun, Sun-Ah / Zuraw, Kie / Sohn, Sung-Ock (éds). *Japanese/Korean Linguistics*. Stanford : CSLI Publications, 49-64.
- Phillips, Collin / Lasnik, Howard (2003). Linguistics and empirical evidence. Reply to Edelman and Christianensen. *Trends in Cognitive Sciences* 7 : 61-62.
- Piaget, Jean (1977). *Épistémologie des sciences de l'homme*. Paris : Gallimard.
- Pinto, Maria Antonietta / El Euch, Sonia (2015). *La conscience métalinguistique. Théorie, développement et instruments de mesure*. Québec : P.U.L.
- Plénat, Marc (2008). La liaison « obligatoire » avec et sans enchaînement. Dans : Durand, Jacques / Haber, Bernard / Laks, Bernard (éds.). Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF : 1657-1667.
- Plonsky, Luke D. / Marsden, Emma / Crowther, Dustin / Spinner, Patti (2019). A methodological synthesis and meta-analysis of judgment tasks in second language research. *Second Language Research* 36 : 583-621.
- Pöll, Bernhard (2005). *Le français, langue pluricentrique? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Preston, Dennis (éd.) (1999). *Handbook of Perceptual Dialectology*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- Preston, Dennis R. (éd.) (1989). *Perceptual Dialectology. Nonlinguists' Views of Areal Linguistics*. Dordrecht/Providence : Foris Publications.
- Preston, Dennis R. (2008). Qu'est-ce que la linguistique populaire ? Une question d'importance. *Pratiques*, 139-140 : 1-24.
- Prince, Alan / Smolensky, Paul (1993). *Optimality theory. Constraint interaction in generative grammar*. New Brunswick : Rutgers University Center for Cognitive Science.
- Pulgram, Ernst (1965). Prosodic systems French. *Lingua* 13. Amsterdam : North-Holland Publishing : 125-144.

- Pustka, Elissa. (2007) *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*. Tübingen : Narr.
- Py, Bernard (2000). Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques. *Travaux neuchâtelois de linguistique* 32 : 5-20.
- Racine, Isabelle (2014). Une approche par corpus de la liaison chez les apprenants hispanophones de français langue étrangère. Quelles conséquences pour l'enseignement du FLE ?. *Flambeau* 40 : 18-37.
- Racine, Isabelle / Andreassen, Helene N. (2012). A phonological study of a Swiss French variety. Data from the canton of Neuchâtel. Dans : Gess, Randall / Lyche, Chantal / Meisenburg, Trudel. *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 173-207.
- Racine, Isabelle / Andreassen, Helene N. / Benetti, Laurence (2016). French in Switzerland. A speaker from Neuchâtel. Dans : Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.). *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press, 223-235.
- Racine, Isabelle / Detey, Sylvain (2015b). Corpus oraux, liaison et locuteurs non natifs: de la recherche en phonologie à l'enseignement du français langue étrangère. *Bulletin VALS-ASLA* 102 : 1-25.
- Racine, Isabelle / Detey, Sylvain (2017). Pour un renouvellement de l'enseignement de la liaison en FLE au regard des corpus. Défi d'apprentissage et usages contemporains. *Journal of French Language Studies* 27 : 87-99.
- Racine, Isabelle / Detey, Sylvain / Zay, Françoise / Kawaguchi, Yuji (2012). Des atouts d'un corpus multitâches pour l'étude de la phonologie en L2. L'exemple du projet « Interphonologie du français contemporain » (IPFC). Dans : Kamber Alain / C. Skupiens D. Carine (éds.). *Recherches récentes en FLE*. Berne : Peter Lang, 1-19.
- Racine, Isabelle / Paternostro, Roberto / Falbo, Caterina / Janot, Pascal / Murano, Michela (2014). La liaison chez les hispanophones et les italophones. Du texte lu à la conversation. Rencontres Floral. Paris, 4-9 décembre.
- Ranson, Diana L. (2008). La liaison variable dans un corpus du français méridional. L'importance relative de la fonction grammaticale. Actes du Congrès mondial de linguistique française CMLF. Paris : Institut de Linguistique Française et EDP Sciences, 1657-1671.
- Rastier, François (2005). Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. Dans : Williams, Geoffrey (éd.). *La linguistique de corpus*. Actes des Deuxièmes Journées de la Linguistique de Corpus. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 31-45.
- Raymond, W. Gibbs Jr. (2007). Why cognitive linguists should care more about empirical methods. Dans : Gonzalez-Marquez, Monica / Mittelberg, Irene / Coulson, Seana / Spivey, Michael J. (éds.). *Methods in Cognitive Linguistics*. Amsterdam : John Benjamins, 2-18.

- Rémillard, Louis / Tucker, Richard / Bruck, Margaret (1973). The role of phonology and lexicon in eliciting reactions to dialect variation. *Anthropological Linguistics* 9 : 383-397.
- Remysen, Wim (2004). La variation linguistique et l'insécurité linguistique. Le cas du français québécois. Dans : Bouchard, Pierre (éd.). *La variation dans la langue standard*. Actes du colloque. Québec : Office québécois de la langue française : 23-36.
- Renou, Janet (2001). An Examination of the Relationship between Metalinguistic Awareness and Second-language Proficiency of Adult Learners of French. *Language Awareness* 10 : 248-267.
- Rey, Alain (1972). Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue française* 16 : 4-28.
- Reynaud, Alain (1981). *Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*. Paris : PUF.
- Romitelli, Valerio (2005). *Etnografia del pensiero*. Rome : Carocci.
- Rondal, Jean-Adolphe (1997). *L'évaluation du langage*. Bruxelles : Mardaga.
- Ross, John R. (1979). Where's English ? Dans : Fillmore, Charles J. / Kempler, Daniel / Wang Shywan (éds.). *Individual differences in language ability and language behavior*. New York : Academic Press, 127-163.
- Ruwet, Nicolas (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.
- Santipolo, Matteo (2012). Folk linguistics e didattica delle lingue: epistemologia di un rapporto e percorsi di ricerca. *Educazione linguistica Language Education* 2 : 63-97.
- Saussure, Ferdinand de (1879). *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipzig : Teubner.
- Saussure, Ferdinand de (1964). *Cours de linguistique générale*. Publié par Bally, Charles / Sechehaye, Albert / avec la collaboration de Riedlinger, Albert. Paris : Payot (1916).
- Saussure, Ferdinand de (1967). *Cours de linguistique générale*. Édition critique par Rudolph Engler. Wiesbaden : Harrassowitz (1916).
- Saussure, Ferdinand de (1972). *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par Tullio De Mauro. Paris : Payot (1916).
- Saussure, Ferdinand de (2002). *Écrits de linguistique générale*. Édités par Simon Bouquet et Rudolph Engler. Paris : Gallimard.
- Schane, Sanford A. (1965). *The Phonological and Morphological Structure of French*. Thèse de doctorat. Cambridge : MIT Press.
- Schane, Sanford A. (1968). *French phonology and morphology*. Cambridge : MIT Press.
- Schane, Sanford A. (1974). There is no French Truncation Rule. Dans : Campbell, R. Joe / Goldin, Mark G. / Clayton Wang, Mary (éds.). *Linguistic Studies in Romance Languages*. Washington D.C. : Georgetown University Press, 89-100.

- Schane, Sanford. A. (1967). La Liaison et l'élision en français. *Langages* 8 : 37-59.
- Schmidt, Richard (1994). Deconstructing consciousness in search of useful definitions for applied linguistics. *AILA* 11 : 11-26.
- Schütz, Alfred (1945). Some Leading Concepts of Phenomenology. *Social Research* 12 : 77-97.
- Schütz, Alfred (1962). *Collected Papers I. The Problem of Social Reality*. Natanson, Maurice (éd.). The Hague : Martinus Nijhoff.
- Schütz, Alfred (1964). *Collected Papers II. Studies in Social Theory*. Natanson, Maurice (éd.). The Hague : Martinus Nijhoff.
- Schütze, Carson T. (1996). *The empirical base of linguistics. Grammaticality judgments and linguistic methodology*. Chicago : University of Chicago Press.
- Schütze, Carson T. / Sprouse, Jon (2014). Judgment data. Dans : Podesva, Robert J. / Sharma, Devyani (éds). *Research methods in linguistics*. New York : Cambridge University Press, 27-50.
- Selinker, Larry (1972). Interlanguage. *International Review of Applied Linguistics* 10 : 209-231.
- Selkirk, Elisabeth O. (1972). *The phrase phonology of English and French*. Thèse de doctorat. MIT Press.
- Selkirk, Elisabeth O. (1974). French Liaison and X notation. *Linguistic Inquiry* 5 : 573-590.
- Sheeren, Hugues (2012). Variations et diversités francophones dans l'enseignement de la langue française. Point de vue d'un francophone de Belgique (ou comment « défranciser » le cours de langue française. *Repères DoRiF* 1 : [en ligne].
- Sheeren, Hugues (2016). Entre norme et variation. La position inconfortable des professeurs de FLE natifs non français. *Revue Synergies France* 10 : 69-81.
- Singy, Paul (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*. Paris : L'Harmattan.
- Sorace, Antonella (1985). Metalinguistic knowledge and language use in acquisition poor environments. *Applied Linguistics* 6 : 239-254.
- Sorace, Antonella (1996). The use of acceptability judgments in second language acquisition research. Dans : Ritchie William C. / Bhatia Tej K. (éds). *Handbook of second language acquisition*. San Diego : Academic, 375-409.
- Soum-Favaro, Christiane / Coquillon, Annelise / Chevrot, Jean-Pierre (éds.). *La liaison. Approches contemporaines*. Berne : Peter Lang.
- Spada, Nina / Shiu, Julie L.-J. / Tomita, Yasuyo (2015). Validating an elicited imitation task as a measure of implicit knowledge. Comparisons with other validation studies. *Language Learning* 65 : 723-751.

- Spencer, Nancy J. (1973). Differences between linguists and nonlinguists in intuitions of grammaticality-acceptability. *Journal of Psycholinguistic Research* 2 : 83-98.
- Spinelli, Elsa / McQueen, James M. / Cutler, Anne (2003). Processing resyllabified words in French. *Journal of Memory and Language* 2 : 233-254.
- Spinelli, Elsa / Meunier, Fanny (2005). Le traitement cognitif de la liaison dans la reconnaissance de la parole enchaînée. *Langages* 158 : 79-88.
- Sprouse, Jon (2019). A user's view of the validity of acceptability judgments as evidence for syntactic theory. [En ligne].
- Sprouse, Jon / Almeida, Diogo (2012). Assessing the reliability of textbook data in syntax : Adger's Core Syntax. *Journal of Linguistics* 48 : 609-652.
- Sprouse, Jon / Schütze, Carson T. / Almeida, Diogo (2013). A comparison of informal and formal acceptability judgments using a random sample from Linguistic Inquiry 2001-2010. *Lingua* 134 : 219-248.
- Josephs, Julia Steele / Ranson, Diana L. (2020). *La liaison variable chez les locuteurs français septentrionaux et méridionaux*. Actes du Congrès mondial de linguistique française CMLF20. Paris : Institut de Linguistique Française et EDP Sciences, 1-15.
- Stegu, Martin (2008). Linguistique populaire, langage awareness, linguistique appliquée : interrelations et transitions. *Pratiques* 139-140 [En ligne] : 81-92.
- Tabatabaei, Obid / Dehghani, Marzieh (2012). Assessing the reliability of grammaticality judgment tests. *Procedia - Social and Behavioral Sciences* 31 : 173-182.
- Ternes, Elmar (1977). Konsonantische Anlautveränderungen in den keltischen und romanischen Sprachen. *Romanistisches Jahrbuch*, 28 : 19-53.
- Ternes, Elmar (1986). A grammatical hierarchy of joining. Dans : Andersen Henning (éd.). *Sandhi phenomena in the languages of Europe*. Berlin-New York- Amsterdam : Mouton de Gruyter, 11-22.
- Teubert, Wolfgang (2009). La linguistique de corpus : une alternative. *Semen* 27 : En ligne.
- Thurot, Charles (1881). *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. Genève : Slatkine Reprints.
- Tomasello, Michael (2003). *Constructing a language. A usage-based theory of language acquisition*. Cambridge-London : Harvard University Press.
- Tranel, Bernard (1981). *Concreteness in Generative Phonology. Evidence from French*. Berkeley : University of California Press.
- Tranel, Bernard (1996). French liaison and elision revisited. A unified account within Optimality Theory. Dans : Parodi, Claudia / Quicoli, Carlos / Saltarelli, Mario / Zubizarreta, Maria Luisa (éds.). *Aspects of Romance Linguistics*. Washington, DC : Georgetown University Press, 433-455.
- Tranel, Bernard (2000). Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité. *Langue Française* 126 : 39-72.

- Tremblay, Annie (2005). Theoretical and methodological on the use of grammaticality judgment tasks in linguistic theory. *Studies in Second Language Acquisition* 24 : 129-167.
- Tremblay, Annie (2011). Learning to parse liaison-initial words. An eye-tracking study. *Bilingualism. Language and Cognition* 3, 257-279.
- Tremblay, Annie / Spinelli Elsa (2014). Indices acoustico-phonétiques dans la reconnaissance des mots. Dans : Soum-Favaro, Christiane / Coquillon, Annelise / Chevrot, Jean-Pierre (éds.). *La liaison. Approches contemporaines*. Berne : Peter Lang, 93-116.
- Trévisé, Anne (2009). Miser sur l'inévitable activité métalinguistique des apprenants dans l'enseignement des langues. *Hyper Article en Ligne - Sciences de l'Homme et de la Société*. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs00434335/fr/>.
- Troubetzkoy, Nikolai S. (1939). *Grundzüge der Phonologie*. Prague : TCLP, vol. VII. Trad. fr. : J. Cantineau (1947), *Principe de Phonologie*. Paris : Klincksieck.
- Tunmer, William E. / Pratt, Christopher / Herriman, Michael L. (1984). *Metalinguistic awareness in children. Theory, research and implications*. Berlin : Springer.
- Tvesky, Amos / Kahneman, Daniel (1974). Judgment under Uncertainty. Heuristics and Biases. *Science* 185 : 1124-1131.
- Vaguer, Céline (2004). *Les constructions verbales "V dans GN". Approches syntaxique, lexicale et sémantique*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris X Nanterre.
- Vaguer, Céline (2007). Corpus, vous avez dit corpus! De la notion de corpus à la création d'un <corpus informatisé>. Dans : Williams, Geoffrey (éd.). *Texte et corpus*. Actes des Troisièmes Journées de la Linguistique de Corpus. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 207-223.
- Vaugelas, Claude F. (1647). *Remarques sur la langue françoise*. Paris : Droz.
- Vicari, Stefano (2016). *Pour une approche de la linguistique populaire en France*. Rome : Aracne.
- Visintini, Giulia A.R. (2018). Wittgenstein e Bourdieu: dalla nozione di 'regola' alla concettualizzazione dell' « habitus ». *Rivista on line di filosofia [en ligne]* : 240-259.
- Watson, John B. (1913). Psychology as the behaviorist views it. *Psychological Review* 20 : 158-177.
- Wauquier, Sophie (1996). *Organisation phonologique et traitement de la parole continue*. Contraintes prosodiques et phonologiques de l'accès lexical. Thèse de doctorat. Lille : Atelier national de reproduction des thèses.
- Wauquier, Sophie (2009). Acquisition de la liaison en L1 et L2. Stratégies phonologiques ou lexicales ? *AILE* 2 : 93-130.
- Wauquier, Sophie / Braud, Virginie (2005). Proto-déterminant et acquisition de la liaison obligatoire en français. *Langages* 158, 53-65.
- Weber, Florence (1996). Ethnographie économique. *Genèses* 25 : 2-4.

- Weber, Florence (2009). *Manuel de l'ethnographe*. Paris : PUF.
- Weinreich, Uriel / Labov, William / Herzog, Marvin I. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. Dans : Lehmann, Winfred P. / Malkiel, Yakov (éds.). *Directions for Historical Linguistics: a symposium*. Austin : University of Texas Press, 96-195.
- Wertheimer, Max (1945). *Productive thinking*. New York : Harper & brothers. Trad. it.: M. Giacometti / R. Bolletti (1965). *Il pensiero produttivo*. Florence : Giunti Barbera.
- Weskott, Thomas / Fanselow, Gisbert (2011). On the informativity of different measures of linguistic acceptability. *Language 2* : 249-273.
- Wittgenstein, Ludwig (1953) . *Philosophische Untersuchungen*. Oxford : Basil Blackwell. Trad. fr. : F. Dastur / M. Élie / J.-L. Gautero / D. Janicaud / E. Rigal (2005). *Recherches philosophiques*. Paris : Gallimard.
- Woll, Nina (2019). How French speakers reflect on their language. A critical look at the concept of metalinguistic awareness. *Language Awareness 28* : 49-73.
- Wundt, Wilhelm (1896), *Grundriss der Psychologie*. Leipzig : Wilhelm Engelmann. Trad. it. L. Agliardi (1900), *Compendio di psicologia*. Turin : Clausen.
- Zang Zang, Paul (2018). Du français en Afrique au(x) français d'Afrique. Quel(s) parcours ? Dans : Floquet, Oreste (éd.). *Aspects linguistiques et sociolinguistiques du français africain*. Rome : Sapienza Università Editrice, 1-20.
- Zink, Gaston (2019). *Phonétique historique du français*. PUF : Paris (1986).
- Zipf, George K. (1949). *Human behavior and the principle of least effort*. Boston : Addison-Wesley Press.

Annexes

Annexe 1.

Le premier ministre ira-t-il à Beaulieu ?

Le village de Beaulieu est en grand émoi [grãdemwa]. Le Premier Ministre a en effet décidé [desidε] de faire étape dans cette commune au cours de sa tournée de la région en fin [fɛjn] d'année. Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient [ete] son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux Jeux Olympiques [zøolēpik] de Berlin en mil neuf cent trente-six, et plus récemment, son usine [søyzine] de pâtes italiennes [patitaljɛn]. Qu'est-ce qui a donc valu à Beaulieu ce grand honneur ? Le hasard [lazar], tout bêtement, car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui tournaient toujours autour des mêmes villes [vij], veut découvrir ce qu'il appelle « la campagne profonde ». Le maire de Beaulieu – Marc Blanc – est en revanche très inquiet [trεēkjε]. La côte du Premier Ministre ne cesse de baisser depuis les élections. Comment [komãt], en plus, éviter les manifestations qui ont eu tendance à se multiplier lors des visites officielles [vizitofisjɛl] ? La côte [kɔt] escarpée du Mont Saint-Pierre qui mène au village connaît des barrages chaque fois que les opposants [leopozã] de tous les bords manifestent de la haine [lɛn]. D'un autre côté, à chaque voyage du Premier Ministre, le gouvernement prend contact avec la préfecture [pRefɛktsy:R] la plus proche et s'assure que tout est fait pour le protéger. Or, un gros détachement de police, comme on en a vu à Jonquière, et des vérifications d'identité risquent de provoquer une explosion. Un jeune membre de l'opposition aurait déclaré [deklaRε] : « Dans le coin, on est jaloux de notre liberté. S'il faut montrer patte [pa:t] blanche pour circuler, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons [nuavõ] le soutien du village entier [ɛtjje]. » De plus, quelques articles parus [pari] dans La Dépêche du Centre, L'Express, Ouest Liberté et Le Nouvel Observateur indiqueraient que des activistes des communes voisines préparent une journée chaude au Premier Ministre. Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne [zœn] prolongé dans l'église de Saint Martinville. Le sympathique maire de Beaulieu ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse [ãpas] stupide. Il s'est, en désespoir de cause, décidé à écrire au Premier Ministre pour vérifier [veRifjεR] si son village était vraiment une étape nécessaire dans la tournée prévue. Beaulieu préfère être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont [dã], par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs.

Annexe 2. Questionnaire du THaM-Ph

- (1) Comment voyez-vous/ressentez-vous cela, vous-même ?
- (2) Comment diriez-vous ?
- (3) Vous n'avez jamais entendu [nuavõ] de la part d'un natif ?
- (4) Donc [nuzavõ] est la seule prononciation possible de la part d'un natif ?
- (5) Si vous entendiez quelqu'un dire [nuavõ], que penseriez-vous de lui ?
- (6) Pourquoi [nuavõ] ne va pas selon vous ? Quel est le problème ?

Annexe 3. Contextes de liaison : réponses épiphonologiques auprès des populations examinées.

Item	Typologie de liaison	Réponses « Inacceptable » (%)				
		Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)	France (N=18)	Québec (lecture version québécoise) (N=7)
nous#avons	Catégorique	41	95	72	68	86
les#opposants	Catégorique	18	86	41	64	72
son#usine	Catégorique	18	86	45	53	43
très#inquiet	Variable	14	64	18	63	57
Jeux#Olympiques	Variable	0	41	23	42	57
grand [d] émoi	Variable	5	45	32	42	29
visites#officielles	Variable	0	9	9	16	29
pâtes#italiennes	Variable	0	0	5	0	0
comment, [t] en plus	Erratique	55	81	85	53	100

Item	Typologie de liaison	Réponses « Inacceptable Hésitation » (%)				
		Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)	France (N=18)	Québec (lecture version québécoise) (N=7)
nous#avons	Catégorique	0	0	9	21	0
les#opposants	Catégorique	0	0	18	26	14
son#usine	Catégorique	0	0	14	16	14
très#inquiet	Variable	9	9	23	0	14
Jeux#Olympiques	Variable	5	0	23	21	29
grand [d] émoi	Variable	0	9	18	10	0
visites#officielles	Variable	0	0	5	0	14
pâtes#italiennes	Variable	0	0	0	0	14
comment, [t] en plus	Erratique	0	0	5	26	0

		Réponses « Acceptable Hésitation » (%)				
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)	France (N=18)	Québec (lecture version québécoise) (N=7)
nous#avons	Catégorique	9	0	5	0	0
les#opposants	Catégorique	5	0	5	5	14
son#usine	Catégorique	0	0	0	10	0
très#inquiet	Variable	5	0	9	16	0
Jeux#Olympiques	Variable	0	0	0	16	0
grand [d] émoi	Variable	0	9	0	21	0
visites#officielles	Variable	0	9	0	0	0
pâtes#italiennes	Variable	0	0	0	0	0
comment, [t] en plus	Erratique	0	0	5	0	0

		Réponses « Acceptable » (%)				
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)	France (N=18)	Québec (lecture version québécoise) (N=7)
nous#avons	Catégorique	9	0	5	0	0
les#opposants	Catégorique	5	0	9	5	0
son#usine	Catégorique	0	0	0	0	0
très#inquiet	Variable	0	0	14	21	0
Jeux#Olympiques	Variable	0	9	14	10	0
grand [d] émoi	Variable	0	0	0	0	14
visites#officielles	Variable	5	14	23	0	0
pâtes#italiennes	Variable	0	0	0	0	0
comment, [t] en plus	Erratique	0	5	5	10	0

		« Non repérés » (%)				
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)	France (N=18)	Québec (lecture version québécoise) (N=7)
nous#avons	Catégorique	41	5	9	11	14
les#opposants	Catégorique	73	14	27	0	0
son#usine	Catégorique	82	14	41	21	43
très#inquiet	Variable	73	27	36	0	29
Jeux#Olympiques	Variable	95	50	41	11	14
grand [d] émoi	Variable	95	37	50	26	57
visites#officielles	Variable	95	68	63	84	57
pâtes#italiennes	Variable	100	100	95	100	86
comment, [t] en plus	Erratique	45	14	0	11	0

Annexe 4. Les distracteurs : réponses épiphonologiques auprès des populations examinées.

		Réponses « Inacceptable » (%)		
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)
décidé	[deside]	5	18	9
fin	[fɛ̃jn]	36	36	72
le hasard	[lazar]	59	64	55
villes	[vij]	41	81	95
côte	[kɔt]	0	36	5
la haine	[len]	45	77	77
préfecture	[prefektsyR]	0	0	0
déclaré	[deklaRɛ]	0	18	13
patte	[pat]	14	73	27
entier	[ɛ̃tjɛ]	0	9	5
parus	[paRi]	36	59	55
jeûne	[ʒœn]	5	45	0
impasse	[ãpas]	32	59	64
vérifier	[veRifjɛR]	64	82	81
dont	[dɑ̃]	0	59	64

		Réponses « Inacceptable Hésitation » (%)		
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)
décidé	[deside]	5	0	9
fin	[fɛjn]	0	14	5
le hasard	[lazar]	0	26	9
villes	[vij]	0	5	0
côte	[kɔt]	0	9	5
la haine	[len]	0	5	0
préfecture	[prefektsyR]	0	0	0
déclaré	[deklaRe]	0	9	5
patte	[pat]	0	5	5
entier	[ɛ̃tʃje]	5	0	0
parus	[paRi]	0	5	0
jeûne	[ʒœn]	0	14	5
impasse	[ãpas]	0	5	5
vérifier	[veRifjeR]	5	5	5
dont	[dã]	0	0	5

		Réponses « Acceptable Hésitation » (%)		
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)
décidé	[deside]	0	0	0
fin	[fɛjn]	5	0	5
le hasard	[lazar]	0	0	0
villes	[vij]	0	0	0
côte	[kɔt]	0	0	0
la haine	[len]	0	0	5
préfecture	[prefektsyR]	0	0	0
déclaré	[deklaRe]	0	5	0
patte	[pat]	0	0	5
entier	[ɛ̃tʃje]	0	0	0
parus	[paRi]	0	0	0
jeûne	[ʒœn]	0	0	0
impasse	[ãpas]	0	0	5
vérifier	[veRifjeR]	0	0	0
dont	[dã]	0	0	0

		Réponses « Acceptable » (%)		
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)
décidé	[dɛside]	0	9	32
fin	[fɛjn]	0	45	13
le hasard	[lazar]	0	5	18
villes	[vij]	0	5	0
côte	[kɔt]	0	9	18
la haine	[len]	0	5	5
préfecture	[prefektsyR]	0	23	9
déclaré	[deklaRɛ]	0	0	13
patte	[pat]	0	5	5
entier	[ɛtʃje]	5	18	5
parus	[paRi]	0	9	5
jeune	[ʒœn]	0	9	5
impasse	[ãpas]	0	23	13
vérifier	[veRifjeR]	0	14	9
dont	[dã]	0	14	0

		« Non repérés » (%)		
Item	Typologie de liaison	Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)
décidé	[dɛside]	90	73	50
fin	[fɛjn]	59	5	5
le hasard	[lazar]	41	5	18
villes	[vij]	59	9	5
côte	[kɔt]	100	45	72
la haine	[len]	55	13	13
préfecture	[prefektsyR]	100	77	91
déclaré	[deklaRɛ]	100	68	71
patte	[pat]	86	17	58
entier	[ɛtʃje]	90	73	90
parus	[paRi]	64	27	40
jeune	[ʒœn]	95	32	90
impasse	[ãpas]	68	13	13
vérifier	[veRifjeR]	31	0	5
dont	[dã]	100	27	31

Annexe 5. Les contextes de liaison : moyennes des réponses métaphonologiques.

Côte d'Ivoire (N=22)	Québec (N=22)	Suisse (N=22)	France (N=18)	Québec (lecture version québécoise) (N=7)
2,3	5,68	5,72	5	7,6